This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BOHR A

a39015 01807852 0b

RAYMOND CLAVREUIL
37, RUE St ANDRÉ DES ARTS
PARIS VI

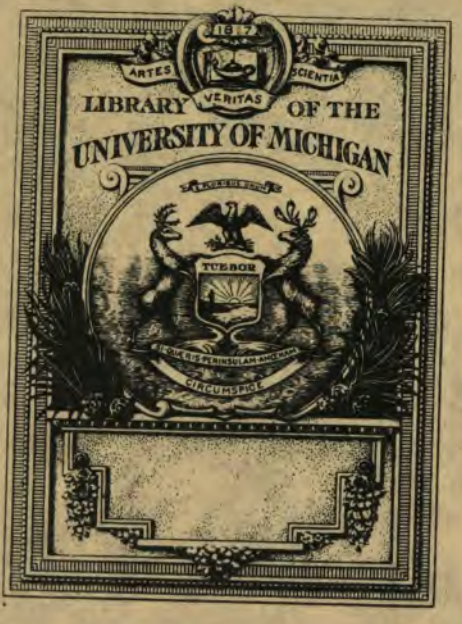

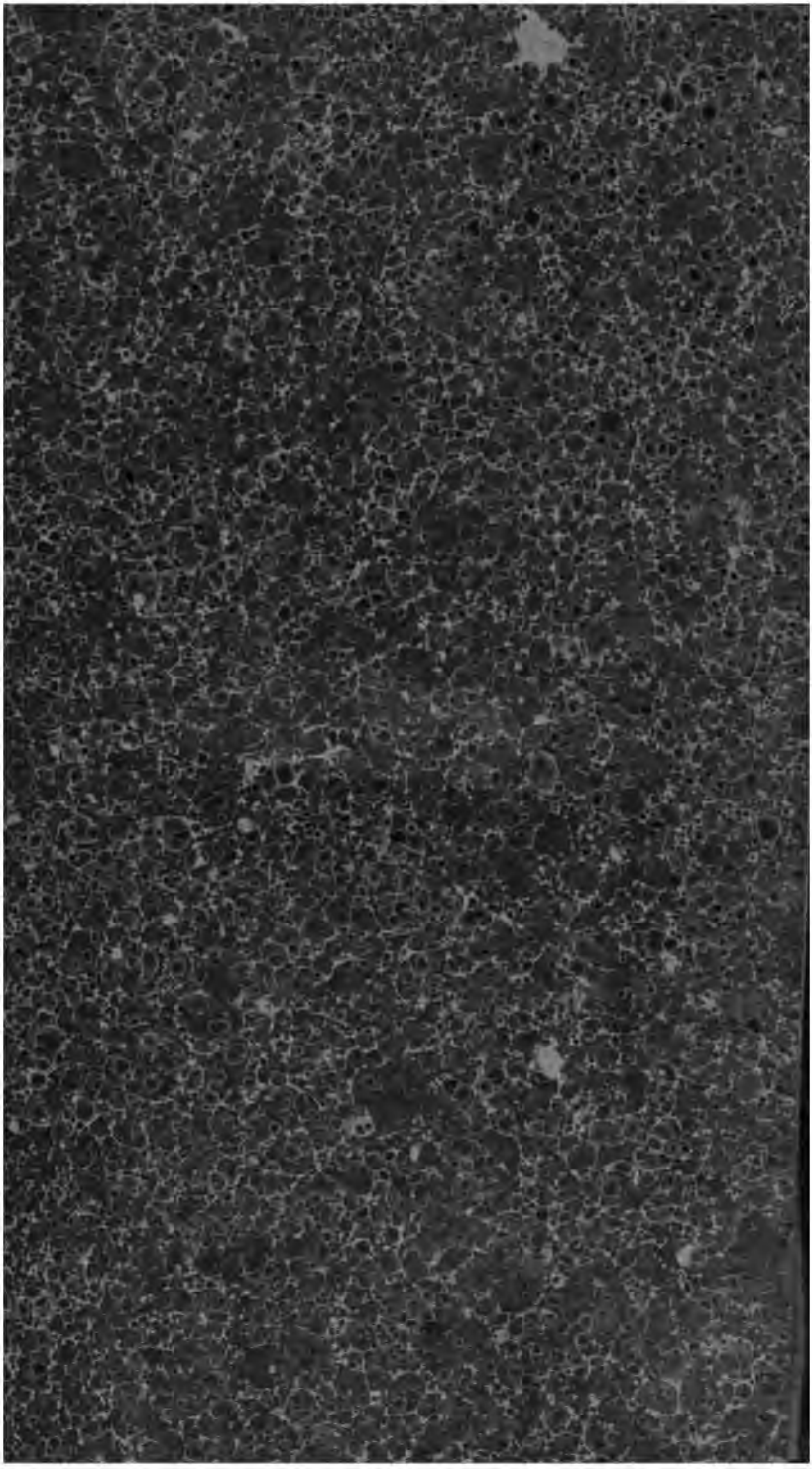

LIBRAIRIE
RAYMOND CLAVREUIL
37, RUE St ANDRÉ DES ARTS
PARIS VI e

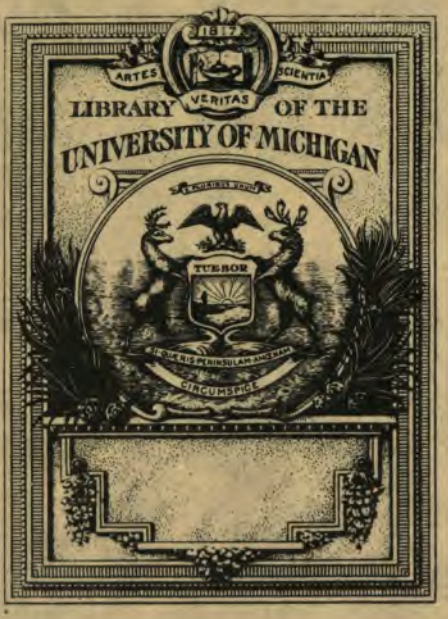

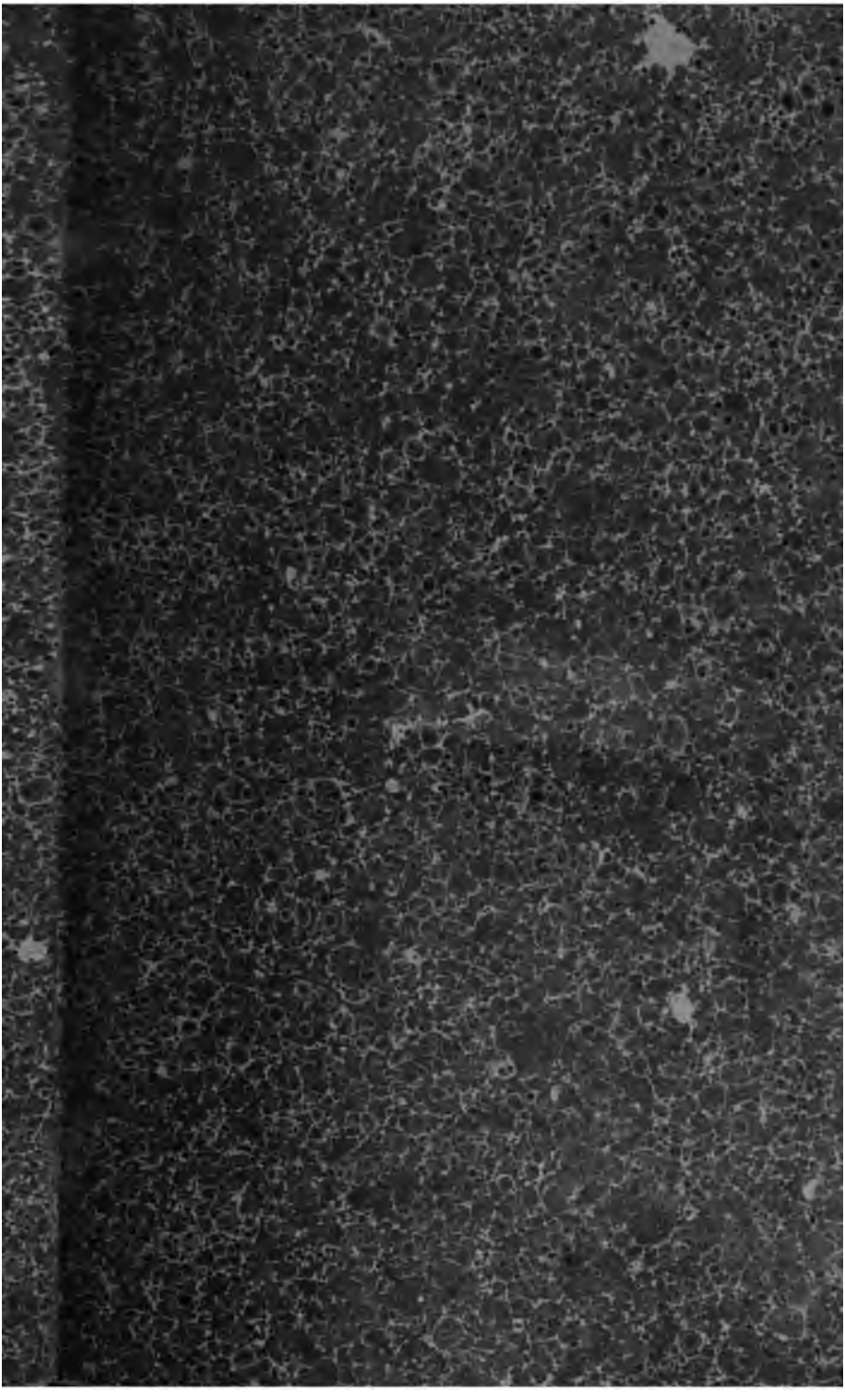

300 F
4 vol.

PARIS. — IMPRIMERIE D'AMÉDÉE SAINTIN
52, RUE SAINT-JACQUES.

Lamothe-Langon, Étienne Lion, baron de

MÉMOIRES

ET SOUVENIRS

D'UN

PAIR DE FRANCE,

EX-MEMBRE DU SÉNAT CONSERVATEUR.

TOME PREMIER.

PARIS.
CHEZ LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.

1840

DC
146
.L25
A3
1840
V.1

1543738-190

MÉMOIRES

ET SOUVENIRS

D'UN PAIR DE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

Mon dessein en écrivant ces Mémoires. — Aperçu des matières dont je parlerai. — L'ancien régime. — 1789. — L'émigration. — 1792. — La république. — Le consulat. — L'empire. — 1814. — Les *Cent jours*. — 1815. — Les ministères Decaze et Villèle. — Réflexions sur les Mémoires en général. — Époque de ma naissance. — Le marquis de Mondeynard. — La mort de Louis XV. — Voltaire à Paris. — Je lui suis présenté. — Je vais étudier le droit à l'université de Toulouse. — M. de Montégut. — Le Parlement de Toulouse. — Arrêt des chambres contre le premier président Bastard. — Le baron de Puymaurin, père du député actuel.

Tant d'événements se sont succédé, depuis un demi-siècle, qu'aujourd'hui il n'est presque personne qui n'ait quelque chose à raconter. Au sortir d'une période d'activité, il est assez naturel de jeter un regard en arrière; et alors, chacun voulant se rendre compte de ce qui s'est passé, c'est une période de récits qui

commence. C'est à ce point que nous sommes arrivés, il suffit pour s'en convaincre, de remarquer avec quel empressement le public accueille tout ce qui s'annonce comme souvenirs ou Mémoires. Quand la curiosité générale est éveillée, c'est peut-être un devoir de la satisfaire. Et moi aussi, je me crois obligé de dire ce que j'ai vu; j'ai vu beaucoup : pour quiconque aura comme moi accompli son douzième lustre, cette assertion ne sera point un sujet d'étonnement. J'ai beaucoup appris, et c'est en observant les hommes, que j'ai souvent expliqué ce qu'on ne comprenait pas. Conduit par la fortune à une position éminente, où, fatigué d'une longue course, je me repose en attendant mon heure fatale, qui ne peut tarder à sonner, il m'en coûterait de finir ma carrière sans avoir tracé le récit des traverses et des prospérités d'une vie passée au milieu des agitations politiques, et dans l'exercice des fonctions les plus importantes. J'ai été témoin de presque tous les événements de la révolution. J'ai pris une part active à un assez grand nombre de ceux qui ont amené de notables changements dans le gouvernement de la France. J'ai pu connaître à fond les causes principales et secrètes de ceux

qui ont bouleversé à plusieurs reprises la face du royaume; et, sans trop m'en faire accroire, il me semble que je puis présenter un tableau assez curieux de quelques parties de l'histoire contemporaine.

J'ai approché des personnages les plus célèbres de notre âge; non-seulement je les ai connus dans la société, au milieu des affaires et à la cour, mais, plus heureux encore, j'ai obtenu l'amitié de plusieurs d'entre eux, et ils m'ont confié les choses les plus cachées; les révélations que je ferai, les documents intéressants et rares que je produirai à l'appui de ces confidences, ne laisseront aucun doute sur leur authenticité. Tant qu'ont vécu ceux de mes amis dont ces Mémoires auraient pu compromettre la tranquillité j'ai gardé le silence, c'est un égard que ma délicatesse leur devait : ils sont morts, la postérité commence à exercer sur eux la sévérité de ses jugements. Je viens, et à propos je pense, fournir quelques pièces à leur procès politique. Je les montre tels qu'ils m'ont paru, ce qui n'est pas toujours tels qu'on se les représente.

Je dirai tout ce que je sais, me permettant parfois de juger les hommes et les choses, ce qui,

je crois, n'est qu'user du droit commun. Il se peut que mes opinions ne soient pas les meilleures, du moins *elles sont miennes*, je ne les ai prises nulle part. Si on les combat avec des raisons solides, je tâcherai de les réformer, ne voulant apporter en rien aucune opiniâtreté; comme, avant tout, c'est la vérité que je cherche, je ferai en sorte de me préserver de cet esprit de système qui ne peut que conduire à l'erreur. Je rapporte des faits, mais, me souciant peu de me conformer à la nouvelle méthode, je ne me propose pas de les faire servir à la démonstration d'une idée.

Ai-je suivi constamment la bonne route? c'est une question qu'il ne m'appartient pas de décider : durant des époques de trouble et de révolutions, il est si rare de pouvoir suivre son chemin droit! souvent, aux heures de la tourmente j'ai abandonné ma barque aux flots, quand j'aurais dû la diriger. Je ne balance pas à déclarer que, dans certaines circonstances, l'énergie m'a manqué. Certes, en s'emparant de cet aveu, il est bien facile de me blâmer d'avoir pris tel parti plutôt que tel autre, je ne suis pas à l'abri des reproches, mais que ceux qui me les adresseraient s'examinent, et m'indiquent ce qu'ils auraient fait à ma place. La pente qui nous entraîne vers les

douceurs du pouvoir est rapide et glissante, je m'y suis élancé comme tant d'autres : est-il donc si étrange que, comme tant d'autres, il me soit advenu de faire quelque faux pas ? Sans doute, j'ai failli, mais jamais au point d'avoir à me reprocher une mauvaise action ; enfin, j'ai profité des événements ; j'aurais été un sot de ne pas le faire ; et, en général, on veut bien m'accorder quelque esprit.

Mon ambition est aujourd'hui satisfaite, c'est un aveu qui surprendra. Je ne voudrais pas au-delà de ce que je possède, à cause de la difficulté qu'il y aurait de le conserver. En m'occupant beaucoup de moi, je n'ai pas dédaigné d'aider ceux qui réclamaient mon assistance, et, comme Voltaire, il m'est permis de dire :

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.

Mes Mémoires embrassent un intervalle d'environ cinquante ans, depuis à peu près 1778 jusques à la présente année 1828. J'y montrerai encore l'ancienne cour aux approches de la révolution. C'était l'époque brillante de ma jeunesse, et je n'y songe jamais sans un plaisir mêlé de regrets. Je passerai ensuite aux événements de 1789, à ceux qui amenèrent la chute de la

monarchie. Obligé de quitter la France, après avoir assisté à l'agonie du pouvoir royal, je me trouverai en face de l'émigration; mais elle m'inspirera un tel effroi, que je me hâterai de repasser la frontière. La Providence qui voulait me sauver m'avait donné à l'avance un singulier ami, *Maximilien Robespierre*. Je dirai quelle fut la nature de mes rapports avec cet homme inconcevable, et avec ses affidés. Je représenterai la convention, si énergique dans ses effervescences de jeunesse, et courant à la décrépitude dès qu'elle ne se dévorera plus elle-même; je raconterai les intrigues qui suivirent la formation du directoire; je mettrai en scène le général Bonaparte, sa femme, sa famille, etc.

Le tableau de l'insurrection royaliste du Midi me fournira l'occasion de faire des révélations importantes, que la modestie de l'abbé de Montgaillard lui avait prescrit de s'interdire. Je me flatte de rapporter, concernant le 18 brumaire, des anecdotes peu connues, et dont je garantis l'exactitude. Viendront ensuite d'autres faits non moins curieux, se rattachant à l'existence du consulat et de l'empire; une multitude de traits plus ou moins caractéristiques des généraux, des administrateurs, des gens de lettres,

et puis le récit de mon apparition en Italie, où j'allai, en 1813, remplir une mission pour le compte du gouvernement.

Je dirai ce que j'ai vu des actes secrets qui, en 1814, tendirent à substituer la *Majesté* de Louis XVIII à la *Majesté* de Napoléon Bonaparte; témoin et acteur des intrigues de cette époque mémorable, je sais beaucoup, et je ne tairai rien. La première restauration, les fautes qui furent commises, les menées par lesquelles on prépara le retour de Napoléon, me fourniront quelques pages des plus intéressantes; vainement essaierais-je de donner un aperçu de tout ce que j'écrirai de neuf sur ce sujet, exploré jusqu'ici d'après des notions fausses ou incomplètes. La seconde restauration, les scènes sanglantes qui la signalèrent dans le midi de la France, et de ce nombre est l'assassinat du général Ramel, sur lequel j'ai recueilli les détails les plus précieux, prendront place dans ces Mémoires, dont la dernière partie mettra à découvert les déceptions du ministère Decaze, et les incroyables saturnales d'un ministère plus méprisable encore, celui de Villèle. Je n'ai pas la prétention de répandre une nouvelle lumière sur l'ensemble des faits généraux; ce-

pendant il en est quelques-uns que je rétablirai sur leur terrain, en me servant de tous, comme de jalons propres à me guider dans le classement des faits particuliers. J'étais presque tenté de bannir de mon récit certaines anecdotes galantes, qui me semblaient contraster un peu trop avec la tâche que je me suis imposée; mais, en y réfléchissant, je me suis convaincu qu'elles sont un complément indispensable de la peinture des mœurs de l'époque à laquelle elles appartiennent. D'après l'exposé qu'on vient de lire, on peut déjà se faire une idée de l'étendue du plan que j'ai adopté, et de la variété des objets sur lesquels je me propose d'entretenir le public; toutefois, afin de n'épouvanter personne, je me restreindrai autant que possible dans de justes limites. Combien de volumes ne me faudrait-il pas écrire, si je voulais raconter tout ce que j'ai vu, et peindre tous les hommes célèbres avec lesquels je me suis trouvé en rapport! Dans la littérature, dans les arts, peut-être n'en est il pas un seul qui me soit demeuré inconnu. J'esquisserai les portraits, les habitudes, les manières de bon nombre d'entre eux, à mesure que s'offrira l'occasion de les mettre en scène.

Puisque je me suis déterminé à rassembler mes souvenirs, je ne puis manquer, chemin faisant, d'avoir à relever beaucoup d'erreurs, dans lesquelles sont tombés la plupart des faiseurs de Mémoires. Je rétablirai la vérité toutes les fois que je le jugerai nécessaire; et quelqu'ingénieux que soit un mensonge, dès que pour le combattre je pourrai m'armer de preuves, je l'immolerai sans pitié. Il faut bien qu'il y ait une différence entre des romans et des Mémoires, et quoique les deux genres se partagent aujourd'hui la faveur publique, l'un ne doit pas être confondu avec l'autre.

Dans les romans, c'est l'imagination qui trouve à se satisfaire; dans les Mémoires, c'est la curiosité. Les hommes dont on y parle ont vécu à la même place que nous, souvent en même temps que nous; ils ont été, ou ils sont les artisans de tout ce que nous voyons : nous subissons l'influence de leur apparition en ce monde, et nous aimons à les retrouver dans la vivacité du mouvement vital imprimé par le narrateur à ce qu'il raconte. Il n'y a rien ici de la gravité de l'histoire, toujours calme, toujours impassible; tout, au contraire, y est animation, tout y est agité; celui qui parle est acteur lui-même, plus

ou moins, et toujours assez pour dire, comme La Fontaine, avec une légère variante :

J'étais là quand telle chose advint.

Point d'action qui ne se reproduise avec quelque chaleur sous la plume de celui qui en a été témoin, surtout quand les intérêts privés sont mêlés aux intérêts communs : dans ce cas, le style s'adapte spontanément aux contours des objets ; alors s'échappent et ces impétuosités du cœur et ces saillies de l'esprit, qui ont tant de grâce et de charme ; on peint ce qui s'est passé avec des couleurs en quelque sorte vivantes, telles que ne peut jamais en offrir la palette d'un historien, lui qui, contraint de poursuivre à travers l'immensité des siècles la longue chaîne des annales d'un peuple, et de décrire des révolutions auxquelles il n'a pas assisté, ne réveille tout au plus que des ombres.

L'auteur de Mémoires adopte un cadre moins vaste, mais en revanche ce cadre est mieux arrêté ; souvent il n'embrasse qu'un petit nombre d'années. Les personnages qu'il fait paraître sont connus, ce sont leurs paroles qu'il répète, et, sans trop se faire d'illusion, le lecteur croit les entendre sortir de leur propre bouche. Les

actes qu'il rappelle se sont effectués presque sous nos yeux, nous y avons pris part en réalité, ou directement ou indirectement, ou bien encore par des vœux, des espérances, des regrets, et le récit qu'il en fait nous touche, nous intéresse au plus haut degré.

Mille impressions sont renouvelées, des émotions diverses se succèdent, des sentiments de haine, d'amitié, de jalousie, de vénération, de mépris, d'amour peut-être, nous lient encore aux individualités dont le souvenir nous rapproche; nous les revoyons, elles sont là, devant nous, comme elles y étaient à l'époque des faits qui nous frappent derechef si vivement. Nous apprenons, sur ce que nous ne pouvions pas ignorer, des particularités dont nous ne soupçonnions pas l'existence; et Dieu sait avec quelle avidité nous nous en emparons, pour en tirer une foule de conséquences singulières, ou pour les faire concorder avec notre manière de voir!

Lorsque l'on écrit des Mémoires, il me semble que c'est à produire de semblables effets que l'on doit s'appliquer : aussi n'ai-je pas négligé ce que j'ai cru propre à donner aux miens tout le mérite d'une vitalité permanente. Puisse le succès couronner mes efforts! Cela dit, et cette

explication terminée avec le lecteur judicieux, il ne me reste plus qu'à entrer en matière.

Je suis né à *****, mais ma famille est originaire d'une des provinces du midi de la France; je vins au monde le 4 janvier 1764; ainsi, je date de loin, et c'est un aveu que je ne crains pas de faire, bien différent en ce point d'une de mes vieilles connaissances, Sainsardos, marquis de Mondeynard, qui, parvenu à la décrépitude, avait encore des prétentions à la jeunesse, et se faisait à cet égard d'incroyables illusions.

« Mon ami, me disait-il, peu de temps avant » sa mort, j'ai trouvé l'eau de Jouvence, les » femmes me disent que je rajeunis, et mon » cœur me le prouve. » Le marquis était tout-à-fait un *ci-devant jeune homme*. Il ne pouvait souffrir qu'on lui rappelât qu'il avait fait partie d'une des quatre compagnies rouges, licenciées en 1775 par le comte de Saint-Germain : il se battit avec le marquis d'Au..., qui lui avait soutenu, devant mademoiselle de M... B..., qu'il allait épouser, quoi qu'il eût déjà une femme, que tous les deux étaient entrés le même jour dans une des compagnies de mousquetaires dont le nom m'échappe. Quant à moi, je ne songe pas à taire mon âge, l'essentiel est que je

ne radote point, et que ma mémoire ne défaille pas dans le long récit où je m'engage.

J'avais dix ans lors de la mort de Louis XV; je n'ai conservé de cet événement qu'un faible souvenir; tout ce qui m'en est resté est la certitude que ce monarque ne fut nullement regretté; il avait rabaissé la majesté du trône par le choix et le nombre de ses maîtresses, prises en général parmi des femmes de la plus basse condition: cela fit perdre aux Français le respect dont ils étaient imbus pour tous les membres de la famille royale; il ne leur fut pas possible de vénérer un prince qui semblait prendre à tâche de se ravaler; et lorsque le malheureux Louis XVI monta sur le trône, le prestige n'existait plus.

J'étais alors au collége, où je restai jusqu'à ma dix-huitième année. La faiblesse de ma santé ne me permettant pas d'embrasser la profession des armes, on me destina à une carrière moins périlleuse et surtout moins pénible. Un de mes oncles voulut, en 1778, que j'eusse l'honneur et le plaisir de voir *Monsieur de Voltaire*, c'était ainsi qu'on l'appelait; on aurait paru de mauvaise compagnie, si on avait dit Voltaire tout court. J'étais bien jeune, et pourtant j'avais déjà l'idée de ce qu'était ce grand homme, devant lequel

s'éclipsait toute autre renommée littéraire. Son arrivée à Paris, au mois de février, mit cette ville en émoi, le peuple comme les grands; car ce beau génie était cher à toute la nation.

J'entendais causer de lui au collége comme au sein de ma famille; son nom et ses écrits étaient dans toutes les bouches, et l'on n'en parlait qu'avec admiration. Mon oncle, autrefois lié avec lui, et qui était au nombre de ses correspondants officieux, me dit un jour : « Je » vous mènerai saluer monsieur de Voltaire. » Tout aussitôt mon cœur se mit à battre avec une violence extrême, je rougis, et mes yeux se remplirent de larmes. « Est-ce que cela vous fait de » la peine? me demanda mon parent. — Oh ! » non, mon oncle, répliquai-je, mais cela me » fait peur : que vais-je devenir si monsieur de » Voltaire m'interroge sur mes études? — Vous » tâcherez de ne pas vous déconcerter, et s'il ne » vous dit rien, je vous conseille de garder le » silence. »

C'était une recommandation inutile : je me serais plutôt senti le courage de babiller avec le roi, que d'adresser la parole à M. de Voltaire. Dirai-je que, pour lui être présenté, je me parai

avec une recherche extrême; jamais je ne me trouvais mis assez convenablement; mon oncle dut m'arracher aux soins de ma toilette. Nous partîmes enfin : c'était un lundi 22 février, je m'en souviendrai toute ma vie. Monsieur de Voltaire logeait dans l'hôtel du marquis de Villette, situé à l'angle du quai des Théatins et de la rue de Beaune; il occupait le second étage, assez magnifiquement meublé, et d'où l'on jouissait d'une vue admirable, qui embrassait tout le cours de la Seine dans ses deux branches, la Cité, le Louvre, la galerie des Tuileries, le pavillon de Flore, les jardins, les Champs-Élysées, et par de là encore, les hauteurs de Chaillot et de Passy.

Il y avait foule chez le grand homme aux jours et heures où il recevait : madame de Villette (*Belle et Bonne*) et madame Denis, assistées de madame de Saint-Julien, née de Latour-Dupin, des marquis de Villette, de Villevieille, faisaient les honneurs des premiers salons; le comte d'Argental, près de qui Laharpe, Marmontel et Chabanon remplissaient, comme les fonctions d'aides-de-camp, introduisaient les hommes dans le sanctuaire où reposait moins que s'agitait le dieu du moment. Je m'étais fait à mon gré la figure de Voltaire : n'ayant jeté qu'à peine un

coup d'œil sur ses portraits, je me le figurais grand, beau dans sa vieillesse, ayant une mine respectable, et vêtu comme nous l'étions tous.

Qu'on se représente mon désappointement, lorsque je me trouvai en face moins d'un homme que d'un squelette, dont les os décharnés restaient encore couverts d'une peau noire et ridée; son visage était horriblement maigre; sa bouche paraissait fendue jusqu'aux oreilles, elle n'avait plus de dents, et un rire sardonique presque perpétuel habitait sur ses lèvres pâles et minces; ses yeux lançaient des flammes : j'ai conservé jusqu'à cette heure l'impression extraordinaire qu'ils produisirent sur moi; c'étaient deux diamants, deux escarboucles resplendissantes; il y avait de tout dans ces yeux-là, du génie, de la finesse, de la malice, de l'observation. Plus on s'attachait à les examiner et plus on y voyait la preuve qu'ils ne pouvaient appartenir qu'à un homme élevé par la nature au-dessus de la commune humanité.

Le patriarche de Ferney paraissait voûté; ses bras étaient longs et maigres, ses mains blanches, ses doigts effilés; il couvrait sa petite tête d'une immense perruque presque à la Louis XIV, sur laquelle il y avait un bonnet de velours noir

attaché avec un ruban couleur de feu; il portait des culottes de velours rouge, garnies d'un galon d'or; des bas de soie couleur de feu et roulés sur le genou, des souliers carrés avec des boucles en diamants, une veste de brocard d'or, un habit de velours comme la culotte, et par dessus une vaste robe de chambre en lampas rose et blanc fourrée à l'intérieur, et qui lui avait été donnée par l'impératrice de Russie; le tout formait à coup sûr, un accoutrement des plus bizarres, mais qui ne messéyait pas à M. de Voltaire : on aurait presque été fâché de le trouver semblable aux autres, il fallait même que son extérieur le distinguât de nous tous.

Je me tenais derrière mon oncle, osant à peine avancer, et plus curieux d'examiner le grand homme que désireux de lui parler; ma grande appréhension était qu'il vînt à m'adresser la parole. J'étais là dans une admiration respectueuse, lorsque mon oncle, me prenant par la main, fit ma présentation en règle. Voltaire loua ma figure, et me demanda où j'en étais de mes études :

« Je suis en rhétorique, lui répondis-je », et je tremblais autant que je rougissais; il s'en

apperçut, et prenant un air goguenard : « Je vous » fais peur, me dit-il. — Non, monsieur, mais » vous m'anéantissez. » Ce mot parut le flatter. Il reprit : « On ne vous fait connaître, je pré- » sume, que les auteurs grecs ou latins ? — » Nous apprenons par cœur les meilleurs mor- » ceaux des beaux génies modernes, Racine, » Corneille et Voltaire, ajoutai-je en bal- » butiant. »

— « Votre neveu est un fort gentil garçon », dit-il avec un air de contentement, que j'attribuai à ma petite flatterie. Il vint d'autres visites, et nous sortîmes, mon oncle tout glorieux de son neveu, et moi fort satisfait de cette entrevue. Je rentrai au collége, où je ne me lassai pas de raconter ma bonne fortune. A chaque instant il me fallait la redire devant de nouveaux auditeurs : les préfets, les répétiteurs, les professeurs eux-mêmes étaient avides de ces détails, et l'on enviait le bonheur que j'avais eu d'approcher de M. de Voltaire.

Cette visite m'identifia en quelque sorte avec ce grand homme ; depuis lors, chaque fois que j'en avais l'occasion, je m'informai de ce qu'il devenait. Je fus vivement affligé de sa première maladie, joyeux de sa guérison apparente, et

touché au dernier point de sa mort, qui eut lieu le 28 mai de la même année. Après cet acte de virilité, je retombai dans l'étourderie de mon âge, je redevins écolier. En 1782, l'on décida de me faire étudier en droit, non à Paris, mais à Toulouse, dont l'université était fort renommée. Mon oncle y avait pris ses degrés de docteur, et comme il avait une grande prépondérance dans la famille, mes autres parents n'osèrent pas s'opposer à sa volonté. Je partis donc pour Toulouse, où je fus recommandé à un conseiller au parlement, M. de Montégut, fils d'une femme célèbre dans la république des lettres, par plusieurs ouvrages agréables et remplis d'un véritable talent. M. de Montégut était lui-même un archéologue distingué : dans les moments de loisirs que lui laissaient ses travaux parlementaires, il s'occupait à rassembler des monuments précieux des temps antiques, et à les accompagner de savantes dissertations qui en rehaussaient le prix.

M. de Montégut appartenait à cette classe de magistrats qui s'est presqu'anéantie dans les orages de la révolution ; elle était formée d'hommes graves et aimables tout à la fois, qui, hors de leurs devoirs, cherchaient un délassement dans le com-

merce des Muses. Les usages des parlements ne permettaient guères les intrigues ambitieuses ; le patriotisme avait élevé entre ces compagnies souveraines et la cour, des barrières que nul n'osait franchir ; à peine se trouvait-il de loin en loin quelques magistrats qui, se séparant de leurs confrères, se vendissent au pouvoir. Dès que ce pacte honteux était connu, on les fuyait, on les abreuvait de toute espèce d'humiliations, et force alors était à eux de se démettre de leurs charges.

Les parlements veillaient sans cesse au maintien de cette indépendance, qui était la base de l'immense considération dont ils jouissaient. Jaloux de leur honneur, qu'ils avaient en quelque sorte mis en commun, ils exerçaient une police sévère sur chacun de leurs membres. Quand j'arrivai à Toulouse, les esprits de cette cour étaient encore aigris contre les premiers présidents de Bastard et de Niquet, qui avaient eu la lâcheté de se faire les Séïdes du ministère ; l'animadversion contre le premier surtout était montée à un si haut degré, qu'elle avait motivé l'arrêt suivant, qui fut rendu le 27 mars 1774 : « La Cour, toutes les chambres assemblées, à » arrêté, pour certaines causes et considérations

» à cela mouvant, que dans aucun temps, et » dans aucun cas, aucun de ses membres ne » pourrait servir avec M. le premier président » Bastard, ni lui rendre visite. »

C'était par ces manières acerbes, mais conservatrices, que les parlements se rendaient redoutables au pouvoir et chers à la nation, dont ils furent toujours les protecteurs. La fermeté de corps de cette magistrature était rehaussée par l'éclat que répandaient sur elle les présidents et les conseillers qui cultivaient les sciences et les lettres; M. de Montégut n'était pas le seul de la compagnie qui les aimât; on citait encore MM. de Rafin, d'Aignan, baron d'Orbessan, de Sapte, de Lalo, de Resseguier, Lecomte, de Malcor, de Sténaux, de Lamotte, de Pegueirolles, et quelques autres non moins recommandables par leur urbanité que par l'étendue de leur esprit et la profondeur de leur savoir.

Mon second Mentor était le baron de Puymaurin, père du député du même nom, et dont j'aurai plus d'une fois l'occasion de parler dans le cours de ces Mémoires. M. de Puymaurin avait toutes les manières d'un homme qui aurait passé sa vie à la cour; syndic des états de la province de Languedoc, il s'acquittait de

cette charge de confiance avec beaucoup de talent. Possesseur d'une fortune considérable, il en faisait le plus noble usage, dans l'intérêt des arts, qu'il aimait avec passion, et dont il était un Mécène éclairé. Son hôtel, bâti dans le seizième siècle pour un maître-d'hôtel de la reine de Navarre, était une sorte de musée où les érudits et les artistes étaient bien accueillis ; il leur ouvrait aussi sa bourse. Il envoya à Paris, à ses frais, l'habile peintre Gamelin et le célèbre architecte Raymond, dont il devina le génie.

CHAPITRE II.

Les grisettes de Toulouse. — Leur caractère, leurs mœurs, leur désintéressement. — La marquise d'Aussonne. — Une Messaline du siècle dernier. — Le préservatif de la médisance. — Le mari à la sonnette. — Le perruquier bavard. — Mots spirituels de madame de Lamotte. — M. de Puymaurin fils. — Le marquis de Latrène. — La fontaine de la Béarnaise. — Le mari et l'amant, aventure tragique.

Messieurs de Puymaurin et de Montégut me reçurent avec cette bienveillance qui plaît à la jeunesse et qui l'encourage; ce furent eux qui guidèrent mes premiers pas dans une ville où, pour un arrivant, il y avait plus d'un écueil à éviter. D'abord ils s'occupèrent de me procurer un logement dans une honnête maison, et après m'avoir accompagné chez les divers professeurs de la faculté de droit, ils m'abandonnèrent à ma bonne conduite et à mon étoile. Mon premier soin, une fois installé, fut de me choisir quelques amis parmi mes condisciples, et une jolie maîtresse parmi les grisettes. C'était presqu'une condition indispensable de la

qualité d'étudiant. Le sexe, à Toulouse, surtout dans les classes inférieures, allie à la vivacité de l'esprit, le charme séduisant de la beauté. Les Toulousaines sont, en général, petites, et quoiqu'elles aient ordinairement les cheveux noirs, la blancheur de leur teint ne peut être surpassée. Dans leurs traits, le piquant s'allie à la grâce; la fraîcheur de leur visage, l'incarnat de leurs lèvres, attestent la pureté du sang; ajoutez à ces agréments des dents petites et perlées, des yeux superbes, presque toujours fendus en amande et voilés par de longues paupières. A ces qualités extérieures elles joignent une ame aimante, et un caractère d'une pétulance singulière; elles font de l'amour la principale affaire de la vie; c'est là le besoin de leur jeunesse. Ce sentiment, qui leur plaît, les entraîne, les enivre et les occupe constamment, même au milieu de leurs travaux; elles sont laborieuses, franches, gaies, communicatives; et de tous temps on les a accusées d'avoir un faible pour messieurs les étudiants en droit; c'est encore aujourd'hui comme avant la révolution.

J'en demande pardon aux femmes des classes élevées, mais j'ai conservé toujours, et par

prédilection, un doux souvenir des grisettes de Toulouse. Non moins bien partagées du côté du cœur que sous une foule d'autres rapports, elle ne songent pas à tirer parti de l'amour de leur amant; aucune idée d'intérêt ne se mêle à leur tendresse, elles reçoivent peu, et presque toujours des cadeaux sans conséquences, faits à de longs intervalles; elles ont une sorte de délicatesse naïve qui leur fait attacher un grand prix à se donner, et point à se vendre; telles je les ai trouvées, telles je les peins; elles n'ont pas changé.

Les dames de Toulouse, voulant imiter les mœurs de la cour de France à cette époque, se rendaient célèbres par leurs galanteries; on citait parmi elles, bien que depuis long-temps la vieillesse ou la mort l'eussent dérobée au monde, une marquise d'Aussonne, dont les écarts incroyables avaient renouvelé tout ce que l'antiquité nous apprend des impératrices romaines les plus renommées pour leurs débordements. On m'a conté d'elle qu'étant un jour à sa maison de plaisance du Petit-Lespinet, pendant qu'une foule d'étudiants en parcouraient les jardins, elle poussa l'impudeur jusqu'à se montrer sur le balcon principal, vêtue comme notre mère

Ève, c'est-à-dire ayant pour tout voile ses longs et magnifiques cheveux blonds, qui la couvraient en forme de peignoir ; la chronique ajoute que, dans le nombre de ces adolescents, elle en choisit une douzaine des mieux tournés pour les attacher à son char.

C'était une femme singulière que cette marquise d'Aussonne : elle ne manquait pas d'esprit, et comme elle avait jeté son bonnet par-dessus les moulins, ainsi que dit le proverbe, elle était fort aimable, parce qu'elle se permettait tout. Elle était allée faire une visite de couches à la femme d'un conseiller au parlement, madame de S.... ; elle trouva rassemblées autour du lit une douzaine d'amies intimes, fortes langues, mal disposées à l'égard du prochain, et qui, dès qu'une visiteuse était sortie, la drappaient d'importance, disant d'elle toute la vérité, et souvent au-delà. Madame d'Aussonne s'attendait bien qu'on ne l'épargnerait pas ; sans paraître s'en inquiéter, elle prit part d'abord à la conversation, et fut charitable comme les autres ; mais au moment de se retirer, elle se leva, et s'adressant à la troupe commérеuse :

« Mesdames, leur dit-elle, ce que j'ai entendu de votre bouche sur toutes les femmes

» qui viennent de sortir, me donne la certitude » que vous ne me ménagerez pas; en conséquence, et afin de ne point demeurer en » reste, je vous dirai, madame la conseillère, » que l'enfant dont vous venez d'accoucher est » de M. B....., et non de votre mari; que vous, » madame de S..., préférez votre laquais aux » hommes de la bonne compagnie; que vous, » baronne de D...., avez trois amants à la fois, » sans compter un tel acteur, qui fait le quatrième.....» Enfin la marquise ayant récité ce qu'elle savait sur toutes les personnes présentes, ajouta, en faisant une profonde révérence: « Maintenant, à votre aise, mesdames; » ne vous gênez pas sur moi; je vous ai donné » à l'avance la monnaie de votre pièce. »

Ce trait me rappelle celui d'une provinciale, qui, étant entrée, à Paris, dans une maison où des femmes se livraient aussi au doux plaisir de la médisance, prolongea sa visite à tel point, que la dame qui la recevait ne put s'empêcher de lui dire: « Madame me fait sans doute » l'amitié de souper avec moi. — Hélas! non, lui » répondit la provinciale, mais j'ai entendu ce » que l'on a dit ici de toutes les personnes qui » sont venues vous voir, et, persuadée que cer-

» tainement on ne me traitera pas mieux qu'elles,
» j'ai attendu pour sortir que ces dames s'en
» fussent allées, afin que l'on ne pût deviser à
» mes dépens. »

Parmi les maisons de Toulouse, où se rassemblait la bonne compagnie, je placerai au premier rang celle de la famille de Bonrepos, alors représentée par le marquis Davessen. Là, comme dans le cercle le plus brillant de Paris, on pouvait voir la magnificence des grands seigneurs s'allier à l'urbanité qui les distinguait; la société y était composée, en général, de personnes spirituelles, bien nées, et fort agréables dans le commerce de la vie; il y venait des femmes charmantes, soit par leurs grâces, soit par leur esprit; il y en avait de jeunes, de vieilles; les premières, animées de cette chaleur méridionale qui est si expansive, se livraient à toute la vivacité de leurs passions; je ne les nommerai pas, la reconnaissance des bontés qu'elles eurent pour moi me prescrit cette discrétion. Pourtant je ne puis passer sous silence ce qui arriva à l'une d'entre elles.

Mademoiselle D..... appartenait par sa naissance à une famille noble; excédée de la dureté de sa mère, qui l'accablait de mauvais traite-

ments, pour s'y soustraire, elle prit une résolution désespérée, elle se sacrifia, c'est-à-dire qu'elle donna sa main à M. E..., riche négociant des plus estimés. C'était se perdre dans l'opinion; car on ne peut imaginer à quel point on pousse à Toulouse l'orgueil du sang et la haine des mésalliances : là, comme ailleurs, il est presque reçu qu'une noble famille peut relever sa fortune par le secours d'un mariage d'argent, mais une fille de qualité qui épouse un bourgeois imprime sur son front une tache indélébile, que toutes les richesses de son mari n'effaceront pas.

Madame E... aimait son époux; mais, à force de le voir mépriser par ses nobles parents, elle sentit diminuer son affection pour lui, et puis, passant à une idée extrême, elle crut se réhabiliter en prenant une série d'amants dans la caste d'où elle était sortie. L'un d'entre eux, E..... d'Es....., grand et spirituel personnage, malin comme un singe, et au demeurant fort beau garçon, quoique légèrement boiteux, causait une nuit, et à une heure très avancée, avec madame E..., qui se croyait fort en sûreté dans son appartement. Voilà le mari, à qui il vient tout à coup l'envie de se rapprocher de sa jolie

compagne; et comme il aurait pu prendre en mauvaise part une conversation intime, M. E.... d'Es... se sauve dans un petit corridor qui aboutissait à un lieu nécessaire.

La dame, peu satisfaite de la fantaisie de son mari, feint aussitôt d'éprouver d'horribles tranchées; elle veut prendre le vase dans la table de nuit mais elle le laisse tomber et il se brise; alors elle s'élance de la couche conjugale, et, sous le prétexte de se rendre au cabinet voisin, elle va dans le corridor rejoindre M. E... d'Es... Le mari par galanterie veut la suivre. — « Gardez-» vous-en bien, lui dit-elle, vous me gêneriez; » cependant, comme je pourrais avoir peur si » je vous croyais endormi, veuillez, tant que je » serai absente, tirer sans relâche le cordon de » la sonnette, ce bruit me rassurera. »

M. E... obéit; il carillonne, tandis que sa femme, certaine de n'être pas troublée, court à son affaire et y revient à trois reprises. Enfin M. E... d'Es..., malgré toute son amabilité, ne trouvant plus rien à dire, madame E..., de son côté n'eut plus de tranchées, et M. E.... cessa son office de sonneur. Une porte dérobée, une soubrette obligeante, favorisèrent la retraite de l'amant. Celui-ci, charmé de l'aventure, court

la conter à M. L...., son ami, mais sans lui nommer la personne. Le barbier de M. L.... était présent à la narration ; en homme de sa profession, il ne la laisse pas tomber : il sort en hâte, et va raser, qui ?... l'honnête négociant qui avait été si cruellement mystifié.

Le malheureux M. E.., en voyant entrer le perruquier, débute avec lui par la question d'usage : « Eh bien ! M. Fortuné, qu'y a-t-il de » nouveau? — Une aventure charmante, un » mari joué sous jambe par une femme spiri- » tuelle, au profit d'un de nos plus aimables » cavaliers. — Me la conteriez-vous? — Eh ! » monsieur, je grille de la dire à toute la ville. » Et sur ce, il se met à entamer un récit que M. E... ne comprend que trop dès les premiers mots. Qu'on se figure la fureur, le désespoir du mari, et les scènes qui s'ensuivirent ; sa faiblesse pourtant lui fit prendre un rôle peu convenable ; car, après un bruyant éclat, il se raccommoda avec sa femme, qui, plus tard, se sépara de lui, afin de s'abandonner entièrement à une licence dont elle s'était fait un besoin.

Toutes les jeunes femmes de Toulouse ne se conduisaient pas comme madame E.... ; il y en avait dans le nombre de dignes de nos respects

et de notre estime. Je citerai mesdames de Marmiesse, d'Aiguevives, de Lamotte; celle-ci, déjà sexagénaire, était une femme d'un esprit supérieur : ses bons mots, ses saillies, sont dans toutes les bouches; j'en ai retrouvé plusieurs dans un ouvrage publié récemment, la *Biographie toulousaine* : j'en rapporterai ici deux seulement, qui donneront la mesure de son esprit. On contait devant elle quelques anecdotes peu édifiantes sur des prélats de sa connaissance; chacun se récriait à ces récits : « Cela ne peut m'étonner, dit-elle, nos évêques sont plus bergers que pasteurs. »

Un de ses parents, M. de M..... G....., qui avait presque son âge, sans avoir son éducation, affectait toujours en public de l'appeler *maman* : « Ecoutez, lui dit-elle, je consens à ce que vous » me fassiez passer pour votre mère, à condi- » tion toutefois que vous ne direz pas que je » vous ai élevée. »

C'est elle qui a dit encore : *Les paris sont les arguments des sots*; pensée vraie et charmante.

Je me liai d'intimité avec deux jeunes gens qui, depuis, ont suivi chacun une route politique bien différente, l'un était *Casimir de*

Puymaurin, fils du baron de Puymaurin, à qui j'étais recommandé; l'autre le marquis de Catelan, qui ne tarda pas à devenir avocat-général au parlement de Toulouse, où il eut pour confrère le marquis de Latrène, l'un des hommes les plus aimables que j'aie connus; ce dernier entra en tiers dans notre liaison.

Puymaurin, qui depuis le Consulat est entré dans nos assemblées législatives, où il s'est toujours trouvé dans une position difficile, à cause de l'exagération de ses opinions politiques, était alors, ce qu'il est encore, bon, obligeant au plus haut degré, et rempli des qualités les plus précieuses. Vif, pétulant, s'abandonnant à sa fougue; piquant, malin, il lançait à propos un trait qui blessait au cœur, et cela sans aigreur et sans fiel. Véritablement instruit plus qu'on ne l'était à cette époque, il s'était fait la réputation d'un savant chimiste, et s'était initié de bonne heure aux théories de l'économie politique. Aussi, lorsqu'à la chambre des députés on s'occupe de matières d'un intérêt général, l'entend-t-on presque toujours parler *ex professo*. Il se plaît à égayer son auditoire par des plaisanteries ingénieuses, quoique souvent triviales : mais il ne veut pas être plus relevé, et

c'est à dessein qu'il se sert d'expressions communes : malgré cette bizarrerie, la plupart du temps il réussirait à se donner raison, s'il ne poussait pas à l'excès la haine du libéralisme et des institutions constitutionnelles. Les jésuites n'ont pas de plus chaud partisan, et souvent à la tribune il a mis trop d'insistance à défendre une mauvaise cause.

Rien encore de tout ceci ne se décelait en 1782, ni dans les années suivantes. Casimir de Puymaurin était gai, spirituel, franchement étourdi, se partageant entre son laboratoire et la société la plus frivole, entre le travail et toutes les dissipations de la jeunesse. Au reste, il était déjà peu soigneux de sa personne, et n'avait jamais songé à faire croiser sa veste sur sa culotte, ce qui laissait sa chemise à découvert, ni plus ni moins que celle du maréchal d'Hocquincourt, ainsi que le raconte madame de Sévigné dans une de ses lettres, où, selon moi, son genre d'esprit est le mieux caractérisé.

Puymaurin bredouillait en parlant, et se dandinait sur ses jambes; c'est une habitude qu'il n'a pas perdue : on le trouvait ridicule, mais il n'était pas de meilleur compagnon, et tous les jeunes gens de son âge le chérissaient. Depuis,

cette affection qu'on lui portait n'a fait que s'accroître; voilà pourquoi, depuis 1814, aucun candidat constitutionnel n'a pu lutter avec lui dans l'arrondissement de Muret, qui l'a toujours envoyé à la chambre élective; car, malgré la furibonderie de ses opinions à la tribune, il est, de fait, si serviable, si juste, que dans toutes les occasions où l'autorité les a persécutés, les libéraux n'ont pas eu de plus zélé protecteur : aussi l'en ont-ils récompensé en lui donnant leurs voix à chaque nomination.

Le marquis de Catelan était fort beau garçon; il avait fait d'excellentes études; il causait bien, mais longuement, cherchait le trait qu'il rencontrait quelquefois, et aimait à faire la cour aux dames, qu'il charmait par ses manières agréables. Il se montrait déjà dans les rangs de l'opposition, quoiqu'il fût, selon moi, un fier seigneur tout imbu de la supériorité incontestable qu'un noble a de droit divin sur un roturier. Dans les cercles il brillait plus que Puymaurin, mais il y était moins aimé; nous le taxions d'égoïsme, et il n'a jamais tenu à prouver que nous avions tort. Destiné à posséder une grande fortune, qui s'est encore accrue par l'habileté de son administration, il cultivait les arts, mais je crois

qu'il faisait seulement mine de les protéger, car il achetait peu, et les artistes n'avaient pas beaucoup à se louer de lui; au demeurant, c'était un gracieux camarade, qui savait dépouiller sa dignité en présence du plaisir. Je l'ai vu depuis obliger quelques personnes sans parvenir à mériter leur reconnaissance; et j'avoue qu'à mes yeux elles n'ont pas encouru le reproche d'ingratitude; il y a une manière de servir qui enlève tout le prix à la chose; et j'ai remarqué que le marquis de Catelan, en maintes circonstances, employait à l'égard de ses protégés, dans un style moins poétique il est vrai, ces expressions d'Auguste à Cinna, qui faisaient dire au maréchal d'Estrée, qu'à la place de ce dernier, il n'aurait pas voulu des bienfaits de l'empereur, puisqu'ils étaient accordés avec des formes si désobligeantes.

M. de Catelan a le malheur de ne croire à rien, et l'incrédulité dessèche l'ame; je me trompe peut-être en le jugeant ainsi, et je dois m'empresser de dire que, soit avant la révolution, soit pendant, soit après, il a montré une haute indépendance dans sa conduite et dans ses opinions; qu'il s'attira les rigueurs de la cour par sa généreuse résistance aux volontés tyranniques de l'archevêque de Sens; que sous Napoléon il se tint à

l'écart, tandis qu'il lui aurait été facile de jouer un rôle; qu'il ne voulut aucune des fonctions qu'on lui proposa, et continua de se montrer l'ami de plusieurs proscrits illustres, de madame de Staël, par exemple. J'ajouterai qu'en 1815, le duc d'Angoulême lui ayant offert la première présidence de la cour royale de Toulouse, il motiva son refus en ces termes..« Monseigneur, vingt ans de » révolution m'ont fait oublier les lois anciennes, » et négliger d'étudier les lois nouvelles; je ne » voudrais pas prendre une charge que je n'occu- » perais pas convenablement, et je suis trop » paresseux pour me condamner à ce travail péni- » ble: au reste, je profiterai de cette circonstance » pour supplier Votre Altesse Royale de ne point » faire, des places de la magistrature, la récom- » pense d'une opinion: il faut donner à ceux qui » ont crié *Vive le Roi*, ou servi sa cause, des » croix, des titres, des pensions, l'État n'en souf- » frira pas; mais on ne doit, sous aucun prétexte, » investir du droit de rendre la justice et de » disposer de la fortune et de l'honneur des » citoyens des hommes sans instruction con- » venable, quels que soient d'ailleurs leur fidé- » lité ou leur enthousiasme. »

Ce sage conseil aurait dû être suivi; il ne le

fut pas. Monsieur Hocquart, qui avait quitté la magistrature à la même époque que le marquis de Catelan, fut appelé à la première présidence; et comme sans doute il était pourvu d'une plus forte dose de confiance en lui-même, au refus du marquis, il accepta.

Mon troisième ami, Lecomte, marquis de Latrène, Bordelais d'origine, était déjà connu par des poésies gracieuses, spirituelles, et qu'il se refusait à publier; depuis, il a cédé aux instances de ses amis, et l'on joue encore plusieurs de ses comédies, entre autres, *Les Questionneurs*, pièce en un acte et en vers, étincelante de verve. Émule de Delille, il a aussi traduit l'Énéide, et un chant tout entier de sa traduction, passablement versifié, a été inséré dans les Recueils de l'académie des jeux floraux : plus âgé que moi, quoique bien jeune encore, il fut admis, en 1782, dans cette société illustre; c'était l'année de ma venue à Toulouse. J'assistai à sa réception, dont le cérémonial, tout empreint des usages du midi, rappelait le temps des anciens troubadours.

Je ne donnais pas toutes mes heures à l'amitié; venu à Toulouse pour me livrer à l'étude de la jurisprudence, je m'en occupais assez assidu-

ment, à moins que je n'en fusse détourné, ou par l'obligation d'assister à un duel avec mes condisciples, ou par quelque invitation de déjeûner à la *Barraquette*, jardin de plaisance situé à l'est de la ville, tout près du canal. Non loin de là, coule dans la campagne, la *Fontaine de la Béarnaise*, près de laquelle je goûtai plus d'une fois les douceurs du tête-à-tête avec une jolie Montalbanaise, qui était ma maîtresse de cœur. Cette fontaine, vers laquelle se dirigeaient nos promenades ordinaires, était renommée dans les fastes de l'amour : elle tirait son nom d'une aventure dont une jeune femme du Béarn était l'héroïne. Venue à Toulouse avec son mari pour suivre un procès, elle ne tarda pas à se prendre d'une passion violente pour M. Latour, leur avocat, jeune homme de la plus belle espérance, et qui, en sollicitant dans leur intérêt, s'identifia tellement avec eux qu'il ne les quitta plus. Latour était spirituel, mais en même temps il était sensible; il aima sa cliente comme on aime aux beaux jours de la vie, et dans un pays où l'on est tout de feu. Long-temps sa flamme ne s'exhala que par des soupirs, mais enfin le mari fit une absence, et la Béarnaise, abandonnée à elle-même, n'eut

plus assez de force pour résister. Une fois vaincue, elle ne tarda pas à commettre quelques-unes de ces imprudences qui révèlent au public une tendresse que peu d'amants savent dissimuler.

Des méchants, un jaloux peut-être, à coup sûr ce ne fut pas un véritable ami du mari, n'attendirent pas le retour de celui-ci pour lui apprendre la faiblesse de sa femme. Il revint secrètement, épia le couple adultère, et un jour qu'ils se rendaient à la campagne, il les suivit déguisé en paysan. Les amants, allèrent comme de coutume, se reposer auprès de la fontaine. Elle était alors abritée par de frais ombrages, et des buissons fleuris d'aube-épine formaient à l'entour un asyle souvent visité par la jeunesse de Toulouse. A la faveur de ces bosquets, le mari s'approche sans être aperçu. L'affront qu'il redoute n'est que trop réel; il n'en peut plus douter : soudain il s'élance, paraît aux yeux des coupables confondus; et après avoir frappé son rival à la joue, il jette à ses pieds un pistolet en lui criant de se mettre en défense; un combat terrible s'engage; les deux adversaires y trouvèrent la mort, et la belle Béarnaise en perdit presque la raison. Dans l'excès de sa dou-

leur, elle ne voulut plus s'éloigner du théâtre de cette scène tragique : elle acheta à proximité une petite maison, située sur le vieux chemin de Montauban ; et chaque jour, pendant vingt années, elle vint pleurer et prier Dieu auprès de la fontaine. Un soir, elle partit pour accomplir ce triste pélerinage, mais elle ne quitta plus la fontaine, et le lendemain on la retrouva étendue sur la pierre d'où jaillit la source. La vie n'habitait plus ce corps glacé, et la Béarnaise expirée tenait à la main une boucle de cheveux de son amant et de son mari.

Depuis ce moment la fontaine devint chère aux ames tendres. Dans la belle saison, elle est le rendez-vous de toute la population toulousaine ; le matin, le soir, à toute heure, jeunes gens, enfants, vieillards, viennent y chercher un délassement ; on y fait souvent des serments d'amour, on s'y jure une fidélité à toute épreuve ; mais combien de promesses de ce genre, faites en présence de la Fontaine de la Béarnaise, ont été oubliées ! Aujourd'hui ce lieu a perdu toute sa parure ; ces arbres dont les accents du rossignol enchantaient la feuillée, ont disparu. On demande en vain à cette solitude tout ce qu'elle eut de charmes, et sans le ma-

gnifique point de vue qu'elle présente, sans les doux souvenirs qu'elle rappelle, elle serait sans doute abandonnée.

CHAPITRE III.

Les étudiants d'autrefois et ceux d'aujourd'hui. — MM. Delort, Gouazé, Labroquère, Ruffat. — Les fils de celui-ci. — Curieuse repartie. — M. Enjalran, père de la célèbre madame Manson. — Les maîtres en fait d'armes. — Mot de l'un d'eux concernant Voltaire. — Barrère de Vieusac; son horoscope. — Anecdote sur ce jacobin célèbre. — Maragon, Ramel, Cazalès. — Le Bailly de Resseguier et madame de Pompadour. — La famille Dubarri; le comte Jean; le comte Guillaume; le comte et la comtesse d'Hargicourt; les demoiselles Dubarri.

De mon temps, les étudiants ne ressemblaient guère à ceux de nos jours; j'en demande pardon à ces esprits chagrins qui ne se lassent pas de calomnier la jeunesse de l'âge présent, nous ne la valions sous aucun rapport; on ne peut se faire une idée de notre turbulence et de notre indiscipline. Perpétuellement en guerre avec la police municipale, nous nous montrions mutins, tapageurs, insolents au plus haut degré: briser les lanternes, rosser le guet, maltraiter les bourgeois, donner tête baissée dans tous les excès du jeu, de la table, de la débauche; insulter nos professeurs, nous quereller sans cesse,

mettre à tout propos l'épée à la main, être les tyrans des salles de spectacle, où nous jugions sans appel les pièces et les acteurs ; nous rendre insupportables aux villes qui nous recevaient ; tel était notre train de vie ordinaire. Certes, on ne prétendra pas qu'une telle conduite fût très édifiante... tant s'en faut ! Que serait-ce donc, si, remontant à une époque plus reculée, je faisais voir les étudiants, assassins, voleurs, sacriléges, incendiaires, comme on les montrera dans l'ouvrage intéressant que prépare sur ce sujet un jeune Montpeillerais, M. Layssac, qui allie aux sentiments les plus patriotiques, un ardent amour de l'étude et de ses amis ? Il s'est proposé de venger ses compagnons, je n'ai pu que l'encourager dans une résolution si noble.

Il est hors de doute pour moi, que si, à elles toutes, les écoles de droit qui existent actuellement en France, commettaient dans une année entière la dixième partie des actes répréhensibles auxquels se livraient, dans un mois, les seuls étudiants de l'université de Toulouse, il n'y aurait pas assez de journalistes serviles pour les dénoncer, assez de gendarmes pour les arrêter, assez de juges pour les juger ; nous entendrions crier de toutes parts *à l'abomination de*

la désolation, et présager, du ton de voix le plus lamentable, la chute prochaine du trône et de l'autel ; phrase obligée, qui se retrouve dans tous les écrits des obscurantins de notre siècle.

Malgré nos méfaits, et quoique nous ne respectassions pas nos professeurs, bien autrement habiles en général que ceux de nos jours, mettait-on à nos trousses tous les limiers de la police ? Nous pourchassait-on avec un acharnement que je ne crains pas de qualifier de féroce? Non, mille fois non ; nous poursuivions en pleine liberté le cours de nos études ; et, ce qui paraîtra incroyable à MM. Pardessus et Delvincourt, les professeurs étaient les premiers à nous excuser, et même à nous soutenir. On ne nous expulsait pas, on ne lançait pas contre nous des sentences d'indignité, on ne nous frappait pas d'incapacité pour l'avenir ; chacun de nous faisait sans obstacle le chemin qu'il lui convenait de faire, et plusieurs parvenaient aux places les plus éminentes de la magistrature. Nous nous comportions en enfants dans les écoles, et en hommes lorsque nous en étions sortis. Il n'entrait dans la tête de personne de nous accuser de conspirer contre l'état, la religion ou la royauté, parce que nous étions ce que l'on est

toujours avant vingt ans; enfin, ce qui m'étonne le plus, c'est de voir ceux qui déclament contre la jeunesse présente, oublier qu'ils ont fait comme elle et pis qu'elle. Si leur éducation a été complétée avant 1789, qu'ils me disent s'il leur a été possible de ne pas prendre part à des excès plus blâmables que ceux contre lesquels ils s'élèvent maintenant avec une aigreur que rien ne justifie.

Nos professeurs, lorsque j'arrivai à l'université, étaient tous des hommes d'un mérite supérieur. Je citerai dans le nombre, MM. Delort, Ruffat, Gouazé, Labroquère; ce dernier surtout jouissait d'une réputation justement acquise; il était le flambeau de l'école, et il l'était devenu à force de savoir et de constance; il est auteur de plusieurs traités remplis d'érudition, et qui laissent à regretter qu'on ne les ait pas rassemblés en œuvres complètes.

Je me liai avec son fils, ainsi qu'avec le fils d'un autre professeur, Dominique Ruffat, qui, depuis la révolution, lui a succédé dans sa chaire, et peut-être dans son talent, je me plais du moins à le croire. Le jeune Ruffat offrait dans toute sa personne le type d'un parfait gascon. C'était un individu long et sec, au visage forte-

ment coloré. Il prenait un soin extrême de sa coiffure, personne n'était plus régulièrement poudré et frisé; il avait toutes les manières brusques, bizarres et apprêtées de ces riverains de la Garonne, tels qu'on les représente dans quelques-unes de nos comédies. Ajoutez à toutes ces saillies du personnage, un accent que feu M. de Crac lui aurait envié, et un amour désordonné des quolibets, des pointes, des jeux de mots, qui nous faisaient rire, sans pour cela en valoir mieux. Il nous poursuivait avec de piètres contes dont les sujets traînent partout, et qu'il rimait à la diable; il n'était pas né poète, et, pour notre malheur, il fallait qu'il le fût, en dépit d'Apollon.

On m'a raconté que depuis qu'il a revêtu la toge doctorale, il ne s'est pas corrigé de sa manie de plaisanter à tout propos. Un jour, en faisant l'appel de sa classe, il s'amusait à hésiter après la première syllabe du nom d'un étudiant nommé Sotval; M. Sot..., M. Sot..., repétait le professeur, puis il ajouta: « Il est singulier » que je ne puisse me souvenir que de la » première syllabe de votre nom. — Et moi, » monsieur *Ruffat*, répliqua l'élève, j'ai » aussi une mémoire bien bizarre; la dernière

» syllabe du vôtre est la seule que je puisse » retenir. »

Dominique Ruffat, à part ces légers ridicules, possédait des qualités estimables; malheureusement, dans ces dernières années, il y ajouta une exagération d'opinions politiques qu'un professeur devrait s'interdire. Son frère, Jean-Marie Ruffat, s'était destiné à l'étude de la médecine, et était parvenu à prendre place parmi les plus habiles docteurs de la faculté ; c'était un excellent homme, de tout cœur, et digne d'être chéri. Il était plus âgé que moi, et il me traitait en frère cadet dont il aurait voulu le bonheur : je m'attachai à lui de toutes les forces de mon ame, et parmi les victimes de la révolution, il en est peu à qui j'aie donné de plus douloureux regrets.

M. Enjalran, père de la trop célèbre madame Manson, était au nombre de mes condisciples : il passait pour la plus forte lame de Toulouse, où il s'était fait en ce genre la réputation que M. Peyronnet et son intime ami Duclos devaient obtenir un peu plus tard dans la capitale de la Guyenne.

L'art de faire des armes, alors érigé en académie, formait l'occupation principale de la jeu-

nesse toulousaine, et surtout des étudiants. Chaque année il y avait un assaut général, auquel présidaient les capitouls (on nommait ainsi les officiers municipaux), qui distribuaient aux deux vainqueurs une épée d'or et une d'argent; il n'était pas un de nous qui ne parût plus régulièrement à la salle d'armes que dans les cours : les uns suivaient les professeurs Pujos frères; les autres les sieurs Platte père, fils, et petit-fils; car, dans cette famille, comme dans celles des Cassinis et des Vernets, les talents étaient héréditaires. On ne se fait pas d'idée de la haute opinion que les Platte avaient de l'excellence de leur art. A leurs yeux, le premier, le seul mérite consistait à savoir tenir une épée; et quiconque était incapable d'apprécier la beauté d'un mouvement en tierce ou en quarte, n'était qu'un ignorant.

Demandait-on au vieux Platte quel était le meilleur étudiant : « C'est Enjalran, répondait-» il, car c'est le premier *tireur* de la ville, après » moi, s'entend, et mon fils. » Ce dernier surtout, véritable fanatique de l'escrime, regardait avec un souverain mépris toute gloire qui ne reposait pas sur un fleuret.

Un jour que j'étais dans la salle avec lui et

plusieurs de ses élèves, la conversation tomba sur la littérature ; à propos de Voltaire, je me mis à raconter la visite que je lui avais faite : mon récit terminé, chacun parla de lui avec plus ou moins d'enthousiasme. Platte écoutait en silence ; mais, à chaque éloge que nous faisions, des signes de dépit manifestaient son mécontentement ; enfin, dans la chaleur de l'entretien, nous en vînmes à proclamer le vieillard de Ferney le premier homme du monde : « Oh ! pour » le coup, s'écria le maître d'armes, ceci est » trop fort, un poète le premier homme du » monde, un gaillard qui aurait tenu son épée » à la façon d'une plume ! Eh ! que direz-vous » donc de mon père quand il ne sera plus ?... » Allons, messieurs, en place, et travaillons... » Et, à chaque botte qu'il nous poussait : « M. de Voltaire aurait-il paré celle-là ? » répétait-il... Un auteur, c'est quelque chose » peut-être ; mais un habile maître en fait d'armes, c'est tout. »

Il garda sa mauvaise humeur toute la semaine, et long-temps après nous l'entendions murmurer en haussant les épaules : « Un poète le premier » homme du monde ! ils sont fous, ou le monde » finira bientôt. »

M. Platte aimait que l'on fût brave, et prenait en aversion quiconque ne l'était pas. A ce titre, il ne pouvait souffrir le trop fameux Barrère, baron de Vieusac, alors avocat au parlement de Toulouse. « Ce M. de Vieusac, nous disait-il » quelquefois, arrondit de belles phrases dans » lesquelles il parle de l'amour du prochain, et » je ne lui confierais pas ma tête (ce furent ses » propres expressions) : je le connais de longue » main ; il est venu dans ma salle, il a été mon » élève, et pourtant je ne saurais dire la cou- » leur de ses yeux ; car il ne m'a jamais regardé » en face, et il tremblait comme une feuille » chaque fois que mon fleuret approchait de sa » poitrine. Méfiez-vous, messieurs, de l'homme » qui ne s'aligne pas avec grâce et craint de » porter son œil sur celui de son adversaire. » J'ai toujours pris mes précautions quand, sur » le pré, j'ai eu à en découdre avec de pareils » sournois. »

On ne pouvait mieux deviner Barrère ; cependant rien n'annonçait encore ce qu'il serait. Loin de là, soit à Tarbes sa ville natale, soit à Toulouse où il avait fait ses études, il s'était fait une réputation de sensibilité poussée à l'extrême ; il était pour ainsi dire le défenseur né

du pauvre, de la veuve et de l'orphelin. Reçu à l'académie des jeux floraux, il y prononça un discours plein de déclamations sur la charité, et sur toutes les vertus chrétiennes. « Lors d'un » de mes voyages à Paris, me racontait Puy- » maurin qui, avant la révolution, avait été très » lié avec lui, il me pria de passer au bureau » du Mercure, afin de m'enquérir pourquoi » une lettre qu'il s'était mis en tête d'écrire à » ce journal, n'y avait pas été insérée. J'allai » trouver le rédacteur, qui me répondit avec » politesse : Je me serais fait un devoir d'obliger » M. le baron de Vieusac, mais, dans son inté- » rêt, je n'ai pas osé publier une lettre qui, » dans deux pages, renferme quatorze fois le » mot humanité : qu'il la refasse, et ma feuille » est à son service.

» Une autre fois, en 1789, Barrère et moi » (c'est toujours Puymaurin qui parle), nous » revenions de Paris, par la route de Marseille; » à Montpellier, je lui propose de faire une » visite au commandant de la province, M. le » comte de Périgord, dont nous étions connus. » — Je ne le veux pas, me répondit Barrère, » il s'est mal conduit l'an dernier envers le » parlement de Toulouse, et, en ma qualité

» d'avocat, il ne me convient pas de présenter
» mes respects à un tyran de la magistrature.
» Je fus étonné de ces sentiments civiques.
» Trois ans après, Barrère envoyait à l'échafaud
» la majeure partie des conseillers de cette cour
» souveraine dont l'indépendance lui était alors
» si chère. »

Au moment où je faisais mon droit, j'étais trop jeune pour me lier avec Barrère, cependant je le rencontrais quelquefois chez M. de Montégut, qui avait des bontés pour lui. Barrère me paraissait alors un beau diseur, un homme mielleux; sa parole était douce, il cherchait à la parer d'inflexions de voix sonores et flatteuses à l'oreille. Il avait fait l'éloge de Louis XII. Ses formes étaient celles de la bonne compagnie, où la philanthropie était de mode.

Vers le temps où je voyais Barrère, j'eus aussi l'occasion de connaître quelques-uns des hommes qui devaient plus tard devenir les complices de ses excès. De ce nombre étaient, Jullien, dit de Toulouse, ministre protestant, et alors fort estimé; le médecin Calès, Maragon, et Ramel, depuis ministre des finances; ces deux derniers étaient de Carcassonne, mais ils faisaient de fréquentes apparitions à Toulouse, qui, bien

que située à une extrémité du Languedoc, était véritablement la métropole de cette province. Un chevalier de Malte, très spirituel, très caustique, me plut par l'agrément de sa conversation, c'était le bailli de Resseguier; né en 1724, il avait eu une vie des plus agitées, soit à Malte, soit sur les galères de l'Ordre, où il s'était distingué par plusieurs traits de bravoure; soit à la cour, soit enfin à la Bastille, qu'il habita plusieurs fois en expiation de la malignité de ses vaudevilles et de ses épigrammes. Une entre autres et des plus sanglantes, dirigée contre madame de Pompadour, l'avait amené dans cette triste demeure. Son frère, instruit de ce malheur, prend la poste, arrive à Versailles et sollicite en faveur du Maltais la maîtresse avouée de Louis XV. La dame se laisse attendrir, le cachot est ouvert, le prisonnier sort. Son frère le sermonne sur son étourderie : pour toute réponse le chevalier lui tourne le dos, et s'en va criant partout, « Que sa maison est déshonorée, puisque l'un des siens a consenti à se » mettre aux genoux d'une p.....» : le mot était peu séant, mais alors on ne se faisait pas scrupule de l'employer.

Ce fut dans un dîner chez le marquis de

Chalvet, que je vis pour la première fois un simple capitaine, qui depuis acquit une si haute réputation à la tribune par la force de son éloquence. *Casimir Cazalès* était son nom. Je le retrouverai ailleurs; en attendant, il est ici, je crois, plus à sa place de dire quelques mots de la famille Dubarry, dans laquelle j'allais quelquefois.

Les Dubarry étaient de Toulouse, et résidaient habituellement à Livignac, bourg de la Gascogne; ils étaient nobles, quoi qu'en aient pu dire leurs ennemis, qui, sans aucune preuve, les faisaient descendre d'un boucher. Cette famille était divisée en plusieurs branches, peu de temps avant que Louis XV n'élevât si prodigieusement un de ses membres. Le comte Jean, surnommé *le Roué*, et connu d'abord sous le titre de comte de Cère, avait deux frères, Guillaume et Élie Dubarry, plusieurs sœurs, madame Filouse et mesdemoiselles Dubarry.

Le comte Guillaume épousa, comme chacun sait, mademoiselle Lange Vaubernier. Après ce mariage il se retira à Toulouse où il fit construire, sur la place de Saint-Raymond, un hôtel d'assez mauvais goût, mais qu'il meubla magnifiquement: on y remarquait surtout une riche collection de tableaux, car il aimait les

arts avec passion, et les protégeait en connaisseur. Il était adoré des Toulousains dont un acte hardi lui avait concilié l'affection.

En 1771, pendant une émeute, un des capitouls reçut un soufflet. C'était une femme qui lui avait fait cette insulte ; arrêtée sur-le-champ, elle fut livrée à la justice municipale, qui la condamna à être pendue. Le peuple, irrité de cette sentence, allait se porter aux plus graves excès, lorsque le comte, voyant combien il était urgent de se dévouer pour empêcher les plus grands malheurs, force les portes de l'hôtel-de-Ville, prie, sollicite les capitouls, les intimide presque, et moitié prières, moitié menaces, parvient à se faire remettre la femme, qu'il emmène dans son carrosse, et qu'il fait ensuite évader secrètement. Le parlement trouva mauvais qu'un particulier eût interrompu de la sorte le cours de la justice : il fut question de faire le procès au comte Guillaume ; mais le crédit dont jouissait sa femme, et la reconnaissance du peuple, firent cesser les poursuites.

Après la mort de mademoiselle Lange, le comte Guillaume se remaria et eut un fils, aujourd'hui colonel en retraite, chevalier des

ordres de la Légion-d'Honneur et de Saint-Louis.

Le comte Jean Dubarry, à la suite d'une jeunesse orageuse, et après avoir paru sur un grand théâtre, se retira dans sa ville natale. Sa fortune, ses manières gracieuses, jointes au souvenir des nombreux services qu'il avait rendus à ses compatriotes, dont les plus qualifiés étaient tous ses parents, attirèrent chez lui la bonne compagnie, qui vint sans difficulté s'asseoir à sa table et prendre part aux fêtes brillantes qu'il donnait. L'une des plus remarquables fut celle dont il fit les frais en l'honneur du comte de Périgord; elle eut lieu dans les magnifiques jardins de son hôtel, où l'on chassa le lapin aux flambeaux.

En 1788, quand le ministre Loménie de Brienne osa tenter de substituer aux parlements une magistrature sans considération, parce qu'elle était sans pouvoir (les grands bailliages), le comte Jean, soit adresse, soit inclination, se montra dévoué à la cause des cours souveraines; il embrassa leur défense avec une telle vivacité qu'on le manda à Paris pour rendre compte de sa conduite, avec MM. Jamme et Lafage, deux célèbres avocats toulousains qui

avaient aussi donné des marques éclatantes de leur attachement aux parlements congédiés. Au rappel de ceux-ci, en octobre de la même année, Dubarry, Jamme et Lafage revinrent à Toulouse, où leur entrée fut une sorte de triomphe. Ce fut à peu près vers le même temps que fut emprisonné l'avocat-général marquis de Catelan, dont j'ai déjà parlé.

Lors de la formation des gardes nationales, le comte Jean fut nommé colonel en second de la légion de Saint-Sernin, qu'il habilla et arma à ses frais. Dans ces jours de la première effervescence révolutionnaire, on ne le vit point, à l'exemple du duc d'Aiguillon et de tant d'autres, chercher à se venger de la famille royale. Le comte ne s'était pas fait illusion sur sa conduite passée, aussi demeura-t-il le sujet fidèle et respectueux du malheureux Louis XVI. Après le 10 août, il fut arrêté par les mêmes hommes qu'il avait habillés, et auxquels il donnait du pain. Traduit au tribunal révolutionnaire de Toulouse, il répondit à l'accusateur public Capelle qui lui demandait s'il avait quelque chose à dire pour sa défense : « A quoi me servirait de vous dis» puter le peu de jours qui me restent à vivre? » Il avait alors soixante-douze ans. Condamné à

mort, il parut un instant troublé aux approches du supplice ; mais bientôt reprenant sa fermeté première, il marcha avec un front calme vers l'échafaud, harangua le peuple qui versait des larmes, et reçut enfin le coup fatal avec courage et résignation.

Le comte Élie Dubarry d'Hargicourt, né en 1740, dut son avancement moins au crédit de sa famille qu'à ses qualités qui lui firent donner, sous le règne de Louis XV, le titre de *Dubarry l'honnête homme*. Élève de l'École-Militaire, décoré d'abord de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, il devint successivement, officier au régiment de Champagne, colonel en second du régiment de Toul, lieutenant-colonel du régiment de la Reine cavalerie, capitaine des Cent-Suisses du comte d'Artois, et maréchal-de-camp. L'émigration lui sauva la vie. Rentré en France, il recouvra la plus grande partie de sa fortune, et, comme sa femme, mademoiselle de Fumel, était morte, il se maria en secondes noces avec mademoiselle de Chalvet, belle et spirituelle personne à qui j'eus l'honneur de faire ma cour, lorsqu'elle vint à Paris pour être présentée à l'empereur Napoléon ainsi qu'à l'impératrice Joséphine. Madame d'Hargicourt fit

sensation aux Tuileries, ce qui lui inspira le désir d'obtenir une place parmi les dames du palais. Le grand connétable, prince de Wagram, et un autre de mes amis intimes, furent chargés d'en faire la demande et de l'appuyer, soit auprès du prince, soit auprès de madame de Larochefoucault; mais nous n'eûmes pas la satisfaction de réussir, l'empereur n'ayant pas cru que ce fût un titre à entrer dans la maison de l'impératrice, que d'avoir appartenu à la comtesse Dubarry. Madame d'Hargicourt témoigna à ses amis le regret qu'elle ressentait de ne pouvoir donner à la nouvelle dynastie des marques journalières de son amour et de son dévouement. Certes, nulle femme n'aurait été mieux en cour; car elle possédait, et possède encore, tout ce qu'il faut pour réussir.

La restauration la trouva, ainsi que son mari, singulièrement attachée à la maison royale; cela devait être. On dit qu'en 1814 elle fit, avec beaucoup de grâce et d'amabilité, les honneurs de la ville de Toulouse aux généraux anglais qui furent tous admis à ses soirées, rendez-vous habituel de la meilleure compagnie. Lorsque j'aurai à décrire les temps qui suivirent la première rentrée des Bourbons, je reviendrai à

M. d'Hargicourt. Cet excellent homme mourut en 1820, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, peu de jours après avoir marié au comte de Narbonne Larra, une fille unique qu'il avait eue de sa seconde femme.

Les deux demoiselles Dubarry vinrent à Paris à l'époque de la fortune singulière de leur père. L'une d'elles, du nom de *Fanchette*, et appelée *Chon*, finale de Fanchon, par Louis XV, qui, suivant ce que nous apprend madame Campan, avait la manie de donner à ses propres filles des sobriquets tels que ceux-ci, la *Graille*, la *Goppe*, etc., fut admise auprès de sa belle-sœur dans l'intimité du roi. On aimait la facilité de son caractère, la vivacité de son esprit, et jusqu'à son accent languedocien. A la mort de Louis XV, elle retourna dans sa patrie, où, réunie à mademoiselle de Serès sa sœur, elle ouvrit une maison fort agréable qui ne fut fermée que momentanément au fort de la terreur. Après le décès de l'une d'elles, on trouva dans une armoire de leur hôtel une partie de la toilette et de la vaisselle d'or qui avaient appartenu à la favorite du *Bien aimé* : il y en restait pour une somme considérable.

Pendant mon séjour à Toulouse, M. de Puy-

maurin me présenta à ces demoiselles, dont l'une se rappela parfaitement d'avoir vu tous les miens dans les splendeurs de Versailles ; aussi, malgré ma jeunesse, et peut-être à cause d'elle, me firent-elles un accueil plein de bienveillance et dont j'ai toujours gardé un agréable souvenir.

En attendant que je parle plus au long du comte Jean Dubarry, je bornerai ici ces détails sur une famille qui a joué un rôle dans l'histoire du règne de Louis XV, et qui n'a jamais été connue que d'après ce qu'en ont dit ses ennemis.

CHAPITRE IV.

Aventure nocturne. — Mon homonyme. — Un premier duel. — L'homme aux soupirs. — Les Orphées populaires. — Triste séparation. — Le jeune du Pujet et sa tante.

Ma belle montalbanaise m'inspirait sans doute beaucoup d'amour, mais j'étais trop jeune pour être à l'abri des inconstances du cœur. Je voyais des femmes dans les diverses maisons où j'étais admis, et dans le nombre il s'en trouvait qui, touchées de mon isolement, prenaient plaisir à me rendre en quelque sorte les douceurs de la famille, et à me faire oublier l'ennui des études du droit par des distractions dont j'appréciais tout le charme. Je ne raconterai point cependant ce qui m'advint d'heureux dans ce genre : j'eus quelques bonnes fortunes; mais qu'il me suffise de l'avouer ici sans vanité, sans dire surtout comment les choses se passèrent. Tout se ressemble dans les détails de ces sortes de liaisons, à moins qu'elles

ne se compliquent de quelque incident bizarre. Malgré ma volonté de ne donner que peu de place à des souvenirs si délicieux, il en est que je ne puis passer sous silence.

Je fis un soir une singulière rencontre, c'était dans le mois de Mars; je venais de quitter un de mes condisciples, Eugène de Renaud, qui demeurait dans la mauvaise rue de la Crose, et je regagnais tranquillement mon logis, lorsque, passant derrière l'église des Cordeliers, j'aperçus très près de moi, à la clarté de la lune, une jeune femme vêtue de blanc, qui faisait d'inutiles efforts pour se soustraire aux attaques de deux hommes. L'effroi ne lui permettait pas de crier; mais, certain qu'elle courait un grand danger, je n'hésitai pas à voler à son secours. Je franchis le ruisseau qui me séparait d'elle, et par un premier mouvement je repoussai avec violence l'un des deux assaillants. Il y eut alors entre eux et moi un échange de paroles, dans lesquelles la femme dont je prenais la défense fut par eux grossièrement outragée : on la représentait comme une de ces créatures méprisables, dont la profession n'a pas même de nom dans le vocabulaire de la bonne compagnie. « Ah ! monsieur, s'écria cette jeune personne, » dont une énorme capote me dérobait les

» traits, ne les croyez pas : je sors de chez » une amie qui loge ici près, et je n'ai » d'autre tort que de ne m'être pas fait accom- » pagner. » Il y avait un tel accent de vérité dans ce qu'elle disait, que je me sentis de plus en plus disposé à devenir son champion. La querelle s'échauffa, et à la suite de nouvelles invectives, dans lesquelles je n'étais pas épargné, je restai maître du terrain. *A demain, sur le pré*, fut l'adieu que je laissai aux deux insolents, qui, bien que je me fusse nommé, refusèrent d'en faire autant; ils s'éloignèrent en me répondant : *A demain.*

Dès que je me vis seul avec l'inconnue, mon premier soin fut de m'assurer si elle était jolie; jusque là son immense coiffure m'avait caché son visage, mais déjà au timbre enchanteur de sa voix, à l'élégance de sa taille svelte et légère, j'avais deviné une jeune fille. Qu'elle était belle dans ce désordre! Encore éplorée et tremblante, elle s'efforçait de sourire en m'exprimant sa vive reconnaissance, mais elle paraissait craindre surtout les suites que pourrait avoir pour moi la querelle dont elle était la cause innocente. Je tâchai de la rassurer sur ce point, lui protestant que, selon toute apparence, je ne

reverrais plus mes adversaires, puisqu'ils n'avaient pas voulu se faire connaître.

Comme on le pense bien, j'accompagnai jusqu'à sa demeure mon aimable protégée; mais là, malgré le désir qu'elle avait, disait-elle, de présenter son libérateur à son grand-père, je la laissai, craignant de paraître provoquer les remercîments, et me retirai chez moi la tête pleine des réflexions que me suggérait l'aventure; je me rappelai alors que la jeune fille, lorsque j'avais prononcé mon nom, l'avait répété avec une sorte de surprise, et comme s'il ne lui était pas inconnu, cette circonstance m'intrigua vivement.

Je l'avouerai, je ne comptais pas trop sur la visite de mes *ennemis*. Toutefois, craignant d'être surpris au lit par eux, je recommandai à mon valet de chambre M. Auger, de m'éveiller le lendemain à six heures précises : c'était un drôle de corps que ce M. Auger espèce de mentor subalterne et de surveillant sans autorité : jamais il ne m'adressa une représentation ni un mot de reproche; mais, il se campait derrière moi dans une immobilité parfaite; et, n'osant faire davantage, chaque fois

que je me livrais à quelque folie, il soupirait; c'était sa manière.

Louise venait-elle? c'était un gros soupir: les comptes de mon tailleur, ceux du traiteur où je mangeais, et où j'étais assez souvent l'amphytrion de mes camarades, quelques fredaines de passade que je ne pouvais lui dérober, le faisaient soupirer encore; mais c'était à n'en plus finir chaque fois qu'il m'accompagnait chez l'agent de change sur qui j'avais une lettre de crédit. On n'imaginerait pas combien m'étaient insupportables ces remontrances muettes; vingt fois par jour j'envoyais au diable M. Auger, avec ses *hélas*, et à cette heure il me semble encore le voir et entendre son soupir improbatif vibrer à mon oreille.

Auger fut ponctuel; en m'éveillant, il m'annonça qu'un monsieur fort âgé demandait à me parler. Une visite ne pouvait arriver plus mal à propos; je chargeai donc Auger de témoigner à ce monsieur combien je regrettais de n'avoir pas le loisir de le recevoir, et de lui dire qu'une affaire de la plus haute importance exigeait que je sortisse à l'instant même.

Auger revint; l'étranger insistait: « Il fal- » lait qu'il me vît sur-le-champ. Au surplus,

» avait-il ajouté, dites-lui mon nom.» Ce nom était le même que le mien..... Ceci commença à piquer ma curiosité; je voulus connaître mon homonyme, j'ordonnai de faire entrer, et bientôt je vis s'avancer vers moi un vieillard à l'aspect vénérable, à la figure noble et gracieuse. Sa tête était couverte de cheveux blancs. Son costume, quoique simple, annonçait l'aisance, et à la coupe de sa redingotte bleue, je supposai que c'était un ancien militaire. Je l'abordai en lui présentant mes excuses: « Votre refus de me » recevoir, dit-il, ne m'a ni surpris, ni fâ- » ché, j'en savais le motif; mais je ne pouvais » trop tôt vous dire combien je suis reconnaissant » du service que vous avez rendu hier à ma » petite-fille Albertine : et je viens vous deman- » der la permission de vous accompagner au ren- » dez-vous que, dans votre loyauté, vous avez » bien voulu donner à deux mauvais sujets. » Je remerciai à mon tour le vieillard, et, en attendant l'arrivée de mes adversaires, j'eus avec lui, à propos de l'identité de nos noms, une explication qui n'amena aucune reconnaissance de parenté. M. de..... était un Bruxellois que la nécessité de suivre un procès avait conduit à Toulouse. Il me toucha quelques mots de ses affaires et me parla

avec complaisance de sa petite-fille, qui, m'assurait-il, était fort inquiète à mon sujet... Nous en étions là de cette conversation, lorsqu'Auger, vint m'annoncer deux jeunes gens : le premier était celui que j'avais rudement poussé la veille.

« Monsieur, me dit-il, celui qui m'accompa-
» gnait hier est un lâche ; il n'a pas voulu me
» suivre aujourd'hui, mais je viens tenir sa pa-
» role et la mienne. — Nous nous expliquerons
» en lieu plus convenable, répondis-je, mar-
» chons. » Nous sortîmes de la ville en nous dirigeant vers le pont de Montaudran, nous nous arrêtâmes dans une pépinière. Contre l'usage, nous avions choisi le pistolet. Le sort décide en ma faveur : je tire et manque mon adversaire ; celui-ci me vise un instant, lâche son coup en l'air, jette son arme, et venant à moi : « Je n'ajouterai
» pas, dit-il, au tort que j'ai eu hier soir, celui
» d'arracher la vie à un homme d'honneur ; je
» vous avais offensé dans la personne dont vous
» avez pris la défense avec tant de délica-
» tesse, et je vous prie d'en agréer mes ex-
» cuses. »

C'était ma première affaire, j'avoue que je ne fus pas fâché du dénouement : je me tins pour

satisfait, et je repris avec le vieillard le chemin de la ville.

Je me liai avec ce brave homme qui fit l'imprudence de me permettre l'entrée de sa maison; je n'y vins que trop souvent, et je ne tardai pas à être épris de la charmante Albertine : elle, de son côté, croyant ne jamais montrer assez de reconnaissance envers son défenseur, me répondit par une égale tendresse. Je fus heureux; j'auraisvoulu l'êtretoujours,mais un soir,comme, selon ma coutume, je me rendais auprès d'elle, une voisine vint au-devant de moi et m'apprit que le matin même, l'aïeul et la petite-fille étaient partis pour Bruxelles. Un départ si précipité me confondit, je cherchai inutilement à en deviner la cause, je me flattais qu'Albertine me donnerait de ses nouvelles : elle ne le fit pas, et un mystère profond enveloppa la fin de cette intrigue, dont je me gardai bien de faire confidence à Louise, ma jolie Montalbanaise, que je commençais à me reprocher d'avoir trompée.

Avant d'aller plus loin, qu'il me soit permis, par manière de digression, de payer mon tribut d'enthousiasme au génie musical de la jeunesse Toulousaine. Jamais, je crois, dans aucune ville

du monde, il n'exista des oreilles plus sensibles à l'harmonie. Le Toulousain chante, pour ainsi dire, en naissant... Pour se faire une idée de son goût exquis, et de l'expression délicieuse de ses chants, il faut l'avoir entendu comme moi pendant ces belles nuits d'été, où des centaines de groupes, parcourant les rues, font entendre des accents pleins de charmes : c'est tantôt un air simple ou mélancolique, tantôt un mouvement gai, vif, pressé, mais toujours un chant pur et mélodieux : chacun des musiciens fait sa partie avec une rare intelligence.

Que de fois, avec mes amis, j'ai suivi ces Orphées populaires ! nous ne pouvions nous figurer que tant de perfection appartînt à des ignorants dans la science harmonique. Jamais dans nos contrées du nord, on n'a éprouvé une pareille jouissance ; à Paris surtout, les voix, dans les dernières classes de la société sont rauques, et comme noyées dans le vin et les boissons spiritueuses. On souffre en entendant chanter les enfants de Paris, tandis que ceux de Toulouse et de toute la France méridionale, paraissent faire partie de ces groupes d'intelligences éthérées, envoyées pendant la nuit pour consoler les malheureux, ou pour donner à quelque saint

personnage un avant-goût des concerts du ciel.

A l'expiration des trois années que je devais passer à Toulouse, je me disposai à aller prendre possession d'une charge importante que ma famille avait obtenue pour moi. A peine dans ma vingt-deuxième année, j'étais appelé à remplir des fonctions au-dessus de mon âge, et peut-être au-dessus de mes forces ; mais alors c'était l'usage ; dès que la place convenait à l'homme, on s'inquiétait peu que l'homme convînt à la place. Ce ne fut pas sans peine que je me séparai de mes amis ; mais combien plus il m'en coûtait d'abandonner Louise ! pauvre fille ! elle ne concevait pas la nécessité de mon éloignement. « Si tes parents ont de si bonnes con» naissances, me disait-elle avec une naïveté » charmante, que ne te font-ils nommer capi» toul ou conseiller ? »

Elle ne voyait rien au-dessus de ces deux fonctions, et ceci me rappelle le mot du jeune du Pujet à madame de L... sa grand'tante. De l'hôtel où logeait son père, cet enfant, avait eu souvent l'occasion de contempler les magistrats de la commune, lorsque vêtus de la pourpre comtale, couverts d'or et fourrés d'hermine, accompagnés de leur livrée, précédés des haut-

bois et des trompettes de la ville, ils sortaient en grande pompe pour assister à quelque cérémonie. Ce spectacle le charmait, et ceux à qui on décernait de tels honneurs lui semblaient d'un rang supérieur à celui des princes. Un jour qu'à la suite d'un des méfaits ordinaires à son âge, il avait été d'abord mis en pénitence et ensuite avait obtenu son pardon, grâce à l'intervention de madame de L...; il se jeta dans les bras de celle-ci en lui disant : « Ah! ma tante, je voudrais que vous fussiez » capitoul!»

Ma chère Louise pensait comme lui, elle ne portait pas ses regards plus haut. Quand elle me vit prêt à partir, elle forma le projet de me suivre, et ceci lui paraissait tout simple. Malheureusement, je n'étais pas de son avis; mais comme j'aimais Louise, je dus aviser aux moyens de ménager cette tête ardente. Je me résolus à supprimer des adieux qui ne pouvaient être que déchirants ; afin de me dérober à des prières et à des larmes qui m'auraient brisé le cœur, je quittai Toulouse à l'improviste, en laissant à Louise une lettre dictée par ma tendresse, avec quelques faibles gages de souvenir qu'elle trouva au lieu ordinaire de nos rendez-vous.

CHAPITRE V.

Départ de Toulouse. — L'archevêque Loménie de Brienne. — Les grandes *gourines*. — Le comte de Provence. — Molière chez le barbier. — Le tombeau de la fille d'Young. — L'école de Médecine de Montpellier. — La robe de Rabelais. — Les femmes de Montpellier. — La poissarde. — Les États du Languedoc. — Pierre Daru. — Le comte de Saint-Priest. — Le comte de Périgord. — Retour à Paris. — Marmontel. — Laharpe. — Delille. — David. — Les deux Chénier.

Ce fut en septembre 1784 que je me mis en route. Curieux de connaître le midi de la France, je me dirigeai par le bas Languedoc. Je fis ma première halte à Castelnaudary, j'y voulais voir le champ de bataille où fut fait prisonnier Henri de Danville, maréchal de Montmorenci; c'était dans cette maison illustre le dernier rejeton d'une branche qui, sans être l'aînée, se trouvait depuis le règne de Louis XI en possession des titres et honneurs attachés à cette prérogative du hasard de la naissance. Le bassin de Saint-Féréol qui alimente de ses eaux le canal

de Languedoc, et surtout le collége de Sorèze déjà célèbre, étaient des objets dignes d'attirer mon attention. Je fus informé que M. de Brienne, archevêque de Toulouse, devait visiter le collége; je m'y rendis afin de le saluer avant de quitter son diocèse.

A cette époque, ce prélat jouissait d'une haute réputation de science et d'habileté; il passait pour profond politique et grand administrateur. Il s'était donné une peine extrême à se faire remarquer aux états du Languedoc, dont il était le vice-président (la présidence appartenant à l'archevêque de Narbonne). M. de Brienne était regardé comme le grand faiseur et la meilleure tête de l'assemblée, ce qui, du reste, signifiait peu de chose, dans un pays où une excellente administration ne laissait rien au hasard, où tout était réglé et conduit avec intelligence par les syndics de la province. Avec quelques moyens il était facile de briller sur un si petit théâtre: M. de Brienne n'était toutefois pas dépourvu de capacité; mais il y a loin d'un esprit ordinaire, et même supérieur sous quelques rapports, à ces génies transcendants destinés par la providence au gouvernement d'un vaste royaume. Brienne rêvait qu'il serait un second

Richelieu, et les efforts de toute sa vie tendaient à se pousser au poste de premier ministre. L'abbé de Vermont, confident intime de la reine Marie-Antoinette, secondait les vues ambitieuses de l'archevêque de Toulouse, et pour atteindre le but qu'il s'était proposé, Brienne employait tout le charlatanisme imaginable. Cherchant à plaire à toutes les classes, à tous les états, il était philosophe avec la haute société, parce que la philosophie était la marotte de l'époque; il affichait la piété avec les simples investis de la puissance, en même temps qu'il prêchait la tolérance avec feu; il s'attachait à démontrer par des calculs les fautes des ministres, et promettait à chacun une portion du pouvoir auquel il aspirait.

Ses travaux, ses intrigues, des agitations sans cesse renouvelées avaient brûlé son sang; il était maigre, son visage couperosé était couvert de boutons, mais il songeait moins à la conservation de sa santé qu'à l'accomplissement de ses espérances. Il ne se doutait pas qu'au terme de ses efforts son impéritie ne tarderait pas à se dévoiler et que de tout cet échafaudage de vues hautes, de vastes conceptions, dont il faisait parade, il ne resterait que la preuve d'une médiocrité incurable.

Au moment où je le vis, il était plus que jamais occupé de ses desseins, et comme ma famille pouvait l'aider, il me traita avec une bienveillance extrême; je dînai avec lui sur les bords du bassin de Saint-Féréol, que nous visitâmes ensemble. Ce ne fut pas sans étonnement que je vis cet imposant ouvrage, où l'art se montre avec tant d'avantage en présence de la nature; je ne décrirai pas ce monument utile du génie de Riquet, je me contenterai de constater ici la surprise qu'il me causa et l'admiration muette que je ressentis à son aspect.

Je pris congé de l'archevêque de Toulouse, et je revins à Castelnaudary, où l'on me conta une petite anecdote dont on avait conservé le souvenir dans le pays. Les personnages qu'elle mettait en scène sont Catherine de Médicis et sa fille Marguerite de Valois, femme de Henri IV. Pendant leur séjour dans cette ville, en 1579, ces deux princesses furent informées qu'une vieille femme y vendait un remède contre la stérilité; elles la firent venir. Marguerite se plaignait de ce qu'elle ne pouvait avoir d'enfants; la vieille la visita en présence de sa mère, puis se retournant vers celle-ci : « Votre fille, » madame, lui dit-elle en patois, est d'une très

» bonne constitution, et je réponds que mon » remède produira son effet, pourvu qu'elle » prenne sur elle de garder la continence tout » le temps nécessaire; mais je crains bien qu'il » n'en soit rien, car je me suis laissé dire » que, mère et fille, vous êtes de grandes *gou-* » *rines*. » Or, ce mot en languedocien a la double signification que l'on attache en français à celui de *coureuses*.

En poursuivant le cours de mon voyage, je ne tardai pas à apercevoir la cité des anciens comtes de Carcassonne : ses doubles murailles, ses tours inégales, construites à différentes époques par les Romains, les Visigoths et les Français, présentent de loin un aspect des plus pittoresques. Je m'arrêtai dans cette ville qui, sept ans auparavant (en 1777), avait eu l'honneur de fêter le comte de Provence, (depuis Louis XVIII), à son passage. On me fit voir une très belle personne, aux charmes de laquelle on prétendait qu'il n'avait pas été insensible. Cette dâme fit, dit-on, la conquête du prince dans un repas donné par l'évêque.

Je parcourus successivement l'antique Narbonne, fondée ou du moins singulièrement embellie par les Romains ; Beziers, ville bâtie dans

un des plus beaux sites de la France, et au milieu d'un pays si délicieux et si fertile qu'il est passé en proverbe de dire : *Si Dieu voulait se fixer sur la terre, il viendrait habiter Beziers.*

A Pézénas, les habitants me montrèrent une relique bien précieuse, c'était le fauteuil d'un barbier, chez qui Molière, curieux d'entendre les propos des nouvellistes, n'avait pas manqué un seul jour de venir s'asseoir plusieurs heures, pendant tout le temps qu'il était resté dans cette ville où il avait amené sa troupe pour l'amusement du prince de Conti.

Montpellier était sur ma route; en y arrivant, j'allai admirer la magnifique promenade du Peyron, que décorait alors la statue colossale de Louis XIV, fondue d'après le modèle du célèbre sculpteur Coysevox. Après une station au jardin des plantes et un pélerinage à la grotte qui renferme la dépouille mortelle de la fille d'Young, je fis un tour à l'école de médecine, où, avec la permission du concierge, je m'affublai de la robe rouge du docteur Rabelais. Cette robe est d'un si grand prix aux yeux des médecins, qu'ils s'en revêtent le jour de leur réception, aussi l'a-t-on déjà renouvelée trois fois, et pourtant elle est encore horriblement trouée.

L'école de médecine de Montpellier jouissait comme aujourd'hui d'une haute réputation. Elle comptait parmi ses professeurs, Barthez, Damure, Brassure, Broussonnet, Vigarroux, et quelques autres hommes du premier mérite, dont les noms ne me reviennent pas à la mémoire. J'admirai surtout dans cette ville les points de vue qui l'environnent, et les magnifiques tableaux que forment la mer, les Pyrénées, les Cévennes, et dans un lointain magique, les Alpes chargées de neiges éternelles.

Les femmes de Montpellier sont, en général, charmantes, les jeunes filles surtout y sont presque toutes jolies; elles sont encore plus vives, plus impétueuses que les Toulousaines : c'est du feu qui circule dans leurs veines.

Les marchandes de la halle au poisson étaient pour le moins aussi hardies et aussi insolentes que celles de Paris. On m'a conté à ce sujet, une assez plaisante aventure! le jour même de mon entrée à Montpellier, deux de ces créatures se disputaient sur la place du Marché, et, suivant l'usage, employaient réciproquement les expressions les plus énergiques et les plus ordurières. M. de Périgord vint à passer au moment où l'une d'elles gratifiait son antagoniste de l'épithète de

carn pouirida (chair pourrie). A cette figure de rhétorique, celle à qui on l'adressait ne put résister au désir de repousser la calomnie par des preuves évidentes; et par un mouvement rapide, elle expose au grand jour ses charmes les plus secrets, et frappant à pleine main sur les pièces de conviction, elle s'écrie : « *Mousu lou* » *conté, es aquo de carn pouirida ?* (monsieur » le comte, est-ce là de la chair pourrie)? » Plus tard, M. de Périgord affirmait en riant à des dames de ses amies, que jamais il n'avait vu un corps plus blanc, plus dodu ni plus frais.

Je m'arrêtai deux ou trois jours à Montpellier, qui était devenue comme la seconde capitale du Languedoc ; l'intendant et le commandant de la province y avaient fixé leur résidence, afin d'éviter les querelles qui n'auraient pas manqué de s'élever au sujet de la préséance, s'ils eussent habité Toulouse, où toute autorité devait s'effacer devant celle du parlement de cette ville. C'était à Montpellier que s'assemblaient les États, qui n'étaient pas autrefois sédentaires, et que chaque année une nouvelle ville recevait. « C'est une admirable administration que celle-» là; jamais il n'en fut de meilleure, de plus

» économique, de plus paternelle. Le Languedoc » est certainement la province de France où l'on » a entrepris les plus grandes choses dans l'inté- » rêt public. Son canal, ses routes, ses ponts, » ses quais, ses casernes, ses monuments en » divers genres, tout respire la magnificence, » et pourtant ces travaux n'ont jamais été » onéreux pour le pays. On ne recule pas » devant une dépense utile, mais on évite les » profusions et le gaspillage; le motif en est » simple, les deniers sont administrés par » les habitants du pays, qui ont intérêt à » les ménager. Si l'on enlevait au Languedoc » ses États, on le priverait de son plus puis- » sant ressort, et ce serait le frapper au cœur. » Ainsi me parlait à mon passage un étu- diant, avec qui je m'étais lié à Toulouse, séduit autant par ses manières agréables que par la solidité de son esprit et le charme de sa conversation. Ce jeune homme était Pierre-Bruno Daru; le nommer, c'est faire son éloge. Il avait trois ans de moins que moi, et je ne m'en apercevais pas toutes les fois qu'il s'agis- sait de matières graves; on reconnaissait en lui quelque chose de supérieur, et on ne tardait pas à juger qu'il ferait son chemin, si pour le

faire avec avantage, il suffit d'avoir toutes ces qualités aimables et solides. Il était au reste plein de vivacité et pétillant d'esprit ; il aimait les dames, recherchait le plaisir avec avidité et se livrait au travail avec ardeur.

Tel me paraissait mon ami Daru ; depuis, il n'a fait que confirmer de plus en plus la haute opinion que j'avais conçue de lui. Poussé, moins par les circonstances que par la supériorité de son mérite, il s'est toujours montré au-dessus des fonctions importantes qui lui ont été confiées. Investi, dans diverses charges et dans deux ministères, de la glorieuse confiance d'un grand homme, il y a dignement répondu, et la France voit avec regret qu'il ne soit pas revenu au poste éminent qui appartenait à ses lumières et à son patriotisme. J'ai continué mes liaisons avec M. Daru; je l'ai constamment vu depuis, et à côté du politique à grandes vues, j'ai aimé en lui le citoyen intègre, l'homme aimable, le poète élégant, l'historien érudit. Les beaux vers de sa Traduction d'Horace, son Histoire de Venise, lui assurent un rang honorable dans la littérature ; et à l'Académie française, comme à la chambre des Pairs, il est véritablement où il doit être.

Je le rencontrai à Montpellier, sa ville natale; il voulut bien être mon *cicerone*. Il me donna des détails sur l'administration de l'intendance. Un secrétaire en chef et quatre commis suffisaient au travail qu'elle exigeait : c'est moins qu'il n'en faut aujourd'hui à la plus mince des sous-préfectures. L'intendant était alors le comte de Saint-Priest ; on disait beaucoup de bien de lui : il passait pour un magistrat sage, paisible et ami du bien public. Le comte de Périgord n'était pas moins aimé, et il méritait de l'être. Il représentait avec des manières tout-à-fait dignes d'un grand seigneur, et s'il ne possédait pas un esprit très élevé, du moins se distinguait-il par sa douceur et son affabilité.

Après avoir quitté Montpellier, je m'arrêtai à Nîmes ; la vue des antiquités de cette ville, m'inspira un vrai sentiment d'enthousiasme. L'impression profonde que me causèrent et la masse gigantesque des arènes et les formes élégantes du joli temple appelé la *Maison carrée*, ne s'effacera jamais de ma mémoire. Ces deux édifices constatent la supériorité des Romains sur les nations modernes : nous n'avons jamais su réunir comme eux tant de grâce à tant de goût.

Le temple de Diane, ruine du plus bel effet, la tour Magne, les portes romaines, la belle fontaine moderne, élevée sur les débris de celle qui existait autrefois, attirèrent également mes regards.

Je parcourus ensuite Beaucaire, Tarascon, Aix, Marseille, Toulon; je revins dans le Comtat, je vis Avignon. Là j'allai donner un souvenir à la fontaine de Vaucluse, et faire redire à l'écho le nom harmonieux de Laure; les antiquités d'Orange, son arc de triomphe, l'imposante façade de son théâtre, ajoutèrent encore à mon admiration pour les travaux du peuple-roi. Valence, Vienne, où j'explorai avec intérêt d'illustres vestiges, Lyon, la reine de l'industrie, me reçurent tour à tour, et je rentrai à Paris par Mâcon, Châlons, Dijon, Autun, Auxerre, Sens et Fontainebleau. Je ne décrirai pas ce que je vis de remarquable dans toutes ces villes, j'écris des mémoires et non un voyage, et je me sens pressé de terminer le récit des événements qui ont précédé ceux bien autrement importants de 1789 et des années suivantes.

Ma famille m'avait vu partir presque enfant, elle me retrouva homme fait. Monsieur Auger

interrogé avec sévérité sur mon compte, s'en tira du mieux qu'il put, non sans force soupirs. On ne douta pas que ma conduite n'eût été régulière ; d'ailleurs toutes les lettres de mes deux aimables surveillants, MM. de Puymaurin et de Montégut étaient remplies d'éloges qu'ils me donnaient : il fallait bien les en croire, puisqu'on s'était reposé sur eux du soin de me diriger.

Ce ne fut pas sans plaisir que je revis Paris, et je pus m'écrier avec Tancrède :

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !

Il est difficile, en effet, qu'un Parisien s'accommode des formes un peu guindées de la province ; il doit s'y sentir à l'étroit : il y a tant d'ampleur à Paris ! on est si à son aise dans cette ville immense ! Je ne la connaissais guère, puisque j'avais passé presque sans intervalle du collége à l'université de Toulouse ; mais enfin j'étais né à Paris, et cela suffisait pour qu'en y entrant je m'y trouvasse bien..., bien comme l'on est chez soi.

Mon oncle, celui qui m'avait présenté à M. de Voltaire, s'empara d'abord du gouvernement de ma personne ; il m'attira chez lui, où il rece-

vait une société choisie. Je vis là une foule d'hommes de lettres et de personnages distingués en tous genres. Marmontel fut le premier que j'y remarquai, il fut aussi le premier à me déplaire : il avait un ton sec et tranchant ; il prenait le persifflage pour de l'esprit, et mettait une affectation ridicule à rabaisser les beaux génies du siècle de Louis XIV ; il espérait sans doute que s'il parvenait à rendre leur trône vacant, il pourrait bien s'y asseoir : ce calcul ne lui réussit pas ; car en dépit des Marmontels passés, présents et futurs, le culte de Boileau et de Racine ne sera jamais détruit, et l'auteur des *Contes* prétendus *moraux* commence à tomber dans un oubli complet, où l'a plongé de plus en plus la dernière édition de ses œuvres.

On avait de lui, en 1784, une opinion plus favorable. Il occupait, avec La Harpe, le premier rang dans la littérature, mais il n'aimait pas ce dernier, qui le lui rendait bien. Oh le bon personnage que ce petit M. de La Harpe ! Rongé d'envie, acharné contre tous ses contemporains, il suivait une route différente de celle de Marmontel, quoiqu'il eût au fond la même pensée ; il avait pris à tâche d'exalter les morts outre

mesure, afin de diminuer le mérite des vivants. Pour avoir droit à son estime, il fallait être bien et dûment enterré, ses éloges n'étaient que des oraisons funèbres; ses satires s'adressaient constamment à ceux dont il craignait la rivalité : seulement à le voir, on devinait que la conscience de son propre mérite le suffoquait : la vanité lui sortait par tous les pores ; il se croyait grand... comme le génie; les moins clairvoyants s'apercevaient de ce gonflement d'amour-propre, et on ne pouvait s'empêcher de répéter, à part soi, lorsqu'on avait La Harpe en face, l'épigramme si juste et si maligne de Le Brun :

Si vous voulez faire au plutôt
Une fortune immense, et pourtant légitime,
Vous devez acheter La Harpe ce qu'il vaut,
Et le vendre ce qu'il s'estime.

Cet écrivain dépourvu d'imagination et de sensibilité, ne manquait cependant pas de goût et tenait le sceptre de la critique; il disséquait dans le *Mercure* les réputations les mieux établies, auxquelles son scalpel faisait toujours des atteintes plus ou moins profondes; il ne faisait grâce à personne. « C'est, disait l'abbé Delille, » que j'ai connu plus tard et que je regretterai

» toujours, c'est un chien hargneux qui mord » sans relâche, et qui voudra mordre encore » quand il n'aura plus de dents. » La Harpe était insupportable par la prétention qu'il montrait de vouloir diriger la conversation ; il fallait, quoi qu'on en eût, qu'elle roulât uniquement dans le cercle qu'il traçait avec un despotisme de supériorité que l'on avait de la peine à souffrir.

Le Brun, notre premier poète lyrique, si la chaleur, l'enthousiasme et la fougue des idées unies à une richesse de versification peu commune, donnent des droits à un pareil rang, venait aussi chez mon oncle ; mais non les jours de grandes réunions, parce qu'il se serait rencontré avec une foule de gens qu'il blessait sans cesse par ses épigrammes ; il dînait avec nous en petit comité, et alors il était aimable. Cependant sa présence glaçait les convives, et jusqu'à l'amphitrion. On savait que rien ne pouvait mettre à l'abri de son fouet sanglant ; c'était l'homme signalé par Boileau.

On citait mille traits de ce genre, peu honorables pour Le Brun, et pourtant on l'accueillait dans la société, soit que le regardant comme l'Aretin moderne, on espérât le désarmer à force de prévenances, sorte de tribut qu'on lui payait

volontiers ; soit que le plaisir de l'entendre frapper sur les autres, détournât de la crainte d'avoir soi-même son tour. Il y eut pourtant une occasion où je le vis embarrassé. Un jour chez mon oncle, un jeune officier, M. de Berblont, se mit à raconter, pendant un quart-d'heure au moins et sans qu'on pût détourner la conversation, comment ses amis et lui avaient bâtonné un poète de province qui s'était avisé de faire des vers contre son régiment (c'était alors pour des gentilshommes une vengeance de bon ton contre un homme qui *n'était pas né*) ; il fallut que Le Brun avalât, bon gré malgré, une sortie sur ces misérables écrivailleurs qui riment des insultes, et qui, à entendre le jeune officier, devraient être chassés ignominieusement des maisons qu'ils souillent de leur présence ; il les avait tant en horreur, disait-il, que sans les connaître et sans qu'ils lui eussent rien fait personnellement, il prendrait plaisir à les souffleter partout où il les rencontrerait.

On peut se figurer l'embarras dans lequel nous étions, en présence de Le Brun, qui, de son côté n'était pas à son aise ; il ne répliqua rien, garda un profond silence, sortit sans avoir pris le café ; et un mois après,

quand il reparut chez mon oncle, il demanda ce qu'était devenu le Rodomont. « Il est » parti pour la province, lui répondit-on. » Alors Le Brun tira de sa poche une épigramme sanglante contre ce jeune officier; il nous la lut, et comme il l'achevait je m'approchai de lui et lui dis avec une malice qu'il méritait bien : « M. Le » Brun, savez-vous qu'avant de partir, M. de » Berblont a demandé votre adresse? — A qui » grand Dieu! — A M. de La Harpe. — Le scé- » lérat la lui aura donnée! — Il a paru avoir le » désir, à son retour, de se lier avec vous, car » il m'a dit qu'il voulait vous faire une visite. »

Le Brun faillit se trouver mal de peur, il se hâta de reprendre son épigramme, et deux jours après il nous apporta une ode en l'honneur du régiment dans lequel servait M. de Berblont, qui au reste ne reparut plus : le poète en fut pour sa lâcheté.

Ceci me rappelle une anecdote que David, le célèbre peintre, me raconta nombre d'années après. Ayant appris que Le Brun se proposait de faire contre lui une épigramme, il l'accosta dans un des corridors du Louvre où ils logeaient l'un et l'autre. « Je sais que tu veux me mordre en » belles rimes, lui dit-il; si tu le tentes, je pren-

» drai ma revanche en composant contre toi une » caricature, dont je ferai d'abord un tableau, » et qu'ensuite je graverai moi-même; je me » flatte qu'elle ira dans la postérité aussi loin » que ton épigramme. » Le Brun se tint tranquille, il eut peur de cette vengeance d'artiste; et David est le seul homme illustre contre lequel il n'ait pas laissé un monument de son esprit caustique.

Dès mon arrivée à Paris je me liai avec deux jeunes gens, les frères Chenier, André et Marie Joseph; le premier attirait par la douceur, la sensibilité de son caractère; il était bon, simple, gracieux et excellent ami : une teinte mélancolique, répandue sur sa personne, se refletait dans ses ouvrages, remplis d'une poésie qui partait toute de l'ame. André Chenier était chéri tendrement de ceux qui avaient le bonheur de le connaître; il ne voulait rien pour lui, il s'effaçait continuellement pour faire valoir les autres, et il apportait tant de simplicité, une chaleur si vraie, dans le commerce de la vie, qu'il n'inspirait pas un faible attachement.

Marie Joseph Chenier, son frère, sombre, atrabilaire, emporté, fier, railleur et audacieux, n'était pas généralement aimé, il était néan-

moins pourvu de toutes les qualités qui paraient André. Lui aussi était sensible ; ami ardent, il ne savait pas chérir avec tiédeur, mais il ne voulait pas souffrir de partage : il y avait en lui quelque chose d'âpre et de grand, comme une tradition de ces vertus républicaines tant estimées dans l'antiquité, et que l'on sait si mal apprécier à notre époque. Il eût été assis convenablement dans le sénat romain ; la tyrannie de Pompée ou de César n'aurait pas eu de plus redoutable antagoniste : à Paris, au contraire, il était en quelque sorte déplacé ; son inflexibilité importunait, on ne supportait qu'avec impatience sa ferme résistance ; il ne changeait point lorsque tout changeait autour de lui, il lui plaisait de se retrouver le lendemain ce qu'il avait été la veille ; et on sent combien une telle disposition était peu en harmonie avec la mobilité universelle : aussi le calomniait-on, parce que le torrent n'avait pu l'entraîner.

Madame de Genlis dont j'aurai bientôt occasion de parler avec plus de détail, et qui, en fait de fictions, n'a jamais été surpassée par qui que ce soit au monde, a avancé sur le compte de Marie Joseph Chenier, beaucoup de choses fausses : on en peut donner pour exemple ce qu'elle dit, au

sujet de bassesses dont mon ami se serait rendu coupable à l'égard du duc d'Aumont. Chenier était incapable de flagorner un grand seigneur imbécille ; il a lutté de front contre de bien plus éminents personnages ; et certes, il ne se serait point abaissé à flatter un gentilhomme de la chambre : chacun sait combien celui-là avait alors une piètre réputation d'esprit ; et Chenier, quel que fût son désir de faire jouer sa tragédie d'Azémire, n'était pas homme à mentir à sa conscience en écrivant une lettre remplie d'éloges sur le goût et sur l'esprit du duc d'Aumont. Une telle flagornerie lui aurait paru ou une lâcheté inutile, ou une très mauvaise plaisanterie.

Je ne puis non plus admettre comme vrai ce que dit madame de Genlis, dans ses mémoires au tome III, page 311 et suivantes, de la passion qu'elle inspira à Marie Joseph Chenier. La comtesse s'est singulièrement méprise en attribuant à Chenier, en matière de sentiments, une véhémence qu'il n'eut jamais pour elle : il fallait entendre notre grand poète raconter avec un rire fou, et il riait rarement, comment en certaine occasion il avait été réduit à jouer le rôle de *Joseph*; et comme quoi se trouvant un soir chez une certaine dame, *honorée*, quoi qu'elle en ait dit, des

bontés particulières du feu duc d'Orléans, l'arrivée imprévue de ce prince l'avait obligé de se laisser cacher dans une grande armoire qu'à sa capacité, et surtout à des ouvertures habilement ménagées pour faire arriver l'air dans cette prison, on aurait pu croire construite pour un pareil usage ; mais il protestait, et on peut l'en croire, qu'il n'était nullement d'accord avec la dame, et qu'il était tout-à-fait étranger aux imprudences par lesquelles celle-ci avait éveillé la jalousie de son très haut et très puissant *protecteur*.

Madame de Genlis ne pardonna jamais à Chenier des griefs dont la nature n'est pas bien connue, mais qu'il paraît qu'une femme ne pardonne guère ; elle le poursuivit avec un acharnement tel, que le lion se retourna enfin pour la mordre ; et il le fit avec cette force qu'on lui a connue. Chenier était en définitive un homme très remarquable, un ami sûr, et j'ai vécu avec lui toujours dans la meilleure intelligence. Sans doute il a participé à un grand crime politique, mais ce fut l'erreur de son fanatisme républicain ; il crut que le jugement de la Convention élèverait entre la France et la royauté une barrière insurmontable. Je ne chercherai point à le laver de son apparente accession au

supplice de son frère infortuné. Il fit pour le sauver tout ce qu'il pouvait faire humainement. Peut-être aurait-il dû se démettre de ses fonctions, à la suite de cette douloureuse tragédie; mais alors il périssait infailliblement lui-même. En est-il beaucoup, parmi ceux qui le blâment, qui fussent capables de se sacrifier quand le sacrifice n'avait plus de but? D'ailleurs Chenier n'était pas parfait, il s'en faut, et quel homme peut prétendre à l'être, surtout en révolution? Tout ce que je puis dire, c'est que s'il resta à la Convention après la mort de son frère, il se refusa du moins plus tard à servir le pouvoir impérial, dont tant d'autres farouches républicains ou royalistes dévoués s'accommodèrent assez bien; et que l'on ne le trouve pas, comme M. de Bonald, par exemple, sur la liste des pensionnaires de ce temps. Enfin Marie Joseph Chenier mourut pauvre; c'est là son premier titre à la considération, lorsqu'on songe à quelle époque nous vivons, et que l'on voit d'où vient la fortune de ceux qui cherchent encore aujourd'hui à flétrir sa mémoire.

CHAPITRE VI.

La société avant 1789. — Les mœurs, leurs désordres. — Écrits licencieux. — Courtisanes. — La Guimard. — Laguerre. — Champcenets. — Rivarol. — Les Ségur. — Le duc de Lauzun. — Le prince danseur de corde. — Le baron de Breteuil, les évêques et les filles de Paris. — Correspondance entre eux. — Le marquis de Villette. — La Raucourt. — La Duthé.

Plus nous approchions de la révolution, plus la société se livrait à la dissolution et au désordre; les habitudes de débauche, le relâchement des mœurs, étaient portés à un point dont rien aujourd'hui ne pourrait donner une idée: une des plus révoltantes prétentions des détracteurs de l'époque actuelle, c'est, sans contredit, celle d'établir un parallèle tout à notre désavantage, entre les hommes d'aujourd'hui et leurs devanciers. Madame de Genlis, par exemple, qu'il faut toujours placer à la tête de ces détracteurs, accuse les Français du XIXe siècle : a-t-elle oublié ce que nous étions avant 1789? Elle a

rempli ses ouvrages d'éloges exagérés de la vertu de nos aïeuls et de nos aïeules : à l'entendre, on dirait que tous les hommes d'alors étaient simples, réservés dans leur conduite, étrangers à tout excès coupable, et à tout vice honteux ; que les femmes, taillées toutes sur le patron des graves matrones romaines dans les beaux temps de la république, étaient bonnes mères, chastes épouses, enfin pourvues de toutes les qualités propres à les rendre l'objet de la vénération de tous les siècles.

Eh bien! tout ceci n'est qu'un rêve ; jamais au contraire, le libertinage, l'amour effréné du plaisir, la fureur du jeu et de tous les désordres, ne furent poussés plus loin. A dater de la régence et du règne de Louis XV, depuis les sommités de la cour jusqu'aux classes inférieures de la bourgeoisie, la France présentait un tableau des plus dégoûtants. Les deux sexes semblaient lutter entre eux à qui afficherait le plus scandaleusement l'oubli de soi-même, l'abnégation de toute vertu ; par un étrange renversement d'idées, le bien était pour ainsi dire devenu le mal ; le vice était presque l'honnêteté ; car on ne se cachait plus du mal, on ne rougissait que de la vertu.

L'athéisme était universellement répandu dans ce que l'on appelait la bonne compagnie; croire en Dieu devenait un ridicule dont on avait soin de se garder : j'en citerai pour preuve tous les écrits, tous les mémoires, toutes les correspondances particulières du temps. Des livres d'une obscénité révoltante étaient achetés à haut prix, et lus avec avidité; on publiait alors une édition des contes de La Fontaine, avec une multitude de gravures licencieuses, que son prix élevé (huit louis, deux cents francs environ), faisait appeler l'*édition des financiers;* cet ouvrage était acquis par tous les gens riches, ou, ce qui revenait au même, par la première noblesse du royaume.

Quelle était la maison d'où l'on chassait l'abbé Voisenon, ce prêtre impudique, dont les romans obscènes faisaient au contraire les délices de la société. Celle-ci rejetait-elle *La Jeanne*, cette erreur d'un grand homme; *Thérèse-Philosophe*, de je ne sais plus qui, les *bijoux indiscrets; La Religieuse* de Diderot, les romans de Laclos, de Louvet de Couvrai, de Crébillon fils, et de tant d'autres? Qui ne savait par cœur l'Ode de Piron, ou le Poème de Robé? Chacun conservait dans sa bibliothèque toutes ces productions

également dangereuses pour les mœurs et criminelles envers la religion.

A quelle table chanterait-on aujourd'hui les chansons indécentes de Collé et de ses émules? Qu'on voie s'il est beaucoup d'endroits où l'on osât faire entendre celles qu'a composées en ce triste genre, notre Horace moderne, et n'exprime-t-on pas chaque jour autour de nous le regret que ce roi de la chanson ait mêlé à tant de chefs-d'œuvre quatre ou cinq pièces que la pudeur et le bon goût voudraient en voir retrancher? Sommes-nous à l'affût des peintures plus que voluptueuses de ces artistes qui déshonoraient leurs pinceaux en représentant des scènes licencieuses? et si quelques hommes dépravés achètent encore ces sortes de tableaux, ce sont, il faut en convenir, ceux qui, par leur âge, appartiennent à l'ancien régime.

Les hommes du nouveau siècle préfèrent des tableaux de genre, et mieux encore ceux qui retracent des scènes patriotiques; ceux qui, en élevant notre ame, nous rendent fiers d'être Français. On met aujourd'hui une forte somme au grand ouvrage sur l'Égypte, à ceux qui traitent des sciences ou des beaux-arts : ce

sont là les dépenses de la jeunesse ; et une preuve qu'elle ne veut rien de licencieux, c'est la difficulté de trouver chez les libraires ce qui tient à cette déplorable branche de la littérature : s'ils en avaient le débit, on doit penser qu'il n'en manquerait pas dans leurs magasins.

On ne voit plus de princes comme le régent, ou comme ceux qui sont venus depuis; nul grand seigneur n'ose entretenir avec impudeur une courtisane déhontée pour laquelle il ruine sa famille, chez laquelle il reçoit ses amis et dont il vend quelquefois les faveurs. Je sais que deux ou trois des hommes éminents de l'ancien régime, non par leur mérite, mais par leurs titres, souillent encore nos yeux par ce dérèglement ; mais je le répète, ce sont des restes d'autrefois. Notre jeunesse ne les imite pas plus en ceci qu'en leur ignorance, et le cri public s'élève contre eux. Jamais on ne porta plus loin qu'à l'époque qui précède immédiatement la révolution, l'oubli des devoirs conjugaux, jamais l'adultère ne fut plus en honneur que depuis 1700 jusqu'à 1789. Dans cette longue période, Versailles ne présenta, sauf de rares exceptions, qu'une société pervertie, affichant le

désordre avec une impudence sans pareille ; on ne vivait que pour offrir de mauvais exemples, et tel était le déréglement des femmes de la plus haute noblesse, qu'en général les grands seigneurs étaient peut-être les seuls qui ne pouvaient pas avoir de droits à la paternité des enfants que leur donnaient des épouses impudiques.

Je n'avance rien de trop; qu'on lise tout ce que l'on a publié sur cette époque, on pourra juger de la véracité de mes assertions. Et ce sont de pareils temps, ce sont de tels ancêtres que madame de Genlis viendra préconiser ! Je lui en demande pardon, mais sa haute piété lui fait illusion ; elle nous dit : « Voyez vos pères. » Hélas ! leur souvenir ne nous est que trop présent; et si nous voulions dévoiler les secrets de nos familles, nous n'y montrerions que des actions honteuses ; car les hommes sages, les femmes réservées, à la cour surtout, formaient le plus petit nombre.

Quant à moi, je ne mentirai pas à ma conscience, je dirai ce que j'ai vu, ce que j'ai recueilli de la conversation des hommes plus âgés que moi. Croira-t-on, par exemple, que la société s'occupât à Paris de décider par quelle

courtisane tel ou tel prince serait initié aux amoureux mystères : on dissertait gravement sur cette infamie : les uns penchaient pour les demoiselles Verrière, les autres pour Cléophile ou pour la Duthé, ceux-ci voulaient Beaupré ou Rosalie, ceux-là cabalaient pour Reymond ou Durancy. Car alors toutes ces *impures*, comme on les appelait, avaient un rang, une existence sociale, et reconnue dans le monde ; on savait leur nom, leur demeure, le nombre de leurs valets, la distribution et la magnificence de leurs appartements. On n'ignorait pas que le prince de Soubise, sans entretenir précisément mademoiselle Guimard, lui donnait six mille francs par mois; que le duc de Bouillon vivait avec Laguerre, danseuse ou chanteuse à l'Opéra ; que le prince de Guémené avait fripponné tout Paris, pour fournir aux extravagances de ces créatures; on était instruit de ce que tel prince avait donné à mademoiselle Contat, et l'on convenait tout d'une voix, que celle-ci avait bien fait de renvoyer les misérables cent louis dont ce grand seigneur peu généreux avait cru convenablement payer la première nuit. Voilà ce qui nous occupait dans nos cercles et dans nos soupers, et l'on dissertait gravement sur ces importantes

questions, comme de nos jours l'on disserte sur la révolution d'Amérique, et sur les grands intérêts qui occupent le monde entier.

Je me liai avec une foule de jeunes gens, dont quelques-uns plus âgés que moi, n'eurent pas grand peine à me corrompre tout-à-fait; je vécus dans l'intimité avec le beau Letorrière, dont la vie ne fut pas exempte de reproche; avec le vicomte de Choiseul, l'un des hommes les plus mordants de l'époque, le gai Champcenetz, le marquis de Louvois, le spirituel Rivarol, le chevalier de Cubières, qui ne manquait pas d'esprit; les Noailles, auquel on n'en accordait pas plus qu'aux Duras, grands seigneurs au-dessous du médiocre. Je ne confondrais pas avec ceux-ci, le comte et le vicomte de Ségur, qui joignaient à l'amabilité la plus séduisante, les qualités qui inspirent l'amitié. Le premier existe encore, c'est à lui que nous devons des mémoires remplis de grâce et d'un sentiment exquis des convenances. « Tour à tour colonel, officier-général, voyageur, » navigateur, courtisan, fils de ministre, ambas» sadeur, négociateur, prisonnier, cultivateur, » soldat, électeur, poète, auteur dramatique, col» laborateur de journaux, publiciste, historien, » député, conseiller d'état, sénateur, académicien,

» pair de France », sans compter le titre qu'il a oublié, de grand-maître des cérémonies du palais impérial de Napoléon ; nul n'a plus vu ni mieux vu que lui, et personne ne pouvait mieux raconter ce qu'il avait vu.

Le duc de Lauzun fut également du nombre de mes intimes ; celui-ci contait avec beaucoup d'esprit et de grâces de bien illustres aventures : il était allé fort loin dans ses succès en matière de galanterie, et il mettait dans ses récits une teinte mystérieuse qui donnait beaucoup à penser. Il avait l'honneur d'être l'ami, et peut-être le modèle d'un personnage gracieux autant que spirituel, et que le respect me défend de nommer. Il s'amusait avec lui à plaire aux femmes, ce qui leur était facile, soit à cause de leurs agréments personnels, soit à cause du rang qu'ils tenaient dans le monde. Tous deux étaient fort beaux cavaliers, et pour développer encore les avantages extérieurs de leurs personnes, ils prenaient des leçons d'agilité. Ils s'étaient mis l'un et l'autre dans la tête de devenir habiles danseurs de corde, et afin d'acquérir ce beau talent, sans donner prise à la malignité, il leur fallut prendre des précautions infinies.

Le duc de Lauzun me racontait un jour que,

Après avoir gémi de tant de désordres, le Saint-Père avait senti son zèle s'allumer, et il avait adressé à Louis XVI un bref pour le prier de mettre fin à des écarts funestes à la religion, vivement attaquée alors par la philosophie. Le roi était le plus honnête homme de la France, il s'indigna à la vue des excès qu'on lui signalait, et il fit en conséquence écrire aux prélats par le baron de Breteuil la lettre dont je viens de parler ; elle était ainsi conçue :

Versailles, le 8 octobre 1784.

« Le roi ayant fixé, Monsieur, son attention » sur l'importance de vos fonctions, ainsi que » sur les avantages multipliés que recueille son » service, comme celui de la religion, de vos » bons exemples et de vos soins journaliers, Sa » Majesté m'ordonne de vous témoigner qu'elle » désire que vous résidiez beaucoup, et que vous » ne sortiez jamais de votre diocèse sans lui en » avoir demandé la permission. Vous avez donné » Monsieur, trop de preuves de votre zèle au roi, » pour que Sa Majesté ne soit pas persuadée que » vous entrerez dans ses vues, avec un empres- » sement égal à leur justice. L'intention de Sa » Majesté est donc que, toutes les fois que vous

» serez dans le cas de vous absenter de votre » diocèse, vous m'en préveniez, ainsi que du » temps, à peu près, que vous croirez que vos » affaires pourront vous en tenir éloigné. Je me » ferai un devoir comme un plaisir de mettre » sur-le-champ votre demande sous les yeux de » Sa Majesté, et de vous faire part de ce qu'il » lui plaira de décider.

» J'ai l'honneur d'être, etc. »

Le haut clergé, peu accoutumé à se plier aux ordres de la cour, ne reçut pas cette lettre sans manifester sa mauvaise humeur; il s'indigna de ce qu'on voulait le contraindre à résider. Les évêques semblaient avoir abandonné leurs diocèses pour habiter Paris ou Versailles, dans les délices d'une vie qui n'avait rien d'épiscopal; ils ne crurent pas devoir se soumettre au joug qu'on leur voulait imposer; l'un d'entre eux, que l'on dit dans le temps être M. de Rouvroi-Saint-Simon, évêque d'Agde, répondit au ministre par la plaisanterie suivante :

« J'ai reçu, monsieur le baron, la lettre que » vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en » date du 16 octobre. La première phrase de » cette lettre est un peu longue, mais avec de

» la patience on en vient à bout, et après l'avoir
» lue on est bien édifié des grands principes
» qu'elle renferme. Ainsi que vous me le pres-
» crivez, monsieur, je résiderai beaucoup, en
» ne sortant jamais de mon diocèse ; il a trois
» lieues de long sur deux de large ; je n'en
» franchirai jamais les bornes sans avoir obtenu
» votre permission : je réponds de la soumis-
» sion de mes confrères comme de la mienne.
» Le clergé de France, le premier corps de
» l'état, va devenir un collége, dont monsieur
» le baron sera le régent. J'ai soixante ans, je
» croyais mon éducation finie, mais je vois
» bien que sous un maître aussi habile, on
» peut toujours apprendre quelque chose de
» nouveau. Je vous prie, monsieur le baron,
» de me continuer vos leçons, elles m'ensei-
» gneront à sacrifier l'amitié, la reconnais-
» sance, la nature même : le service du roi
» recueillera des avantages particuliers et mul-
» tipliés de mon ministère : les prémices du
» vôtre annoncent une récolte abondante.

» J'ai l'honneur, etc.

» *P. S.* Si ma santé m'oblige de sortir de
» mon diocèse, je prendrai d'avance la précau-
» tion d'écrire à mon médecin pour savoir à

» peu près le temps que durera ma maladie, » et j'aurai l'honneur de vous en informer. »

Cette épitre était loin sans doute d'être un modèle de style et de bonne plaisanterie, et il y avait loin de là à la fierté héraldique de certaine réponse faite de nos jours par un noble prélat à la lettre d'un ministre du Roi; quoi qu'il en soit, cette lettre circula bientôt partout et déconsidéra une mesure très bonne en soi; car en France le ridicule est de toutes les armes la plus dangereuse; on ne guérit pas des blessures qu'il fait. Ce persiflage inspira à quelques plaisants une épître en forme de supplique, adressée au baron de Breteuil, et qui, à elle seule, suffirait pour donner une idée des mœurs du siècle en général, et de la gent ecclésiastique en particulier. Elle fut faite en commun par le marquis de Champcenetz, le prince de Ligne, qui était alors à Paris, et le chevalier de Cubières. Elle avait pour titre : *Requête des Demoiselles de Paris à monsieur le baron de Breteuil, secrétaire d'état de ce département, et ministre du Clergé,*

« MONSEIGNEUR,

» Dans l'excès de notre désespoir nous ve- » nons nous jeter à vos genoux et implorer

» votre pitié, ou plutôt votre justice ; nous » venons en appeler de vous-même à vous-» même. Sans le vouloir, et croyant opérer » le bien, vous avez surpris la religion du » roi par votre lettre circulaire du 16 octobre » dernier, portant à tous les prélats du royaume » l'ordre de sortir promptement de Paris, de » se rendre dans leurs diocèses respectifs, et d'y » résider à l'avenir constamment sans jamais les » quitter que pour nécessité absolue.

» Vous vous félicitez, Monseigneur, de ce » réglement comme sagement imaginé, vous » le regardez comme un monument immortel » de votre zèle pour le service de la religion et » de l'état. Nous ignorons ce que la première » y gagnera, mais nous osons vous faire observer » que sous le second rapport vous vous êtes » étrangement trompé ; en signant un pareil » ordre, vous avez également proscrit quarante » mille sujettes de Sa Majesté, car telle est la » quantité de courtisanes qu'on compte dans » la capitale de la France ; et dans quelque » classe qu'on nous range, ce nombre compo-» sant à peu près la vingtième partie de sa po-» pulation, mérite quelque attention de la part » du gouvernement. Mais sommes-nous aussi

» viles que le préjugé voudrait le faire croire;
» ne sommes-nous pas utiles et nécessaires?
» C'est ce que nous discuterons d'abord, pour
» mieux faire sentir les conséquences funestes
» d'interdire le séjour de Paris au corps épis-
» copal, à ce qu'on nomme le haut clergé, si
» essentiel à notre bien-être et à notre subsis-
» tance..... »

(Suivaient ici des plaisanteries scientifiques sur l'état de courtisane, sur la considération attachée autrefois à cette profession, et sur les gens de toute classe qui, à cette époque, ne craignaient pas d'épouser de ces misérables; on y remarquait cette phrase) :

« Et n'avons-nous pas vu le feu roi en choisir
» une pour sa couche, et l'associer en quelque
» sorte à son trône. »

On passait ensuite aux avantages qu'elles offraient à l'industrie, aux arts, au commerce, par leurs dépenses et leur luxe; on faisait remarquer combien elles étaient productives pour la population, et l'on terminait par les traits suivants :

« Oui, Monseigneur, nos plus grands pro-
» fits, nos revenus les plus clairs sont dus au
» clergé. On estime les richesses en France à

» cent vingt millions de rente ; eh bien ! la
» moitié peut-être nous en passe par les mains,
» qui revient sans cesse dans celles du gouver-
» nement par toutes les ressources qu'a imagi-
» nées la fiscalité. En exilant les évêques de
» Paris, vous arrêtez tout à coup cette circu-
» lation, non-seulement par rapport à eux,
» mais par rapport à la foule de grands-vicaires,
» de secrétaires, d'abbés, de clercs, de suppôts,
» de caudataires qu'ils entraînent à leur suite;
» relativement surtout à l'émulation générale
» que causait dans le clergé séculier et régulier
» leur exemple, qui, répandu de proche en
» proche, animait à l'envi ce grand corps. On
» ne saurait calculer les effets de cette émula-
» tion qui va s'éteindre dans l'éloignement et
» la retraite; les prélats après avoir assouvi
» sourdement et à peu de frais leur luxure,
» vont se livrer à une autre passion, à l'ava-
» rice, qui, la première cessant, les domine
» presque toujours.

» Ce considéré, Monseigneur, il vous plaise
» déterminer Sa Majesté à révoquer les lettres
» d'exil des évêques, et leur permettre de ren-
» trer dans Paris, où ils seront infiniment plus
» utiles que dans leurs diocèses; et nous ne ces-

» serons, Monseigneur, de prier Dieu pour » vous et pour votre conservation dans un mi- » nistère que vous remplissez avec autant de » zèle que de capacité. »

Ces diverses pièces, il faut le dire, n'ont rien de bien piquant sous le rapport du fond ni sous celui du style, et voilà pourtant quels étaient les amusements de la bonne compagnie d'alors; voilà ce qui occupait Paris et Versailles. Aujourd'hui, le clergé, au moyen de la régularité des mœurs en général, et grâces à son heureuse médiocrité, n'est pas exposé à de pareils outrages, et les filles publiques sont tellement tombées dans la boue, que l'on ne songerait pas à les en relever pour leur faire jouer un rôle quelconque, dans des écrits destinés à la bonne compagnie.

Quant à moi, je dois l'avouer, je ne me conduisais pas mieux que les hommes de mon âge et de ma société. Le marquis de Villette que je voyais, et que malgré cela, ou peut-être à cause de cela, je n'en estimais pas davantage, me dit un jour fort gravement que je tardais beaucoup à me faire présenter chez *ces demoiselles*. Ce ne fut pourtant pas lui que je choisis pour mon introducteur, car il avait une réputation de galanterie d'une telle

nature que la bienséance ne permettait pas à un jeune homme de se lier trop intimement avec lui; je n'en parle, au reste, que parce qu'il ne s'en cachait pas. Il avait même, à ce sujet, des discussions fort plaisantes avec le comte de Mirabeau, qui, animé de pensées diamétralement opposées, ne pouvait souffrir un culte qui insultait à ses idoles.

Le jeune comte de C... me présenta chez mademoiselle Guimard, où se réunissaient les hommes de la meilleure compagnie; on jouait chez elle la comédie dans une salle charmante, et des femmes du plus haut rang, des évêques même, y assistaient dans des loges grillées. Je vis aussi Sophie Arnould, la plus spirituelle des courtisanes. J'allai chez Raucourt, cette jeune et superbe actrice dont la vertu sévère, lors de ses premiers débuts, fut jugée du plus mauvais exemple par les amateurs du genre, ne tarda pas à se lancer avec une violence sans pareille dans la route du vice et de la débauche la plus raffinée; l'amour des hommes ne lui suffisait pas, c'était le contre-pied du marquis de Villette, et, depuis Sapho, son sexe n'avait pas eu d'*amie* plus dévouée.

En attendant la renommée que devaient plus

tard lui valoir ses talents, mademoiselle Contat jouissait déjà d'une grande réputation de beauté. Elle ne put échapper à l'admiration passionnée de Raucourt, qui lui rendit plusieurs visites, mais fut toujours reçue avec une froideur excessive. Raucourt changea alors de batterie; elle sut qu'un billet de six mille francs à payer gênait beaucoup sa camarade, qui avait grande peine à contenir l'impatience du créancier; elle satisfit ce dernier, et renvoya le titre de la créance dans une lettre, sans aucune indication qui pût faire connaître l'auteur de cette galanterie, se flattant néanmoins que la débitrice ne tarderait pas à savoir à quoi s'en tenir.

Mais ce fut encore ici le cas du *sic vos non vobis* de Virgile; le comte de Laudron aimait la jolie actrice et soupirait en vain, attendu que, comptant trop sur ses avantages personnels, il tenait un peu serrés les cordons de sa bourse; on le recevait cependant parce qu'il était bel homme et fort aimable. Ce fut sur lui, lors du renvoi du billet, que se tournèrent les idées de Contat; et pour ne pas se trouver en reste, elle ne crut plus pouvoir rien lui refuser.

Le comte de Laudron, surpris autant que charmé d'une bonne fortune si subite, désira

savoir pourquoi Contat, si cruelle jusqu'alors, avait tout à coup cessé de l'être, et il apprit que l'actrice, en le favorisant, croyait faire acte de reconnaissance. Cette découverte, en diminuant les jouissances de son amour-propre, éveilla sa gaîté, et il conta la vérité à ses amis; j'étais du nombre, nous la divulgâmes bientôt partout Paris, tandis que Raucourt, furieuse d'en être pour ses frais, se répandait en reproches et accusait Contat d'ingratitude et de perfidie. Celle-ci ne fut pas la dernière à se réjouir de cet incident. Un jour, elle appela son portier, et lui dit du ton le plus sérieux : « Lorsque M. Rau-» court viendra pour me voir, vous lui direz que je » ne suis pas visible; » et comme le domestique paraissait ne pas comprendre, « Oui, Bourgui-» gnon, cet homme, habillé en femme, qu'on ap-» pelle mademoiselle Raucourt. — C'est bien, » madame, dit le portier, je ne me doutais pas » que la chevalière d'Éon eût un frère à la Co-» médie française. »

Chacun connaît l'histoire de mademoiselle d'Éon, qui passait tantôt pour homme et tantôt pour femme. Elle logeait vers cette époque tout auprès de Contat, et le portier de celle-ci demeura convaincu que Raucourt était de la même famille.

Je fus aussi du nombre des soupirants de mademoiselle Duthé, fille célèbre dans les fastes de Cythère, et qu'un prince illustre avait mise à la mode ; c'était une beauté régulière, un peu fade, blanche, blonde et bête à faire plaisir. Je lui ai entendu raconter un jour que le prince Soltikoff lui proposait de la mener en Russie. « Oh ! » disait-elle, je ne veux pas aller si loin; j'aurais » trop peur des nègres et des anthropophages. » Cette fille faisait surtout de plaisants coqs-à-l'âne. Elle prétendait un jour que le comte de Mirabeau, qu'elle n'aimait pas, étant venu la voir tandis qu'elle faisait pendre un *illustre* (un lustre) dans son salon, elle lui avait infligé une rude *semence* (semonce).

CHAPITRE VII.

Madame de Genlis. — Sa médisance. — Ses rigueurs. — Imitation de la guirlande de Julie. — Notre rupture. — M. de Courchamp. — Le comte Jean Dubarri à Paris. — Les torts qu'on lui impute. — Le prince de Nassau. — Sa toilette. — Sa boucle de diamants. — La vengeance dangereuse. — Le prince de Ligne. — Une princesse impériale. — Robespierre en 1785. — Sa philantropie. — Nos liaisons. — J'ai ses mémoires. — Caillhava. — Robbé. — D'Espréménil. — Le prince de Montbarey. — Mot de Rivarol.

Peu de temps après mon retour à Paris, je fus conduit par mon oncle chez madame de Genlis, qui habitait à Belle-Chasse; mon oncle était intimement lié avec la baronne d'Andlaw, mère de cette dame. La baronne avait beaucoup aimé le plaisir, sa fille tenait d'elle; ainsi que sa fille, madame d'Andlaw avait eu le goût de faire des éducations, dans un autre genre toutefois; elle avait introduit dans le monde plusieurs jeunes gens, qui reconnaissaient lui devoir l'urbanité et l'élégance de leurs manière-

res. Oserai-je dire ce que me parut madame de Genlis? la galanterie devrait m'interdire d'être trop sincère, mais à tout prendre, madame de Genlis n'est qu'un personnage historique, et en m'exprimant sur son compte, je me crois obligé de ne rien taire de la vérité. Dès que je l'aperçus, je fus choqué de l'air de délabrement qui régnait autour d'elle, et du peu de soins qu'elle prenait de sa personne; elle employait tant de temps à recommander la propreté dans ses ouvrages, qu'il ne lui en restait pas assez pour joindre l'exemple au précepte. La première fois que je fus admis dans sa société, elle saisit tout d'abord la parole, et ceux qui étaient là durent renoncer à placer un seul mot. J'ai retrouvé madame de Genlis à plusieurs reprises, dans le cours de ma vie, et je l'ai toujours retrouvée la même. Sa conversation, qui aurait pu être si intéressante, a constamment porté l'empreinte de la monotonie; elle a toujours roulé sur deux seuls points, 1° le personnel et les ouvrages de la dame; 2° ses ennemis; il est vrai que comme immense a été le nombre de ceux-ci, la bonne dame a pu, sans cesser de médire, semer de quelque variété le champ de la médisance.

Les personnes qui, en 1785, étaient principalement en butte à ses attaques, appartenaient en grande partie à la littérature ou à la cour; elle immolait surtout avec un véritable plaisir ses amis, n'importe de quel sexe. Elle ne tarissait pas sur leur chapitre, et les détails étranges dans lesquels elle entrait me faisaient toujours croire qu'elle avait dû se procurer des intelligences dans leur intérieur, et aller chercher ses documents jusque auprès de leurs propres domestiques. Plus tard, le besoin de critiquer devint chez elle une idée fixe, qu'elle dirigea d'une façon toute spéciale sur deux femmes de lettres qui m'ont honoré de leur amitié, et dont la renommée l'importunait. J'avoue que le mal qu'elle en disait en ma présence m'a rendu sévère à son égard, et que si elle avait montré plus d'indulgence envers ces deux femmes, ses supérieures en génie, elle aurait plus de droits à mes égards.

Je n'ai pas été une seule fois chez elle sans l'entendre déchirer avec fureur mesdames Cottin et de Staël; elle les haïssait l'une et l'autre également, et Dieu souffrait sans doute de toutes les histoires qu'elle inventait sur leur compte. De là, elle revenait à ses manuscrits, à ses peintures, à ses broderies,

et surtout à sa harpe? Nous ne pouvions sortir de ce cercle; que l'on tentât de parler politique, beaux-arts, littérature, elle nous ramenait à elle, toujours à elle. Combien de fois, impatienté de cet égoïsme insupportable, je suis parti en répétant ce vers de je ne sais plus qui,

Et le moi dans sa bouche a plus d'une syllabe.

Depuis que l'on écrit, peu de personnes ont eu moins de mémoire que Madame de Genlis. Ceux qui ont vécu avec elle en retrouvent la preuve à chaque page des huit volumes du roman qu'elle nous a donné, pour nous dédommager de l'histoire de sa vie qu'elle nous avait promise. On n'y reconnaît plus ni les faits ni les personnages; elle nous jette dans un monde autre que celui que nous avons vu avec elle. A tout moment, on reconnaît que l'excès de sa préoccupation ne lui a pas permis de creuser bien à fond dans ses souvenirs.

Elle se montre désespérante à l'égard de ses adorateurs; plusieurs fuient ses rigueurs, d'autres deviennent fous, il y en a même qui en meurent; et pourtant je me rappelle les

avoir tous vus en général assez peu tristes, gais plutôt, et jamais morts des rigueurs de sa vertu. En vérité, madame la comtesse,

Les gens que vous tuez se portent assez bien.

Que de choses j'aurais à conter à ce sujet, si je ne me rappelais pas que ce sont mes Mémoires que j'écris et non ceux de la bonne, de la douce madame de Genlis ! Au demeurant, je me plais à la croire aujourd'hui complaisante, point haineuse, point vindicative, aimant le prochain, pardonnant les offenses, et surtout ne remarquant dans ses ennemis que leurs bonnes qualités ; on a vu des choses si extraordinaires.

Elle se brouilla un beau jour avec moi à propos d'une imitation de *la guirlande de Julie*, dont elle s'était adjugé l'hommage, en prenant soin d'en distribuer les différentes fleurs à ses amis et à ses connaissances ; j'étais de ce dernier choix. Ainsi qu'aux autres, on me donna ma fleur que je devais peindre ou faire peindre et accompagner du madrigal obligé en l'honneur de la seconde Julie d'Angenne ; je ne suis pas né poète, de ma vie je n'ai fait un couplet,

et ma verve ne s'enflamma point par l'enthousiasme que devait m'inspirer madame de Genlis. Je refusai donc l'honneur que l'on voulait me faire, et je rendis le programme de ma fleur.

Plusieurs jours après, je sus de monsieur de Courchamp, autre ame charitable, que j'ai aussi rencontré et que je n'ai pleinement entendu louer que par madame de Genlis, qu'elle était courroucée contre moi; suivant cette dame, j'étais un homme sans goût, sans élévation d'ame; je n'avais ni la taille noble, ni les dents belles; or, comme pour lui plaire, il faut posséder à un degré éminent ces deux qualités, je me déclarai en état de pleine disgrâce, et je ne revins plus la voir. Elle logeait alors rue Sainte-Anne, au coin de celle Clos-Georgeot. On connaît son goût pour les déménagements, qui lui fit dire par monsieur d'Armensenne : « Eh bien ! » madame, où logez-vous cette semaine? »

Je confie au lecteur la catastrophe qui m'a éloigné totalement de cette femme illustre, afin de le prémunir, en honnête homme que je suis, contre la sévérité de mon jugement envers une des célébrités de l'époque; je me montre piqué de sa rigueur, cela se voit, mais, sans doute, je m'attaque en vain à celle qui a seule soutenu en

France, le goût, les arts, le royalisme, la religion, et dont on a dit tant de bien... dans ses Mémoires.

Le comte Jean Dubarri fut encore une des personnes que je vis immédiatement après mon arrivée à Paris. Je me présentai à lui, muni d'une lettre de mademoiselle Cérès, sa sœur ; j'étais curieux de connaître un homme qui, dans le dernier siècle, avait joué un rôle peu honorable, sans doute, mais dans lequel il ne fit du moins jamais preuve de méchanceté ni même de bassesse.

Le comte Jean Dubarri, abandonné de bonne heure à lui-même, avait vu bonne et mauvaise compagnie, il fit ce que faisaient alors tous les jeunes gens de qualité, qui passaient tour à tour des cercles de Versailles et des maisons de la haute société de Paris, à une vie, j'ose dire, crapuleuse, avec des filles de tous genres et les amis de celles-ci, aventuriers, escrocs, fripons, car ces demoiselles n'étaient pas difficiles dans le choix de leurs affections de cœur.

Quel jeune seigneur de la cour n'allait pas chez les courtisanes, ou ne hantait pas les tripots où l'on dressait des tapis verts ? Parmi les hommes les plus distingués par leur rang et leur naissance, il n'en existait presque pas qui, au milieu de ce tourbillon de débauche, ne menas-

sent cette vie, dont leurs parents et le reste du monde rougissaient pour eux.

Le comte Jean fit comme les autres, ni plus ni moins ; il aimait les filles, ses amis les aimaient aussi ; il passa par toutes les vicissitudes de la vie d'un joueur ; c'était un genre de plaisir auquel il était bien difficile de se soustraire. Le jeu mis à la mode par la reine et par le comte d'Artois, dévorait toutes les fortunes. On jouait déjà sous le règne de Louis XV, parce qu'on avait joué sous Louis XIV ; parce qu'on avait joué auparavant, parce qu'enfin le jeu est le passe-temps des désœuvrés ; et personne l'est-il plus que les courtisans ? Mais comme Dubarri était pauvre, comme son nom était prononcé à la cour pour la première fois, ceux qui étaient riches prenaient plaisir à l'écraser et à lui donner une réputation affreuse.

Il fit à la vérité prendre sa belle-sœur pour maîtresse à Louis XV, mais quel est le seigneur qui, à ce prix, n'aurait pas acheté la faveur? Que l'on consulte notre histoire, et l'on verra jusqu'où peut aller, surtout sur ce point, la délicatesse des courtisans. Tout ce que je dirai sans crainte d'être démenti, c'est que le comte Dubarri n'employa point son crédit à venger ses injures person-

nelles ou à punir ses ennemis. Il était le premier à rire des épigrammes et des satires qu'on lançait contre lui. J'ai entendu des gens lui reprocher la mauvaise éducation qu'il avait reçue dans sa jeunesse, la trivialité de ses manières, l'indécence de ses propos. On peut avoir raison, je ne l'ai pas connu alors, et je ne puis le défendre sur ce point. Il m'a cependant toujours paru doux, bienveillant, affable; seulement il ne se faisait pas prier pour dire un mot malin, et jurait quelquefois un peu, mais à voix basse, et seulement dans son intimité.

Il appelait, dit-on, Louis XV *frérot*; eh bien! était-ce un tort si grave? Lorsqu'un souverain oublie, dans un âge avancé, la dignité de son rang pour contenter ses passions honteuses, pourquoi ne subirait-il pas la familiarité que sa conduite inspire? On ne peut en vouloir au comte Jean d'avoir perdu toute vénération pour un caractère qui s'était avili de lui-même; peut-être à sa place eussions-nous fait pis.

Quand je le vis pour la première fois, il avait passé la soixantaine; il logeait rue du Gros-Chenet, dans la maison Lebrun, chef-d'œuvre d'un architecte, son compatriote, l'habile Raimond. Depuis long-temps il n'avait plus aucun crédit,

et cependant il avait conservé les liaisons les plus honorables. Il voyait les hommes de la meilleure compagnie ; j'ai rencontré chez lui d'illustres personnages dont j'aime encore à me rappeler le souvenir. De ce nombre était le prince de Nassau, le héros le plus romanesque du dernier siècle, moderne Alcibiade, qui passait avec la même ardeur des délices d'un boudoir aux austérités d'un camp ; il allait partout à la recherche des plaisirs et de la gloire, animé par je ne sais quelle espérance de grandeur territoriale qui lui faisait croire à la possibilité de conquérir un royaume, par le triple secours de sa bonne mine, de son esprit et de son épée.

On le vit tour à tour plaire à la reine d'Otaïti, voyager dans l'intérieur de l'Afrique en paladin aventureux, exposer sa vie au siége de Gibraltar en simple soldat, tandis que d'éminents personnages, placés à une distance où il n'y avait aucun danger à courir pour leur propre personne, le regardaient combattre à l'aide d'une lunette d'approche. Chacun sait le mauvais succès de nos batteries flottantes, et l'on se souvient de ce que l'on disait alors, que la batterie de cuisine du comte d'Artois (ce prince était allé chercher ses éperons à ce siége) avait fait bien plus de

mal, à cause des nombreuses indigestions qu'elle avait occasionnées. Le roi d'Espagne récompensa noblement le prince de Nassau : plus tard, ce dernier alla offrir ses services à la grande Catherine, et il battit tour à tour les Turcs et les Suédois.

Lorsque je le rencontrai chez le comte Dubarri, je fus surpris de ne pas voir le feu étinceler dans ses yeux, et de le trouver totalement dépourvu de cette physionomie énergique, avec laquelle on aime à se figurer les héros. Il fallait entendre parler de lui et non le voir, si l'on ne voulait s'exposer à être désenchanté sur son compte. Il causait sans vivacité, mais bien ; il s'animait peu, cependant, même dans la conversation ; ce n'était pas un homme ordinaire ; d'ailleurs, il se signalait par une foule de traits d'une piquante originalité. Il avait par fois la manie de se promener dans les lieux publics avec un chapeau crasseux, un habit en loques, des bas troués, et portant néanmoins à sa culotte une boucle de ceinture en diamants de la valeur de cent mille écus ; il écartait les basques de son habit pour la laisser briller au soleil. « Je fais, » disait-il, comme Jéhovah, je m'arrange de » manière à ne me montrer avec quelque éclat

» que par derrière, afin de ne pas trop éblouir
» les mortels. »

Les aventures galantes ne lui paraissaient rien, si elles n'étaient accompagnées d'incidents bizarres ou même périlleux pour sa personne. « Le danger, disait-il, fait tout le plaisir. » Il nous raconta un jour le trait suivant :

« J'étais jeune, je me plaisais à Paris, et j'é-
» tais du dernier bien avec la duchesse de B..., qui, au reste, avait des bontés pour beaucoup d'autres; un jour, j'arrivai chez elle si brusquement, que je ne donnai pas le loisir à son premier valet de chambre, grand et magnifique basque, de cesser le service auquel elle l'occupait en ce moment auprès de sa personne. En homme bien né, et qui sait quels égards on doit aux dames, je ne me fâchai pas, je ne criai point, j'eus l'air de n'avoir rien vu, mais néanmoins je me promis une vengeance bien plutôt digne d'un Sicilien que de moi. »

Le prince de Nassau savait, à ce qu'il paraît, l'histoire; il se rappela fort à propos la conduite de cet honnête avocat qui, en pareille occasion chargea la belle Féronnière sa femme, sans l'en avertir toutefois, de transmettre à François Ier

certain présent dont le bon roi trépassa, dit-on, peu après. Revenu à Paris (la scène s'était passée à Versailles), l'amant outragé va, comme un autre Jupiter, chercher la foudre vengeresse, non dans les antres du mont Etna, mais tout bonnement dans une taverne de la rue du Pélican; il voulait jouer à coup sûr.

Pendant une courte absence de la divinité du lieu, il aperçoit un grand coffre qui occupait le coin d'une alcove; il approche, il examine..., une tresse de cheveux blonds tout sanglants pendait hors du couvercle!!!

A cette découverte, on peut juger s'il se montra bien disposé à poursuivre ses projets de vengeance; feignant de trouver mauvais le vin du souper, il sort sans donner le moindre signe de défiance; mais la garde, avertie par lui, arrive, et perquisition faite, on trouve dans le coffre le cadavre d'un jeune homme assassiné; derrière une tapisserie, étaient cachés deux misérables qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour faire éprouver le même traitement au nouveau venu qui, pour cette fois, l'échappa belle, ainsi que la duchesse. On dit néanmoins que cette dernière ne profita pas long-temps de son heureuse étoile, et que, pour elle, ce qui fut ajourné

ne fut pas perdu ; mais le prince de Nassau protesta toujours qu'il était étranger à ce malheur, et que son humeur vindicative s'était complétement évanouie du jour de sa mésaventure.

Le prince de Ligne était aussi l'un des convives habituels de Jean Dubarri : sous un titre allemand ou flamand, il portait une ame toute française ; jamais étranger n'eut plus de notre esprit, de nos grâces, de notre urbanité ; il semblait être naturalisé à Versailles, et l'on ne pouvait s'imaginer qu'il n'eût pas toujours vécu parmi nous. La cour de France n'offrait pas, dans un même personnage, plus d'amabilité, des manières plus aisées, un tact plus fin, des expressions plus délicates ; il parlait comme le célèbre chevalier de Grammont, il agissait comme le spirituel Hamilton ; en un mot, le prince de Ligne faisait une illusion parfaite, et il était véritablement un des nôtres. Je ne dirai rien de sa vie, elle est trop connue ; je ne parlerai pas de ses ouvrages, ils sont dans les mains de tout le monde, et on les réimprime chaque jour : c'est l'un des hommes dont j'ai conservé le plus agréable souvenir.

Sa conversation était étincelante de traits malins, d'à-propos piquants ; il aimait les plaisirs

de la table avec de joyeux convives, et recherchait la compagnie des dames, bien que celles-ci répandissent sourdement, sur son compte, des bruits fort extraordinaires, et dont en général elles s'occupent beaucoup entre elles. J'ai entendu dire à la vicomtesse de Fausse-Landry, que le prince de Ligne était plus superficiel que profond, et que celle qui croyait le prendre était toujours dupée par lui. Il est vrai qu'à son tour cet estimable Belge prétendait que les dames sont fort exigeantes, et qu'elles voudraient, tout en affichant les plus beaux sentiments, qu'on leur manquât de respect à toute heure.

« Figurez-vous, nous disait-il, que j'arrive » un beau matin chez la princesse Impériali; elle » n'était plus jeune, elle n'était pas trop jolie; je » lui adresse quelques-unes de ces phrases sans » conséquence qu'un homme poli doit à une » femme bien née. Voilà qu'elle me prend au » mot et s'évanouit, jugez de mon embarras; » j'appelle du secours, on vient, je me sauve, » et j'apprends ensuite qu'elle me qualifie de sot, » parce que j'ai conservé ma raison, et d'im- » pertinent parce que je ne lui ai pas manqué » de respect. Eh! mon Dieu, la galanterie sera » tuée du jour où on la prendra au mot. »

Ce fut encore à un dîner, chez le comte Jean, que je rencontrai un convive bien peu remarquable à cette époque, et dont le nom depuis a acquis une effroyable célébrité : c'était alors le très inconnu M. de Robespierre; oui, Robespierre en personne. Cet homme de sang était avocat dans la ville d'Arras, lieu de sa naissance. Il venait de remporter le prix que l'Académie de Metz avait proposé sur ce sujet : *Déterminer l'origine de l'opinion qui étend à tous les individus d'une même famille une partie de la honte attachée aux peines infamantes méritées par un coupable.* Il était venu à Paris, espérant, à la faveur de ce succès, obtenir quelque place, mais un refus qu'il essuya devint la cause première de sa haine contre la Cour, haine dont il ne cessa de donner des preuves depuis ce moment.

Le hasard m'avait fait lire, plusieurs jours auparavant, le mémoire couronné, et me trouvant à table à côté de l'auteur, qui n'avait guère que six ans de plus que moi, je me fis un plaisir de lui en témoigner ma satisfaction; la sienne ne fut pas médiocre, il tâcha de la déguiser sous une feinte modestie dont je ne fus pas dupe. Mes prévenances m'attachèrent le personnage, qui me demanda la permission de venir me voir;

j'y consentis avec plaisir. Il fut bien reçu dans ma famille; son commerce me plut, et il s'établit entre nous une liaison dont les suites me furent plus tard utiles. Quand il quitta Paris, nous nous écrivîmes. Lorsqu'il revint dans cette ville, en 1786 et 1788, notre liaison ne fit que s'accroître, si bien qu'à l'époque des États-généraux, nous étions déjà de vieux amis.

Robespierre est trop connu pour que je m'attache à donner ici une notice complète de sa vie; je parlerai de lui souvent dans le cours de ces Mémoires, et peut-être un jour pourrai-je offrir au public ceux qu'il avait écrits lui-même, et dont il me permit de prendre une copie, vers le commencement de 1794, à l'époque où il feignait encore de me montrer de l'amitié : le silence que garde sa famille me fait croire qu'elle ne possède plus l'original, et je présume que la publication de ce document curieux sera accueillie avec intérêt.

Parmi les gens de lettres qui venaient chez Jean Dubarri, étaient le poète comique Cailhava, qui m'accorda une amitié à laquelle je répondis de grand cœur; le poète Robbé, auteur scandaleux d'un ouvrage infâme, et qui passait alors pour un auteur plein de force et de nerf; Radix Sainte-Foix, qui venait de soutenir contre Bas-

tard, ancien premier président au parlement de Toulouse, un procès qui avait porté une rude atteinte à son honneur; le prince de Montbarrey, ex-ministre de la guerre, homme fort médiocre, tout infatué de sa noblesse, il en était si vain, qu'il n'osait pas l'oublier un instant; le fougueux d'Epresménil, enthousiaste de Mesmer et de Cagliostro; Mallet Dupan, journaliste estimé; Richer Serisy, qui débutait dans cette carrière, etc.

Cailhava était un grand et bel homme, quoiqu'il ne fût plus jeune; il avait eu des succès au théâtre, et plus encore dans le monde; les hommes vantaient son esprit, et les femmes ses qualités essentielles; c'est à lui que nous devons un excellent ouvrage intitulé: l'*Art de la comédie*. Sa conversation était enjouée autant que piquante, et cependant il n'était pas caustique; ses querelles avec l'acteur Molé, qui avait tout fait pour lui fermer la carrière du théâtre, nuisirent beaucoup à sa fortune littéraire. Cailhava était alors attaché au char d'une dame de la famille des Nicolaï; un mariage secret les unissait l'un à l'autre, et leurs intimes amis parlaient avec mystère de la fille qui venait de naître de cette union; c'est cette fille qu'on a vue prodiguer à la vieillesse de

Cailhava tant d'amour et de dévouement, et qui, tout occupée encore du regret de l'avoir perdu, ne songe pas même encore aux sacrifices qu'elle a faits pour adoucir la fin de la carrière de son père.

Robbé, dont je ne nommerai pas le poème à la génération présente, parce qu'elle ne le connaît pas, et qu'il n'a été lu que par ceux de notre âge, était un écrivain dur, rocailleux, et peu agréable; il rimait richement, c'est, en général, le mérite des poètes médiocres; il s'était converti sur ses vieux jours, depuis que l'archevêque de Paris, M. de Beaumont, lui avait fait une pension pour l'empêcher de publier je ne sais quel livre ordurier, dont, de mon temps, on était fort avide d'entendre réciter certains morceaux: les propos de Robbé étaient sans esprit, mais non sans originalité; il se complaisait à se croire le successeur de Piron, et il l'était comme Lemière était le successeur de Racine.

Le prince de Montbarrey passait pour une bête; ses Mémoires, publiés dernièrement, ont prouvé qu'il était un sot. Sa maîtresse, mademoiselle Renard, était la plus impudente friponne qui jamais ait existé, et quand j'écris friponne, le terme est vraiment trop doux, car elle pillait, avec une rare impudence, tous ceux

qui voulaient parvenir, par son crédit, à quelque emploi dépendant du ministère de la guerre; elle se faisait quatre ou cinq cent mille francs par mois; mais je crois bien qu'elle aurait pu dire, comme Petit-Jean :

Il est vrai qu'à Monsieur j'en rendais quelque chose.

Les dilapidations du comte de Montbarrey passaient toute croyance; et d'un autre côté, jamais il ne fut ministre plus mal habile :

« Ah ! le beau présent à faire aux ennemis du » royaume, que de leur envoyer Montbarrey, » disait Rivarol; si nous pouvions l'implanter » en Angleterre, il nous vaudrait mieux que » quatre flottes de cent voiles chacune. » On s'amusait de lui chez le comte Jean, et le prince de Ligne surtout prenait un plaisir extrême à le mettre sur le chapitre de sa principauté du Saint-Empire, et sur sa grandesse d'Espagne; alors le nouveau Tuffière ne tarissait pas, et il était réellement curieux à entendre. Du reste, il n'a pas contribué depuis à détruire l'opinion qu'on avait alors de lui, car les Mémoires qu'il a publiés nous l'ont montré sous des aspects bien ridicules.

CHAPITRE VIII.

Un mot sur les arts. — Vien. — Renaud. — Robert. — Peyron. — Ménageot. — Demarne. — David. — Singulier reproche que lui adresse le peintre Boucher. — Houdon. — Madame Lebrun. — Les pastilles et les billets de caisse. — Madame de Beaufort. — Épigramme de Lebrun. — La comtesse Dubarri. — Je vais la voir à Lucienne. — Le désert. — M. de Monville. — Lettre de la comtesse de Lamotte Valois à madame Dubarri. — Procès du collier. — Je me lie avec mademoiselle d'Oliva. — Nos amours. — Cagliostro. — Scène de fantasmagorie — Arrestation du cardinal de Rohan. — Je viens à Paris en prévenir sa famille. — L'abbé Georgel. — Le prince de Soubise. — Mot de Champcenetz sur ce personnage.

Au nombre des agréments que présentait la maison du comte Jean Dubarri, j'appréciais surtout celui d'y trouver tout ce qu'il y avait de plus distingué en artistes : j'y voyais chaque jour les chefs de l'école française, qui commençait à sortir de la fausse route dans laquelle elle s'était engagée pendant le règne de Louis XV, règne si funeste à la nation, de toutes les manières. Sous un monarque dépravé, tout s'était

abâtardi, les Vanloo, les Boucher, les Lemoine, les Natoire, les Pierre avaient perverti la peinture; on avait cessé d'étudier l'antique, on s'était habitué à se passer du modèle vivant, et à la nature vraie avait été substituée une nature de convention. Les grâces étaient devenues minaudières. la couleur était aussi fausse que le dessin, et l'art semblait perdu sans retour, lorsque David parut.

Ce fut David et non Vien, comme on le dit généralement, qui ramena l'art à ses principes véritables; c'est à lui, c'est à Drouais, son ami plus encore que son élève, que l'on dut ce grand changement. Vien s'y associa sans doute, mais il partagea ce mérite avec Vincent, Renaud et plusieurs autres, qui avaient senti comme eux, que les formes belles et pures de la nature idéalisée sont préférables à des créations de fantaisie et à des combinaisons maniérées.

Cette révolution commençait en 1785, David venait d'exposer au salon son admirable *Serment des Horaces*. Il faut avoir vu ce chef-d'œuvre au milieu des productions des peintres de cette époque, pour pouvoir se faire une idée de son extrême supériorité : c'est comme si aujourd'hui

le Léonidas apparaissait dans une exposition où seraient réunis deux ou trois cents tableaux échappés aux pinceaux extravagants des Delacroix, des Saint-Evre, des Champmartin et autres disciples de cette seconde école de mauvais goût.

Les *Horaces* étaient là parmi les croûtes de MM. Brennet, Lagrenée, Burdin, Barthélemi, Tailhasson, etc., dont on n'a gardé ni les œuvres ni le souvenir, aussi ce chef-d'œuvre fit-il une sensation extraordinaire; on ne voulut plus d'autre manière que celle de David, et il fut enfin de mode d'avoir du goût en France; cela nous est advenu quelquefois.

A la même époque, je connus Vien, qui n'était déjà plus jeune, et que plus tard je devais retrouver au sénat; Renaud, homme habile, qui a fait des ouvrages estimables mais froids, parce que le génie ne fécondait pas sa pensée; Robert, le peintre de ruines; cet artiste avait une facilité de pinceau incroyable, mais cette facilité dégénérait souvent en une mollesse qui ôte toute valeur à ses dernières productions; c'est à lui qu'arriva, dans les catacombes de Rome, cette aventure décrite en si beaux vers par Delille,

dans son poème de l'*Imagination*. Robert avait de l'esprit, il connaissait sa force et ne pouvait souffrir qu'on le comparât à un certain de Machi, artiste du même genre, et alors fort en vogue. Les lettres sur les salons de ce temps ne cessent de vanter les tableaux de ce Machi, que maintenant on repousse de tous les cabinets; sa couleur n'était point vraie, elle était assez pure, mais sans chaleur et surtout sans aucune entente du clair-obscur. D'autres artistes venaient encore chez le comte Dubarri, Peyron, peintre très recommandable, Ménageot, qui n'était pas sans talent, Demarne, qui commençait à faire connaître le sien, devenu depuis si agréable; David enfin, qui tenait déjà d'une main assurée le sceptre de la peinture; sa manière est tout entière dans ces mots que je lui ai entendu prononcer: « L'artiste ne doit jamais rien placer sur » la toile s'il ne l'a pas devant les yeux; je ne » peindrais pas de mémoire un manche à balai.»

C'est en ne s'écartant jamais de cette maxime, qu'il parvint au degré d'élévation où il s'est maintenu jusqu'à sa mort : on a vu, par sa grande esquisse du Serment du Jeu de Paume, avec quel soin il dessinait le nu avant d'habiller ses personnages; par ce moyen pénible, mais sûr,

il évitait le défaut dans lequel sont tombés bien des peintres, d'estropier les figures. Dans les tableaux de David, sous leurs vêtements, on peut suivre avec la plus rigoureuse exactitude les contours de leurs corps. Je tiens également de lui, que le peintre Boucher, son oncle, dont il était l'élève indocile, piqué de son opiniâtreté à dessiner d'après le plâtre ou le modèle vivant, lui dit un jour avec colère : « Va, malheureux, tu ne » feras rien ; ne sauras-tu donc jamais casser » un membre avec grâce ? »

Dans cette illustre réunion, on remarquait les sculpteurs Pajou, Houdon, Julien, Caffieri et Moitte, tous artistes remplis de talent et cherchant à suivre le mouvement imprimé à l'école moderne par les jeunes peintres ; on connaît leurs œuvres. Caffieri savait donner la vie à ses bustes, et je regarde toujours avec plaisir ceux qui décorent la galerie du théâtre Français ; Houdon, que les arts viennent de perdre, est celui à qui on doit la superbe statue de Voltaire, que l'on a placée, je ne sais trop pourquoi, sous le péristyle de ce même théâtre, au milieu des laquais, tandis que l'opinion publique marquait sa place dans la salle, entre Corneille et Racine.

Madame Lebrun, artiste célèbre, femme

aussi jolie que peintre habile, et épouse du propriétaire de la maison occupée par le comte Dubarri, était au nombre des convives de ce dernier; elle le boudait de temps à autre, car, à en croire les médisants, madame Lebrun aurait été écartée de l'intimité du contrôleur-général de Calonne par la jeune comtesse Dubarri, seconde femme du *Roué*. On allait jusqu'à prétendre que, dans une certaine circonstance, madame Lebrun avait reçu, de son galant adorateur, une boîte d'or remplie de pastilles enveloppées dans des billets de la caisse d'escompte; c'est probablement cette aventure qui a servi de thême au récit de la *Contemporaine*, Mme Saint-Elme, lorsqu'elle nous représente le prince de Talleyrand occupé à envelopper les boucles de ses beaux cheveux avec des billets de banque dont il lui faisait des papillottes.

Je n'affirmerai pas qu'il y eût de la galanterie sous jeu, ce qui est certain, c'est que M. de Calonne, après avoir fait preuve d'une haute estime pour madame Lebrun, et s'être montré le très humble adorateur de la vicomtesse de Laval Montmorenci, qui fut même sa maîtresse en titre, avait professé plus tard une admiration non moins sentie pour la comtesse Dubarri, qui faisait chez lui

presque toujours les honneurs du salon et de la table, sans que le comte Dubarri s'en montrât épouvanté; celui-ci, il est vrai, possédait alors une amie qui lui était bien chère, et qui logeait à l'entresol de la maison Lebrun : c'était la comtesse de Beaufort, femme très aimable, et auteur d'un petit roman qui n'avait pas eu beaucoup de succès.

Cette dame cultivait les lettres; elle venait de publier *Zilia*, que le comte de Rivarol appelait le roman aux points, parce qu'il y en avait sept ou huit après chaque phrase; l'abus qu'on en avait fait était vraiment ridicule. Cette pastorale, dépourvue d'imagination, était ornée de plusieurs pièces de vers très agréables, parmi lesquelles on citait la romance *des baisers*, véritable chef-d'œuvre de grâce et de délicatesse. Madame de Beaufort était jolie, mais elle manquait de bonté, et elle possédait un art particulier pour frapper le prochain de manière à lui faire des blessures mortelles; le lyrique Lebrun ne l'épargna pas non plus.

Elle était veuve et paraissait près d'épouser le poète Désorgue, qui, comme Ésope, était bossu par devant et par derrière; elle-même n'était pas sans quelque embarras dans l'une des épaules,

et Lebrun, qui profitait de tout, lança contre elle cette abominable épigramme :

Cette bossue aime un bossu
Amoureux de la péronnelle ;
Si le bossu n'est pas c...,
Il en naîtra Polichinelle.

Madame de Beaufort, issue d'une famille de finance, continua d'écrire, et elle le fit souvent avec succès ; elle a mieux réussi dans les pièces de vers que dans le genre du roman, dans lequel elle n'a jamais fait preuve de chaleur, de sensibilité, ni d'invention. Elle a chanté successivement, et toujours avec le même enthousiasme, Napoléon, Joséphine, Marie-Louise, le roi de Rome, Louis XVIII, madame la Dauphine, Charles X, monseigneur le Dauphin, la duchesse de Berry et le duc de Bordeaux ; elle est morte depuis plusieurs années. Son conte de la *Savonnette*, un peu plus que leste, est demeuré gravé dans la mémoire de madame de Genlis, qui se plaît à le réciter, et qui l'a si justement vanté dans l'histoire de sa vie.

Mais de toutes les relations que je dus au comte Jean, la plus piquante fut sans contredit la connaissance de sa belle-sœur, l'ex-favorite.

« Il faut, me dit-il un jour, que je vous mène » chez elle; vous êtes jeune, il est bon de vous » faire voir comment il fallait être faite autrefois » pour plaire au roi de France. »

Si la comtesse Dubarri avait entendu cet *autrefois* de son beau-frère, elle aurait été sans doute quelque peu mécontente, car je m'aperçus qu'elle n'avait pas encore renoncé à plaire. Nous allâmes la trouver au délicieux pavillon de Lucienne; elle était vêtue de blanc dans le goût antique, et les mousselines et la toile de dessous qui formaient son habillement, étaient si légères, que toutes ensemble elles pesaient à peine huit onces; ce fut elle qui nous le dit. On voyait, par ce qu'il y avait encore de charmes dans sa figure, ce qu'elle avait pu être lorsqu'elle brillait de tout son éclat. Ses manières étaient gracieuses et ne manquaient pas de noblesse; j'avais tant de fois lu et entendu dire que son ton à la cour avait été celui d'une fille, que je m'attachai à remarquer ce qui pouvait en rester; je ne découvris en elle rien de commun ni de ridicule, sa politesse fut exquise, elle s'exprima toujours en termes choisis, et j'ai peine à croire qu'elle ait jamais été femme à adresser au roi cette phrase, qui dans le temps a couru le monde : « *Eh! la France, ton café f... le*

camp ! » Les couverts dont nous nous servîmes au dîner étaient d'or massif, et lorsque le valet de chambre apporta le café; il portait à deux mains, et avec peine, une cafetière d'or dont il versa le contenu dans des tasses de même métal.

La comtesse s'habilla devant nous, c'était l'usage; son miroir de toilette était encadré d'or massif, et surmonté par deux amours qui tenaient une couronne disposée de manière qu'elle ceignait la tête de madame Dubarri, lorsque celle-ci se regardait dans la glace. Tous les ustensiles de la toilette étaient d'or aussi. La comtesse, après le dîner, nous proposa de faire un tour de promenade, nous allâmes voir *le Désert*, terre appartenant à M. de Monville, riche financier, jeune encore, homme d'esprit et de bonne compagnie, et qui pourtant s'ennuyait partout et toujours. On avait donné au château la forme d'une immense colonne tronquée, cela me parut d'un effet plutôt bizarre qu'agréable, et au demeurant, de fort mauvais goût; l'œil et la raison répugneront toujours à voir renfermer une demeure tout entière dans ce qui ne doit faire qu'une partie de sa décoration.

Je revins plusieurs fois chez madame Dubarri.

Au moment où le fameux procès du collier éclata, elle nous fit part de quelques relations qu'elle avait eues plusieurs années auparavant avec la comtesse de Lamotte Valois. « A cette épo-
» que, ajouta-t-elle, j'étais dans une position
» bien brillante, elle m'écrivit pour me de-
» mander de la prendre à mon service, en
» même temps, elle faisait sa généalogie dans sa
» lettre qu'elle avait signée : VALOIS DE FRANCE;
» je lui répondis que malgré mon vif désir de
» l'obliger, il m'était impossible d'admettre
» parmi mes domestiques une femme dont la
» signature était aussi respectable. J'avoue que
» je vis dans cette dame une intrigante; ce
» qu'elle a fait depuis me prouve que je ne me
» trompais pas ».

Ce fait, que madame Dubarri rapporta à plusieurs personnes, parvint aux oreilles du ministère public ; le procureur-général fit assigner la comtesse pour avoir à en déposer ; elle se rendit au greffe et répéta ce que je viens de dire, ajoutant seulement, lorsqu'on lui demanda la remise de la lettre, qu'elle l'avait brûlée, comme elle avait l'habitude de faire de tout ce que l'on lui écrivait. Cette comparution la mit de mauvaise humeur. « Je n'aime pas, me disait-elle,

» à me trouver en contact avec la justice, on » m'a prédit dans mon enfance que ces robes » noires me joueraient un méchant tour, et je » ne cesse pas de craindre que la magistrature » ne veuille tôt ou tard me punir de la part que, » en 1771, j'ai paru prendre à sa destruction. » On ignore quelles intrigues on a fait jouer » autour de moi pour me pousser à des dé- » marches qui ne me convenaient pas. On » a dit que M. de Maupeou imagina de me » faire acheter un portrait de Charles Ier, » chef-d'œuvre de Vandick, sous prétexte » que ce roi infortuné était parent de mon » mari, mais, au fond, pour que le roi en » le voyant méditât sur le sort de ce prince, » et en redoutât un pareil s'il n'écrâsait point » les parlements; comme si dans ce pays il était » possible de faire condamner juridiquement » un roi de France à la peine capitale; on peut » trouver un assassin isolé, mais tout un corps » de juges, quelle folie!!!... Au reste cette » anecdote est fausse. »

Pendant que la comtesse parlait ainsi, une teinte de mélancolie se répandit sur ses jolis traits. Hélas! nous étions loin de présumer alors que Louis XVI et elle périraient du même sup-

plice, et tous les deux avec l'apparence des formes judiciaires. Tant de prévision n'était pas le partage de la société de 1785.

Le procès du collier fut un étrange scandale; je me vis sur le point d'y jouer un rôle, qui, bien que très indirect assurément, m'aurait occasioné, je l'avoue, un vif chagrin. Presque aussitôt après mon arrivée à Paris, je rencontrai aux Tuileries, pendant une belle matinée du mois de novembre, une jeune personne fort agréable, fort jolie, que je pris d'abord pour une femme mariée. Elle se promenait avec un enfant à qui elle donnait la main; on aurait pu facilement prendre cette dame pour la reine, tant, au premier aspect, il y avait de rapport entre leurs figures, et même le jeu de leur physionomie; c'était mademoiselle d'Oliva. Ses traits, sa démarche me plurent, je mis quelque constance à la suivre, mon attention la flatta, elle me sourit, je me crus le plus fortuné des hommes.

Elle s'assit enfin sur un banc, je me plaçai près d'elle; je caressai l'enfant, qui était remarquable par sa beauté, et la conversation ne tarda pas à s'engager avec la mère; on peut, je crois, dire sans trop de fatuité, que l'on plaît à une courtisane. Mademoiselle d'Oliva, que je revis plu-

sieurs fois, et toujours en plein air, ne me laissa pas ignorer que j'avais trouvé le chemin de son cœur; mais comme elle s'obstinait, sans doute pour de bonnes raisons, à ne pas me recevoir chez elle, il fut convenu que je louerais une chambre dans une maison sans portier, afin de conserver dans notre liaison le plus grand mystère.

Je trouvai ce que je cherchais, dans une maison de la rue d'Argenteuil, qui porte aujourd'hui le numéro vingt-neuf; là j'eus un petit appartement que je meublai à peu de frais, et j'y reçus les visites de mademoiselle d'Oliva. Elle me demanda un jour si je connaissais la reine, et sur ma réponse affirmative, on trouve, dit-elle, que je lui ressemble, je convins encore de ce point; elle me parut troublée en me tenant ce propos. Peu de moments après, elle ajouta : — « Ne connaissez-vous point la comtesse de Lamotte Valois? — Non, lui répliquai-je. — C'est une » dame fort en faveur à la cour, poursuivit mademoiselle d'Oliva, et si elle aimait l'intrigue, » il lui serait facile de se mettre à la place de » madame de Polignac. »

Cela me parut singulier; il me semblait étrange qu'une femme ignorée de tout le monde,

eût de telles espérances, et le même jour j'en touchai quelques mots à mon oncle : il m'assura ne pas savoir de qui je voulais lui parler, à moins que cette comtesse de Lamotte ne fût l'ancienne protégée de madame de Boulainvilliers; mais il me certifia que dans tous les cas on s'était amusé à mes dépens, car jamais elle n'avait paru au château qu'avec la foule; il m'affirma surtout qu'elle n'était pas en position d'entrer dans l'intimité de la reine. Notre conversation en resta là. Peu de jours après je vis mademoiselle d'Oliva, elle me parut gênée dans ses propos, un embarras manifeste éclatait dans toute sa personne; je voulus en savoir la cause.

Elle m'embrassa en pleurant. « Je me suis » perdue, me dit-elle, par trop de crédulité; je » crains d'avoir pris part à une action bien » condamnable. »

On peut juger si ce début excita ma curiosité, et comme j'avais d'ailleurs pour elle un véritable attachement, je la priai de m'en apprendre davantage, de se confier à moi, lui promettant de tout faire pour lui être utile. — « Oh non, me répondit-elle, vous ne sauriez » me servir, j'ai affaire à trop forte partie. »

Vainement la priai-je de m'en apprendre davantage; elle s'y refusa avec obstination. Elle abrégea même notre entretien, et ne parut plus au lieu de nos rendez-vous; fort intrigué de son absence, je ne savais où elle pouvait être, et je me perdais en vaines conjectures, lorsque éclatèrent tout à coup et le procès du collier et les incidents de cette mystérieuse affaire. Je fus attéré lorsque j'appris par les bruits publics le rôle qu'avait joué mademoiselle d'Oliva, en consentant à se faire passer pour la reine. Je frémis du péril que j'avais couru, et je restai long-temps dans l'inquiétude, ne sachant pas si la police ne s'informerait point de ceux qui avaient fréquenté cette jolie fille pendant qu'elle s'employait, innocemment il est vrai, à tromper le cardinal de Rohan.

Le procès du collier me conduit naturellement à parler d'un homme qui s'y est trouvé impliqué, et qui faisait une grande sensation à cette époque, c'était le fameux Cagliostro, personnage fort extraordinaire, charlatan selon les uns, véritable inspiré selon les autres; on faisait de lui tour-à-tour un fourbe ou un magicien, je crois qu'il a été au moins un habile joueur de gobelets, et qu'à des tours de gibecière fort adroits,

à un rare talent pour la fantasmagorie, dont il employa le premier les procédés, il joignait des connaissances en chimie, en médecine et en histoire naturelle. Il aimait à venir chez mon oncle, qui était au nombre de ses principaux adeptes ; je le voyais là, et je me rappelle encore avec plaisir sa belle figure, la noblesse de ses manières, son ton solennel et mesuré ; il parlait avec gravité, son style, toujours pompeux, s'élevait quelquefois jusqu'au sublime : il employait fréquemment les métaphores, les comparaisons et les tournures orientales.

Cet homme possédait réellement des secrets précieux; je l'ai vu, au moyen de quelques gouttes d'une liqueur rouge-foncé, donner à une caraffe d'eau le goût et le parfum d'un excellent tokai; j'assistai un soir à une séance mystérieuse, dont les prestiges nous étonnèrent beaucoup. Il jeta sur un réchaud plein de feu quelques grains d'une substance odorante, qui remplirent de fumée une partie du salon où nous étions ; bientôt, au milieu du nuage, nous vîmes apparaître le spectre de Voltaire tel que nous nous rappellions tous d'avoir vu ce grand homme lors des derniers mois de sa vie. L'illusion ne pouvait être plus complète, elle nous inspira un mouvement de

terreur involontaire; ce spectacle magique dura deux minutes environ.

Cagliostro inspira à toute la haute société un véritable intérêt. Lors de son arrestation, quand on l'impliqua dans le procès du cardinal de Rohan, M. d'Épresmenil, que son exaltation permanente portait à se rapprocher de tout ce qui sortait de la règle commune, fut son principal protecteur avec le président d'Ormesson; ils tentèrent de le soustraire à sa captivité, en engageant le roi à user d'indulgence pour lui, et s'ils ne purent y parvenir, du moins ils obtinrent la délivrance de sa femme.

Je fus un des témoins du coup d'état, aussi inattendu qu'impolitique, par lequel fut révélée pour la première fois au public cette déplorable affaire du collier.

Je me trouvais dans la grande galerie de Versailles, le 15 août 1785, lorsque tout à coup j'entends le baron de Breteuil dire à M.***, garde-du-corps, je vous ordonne au nom du roi d'arrêter M. le cardinal de Rohan. Le jeune homme à qui s'adressaient ces paroles inattendues en tressaillit, et j'avoue qu'elles retentirent à mes oreilles comme un coup de tonnerre. C'était pour tout le monde une chose

bien étrange, que cet acte tenté contre un prince de l'église romaine, grand-aumônier de France, au moment même ou il était revêtu de ses habits sacerdotaux.

Troublé au dernier point, mais tâchant de dissimuler ma surprise, je reculai de quelques pas sans perdre le cardinal de vue ; bientôt je le vis se pencher comme pour remettre une boucle de sa jarretière et écrire au crayon, dans son bonnet carré, quelques mots que plus tard il remit à l'un de ses domestiques ; je ne fus pas le seul à voir sa démarche, mais nul, même son gardien, ne parut y faire attention. Je connaissais les liens qui attachaient ma famille à celle des Rohan, et il me vint dans la pensée de partir aussitôt de Versailles, pour aller prévenir les parents du cardinal; je montai un bidet de la poste royale, et j'arrivai à franc étrier à Paris, mais j'avais été devancé par le courrier du prince.

L'abbé Georgel fut le premier que je vis, je lui contai ce dont j'avais été le témoin, et ce que n'avait pu lui apprendre que d'une manière imparfaite le domestique arrivé en courrier, il me remercia de mon zèle.

« J'ai déjà mis ordre à tout, on peut ve» nir quand on voudra, me dit-il. » L'abbé

Georgel, ancien jésuite, tout dévoué au cardinal de Rohan, possédait toute la finesse des membres de son ordre; il était, comme ses confrères, implacable dans ses haines, et impitoyable dans ses vengeances; il en a donné la preuve dans ses Mémoires sur l'histoire de la révolution, qui n'ont été écrits que pour dénigrer le duc de Choiseul et le baron de Breteuil; et pour répandre d'atroces et audacieux soupçons sur une reine indignement calomniée. Sa mauvaise humeur a poursuivi encore Madame royale, en nous la représentant à Mittau comme remplie de sentiments vindicatifs, si peu en harmonie avec la bonté de cette excellente princesse.

Je passai ensuite chez ceux des Rohan qui n'étaient pas en ce moment à Versailles; tous se montrèrent consternés du nouveau malheur qui venait de fondre sur leur maison, encore ébranlée dans sa fortune par la banqueroute scandaleuse du prince de Guémené. Celui qui me parut le moins affecté, fut le duc de Soubise; c'était un homme sans moyens, sans vertu, sans capacité aucune; flétri du désastre de Rosbach, il ne chercha à regagner l'estime publique qu'en se déclarant le protecteur de toutes les filles publiques de Paris. Aussi, malgré son rang, sa fortune et la faveur

de Louis XV, dont il était l'ami, il était tombé jusqu'au dernier degré du mépris public. Sa vie crapuleuse faisait dire au marquis de Champce-« netz : On ne sait pas trop bien comment une » famille sans mérite s'élève, mais on voit à » merveille comment une race de héros tout » entière pourrait déchoir, si on y mettait » seulement au milieu un prince de Soubise. »

CHAPITRE IX.

Conséquences du procès du collier pour la famille royale.—Griefs du public contre cette famille.—Monsieur est peu aimé.—On l'accuse d'intriguer au préjudice de la reine et des enfants du roi. — Il présente un Mémoire à Louis XVI pour obtenir l'entrée au conseil.— Il offre une cession de ses biens en faveur du duc de Normandie — La reine se brouille avec lui. — Entourage de cette princesse.—Les Polignac. — Le chevalier de Coigny. — Le baron de Bezenval. — Le maréchal de Ségur. — Calonne. — Le *livre rouge*. — Necker. Madame de Staël.—Sa marchande de modes. — M. Cromot, surintendant de Monsieur. — M. Cromot de Fougy, son fils. — Le marquis de Langle. — M. d'Espinchal. — Casimir de Puymaurin et le prédicateur.

Je ne rapporterai pas les détails du procès du collier, on les trouve partout; je me contenterai de faire remarquer que jamais éclat ne fut plus fatal à la majesté du trône; le baron de Breteuil, qui, pour satisfaire sa haine contre le cardinal de Rohan, prit sur lui de frapper ce funeste coup d'état, a, selon moi, contribué plus que personne à détruire le prestige dont la majesté royale était encore entourée, en la compromettant dans une menée aussi déplorablement scandaleuse. Certainement

la reine, impliquée à son insu dans une affaire infâme, était plus qu'innocente, s'il est permis de s'exprimer ainsi ; cependant sa réputation en reçut une bien funeste atteinte. L'issue du procès lui était favorable, la malignité publique ne s'en livra pas moins aux suppositions les plus fâcheuses, et la comtesse de Lamotte Valois passa dans l'esprit de nombre de gens pour une infortunée, sacrifiée au désir de cacher ce qu'on ne pouvait divulguer sans déshonorer la reine.

Assez long-temps, même avant les approches de la révolution, la famille royale n'était pas heureuse : le public se plaisait à chercher dans son intérieur des motifs pour déverser le blâme sur ses membres, et l'on paraissait disposé à ne rien passer aux princes dont elle se composait. Les prodigalités de quelques-uns d'entre eux, les étourderies inséparables de leur âge et de leur éducation, leur indifférence pour cette valeur militaire à laquelle, en France, on attache tant de prix, étaient journellement critiquées avec une excessive amertume. On ne pardonnait pas non plus à la reine de permettre que la marchande de modes, mademoiselle Bertin, *vînt travailler avec elle;* on prétendait que la majesté royale souffrait de cette familiarité.

L'oubli de l'étiquette était un grief qu'on reprochait souvent à la famille royale. On trouvait mauvais que l'excellent et vertueux Louis XVI, consacrât à la serrurerie des instants que son aïeul perdait d'une façon moins honnête, et les Français demandaient à leur roi comme à leur reine, une représentation perpétuelle, véritable supplice, le plus cruel peut-être que l'on puisse infliger à des hommes, et auquel sont condamnés presque tous les souverains. Mais c'était surtout à dénigrer toutes les démarches de MONSIEUR, comte de Provence, qu'on s'attachait généralement. On aurait dit qu'on le détestait davantage, par cela même qu'on lui reconnaissait un esprit vaste et susceptible de concevoir et de développer de grandes vues; après avoir accusé ce prince de déréglement dans ses mœurs, et d'une abominable propension à des goûts que les femmes surtout ont en horreur, on le taxait d'avarice; on affirmait que chaque fois qu'il s'agissait de payer les dettes de son frère puîné, il venait demander au trésor une somme égale, alléguant que s'il était économe et rangé, ce n'était pas une raison pour qu'il reçût moins qu'un autre.

Visant à la réputation de bel esprit, il était avide de succès littéraires, et eût été tout glo-

rieux d'un triomphe en ce genre. On prétendit dans le temps, qu'il était l'auteur de l'opéra de *Panurge*, donné sous le nom de Morel, directeur de l'Opéra; c'est ainsi que plus tard, et lorsque les événements l'eurent porté sur le trône, on lui fit les honneurs de *la famille Glinet*, comédie, jouée à l'Odéon avec un grand succès, sous le nom de M. Merville, à qui certainement elle appartient. M. le comte de Provence s'amusait quelquefois à mystifier les Parisiens, tantôt il faisait imprimer et vendre publiquement la description de la harpie, monstre qui, suivant le récit, avait été aperçu dans le Chili; tantôt il faisait annoncer une souscription en faveur d'un horloger de Lyon, qui devait marcher sur l'eau; souvent enfin, il faisait paraître dans la Gazette de France une foule d'articles tous piquants, tous singuliers, mais reposant sur des faits faux. On ne lui pardonnait pas ce penchant à s'amuser aux dépens du public.

Ce n'étaient pourtant pas des torts bien graves, mais l'on n'avait garde de s'arrêter là. Le comte de Provence, ajoutait-on, mécontent du rang auguste qu'il occupe dans le royaume, tend à monter plus haut encore; il veut le trône, et pour l'obtenir, il ne craint pas de donner cours à des

insinuations qu'on n'oserait répéter. On racontait, à l'appui de ceci, la question singulière qu'il avait demandé qu'on adressât à lui parrain, lors du baptême du premier enfant de son frère aîné ; on avançait qu'il intriguait perpétuellement contre le roi, et quand j'arrivai à Paris, ces bruits prenaient de la consistance. A cette époque, on répandit, avec des intentions évidemment perfides, le fait suivant, que je trouve consigné dans les mémoires de l'époque.

M. le comte de Provence avait trop de lumières et de sagacité pour ne pas reconnaître combien était inhabile la marche du gouvernement, il sentait que la trop grande bonté de Louis XVI, dégénérant en faiblesse, devenait préjudiciable à l'état ; il voyait les fautes de la cour, l'incapacité des ministres, les dilapidations du contrôleur-général des finances, qui, pour satisfaire à d'immenses prodigalités (ce n'étaient pas celles de Monsieur), puisait à pleines mains dans les coffres de l'état. Il démêlait sans peine au milieu de la nation, au sein même de la frivolité générale, une sorte de vague agitation, un besoin de changement, un ferment révolutionnaire dont il était effrayé.

Il fallait une main ferme pour mieux diriger la machine, pour empêcher le vaisseau de l'état

de se heurter contre les écueils qui devaient le briser, et le prince se crut assez fort pour prendre le soin du salut commun. Ce fut dans cette croyance, et poussé d'ailleurs par les personnes qui l'entouraient : M. Cromot de Fougy, le surintendant de sa maison, le comte de Montesquiou Fezensac, son capitaine des gardes, et madame de Balby, son amie intime, qu'il se décida à proposer au roi un acte utile au fond, mais dont la forme extérieure laissait aux mécontents le droit de taxer MONSIEUR d'un excès d'ambition.

Il présenta, dit-on, un mémoire dans lequel il faisait sentir à Louis XVI la nécessité d'avoir dans le conseil un autre lui-même, dont les intérêts ne pussent se séparer des siens, et qui l'aidât à découvrir les piéges que l'on tendait journellement à sa bonté et à sa bonne foi. Or, cet autre lui-même ne pouvait être que l'aîné de ses frères, le plus proche du trône après le Dauphin, puisque cet enfant, trop jeune encore, ne possédait aucune des conditions requises dans le mémoire. Cette proposition fit beaucoup de bruit, on l'attribua aux jésuites, qui, dans l'opinion de quelques-uns, seraient parvenus à séduire le prince et à le rendre le défenseur caché de leur institut. Quelques personnes plus hardies, et pour qui les souvenirs de l'histoire étaient encore

présents, ne craignaient pas de soutenir que c'était un détour adroit par lequel MONSIEUR espérait s'emparer en définitive de l'autorité souveraine.

Ce qui est certain, c'est que le mémoire, remis par le roi au conseil, y fut critiqué non moins vivement que dans le public, où, par les motifs que je viens d'expliquer, le comte de Provence comptait peu d'amis. On s'était fait l'idée, à tort ou à raison, qu'il n'était point franc et qu'il fallait se défier de lui; ses ennemis, et ils étaient nombreux, prévinrent contre son projet la famille royale, on effraya la reine sur les suites qu'il pourrait avoir; elle en parla au roi, elle s'en plaignit très vivement au prince lui-même, qui plus tard, et comme pour se justifier, offrit de faire une cession entière de ses biens au jeune duc de Normandie, depuis Louis XVII.

Cette offre parut encore un acte bien étrange; il fallut pour l'expliquer répandre le bruit, faux sans doute, d'une inimitié secrète entre MONSIEUR, comte de Provence, et monseigneur le comte d'Artois; cependant, comme ceci paraissait invraisemblable; on revint à la première idée, et on regarda le projet de cette cession comme le fruit des conseils de M. Cromot, qui aurait opéré, entre la reine et le prince, un rap-

prochement dont la condition tacite aurait été l'entrée de son Altesse royale au conseil. On ajoutait que Marie-Antoinette, revenue des craintes qu'on lui avait inspirées contre son beau-frère, s'était décidée à éloigner la plupart de ceux qui l'entouraient, notamment les Polignac, et à donner toute sa confiance à MONSIEUR. On faisait entendre, que le royaume gagnerait beaucoup à ce que l'on plaçât à la tête des affaires un prince habile, éclairé, sage, économe, prudent, et qui ménagerait les deniers de l'état comme ceux de sa caisse particulière.

Cette nouvelle jeta l'alarme parmi les confidents sans mérite dont notre malheureuse reine était environnée; ils employèrent toute la force de l'ascendant qu'ils avaient sur elle, pour la détourner d'accepter un appui dont les résultats auraient pu être si avantageux. On l'indisposa contre le prince, on tâcha de l'épouvanter de nouveau, on livra son esprit aux plus amers soupçons, si bien qu'après avoir d'abord accueilli et le mémoire et son auteur, elle déchira bientôt l'écrit devant le roi, dans un transport de vivacité bien pardonnable, puisqu'on était parvenu à l'effrayer pour ses enfants; elle signifia au prince qu'elle ne lui pardonnerait jamais ses tentatives, qu'elle

qualifia d'odieuses intrigues. Dès lors, la désunion exista plus que jamais dans l'intérieur de la famille royale, et quoi qu'on pût faire, il en transpira toujours quelque chose au dehors.

En réfléchissant de sang froid à ce qu'étaient les personnes dont la reine subissait l'influence, on ne pouvait s'empêcher de gémir, surtout quand on songeait que par le fait, ces personnes tenaient dans leurs mains les destinées de l'état. Jamais il ne s'était réuni autour d'une princesse tant de médiocrité, tant de suffisance et d'inhabileté. Le charme d'un heureux caractère et d'une beauté gracieuse avait mérité à la duchesse Jules de Polignac l'amitié de la reine; mais, ni cette dame, ni sa famille n'étaient capables de lui inspirer quelqu'une de ces vastes conceptions qui assurent la prospérité d'un royaume, ou qui le maintiennent en repos quand la force des choses semble le précipiter vers sa chute.

Tout ce monde ne rêvait que futilités, dépenses extravagantes, modes fu[illegible] petites intrigues, folies du moment. Les Pol[illegible]c, famille nouvelle, bien qu'elle prétende, contre l'évidence historique, se rattacher à une antique maison de ce nom, ne possédaient pas, malgré leur grand nombre, un seul homme d'état; parmi les autres person-

nages qui avaient la confiance de la reine, lequel était capable de la diriger? Ce n'était pas le chevalier de Coigny, très spirituel, sans doute, mais le plus frivole des courtisans, dépourvu de toutes les qualités qui font les grands hommes d'état; ce n'était pas non plus le baron de Bezenval, suisse à bonnes fortunes, ridicule petit-maître en cheveux blancs, et dont la nullité n'était égalée que par sa suffisance. Quant au maréchal de Ségur, ses intentions étaient bonnes, mais ses vues étaient singulièrement courtes. Que pouvait-on espérer d'un ministre qui se montrait assez ignorant de la marche de l'esprit public, pour exclure du grade d'officier quiconque n'était pas gentilhomme. Cet acte, que l'on peut qualifier de stupide, augmenta le mécontentement universel, en donnant la mesure de la capacité de son auteur.

Calonne enfin, homme aimable, et qu'on trouvait grand calculateur, parce qu'il avait su dire à la reine qui le préparait à une demande qu'elle allait lui faire. « Madame, si » la chose est possible, elle est faite; si elle est » impossible, elle se fera; » Calonne, le dénonciateur du vertueux la Chalotais, et qui s'imagi-

nait contenter les parlements et le peuple avec ces phrases dont il enchantait la cour ; Calonne, le type de ces financiers des Tuileries, qui croyaient tout savoir, parce qu'ils dépensaient beaucoup, essayait vainement de diriger le timon des affaires. Accablé sous le poids du déficit, ne sachant comment satisfaire à l'avidité insatiable des courtisans, qui dévoraient sans relâche le trésor de la nation, et qui se seraient soulevés contre lui, dès qu'il aurait serré les cordons de la bourse, il se débattait contre son incapacité, qu'il lui était trop pénible de s'avouer.

Tout était petit, mesquin, et sans dignité à la cour de Louis XVI. Versailles n'était plus la demeure d'un grand roi, mais un immense logis, habité par des étourdis, des faiseurs d'affaires, et des commères titrées. Tout était perdu ; le voile mystérieux dont Louis XIV s'enveloppa avait d'abord été déchiré par Louis XV, et depuis, les derniers lambeaux de ce voile avaient disparu. Il fallait qu'un bouleversement universel fût la suite de tant d'inconséquences et de fausses démarches, et que du milieu des ruines arrosées par des flots de sang, une nouvelle royauté plus simple, plus pure, fût reconstituée ; pour arriver à ce résultat, on a vu tout ce qu'il

nous a fallu supporter de malheurs particuliers et de désastres publics.

Lorsqu'il était déjà si difficile d'acquitter la dette publique, et de faire face aux autres dépenses de l'état, le ministre Calonne devait encore s'évertuer à trouver de l'argent pour tous les prodigues qui pouvaient le maintenir en crédit. Lorsqu'on jette les yeux sur *le livre rouge*, lorsqu'on voit comment la France était livrée au pillage, on ne peut s'empêcher de frémir; voilà pourtant ce qu'était ce gouvernement de favoris et de maîtresses, dont, dieu merci, nous sommes délivrés, et vers lequel plus d'un courtisan de nos jours aurait peut-être le désir de nous ramener.

Necker, honnête homme, mais moins grand génie qu'il ne se figurait l'être, et que sa fille n'aurait voulu le faire croire, ne serait pas lui-même venu à bout de nettoyer cette autre étable d'Augias. Ce n'est pas qu'il ne fût assez habile pour indiquer des palliatifs; mais alors en exil, il ne pouvait rien pour la chose publique, et plus tard, quand il rentra au ministère, il n'était plus en position de faire le bien.

Mademoiselle Necker, sa fille, s'était annoncée de bonne heure comme une de ces femmes

supérieures, destinées à jouer un grand rôle dans l'histoire de leur siècle; elle n'était pas jolie, et cependant elle plaisait, il y avait dans ses yeux quelque chose d'entraînant et de divin, auquel on ne résistait pas. Elle épousa en 1785 le baron de Staël, ambassadeur de Suède à la cour de France. Je la vis à cette époque, et nous nous liâmes d'une amitié qui, de ma part, a survécu à celle qui en était l'objet.

Madame de Staël a toujours été mal jugée par les femmes, elles ne lui ont jamais pardonné ce que son esprit avait de transcendant, elle leur était insupportable, parce quelle plaisait universellement par autre chose que par la beauté. Les hautes spéculations du génie avaient pour elle un bien puissant attrait, cependant, elle redescendait promptement sur la terre quand il fallait s'occuper de modes nouvelles, d'étoffes, de chiffons; c'était encore à ses yeux un soin important, dont elle parlait avec autant de gravité et d'intérêt que les autres femmes. Je l'ai entendue, dans une circonstance, discuter sur la forme à donner à un turban, avec une chaleur et une éloquence qui me confondirent; la marchande de modes chez laquelle nous étions, forte de son expérience, et plus encore de *sa réputation*, ne se rendait pas aux désirs de la baronne

de Staël; celle-ci voulait néanmoins la convaincre, et pour y parvenir, elle emprunta à son beau génie plus d'un de ces mouvements passionnés qui lui étaient si familiers; elle fut si éloquente et si persuasive que l'ouvrière subjuguée s'écria : « Ah ! madame, vous m'entraînez, » mais il n'en est pas moins vrai que je sacrifie » le bon goût ».

Madame de Staël me parut fière de ce triomphe, elle le raconta plusieurs fois dans la journée avec un ton de satisfaction marqué, et avec cette vivacité quelle mettait dans tous ses récits. C'est, au dire universel, la femme la plus homme qui ait jamais paru dans la littérature; la force de ses conceptions, la profondeur de ses pensées, la brillante élégance de son style, lui assureront toujours une des premières places parmi les écrivains modernes; quant à sa vie intérieure, elle fut agitée, les passions ont passé par là. Au reste, madame de Staël avait trop à faire pour être jamais heureuse, elle se créait des chagrins comme un autre tâcherait de se créer des plaisirs : elle voulait gouverner non-seulement sa famille et ses amis, mais encore l'état; ses prétentions en ce genre la brouillèrent avec Napoléon, et peut-être par la suite j'aurai occasion de raconter, sur leurs rapports, des parti-

cularités ignorées du public jusqu'à ce jour.

A propos de quelques intrigues dont on soupçonnait l'existence, j'ai parlé plus haut de M. Cromot, ancien premier commis des finances et surintendant de la maison de MONSIEUR; c'était un grand travailleur, dur à lui-même et aux autres; il exigeait de ses enfants le même respect, la même soumission que des employés sous ses ordres; il voulait même qu'ils remplissent auprès de lui des fonctions analogues à celles de valet-de-chambre. Ses enfants venaient chaque matin le voir au moment où il s'habillait; ils lui présentaient ses boucles de jarretière, ses boutons de manches et son col; c'était toujours avec beaucoup de gravité qu'il recevait leur service, plus gravement encore qu'il les embrassait; il mourut presque subitement, et son fils, M. Cromot de Fougy, lui succéda dans sa charge.

Celui-ci était et est encore le meilleur des hommes; doux, bon, gracieux, aimant les arts et les cultivant avec succès, il a toujours été cher à tous ceux qui l'ont connu. Il émigra avec MONSIEUR, mais ne put suivre la même fortune, ni retrouver, à la rentrée de Louis XVIII en 1814, l'équivalant de la place qu'il avait perdue. On le

nomma conseiller d'état, chevalier de la Légion-d'Honneur, et il obtint l'honorable mission d'aller recevoir à Marseille MADAME, duchesse de Berry. Plus tard, il devint préfet du département de l'Aude, et ne se fit que des amis tant qu'il séjourna à Carcassonne.

Un des plus francs originaux que j'aie connus dans ma vie, était le marquis de Langle, que je rencontrai en 1785 ou 1786. Il était auteur d'un voyage en Espagne, qui, en exécution d'un arrêt du Parlement, avait été lacéré et brûlé par la main du bourreau. Comme je lui exprimais mes regrets à l'occasion de cette mesure acerbe : « Rien ne porte bonheur à un li-» vre, me dit-il, comme d'être brûlé par arrêt » du parlement ». Il avait décidé qu'il fallait faire du bruit et beaucoup, pour parvenir à se faire distinguer de la foule, et voici comment il m'expliquait le plan qu'il s'était tracé. « La guerre ne » me convenait pas, le bruit du canon ne plait » pas à mon oreille : d'un autre côté, n'a pas à » la vérité du génie qui veut; mais il est facile à » tout homme qui a le sens commun, un tant » soit peu d'esprit et de la philosophie, de faire » un livre piquant, malin, propre à faire crier » les sots et les hypocrites, c'est le parti que j'ai

» pris. Il m'est venu dans l'idée de faire un
» voyage en Espagne ; j'ai calculé la somme
» qu'il m'en coûterait, et pour l'épargner, j'ai
» écrit mon livre sans sortir de l'appartement
» que j'occupe rue de la Sourdière; mon voyage
» a eu du succès, mon but est rempli; que vous
» semble? »

J'admirai la franchise d'un tel aveu, et cette spéculation me parut d'autant plus bizarre, que le marquis de Langle avait passé l'âge des folies; ce n'était plus un jeune homme lorsque je l'ai connu; il s'appelait Fleuriau de son nom véritable, et était né en Bretagne. Il a traversé depuis la révolution sans encombres, en continuant de s'adonner à la littérature; il est décédé en 1807, et tous ses ouvrages sont morts avant lui, à l'exception toutefois de celui qui a été brûlé par le bourreau; on le lit encore avec plaisir, le style en est vif, concis, épigrammatique, on voit qu'il a coûté quelque travail à son auteur.

Je connus encore un autre homme singulier à l'excès, c'était un M. d'Espinchal, personnage fort bizarre, fort brusque, très instruit de toute l'histoire scandaleuse des filles de Paris; il prenait surtout grand plaisir à mystifier les jeunes gens. Je me souviens que chez le comte

Jean Dubarri, il remarqua un jour Casimir de Puymaurin, qui, sous les auspices de son digne père, faisait son premier voyage à Paris. Alors, comme aujourd'hui, mon ami ne prenait aucun soin de sa parure; il s'était abandonné en arrivant à un tailleur, qui, l'ayant habillé à sa fantaisie, avait fait de lui un véritable petit-maître, par l'exagération de ses vêtements.

M. d'Espinchal, comme je l'ai dit, le remarqua, et s'approchant de lui, « Monsieur, lui » dit-il, on prétend que les originaux abondent » à Toulouse. — Cela doit être, répliqua Puy- » maurin sans hésiter, puisqu'on ne trouve » plus à Paris que de pâles copies. » Les rieurs ne furent pas en cette circonstance du côté de M. d'Espinchal, qui fit sa retraite en exprimant son mécontentement par une affreuse grimace; et en effet il avait affaire à forte partie; on en peut juger par les bons mots dont Puymaurin sème encore aujourd'hui ses discours parlementaires. Au nombre de ses reparties piquantes, il en est une que je me rappelle encore, et qui fit beaucoup rire dans le temps. Il s'entretenait un jour à Toulouse avec un missionnaire qui avait prêché l'Avent dans l'église des Pénitents-Bleus : le bon père était fort courroucé contre les mar-

guilliers, qui refusaient de lui payer les honoraires de ses sermons; il voulait à toute force les traduire en justice. « Je ne doute point, » lui dit Puymaurin, de la vérité de votre assertion, mais il faudra la prouver à vos » juges. — Comment? — Vous avez prêché, » je veux bien le croire, mais en avez-vous » des témoins? » On peut juger si l'orateur sacré fut bien satisfait de la consultation.

CHAPITRE X.

Le prince Ferdinand de Rohan. — Mes rapports avec la famille de L..... — L'hôtel L.... — Mes deux cousines. — Caffieri. — Doyen. — Mot de celui-ci sur David. — Grétry. — Célénie. — Mon amour pour Célénie. — Une soirée à l'hôtel L.... — Méhul. — La déclaration muette. — Conspiration contre moi. — Célénie m'est enlevée. — Le bal des Sylphes. — Olympe de Gouges. — Le chevalier de Cubière. — Madame Simon Candeilhe. — Ses caprices. — Rétif de la Bretonne. — Son logis. — Sa modestie. — Son registre d'amis.

Paris n'est pas une ville où l'on se pique beaucoup de vivre en famille, aussi je dois convenir qu'à l'exception de l'oncle dont j'ai déjà parlé, je négligeais un peu mes parents; mais bientôt l'occasion se présenta de faire connaissance avec une des fractions les plus intéressantes de ma famille.

J'avais été invité à une soirée chez le prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Cambrai et frère du cardinal grand aumônier de France. L'amphytrion, sans avoir beaucoup d'esprit, en avait pourtant un peu plus que son frère. C'était un

magnifique seigneur, aimant les arts, quoique peu connaisseur, et protégeant les artistes par vanité; au demeurant, joyeux convive, et tout dévoué aux dames; marquise ou grisette, tout lui était bon. On assurait même que, comme son confrère M. de Jarente, évêque d'Orléans, il avait un goût décidé pour les soubrettes.

Depuis long-temps, les princes de Rohan avaient mis de côté toute vergogne, et se livraient sans contrainte aux amusements les plus désordonnés et les plus mondains; aussi recueillaient-ils ce qu'ils avaient semé; l'estime publique les avait abandonnés, et, pour qualifier dignement un débauché perdu de vices, on l'appelait un *Rohan*, le nom était passé en proverbe, et en vérité il n'y avait pas de quoi s'en étonner pour quiconque connaissait la conduite du vieux Soubise, du prince de Guémené, de l'archevêque de Cambrai, et de l'évêque de Strasbourg.

Fatigué du tumulte d'une soirée bruyante, je venais de rentrer chez moi, et je réfléchissais aux ennuis de la vie toute extérieure que je menais depuis mon retour à Paris, lorsque, sur un fauteuil, j'aperçus un paquet qui m'était adressé de la province par un de mes parents,

avec invitation de le faire parvenir à ses filles, qui, avec leur mère, habitaient Paris.

Quelles étaient ces cousines inconnues? je n'en avais jamais entendu parler. Je pris la lettre qui accompagnait le paquet, et je lus : *à Madame de L....., rue et île Saint-Louis, hôtel L.....* Ces dames, comme on voit, étaient logées dans une des dépendances du grave Marais. Plus de doute, la maman était une duègne et les deux filles quelque couple naïf, pour le moins affligé de la quarantaine; telles étaient les agréables idées dont je me berçais. Malgré la supposition, peu gracieuse assurément, je me mets en route le lendemain, et au moment où je n'étais occupé que de gothiques prévisions, mon cabriolet me jette en face d'un hôtel de la plus belle apparence. Je frappe : la porte s'ouvre, le suisse s'avance; Madame de L.....? — Elle est sortie. — Ses filles?— Elles sont chez elles. Un domestique, vêtu d'une riche livrée, me guide à travers une file de salles décorées avec goût et magnificence. De toutes parts s'offraient à mes regards, l'or, les marbres, les glaces, les peintures de Le Brun et de Lesueur.

A mesure que j'avançais, à la richesse de l'ameublement, à l'art avec lequel il était disposé,

je ne pouvais contenir ma surprise, et déjà, sans que je les eusse vues, ma tante devenait moins ridicule, et ses filles me semblaient devoir être plus jeunes et plus jolies. Enfin je suis introduit dans la dernière pièce, vaste cabinet, où Lesueur, sur un fond or, a peint des arabesques charmantes et des amours dans toutes sortes de travaux, figures admirables qui existent encore, et que l'on n'a pas gravées par suite de cette fatale indifférence que les Français professent pour ce qui est national; je demeure immobile d'étonnement à la vue de mes cousines.

Clémence, la sœur aînée, était une grande et belle blonde, aussi douce et aussi bonne que sa figure était noble et sa personne enchanteresse. Ma seconde cousine était entrée en même temps que moi dans le cabinet, mais par une porte d'intérieur; ses cheveux étaient noirs, ses yeux pétillaient de vivacité et de malice, en un mot, pour la figure et pour le caractère, c'était bien la brune la plus piquante que j'aie vue de ma vie. On peut juger si je persistai long-temps dans les ridicules préventions que m'avait inspirées tout d'abord le nom du quartier où était situé l'hôtel L..... Dans la bonne foi de mon caractère, j'avouai à mes aimables parentes mes pré-

ventions du matin; on s'en moqua, je devais m'y attendre, et après une longue et très longue visite, je partis avec regret, bien décidé à les revoir le plus tôt possible; on m'y avait convié avec une grâce extrême, et je m'étais bien promis dans mon propre intérêt de profiter de la permission. Dieu sait combien de fois le petit cousin (c'est le nom qu'on ne tarda pas à me donner) s'oublia auprès de ce couple enchanteur. La plus douce familiarité m'unissait à mes aimables parentes, chanoinesses toutes deux, et libres par conséquent, à la faveur du titre magique de Madame, qui leur conférait tous les droits de femmes mariées et tous les avantages de la viduité.

Je n'avais pas encore vu madame de L....., mais dans la suite, cette excellente parente m'accueillit comme l'avaient fait ses deux filles, et je retournai souvent chez elle; cette dame réunissait dans son hôtel une société peu nombreuse, mais des mieux composées : quelques seigneurs spirituels, des femmes peu intrigantes, ce qui était rare à cette époque, et des artistes du premier mérite; Caffieri, par exemple, sévère pour les autres comme pour lui, et qui jamais n'avait mis une boule blanche lorsqu'il s'agissait de recevoir un candidat à l'Académie des beaux-

arts ; Doyen, peintre rempli de feu, et qui donnait une véritable vie à ses ouvrages, dont la supériorité serait incontestable, s'ils n'eussent pas été composés et dessinés dans le système déplorable de l'époque. Doyen n'aimait pas le jeune David ; « ce gaillard, disait-il, s'amuse à » faire de l'antique, que ne venait-il à mon école, » je lui aurais appris à escamoter la nature. »

Doyen jouissait d'une haute réputation, il la devait à la fougue de son pinceau, au charme attaché à une couleur chaude et vigoureuse, à son dessin, maniéré sans doute, mais souvent rempli de force et d'expression ; c'était le meilleur parmi les professeurs d'une mauvaise école.

Je vis chez ma tante le dieu de la musique française, Grétry, que vainement de nos jours on cherche à dénigrer, et qui triomphera des injustes critiques dont il est l'objet, tant que le génie de la composition sera apprécié. Le principal mérite de la musique m'a toujours paru consister dans ce que l'on appelle le chant ; le reste est de la science qui laisse le vulgaire froid ; et quoi qu'on puisse prétendre, cet art est fait pour charmer l'oreille du peuple et non pour être soumis à la décomposition glacée d'un calcul de mathématique. Les accompagnements, les effets

d'harmonie ont sans doute beaucoup de mérite, mais le principal est l'invention du motif, c'est l'art de lui donner de l'originalité et de l'expression; et qui, dans cette partie toute de création, peut se dire supérieur à Grétry?

Grétry nous enchantait, il était quelque chose de mieux que musicien, il était aimable. On était tout surpris de l'entendre parler raisonnablement, car en général ses confrères ont tout leur mérite au bout des doigts ou dans l'oreille. La conversation d'un musicien est souvent fatigante, il parle de lui, toujours de lui, et encore de lui; il ne joue que ses œuvres, il ennuie, et seul il ne s'en aperçoit pas; son amour propre est en permanence : Grétry avait bien le sien, mais il le dissimulait avec adresse, et quand il faisait son éloge, c'était avec une simplicité qui n'avait rien de ridicule; on trouvait d'ailleurs tout naturel que cet homme illustre s'appréciât à sa juste valeur.

Une partie de la société de madame de L..... habitait le même hôtel ou les maisons voisines, ce qui rendait les réunions faciles et presque journalières; j'en profitais le plus que je pouvais sans que mes devoirs eussent à en souffrir, et grâce à beaucoup de gaieté et de laisser aller, je me voyais accueilli avec indulgence, et le cousin

chéri, fêté, vouait une sincère amitié aux deux sœurs et à la mère, que, par une fausse application, il se permettait d'appeler la *dame des belles Cousines*. Sans doute, et plus que toutes autres, mes jeunes parentes auraient dû mériter mon amour, mais je respectais leur mère en elles ; je n'étais pas à la hauteur de mon siècle et de mes amis, et jamais mon attachement à l'égard de mes deux aimables cousines ne dépassa les bornes de la convenance.

C'était néanmoins dans la maison de madame de L..... que je devais trouver mon vainqueur ; dans une des brillantes réunions qui s'y tenaient, j'aperçus mademoiselle Célénie de M....; elle avait quinze ans, et c'était la plus céleste beauté que j'aie rencontrée de ma vie. Qu'on nie tant que l'on voudra ces passions subites qui se font sentir au premier abord, et qui semblent d'ordinaire devoir être reléguées dans les romans, encore est-il vrai que cette divine créature m'inspira, du jour où je la vis, un sentiment d'une telle nature qu'aujourd'hui même, après tant d'événements et malgré une séparation de plus de quarante années, je sens encore à son souvenir mon cœur palpiter comme autrefois.

Je revins depuis, chaque jour, à l'hôtel

L....., ramené par le désir de revoir mademoiselle de M..... je la rencontrai enfin; et je cherchai à lui faire comprendre ce qu'elle m'inspirait, afin d'allumer dans son ame novice la flamme qui dévorait la mienne.

Il est plus facile qu'on ne pense d'émouvoir un jeune cœur. Célénie, loin de fuir ma présence, tâchait, au contraire, de se rapprocher de moi; mon entrée dans le salon appelait une vive rougeur sur son visage ordinairement mélancolique; elle m'écoutait parler avec une attention particulière; elle partageait mes opinions; ses yeux suivaient mes mouvements, et, presque toujours, elle se trouvait auprès de moi, sans y avoir songé peut-être, mais comme poussée par l'empire irrésistible que je prenais sur elle, sans qu'elle s'en aperçût. J'étais sous le même charme : elle était alors l'unique objet de mes pensées; c'était à elle que je me plaisais à tout rapporter; elle régnait sans partage sur tout ce que j'avais de vertu, d'honneur et de délicatesse. Je ne me connaissais plus; une timidité complète avait remplacé mon assurance première; je n'avais pris de l'amour que les flammes, le dévoûment et les craintes modestes. Néanmoins, je me croyais aimé; que dis-je? j'en avais l'assurance;

mais je ne me trouvais pas heureux encore : la bouche de Célénie ne m'avait pas confirmé ce que ses yeux m'avaient révélé. Le hasard me servit bientôt à souhait : madame de Lag... donnait une soirée délicieuse où la musique, les proverbes, les charades en action se disputaient la palme; où des hommes aimables et des femmes plus séduisantes encore se rassemblaient pour dépenser le temps de la manière la plus amusante.

J'étais assis sur un canapé auprès de Célénie, chacun était attentif aux accents d'Aline, qui chantait, accompagnée par Méhul, lorsque, par un mouvement non calculé sans doute, la main de Célénie rencontra la mienne; je pressai cette main chérie sans qu'elle songeât à la retirer; de ce moment, nous nous étions entendus : et nous nous jurâmes un amour éternel.

Le reste de la soirée ne fut qu'un enchaînement de plaisirs; moins surveillés, durant le tumulte de la fête, nous pûmes parler de notre amour; avec quelle franchise je fis alors la promesse solennelle de ne changer jamais! Je ne pensais guère qu'il me fût possible de renoncer à tant de beauté; mais à cette époque non plus, je ne prévoyais pas que la mère de ma jeune amante deviendrait bientôt ma plus cruelle en-

nemie ; elle seule rompit des nœuds dont la durée aurait été sans terme, à elle en est toute la faute, mon cœur ne me reproche rien.

Pendant le reste de la soirée, je ne quittai Célénie que le moins possible ; je trouvais dans la naïveté de sa conversation un agrément que je ne saurais exprimer. Chère et douce enfant ! elle ignorait la dissimulation et son langage imposteur ; sa bouche ne se refusait pas à dire ce que son ame éprouvait. Il fallut néanmoins mettre un terme à cet enchantement.

Quelques jours après, je revins chez ma tante ; Célénie n'y était point, aussi ma personne exprima-t-elle d'abord l'abattement et l'impatience. « Petit cousin, me dit la pétulante » Aline, vous me semblez plus triste que vous » n'avez coutume de l'être ; regretteriez-vous le » passé ? — Non ; le présent m'occupe seul. — » Le présent ! ne serait-ce pas aussi l'avenir ? ici » vous ne trouvez point ce que vous y espé- » riez peut-être ? » Je ne savais que répondre, lorsque Célénie entra ; à sa vue, ma joie fut si complète qu'Aline s'en aperçut ; elle me lança un regard dont je n'ai jamais bien su me rendre compte ; mais à dater de ce moment, elle devint opposée à mes moindres désirs, et je la trouvai

toujours sur mon chemin entre Célénie et moi comme un obstacle à toutes mes entreprises amoureuses.

Dans ce moment, Célénie partageait l'allégresse de mon ame. L'amour ne lui offrait qu'une brillante perspective, et l'avenir s'embellissait à ses yeux de tous les charmes de l'espérance. Je courus à elle, je lui parlai de mon inquiétude, de ma fidélité ; elle se contenta de regarder le ciel et de poser la main sur son cœur ; n'était-ce pas me répondre dignement ? et n'avais-je pas obtenu tout ce qu'un mortel peut souhaiter ?

Plusieurs mois s'écoulèrent, et je devenais chaque jour plus épris de Célénie. J'espérais trouver en elle la femme à laquelle je devrais le bonheur de mon existence ; mais cet amour était vivement combattu par ceux-là mêmes qui auraient dû le protéger. Il s'organisa dans l'hôtel L..... une conjuration contre moi. Ma cousine Aline s'était mise à la tête, je ne sais pourquoi ; je n'avais rien fait pour lui déplaire, et cependant elle ne m'aimait plus. Impatiente de me nuire, elle s'était réunie à deux ou trois de ses amies ; une coalition avait été formée, dans laquelle on était parvenu à faire entrer madame de M...,

mère de ma jeune amie. Celle-ci m'avait jusques alors témoigné de l'amitié et s'était montrée empressée à me recevoir chez elle; ses prévenances, ses bontés, me faisaient croire que je ne lui déplaisais pas. Je ne pouvais me figurer que celle dont l'accueil était si aimable, qui voyait d'une manière non équivoque mon amour pour sa fille, voulût tout à coup rompre des nœuds qu'elle semblait prendre plaisir à former elle-même.

Telles étaient du moins mes pensées et les rêves dont je me berçais, mais bientôt tout changea autour de moi en un moment. Je dois avouer ici qu'une correspondance s'était établie entre Célénie et moi; mais l'amour le plus pur, le plus vertueux, inspirait nos lettres. Aurais-je voulus déshonorer celle dont je voulais faire la compagne de ma vie? Ce fut pourtant là le prétexte qu'on saisit pour nous séparer. Je me vis frappé des plus rudes coups, et mis à mort sans avoir pu me défendre. Madame de M... avait été belle et l'était encore : c'était une poupée charmante, sans véritable esprit, prenant les mines pour des grâces, et le mauvais ton pour des manières nobles et aisées; plaire était son unique but; elle prétendait faire ou-

blier son âge, dont au reste on ne s'apercevait pas; elle riait toujours, cherchait l'esprit et rencontrait quelquefois la pointe. Elle aspirait au titre de philosophe, et régulièrement chaque dimanche elle consacrait une heure à lire Voltaire ou Rousseau ; c'était tout le temps qu'elle donnait à son instruction, le reste appartenait à sa toilette ou aux manœuvres d'une coquetterie maladroite; c'était là le mauvais côté de sa personne ; du reste elle ne manquait pas de qualités : franche, douce, bonne et généreuse, elle aimait à secourir les malheureux, et chérissait sa fille avec une véritable idolâtrie. Elle plaisait généralement, parce qu'elle était empressée de plaire à tous : ce qui est, je crois dans le monde, le premier de tous les mérites.

Elle ne me voulait certainement point de mal, mais elle avait alors la faiblesse de se laisser gouverner par ma cousine, qui étendait le même empire sur ma tante, et cette dernière était à craindre. On connaissait madame de L..... comme une femme aimable, à part son égoïsme ; mais elle était impérieuse et exigeante, elle voulait être aimée, et commandait l'amitié comme elle aurait pu commander une robe à sa couturière, ne songeant pas que l'amitié demande du retour, et

que pour être aimé il faut commencer par y mettre du sien. Elle croyait que tout lui était dû, mais elle ne voulait rien accorder aux autres; il fallait surtout respecter ses idées, et se bien garder de la contredire en la moindre chose. C'était une reine sur son trône, que ma tante dans son fauteuil; elle aurait ressuscité le despotisme, s'il avait pris aux souverains la fantaisie de le laisser mourir de sa belle mort. En mettant de côté tous ces petits travers, elle était fort spirituelle, très gracieuse dans un cercle, excessivement obligeante pour ceux qui ne la chagrinaient pas. Le public faisait son éloge, ses domestiques la craignaient, et sa famille tremblait devant elle.

Quant à moi, je montrais de la déférence pour ma tante, mais point de servilité : j'osais avoir mon opinion, qui ne pliait pas toujours devant la sienne. Ma première résistance la surprit, la seconde l'indigna, la troisième me fut imputée à crime; elle fit une démarche que je n'approuvai pas, et comme elle m'en demanda mon avis, je fis la faute de le lui donner franchement; dès lors, je fus un homme perdu dans son esprit. Aline saisit cette circonstance pour l'irriter davantage contre moi; elle ne réussit que trop bien.

Ceci une fois obtenu, il ne fut pas difficile à

ma cousine de porter sa mère à me desservir auprès de madame de M... On prit pour y parvenir une route sûre : ce fut de lui dire que je me moquais ouvertement de ses prétentions ; elle en fut indignée, et un accueil glacial succéda bientôt à ses prévenances ordinaires. Je ne pus tarder à reconnaître qu'elle n'était plus la même pour moi, et cette conviction me jeta dans une profonde tristesse. Le chagrin éclatait sur mon visage, il frappa Célénie. C'est alors que cette ange, touchée de la sombre mélancolie dont je m'obstinais à lui taire la cause, se décida à m'écrire un billet, pour me demander de lui expliquer les causes de la peine secrète autant que profonde dont je paraissais atteint.

Cette première lettre, où se peignait l'amour le plus naïf et le plus tendre, me transporta de joie : je me hâtai de répondre à mon amie pour la rassurer, et de cette manière s'engagea une correspondance à laquelle nous n'avions pas songé jusqu'à ce moment ; nous imaginions chaque jour une nouvelle ruse pour nous faire parvenir nos lettres, et le succès couronna long-temps nos efforts.

Mais, tant de bonheur ne devait pas durer ;

poussée par je ne sais quelle influence, ou plutôt obéissant aux suggestions de ma tante, qui elle-même était excitée par Aline, madame de M... observa sa fille de plus près, et ne tarda pas à pénétrer le secret de notre amour et de notre intelligence. Je fus alors en butte à ses reproches et à son indignation; elle exigea que je lui remisse les lettres de sa fille, et comme je refusais de m'en dessaisir en d'autres mains que dans celles de Célénie, j'allumai au plus haut point le courroux de sa mère; madame de L....., qui était en tiers dans cet entretien, prit tellement le parti de son amie, que je crus devoir me bannir de l'hôtel L..... Madame de M.... quitta Paris le lendemain, emmenant sa fille dans une terre située aux extrémités de la Franche-Comté, et là, grâce à une surveillance qui ne se relâcha pas, on parvint à l'empêcher de me donner de ses nouvelles, et on la maria l'année d'après. Je ne raconterai pas tout ce que me fit souffrir cette cruelle séparation, elle me porta un coup bien funeste; plongé dans un engourdissement moral qui, pendant plusieurs mois, affecta mes facultés, je restai pendant cinquante jours plus près de la mort que de la vie, et pourtant sans maladie apparente; mais

enfin mon âge et ma bonne constitution me firent prendre le dessus.

Pendant le cours de mes amours avec mademoiselle de M..., je fus engagé à un bal magnifique, dont les apprêts mystérieux intriguèrent tout Paris. On reçut, dans la bonne compagnie, des invitations envoyées par une main inconnue, pour assister à une fête qui était annoncée et qui devait se donner dans un hôtel non habité, loué tout exprès, et décoré avec une somptuosité extrême. Cette bizarrerie avait éveillé la curiosité générale, et fait naître mille conjectures plus étranges les unes que les autres. En attendant la révélation du secret, on appela cette fête le *bal des Sylphes*, à cause du voile et de l'incognito dont s'enveloppait l'Amphytrion. Le bal eut lieu, et nous demeurâmes enchantés du goût et du luxe qui avaient présidé aux embellissements du lieu et aux détails du repas : toute la cour, la haute finance, les hommes de lettres les plus célèbres étaient là. Le public resta persuadé que l'ordonnateur caché de cette soirée était un M. Coutard de Villiers, administrateur des domaines, qui avait voulu se mettre en frais pour faire une galanterie à la femme d'un de ses confrères, mais le public se trompa complétement.

L'idée ingénieuse que l'on réalisa si bien partait de plus haut ; elle appartenait tout entière à un prince aimable, qui ne connaissait pas le prix de l'argent, et qui par dessus tout aimait à plaire. Il avait perdu *une discrétion* contre la duchesse de P... , et celle-ci lui demanda un bal où tout parût extraordinaire ; elle fut servie à souhait. Il est vrai que les suites de cette fête amenèrent force tracasseries dans un lieu bien éminent, mais peu de personnes en eurent connaissance, et j'aurai la discrétion de ne pas rapporter ce que j'ai su là-dessus.

Je trouvai à ce bal une femme de lettres, véritable aventurière, sortie de bas lieu, qui se disait mariée à un nommé Aubry, que jamais on n'a connu, elle était venue de Montauban s'établir à Paris : c'était la fameuse Olympe de Gouges, alors grande, forte et belle créature, au tempérament de feu, à l'imagination déréglée, et dont les amants ne furent pas moins nombreux que les pièces de théâtre de sa composition (on comptait trente de celles-ci). Madame de Gouges était la terreur des comédiens ; elle avait su gagner le cœur de Molé, et cet habile acteur luttait de concert avec elle contre ses camarades et contre le public, qui ne voulaient pas de madame de Gouges, au théâtre s'entend.

Elle inspira dans le temps une vive passion au chevalier de Cubières, gentilhomme du Bas-Languedoc, poète assez gracieux, et qui réussissait d'ordinaire, excepté quand il prétendait suivre la carrière dramatique ; brouillé aussi avec les comédiens, il prit le parti de madame de Gouges avec une chaleur passablement comique ; il la conduisait partout, la soutenait avec vivacité, et par là ajoutait aux ridicules dont il était affublé. C'était, à cette époque, un fort joli garçon ; il avait un ton mielleux qui faisait des dupes ; on lui croyait de l'esprit, parce qu'il fréquentait des gens qui en avaient beaucoup ; il ne fit que des sottises en avançant en âge, et je le retrouvai plus tard dans de bien cruelles circonstances, où il deshonora son nom.

Olympe de Gouges donna d'abord dans la révolution avec frénésie ; plus tard, touchée des malheurs de Louis XVI, elle voulut prendre la défense de ce monarque, elle en manifesta l'intention par ses paroles et par ses écrits : une si noble conduite réparait bien des fautes ; l'échafaud, sur lequel elle a péri, acheva de l'absoudre.

Certes elle ne songeait point à cette fin déplorable, lorsque le chevalier de Cubières me fit faire connaissance avec elle. Elle n'était alors

occupée que de ses querelles avec les comédiens, qu'elle traitait mal, parce qu'elle savait de quoi ils étaient capables ; et de ses intrigues, car elle était trop belle femme pour n'en pas avoir. Olympe de Gouges avait une amie jeune, jolie et séduisante, excellente musicienne et auteur de poésies charmantes, c'était mademoiselle Candeilhe ; elle avait paru comme chanteuse à l'Opéra en 1782 ; on la voyait avec beaucoup d'intérêt. Ses liaisons avec un célèbre personnage (le conventionnel Vergniaud) ont fait depuis supposer à quelques jaloux que celui-ci était l'auteur secret du drame *la belle Fermière*, que mademoiselle Candeilhe donna sous son nom, au commencement de la révolution.

Chacun sait l'histoire de ses amours avec le riche carrossier de Bruxelles, Simon, qui, venant à Paris pour s'opposer au mariage de son fils avec mademoiselle Lange, devint lui-même si épris de la belle Candeilhe, qu'il lui donna sa main. Je ne fis pas la même folie, mais je ne pus voir impunément cette agréable actrice, et je me mis au rang de ses adorateurs : elle était vive, pétulante, capricieuse, jalouse à l'excès de l'attachement de ceux qu'elle aimait et dont elle était aimée ; elle m'en donna une singulière

preuve : « Où avez-vous été vous promener au-
» jourd'hui, me dit-elle? — Aux Tuileries,
» répondis-je. — Et hier? — Aux Tuileries.
» — Et demain, où irez-vous? — Aux Tuileries
» encore. — Vous y allez donc souvent? — Tous
» les jours. — Ah! c'est comme chez moi; eh
» bien! monsieur, si vous voulez me plaire,
» vous changerez le lieu de votre promenade;
» je ne veux pas d'un homme qui met autant de
» constance dans une chose indifférente qu'il
» peut en mettre à me chérir. »

J'eus beau me récrier contre cette défense bizarre, contre le motif surtout qui la dictait, il fallut me soumettre; mais un jour, n'ayant pu me dispenser de traverser le jardin, j'y fus pris en flagrant délit par la belle capricieuse, et depuis ce moment, je ne pus rentrer en grâce auprès d'elle; il fallut renoncer à la voir; c'était un effort pénible, car on ne trouvait pas facilement autant de charmes, d'esprit et de grâces. J'ai depuis rencontré dans le monde madame Simon, et nul souvenir du passé n'est venu troubler notre tranquillité actuelle.

A cette même époque on s'occupait aussi dans le monde d'un homme fort extraordinaire, singulièrement décrié par les gens de lettres, qui,

à toutes les époques, ont paru professer un souverain mépris pour lui, et qui toutefois n'était pas dépourvu de génie, de sensibilité et de profondeur. Je dus sa connaissance au chevalier de Cubières : « Voulez-vous venir visiter le premier » auteur de l'époque, me dit-il un jour? — » Le premier auteur! eh bon Dieu! à qui donne-» t-on ce titre? tant de médiocrités se le dispu-» tent! — C'est Rétif de la Bretonne que je » qualifie ainsi; il est auteur du *Paysan per-» verti*, de *la Vie de mon père*, et *des Contem-» poraines* qu'il publie en ce moment, ainsi » que d'une foule d'autres productions, toutes » marquées au coin de l'originalité et d'une in-» vention féconde. — Va pour Rétif, dis-je, je » n'ai aucune prétention littéraire, je ne dispu-» terai pas avec vous à ce sujet, quoique je » n'aie lu aucun de ses ouvrages. »

Nous nous acheminâmes vers une sale rue des environs du pont Saint-Michel, autant que je me le rappelle; nous montâmes à un quatrième et peut-être à un sixième étage, et nous fûmes introduits dans une chambre délabrée, où tout l'ameublement accusait la malpropreté et le dérangement, mais moins encore que le maître du lieu lui-même. Rétif était mal vêtu, par caprice au-

tant que par pauvreté; il appelait sa redingote rapiécée *la livrée du génie ;* il se disait libre, parce qu'il s'était fait ours, mais il était esclave de ses passions comme le reste de l'espèce humaine. L'amour-propre était chez lui une sorte de monomanie remarquable ; il s'attribuait sans façon cette première place que le chevalier de Cubières lui concédait de bonne foi, à force de le lui avoir entendu répéter. Il y a dans le monde une foule de gens toujours empressés à nous classer selon que nous nous classons nous-mêmes, et il est plus facile qu'on ne croit de passer pour avoir du mérite, il suffit presque toujours, pour cela, d'affirmer soi-même qu'on en a beaucoup.

Rétif était en admiration perpétuelle devant sa propre personne ; après lui, disait-il, venait Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris* et de *L'an deux mille quatre cent quarante ;* quant aux puristes, c'est ainsi qu'il qualifiait Laharpe, Marmontel, etc., c'étaient des sots, des envieux, des méchants, des hypocrites, la honte de la littérature, car Rétif ne plaisantait pas quand il parlait de ceux qui se moquaient de lui, il avait le persifflage en horreur : « Mieux vaut un coup » de couteau, disait-il, qu'une plaisanterie » amère ; on tue la réputation d'un homme en

» le ridiculisant. » Et en ceci il n'avait pas tort. *L'orgueil féroce*, pour parler le langage de M. Baour-Lormian, l'orgueil féroce, dis-je, de Rétif le porta, dans les dernières années de sa vie, à se déshonorer complétement lui-même, en publiant ses mémoires sous le titre de *Monsieur Nicolas*, ou *le cœur humain dévoilé*. Jamais l'extravagance ne fut poussée plus loin que dans cette production, où la licence du récit, la violence des accusations contre des personnes que l'auteur aurait dû respecter, et l'étrangeté du style, étonnent le lecteur à chaque page; il faut le lire pour se convaincre jusqu'à quel point il a pris plaisir à se dégrader lui-même.

Il nous reçut avec une sorte de défiance; il me demanda mon nom, et l'inscrivit sur une espèce de registre qui lui servait à cet usage. « Monsieur, me dit-il, je mets là les noms de » tous ceux que j'ai connus, et je les efface à » mesure que j'ai eu à me plaindre de ceux qui » les portent : vous voyez qu'il y en a bien peu » que je n'aie biffés. »

Je compris que Rétif voulait jouer le rôle de Jean-Jacques Rousseau.

CHAPITRE XI.

Fautes des deux premiers ordres de l'État aux approches de la révolution. — Galanterie du clergé. — L'évêque de Digne et la danseuse d'Audinot.—Les gardes-du-corps assassinent le peuple à Beauvais. — Débuts de madame Saint-Aubin. — Débuts de Talma. — Ce que l'on pensait de lui à cette époque. — Chénier et ses tragédies d'*Azémire* et de *Charles IX* qu'il prépare. — La vicomtesse de Beauharnais.—Madame de Montesson. — Pourquoi elle ne nomme point madame de Genlis son héritière. — Linguet. — Beaumarchais. — Ce qu'il pensait de l'amitié. — Son mot sur Linguet.

Déjà de toutes parts des murmures sourds, précurseurs de l'orage, annonçaient la tourmente révolutionnaire; peut-être, en se serrant autour du trône, et surtout en donnant l'exemple de la modération et de toutes les vertus, il eut été possible aux premiers Ordres de l'état de conjurer la tempête qui devait engloutir dans un désastre commun et le trône et la noblesse et le clergé. Mais, par une fatalité déplorable, ces deux ordres semblaient, au contraire, rivaliser de dépravation et d'infamie. Les procès les plus honteux s'élevaient dans les familles de la haute no-

blesse : ainsi un comte de Morangiés, après avoir séduit par un amour incestueux sa sœur naturelle, lassé bientôt d'une union que sa monstruosité même ne suffisait plus à rendre piquante, ne craignit pas de venir proclamer sa propre turpitude à la face de la justice et du public ; il osait demander la nullité d'une donation consentie par lui en faveur de cette infortunée. On faisait parade des vices les plus honteux : les parricides, les fratricides étaient des actions familières aux hommes du plus haut rang ; on avait vu le conseiller de Byrdas tomber sous les coups de ses frères, engagés dans les ordres sacrés. L'impudicité, je ne crains pas de le dire, des prélats et des autres membres du clergé était poussée à un excès d'impudence que peuvent nier seulement ceux qui sont décidés à fermer les yeux à la vérité, et à décrier la génération actuelle au profit de celle qui l'a précédée.

Au nombre des évêques les plus corrompus, M. de Villedeuil tenait le premier rang ; placé sur le siége de Digne, il avait scandalisé à tel point son diocèse, qu'un magistrat du pays, homme grave et justement considéré, venait de publier contre lui un mémoire en forme de lettre, dans lequel il mettait au jour la conduite désordonnée

de ce haut dignitaire de l'Église, espérant, par la publicité du scandale, l'obliger à donner sa démission. Cet écrit, parvenu à Paris, y fit une grande sensation; je me rappelle, à ce sujet, une anecdote qu'une fille célèbre, mademoiselle Reymond, m'a racontée, et dans laquelle M. de Villedeuil et une de ses amies avaient joué les rôles principaux.

Le prélat, dans une de ses courses fréquentes à Paris, où, comme la plupart de ses confrères, il avait presque établi son domicile en dépit des canons sur la résidence, remarqua une petite danseuse du théâtre d'Audinot, mademoiselle Rosalie, âgée de seize ans, passablement bête, mais fort jolie et fraîche comme une rose. M. de Villedeuil, en homme sage, au lieu de faire la cour à la fille, ce que d'ailleurs sa robe lui interdisait en quelque sorte, s'adressa à la mère, femme d'une haute expérience, et qui déjà avait fait plus d'une affaire avec le clergé; le marché fut bientôt terminé, et mademoiselle Rosalie fut livrée à beaux deniers comptant.

La danseuse achetée n'eut garde de donner son cœur au prélat, elle le réserva pour un abbé de dix-huit ans, qui était véritablement l'Amour en soutane et en manteau long : qu'on se figure

un de ces visages des Cupidons de l'Albane, un air fin, de beaux cheveux blonds, une mine poupine, des lèvres de rose, de grands yeux bleus, et avec cela une bonne et grosse prébende, plus, une excellente abbaye, bien productive des deniers de l'église, et l'on comprendra sans peine que l'abbé de L.... devait être un ecclésiastique fort séduisant. Il pinçait de la harpe, chantait avec goût, déclamait avec sentiment, et, au sortir du séminaire de Saint-Sulpice, il perfectionnait son éducation, en fréquentant le théâtre d'Audinot.

Il avait plu à mademoiselle Rosalie, qui, en fille bien née, n'en avait rien dit à sa mère; elle recevait le petit abbé aux heures où la bonne femme sortait, et où monseigneur de Digne ne venait pas. Un jour, Monsieur de Villedeuil arrive inopinément, comme la danseuse attendait son ami de cœur, ceci la contrarie; l'évêque lui trouve l'air embarrassé, en demande la cause, elle se rejette d'abord sur cette commode migraine qui se prête à tout, mais bientôt on entend du bruit sur l'escalier, un jeune homme entre en chantant; une glace, placée de manière à laisser apercevoir ce qui se passe dans l'antichambre, le fait reconnaître de

monsieur de Villedeuil; c'était un abbé de son diocèse, enfant de bonne maison, et qui serait capable de raconter où il a trouvé le prélat; celui-ci veut se sauver, ne le peut, vu la disposition de la pièce, et se jette derrière les rideaux d'une des deux croisées, sans avoir eu le temps de rétablir l'ordre dans ses vêtements.

L'abbé de L... entre, va droit à la danseuse, et sans faire attention à ses gestes, lui parle comme à la femme que l'on aime, et veut la traiter en conséquence. La jeune fille, moitié riant, moitié fâchée, s'y refuse, se débat, s'échappe, fait le tour d'une table, vivement poursuivie par le jeune lévite, et voulant l'éviter, elle prend la fuite; mais par malheur, elle accroche son pied dans un rideau qu'elle entraîne, et derrière lequel on voit monseigneur de Digne, dans un costume tout aussi peu canonique que celui où le fringant abbé se trouve lui-même; celui-ci reconnaît son supérieur, pousse un cri, se jette à ses genoux. « Monseigneur, lui dit-il, je ne profiterai » pas de l'occasion pour vous demander votre » bénédiction pastorale, mais j'espère que vous » ne me refuserez pas le premier canonicat va- » cant. — Si vous me le demandez vêtu comme » vous l'êtes, répliqua monsieur de Villedeuil

» en éclatant de rire. — Je le ferai sans doute,
» si je retrouve votre grandeur comme elle est
» aussi en ce moment. »

C'était ainsi que devait se terminer l'aventure entre deux hommes de bonne compagnie, et l'on prétend qu'ils sortirent de cette maison les meilleurs amis du monde.

Il semblait, en vérité, que tout ce qui environnait le roi, que tout ce qui eût dû s'intéresser à la conservation de son trône, se fût donné la tâche de mécontenter et d'irriter le peuple. Un acte atroce qui eut lieu en 1786, vers la fin du mois de mars, dans la ville de Beauvais, devint la cause première de la haine que le peuple porta dès ce moment aux gardes-du-corps, et dont il leur donna tant de preuves aux jours de la révolution. Ces compagnies nobles étaient, par leur insolence et leur grossièreté, la terreur des villes où elles se trouvaient casernées. Fiers de leur noblesse, souvent cependant très équivoque, les gardes-du-corps tyrannisaient la bourgeoisie et tuaient les jeunes gens après avoir déshonoré les filles et les femmes; une coupable impunité les protégeait dans tous leurs excès, et l'on eût dit, au soin qu'on mettait à les défendre, que dans ces compagnies résidait l'élite de la nation.

A je ne sais quelle représentation d'une pièce nouvelle, au théâtre de Beauvais, un garde-du-corps, placé sur la scène, nuisait à l'illusion, en tenant ouverte une porte qui devait être fermée; le parterre lui crie de se retirer; un premier mouvement de convenance le porta à obtempérer à la demande qui lui était faite; ses camarades désapprouvèrent sa conduite, déclarant que la compagnie ne devait pas céder à de la canaille bourgeoise, et qu'il fallait mettre celle-ci à la raison. En conséquence de cette brutale vanité, un complot s'organise, on tire au sort le garde qui insultera le premier le parterre, puis le rang de ceux qui doivent le soutenir dans son agression, et les autres gardes se distribuent dans les diverses parties de la salle les places d'où ils viendront au secours de leurs camarades, si ceux-ci en ont besoin.

Le dimanche 26 mars, le garde-du-corps qui devait commencer l'attaque se met sur le théâtre, ayant son chapeau sur la tête; on l'invite à le retirer, et pour toute réponse il l'enfonce davantage; le parterre indigné l'insulte, il saute, suivi de plusieurs des siens, par-dessus la balustrade, et frappe ainsi qu'eux, à coups d'épée, une foule d'hommes qui n'en avaient pas; tandis

que ceux des gardes qui avaient été postés dans les loges et l'amphithéâtre, tirent pareillement leurs épées et les dirigent contre les bourgeois qui sont à leur portée. Plusieurs de ceux-ci furent tués sur-le-champ, d'autres périrent plus tard des blessures qu'ils avaient reçues, et un grand nombre en furent plus ou moins grièvement malades.

Le spectacle cessa; la douleur et l'épouvante remplirent la ville, elle demanda vengeance par l'organe de ses magistrats. Le duc d'Ayen, capitaine de cette compagnie, vint en toute hâte pour accommoder l'affaire, tandis qu'on la présenta au roi comme une simple rixe, où tous les torts avaient été du côté de *la populace*. On lui fit entendre que ces *vilains* méritaient un châtiment de leur conduite insolente envers messieurs les gardes-du-corps, et le monarque donna d'abord dans ce piége. Mieux informé depuis, il ordonna des poursuites sévères, elles n'eurent pas lieu; on civilisa le procès, et de simples punitions de discipline furent la suite de cet infâme guet-apens. Un des bienfaits de la restauration est d'avoir enlevé à ces compagnies privilégiées cette protection contre leurs méfaits; elles sont maintenant soumises à la loi comme les autres

citoyens ; aussi n'a-t-on pas à s'en plaindre, et les torts de quelques individus ne rejaillissent plus sur la totalité de leurs camarades.

C'est en 1786 que débuta la charmante madame Saint-Aubin, actrice inimitable de l'Opéra-Comique, où elle remplaça madame Dugazon, sans cependant faire oublier sa devancière. C'étaient deux femmes du premier mérite et d'un talent supérieur ; l'une avait plus de finesse dans son jeu, l'autre plus de sensibilité : madame Saint-Aubin plaisait à l'esprit, madame Dugazon parlait à l'ame. Nous ne possédons rien actuellement que l'on puisse comparer à l'une ni à l'autre. Il est singulier que la révolution ait porté un coup funeste à l'art dramatique ; l'époque présente est pauvre d'habiles sujets en ce genre, ou, pour mieux dire, elle ne nous offre que des médiocrités désespérantes.

Je n'oublierai pas ici, quoique j'anticipe d'une année l'ordre des temps, que Talma débuta en 1787 à la Comédie française, où il s'est fait admirer quarante ans. Ce grand acteur, qui a emporté la tragédie dans sa tombe, jouit dès son début d'une partie de cette immense réputation qu'il s'était depuis acquise si légitimement. Voici l'opinion exprimée sur son compte

par ses contemporains, lorsqu'il parut en public pour la première fois. Ceux de nos lecteurs qui le regrettent avec nous nous sauront gré de cette citation, extraite du journal du temps.

« 2 *décembre*. Il y a environ dix-huit mois » que le maréchal duc de Duras, premier gen- » tilhomme de la Chambre, à l'instigation des » comédiens et surtout de madame Vestris, qui » le subjugue toujours, a fait fonder par le roi » une école de déclamation pour le théâtre Fran- » çais, dont les professeurs sont MM. Fleury, » Molé et Dugazon. Les sujets qui y sont admis » ne sont élèves d'aucun des professeurs en parti- » culier, mais reçoivent également des leçons de » tous les trois. Il vient de débuter, il y a quelques » jours, le premier élève connu de cette école, le » sieur Talma; *il a eu du succès dans le tragique* » *et dans le comique*. Il joint aux dons naturels » une figure agréable, une voix sonore et tou- » chante, une prononciation pure et distincte; » il sent et fait sentir l'harmonie des vers, son » maintien est simple, ses mouvements sont » naturels, surtout il est toujours de bon goût, » et n'a aucune manière; *il n'imite aucun acteur* » *et joue d'après son sentiment et ses moyens;* » ce débutant fait honneur à cette école, et pré-

» vient très favorablement en faveur d'une in-
» stitution qui peut être aussi utile. Au reste, le
» sieur Talma n'est pas sans défauts, il en a de
» grands, mais inévitables dans un débutant,
» et dont on conçoit qu'il se corrigera avec le
» temps; de l'étude et de la réflexion. »

Chenier (Marie-Joseph), dont j'étais l'ami, fit jouer sa tragédie d'Azémire, elle n'eut aucun succès; sifflée à Fontainebleau, sifflée à Paris, elle méritait sa chute. Je fus, le lendemain de cette dernière disgrâce, complimenter tristement l'auteur tombé. « Je me suis trompé, me dit-il,
» et j'ai fait un mauvais ouvrage, mais par ma foi,
» je l'ai cru bon tant qu'il n'a déplu qu'à mes-
» sieurs les courtisans; je vais tâcher de reprendre
» ma revanche, et Charles IX me la fournira. »

Il me confia, à la suite de ce propos, qu'il avait conçu le plan d'une tragédie dont la Saint-Barthélemi serait le sujet. — « On n'en
» permettra pas la représentation, lui dis-je. —
» Vous êtes dans l'erreur, on permettra tout,
» puisqu'on a souffert le Mariage de Figaro;
» on aura peu d'égards pour les grands-pères,
» lorsque l'on a consenti à se laisser tympaniser
» soi-même dans le comte Almaviva, la Com-
» tesse, Brid'oison et consorts. »

Je compris Chenier, et je le quittai charmé de le voir se consoler, en se livrant aux délices de l'espérance. En sortant de chez lui, je fus rendre mes devoirs à une femme bien agréable, très séduisante, et que tous ceux qui l'approchaient aimaient à l'excès. Cette belle créole, spirituelle, douce et bonne, n'avait pas de fiel pour ses ennemis; elle se plaisait à faire le bien comme d'autres trouvent du charme à faire le mal, et n'était pas arrêtée par la certitude que presque toujours elle travaillait pour des ingrats. Elle s'appelait alors la vicomtesse de Beauharnais.

Je l'avais connue chez madame de Montesson, où elle allait quelquefois, et où moi-même j'avais été présenté par l'abbe Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, l'une de mes anciennes connaissances, et dont j'aurai quelque chose à dire dans le cours de mes mémoires. La vicomtesse de Beauharnais était bien digne des hommages que nous lui prodiguions. Elle avait déjà donné le jour à ce noble Eugène, qui depuis a fourni une carrière si honorable et si glorieuse; il était né en 1780, et sa sœur Hortense en 1783; tous deux élevés sous les yeux de leur mère, ont possédé ses vertus et ses qualités brillantes.

Certes, lorsque je jouais alors avec eux, je ne prévoyais guère à quelle fortune éminente ils devaient parvenir ; j'ai au reste retrouvé dans la suite, dans l'impératrice Joséphine, toute la grâce et l'amabilité de la vicomtesse de Beauharnais.

Ce fut elle qui me présenta à sa tante, femme du comte de Beauharnais, chef d'escadre ; célèbre elle-même sous le nom de comtesse Fanny de Beauharnais. Je ne dirai rien maintenant de celle-ci, me réservant d'en parler à une époque où, m'étant lié avec elle d'une manière plus intime, j'ai pu mieux l'apprécier.

N'en déplaise encore à madame de Genlis, que je suis désolé de contredire sans cesse, je ne partagerai pas son opinion sur le compte de sa tante, madame de Montesson. Cette dame possédait d'excellentes qualités ; elle avait beaucoup d'esprit et point de malice ; elle conservait ses amis, ce que ne pouvait faire sa nièce. Je l'ai vue toujours gracieuse, indulgente, polie, ne cherchant pas à briller, ne dénigrant personne, et surtout ne cachant pas une méchanceté profonde sous le voile d'une piété hypocrite. Madame de Montesson, unie par un mariage légitime, et cependant secret, au premier prince du sang, sut, avec une mesure parfaite, se maintenir

dans une position très difficile ; elle conquit l'estime de la cour ; Louis XVI avait pour elle une véritable affection ; elle sut se faire rendre tout ce qui lui était dû sans paraître l'exiger ; sa conduite fut celle d'une personne supérieure.

Cette dame recevait une société nombreuse et cependant choisie ; elle aimait les arts, les artistes et les gens de lettres ; faisait travailler les premiers et protégeait les seconds avec mesure ; jamais la malignité publique ne la poursuivit, et les mémoires de sa nièce ont été le premier ouvrage important dans lequel elle ait été outragée. Le grand grief de madame de Genlis contre elle repose sur ce que madame de Montesson ne l'a pas nommée son héritière; la chose est vraie, mais qui a profité de cette fortune? n'est-ce pas la marquise de Valence, et madame de Genlis ne devrait-elle pas être charmée, en vertu de sa haute dévotion, que sa fille lui ait été préférée?

Madame de Montesson me disait à ce sujet, et dans une circonstance où sa nièce faisait beaucoup parler d'elle, « Je ne la choisirai pas pour » ma légataire universelle, car ce serait ôter » ma succession à sa famille. Je la connais, elle » préférera toujours les premiers venus à ses

» enfants, et elle enlèverait à ceux-ci pour » donner aux autres : celui qui la flattera ser- » vilement aura toujours sa confiance, et la » dépouillera sans peine. D'ailleurs, ajouta-t- » elle, je ne pense pas qu'elle m'aime, elle se » met trop en frais pour me le faire croire. »

Je voyais chez madame de Montesson deux hommes qui ont fait beaucoup de bruit dans le monde, qui recherchaient l'éclat comme s'il eut été le premier besoin de leur vie, c'étaient l'avocat Linguet et le spéculateur Beaumarchais ; le premier, sophiste par excellence, orateur chaleureux, mais sans retenue, écrivain bizarre, boursouflé, et toujours plus près du pathos que du sublime. Il avait fait parler beaucoup de lui, il était craint de bien des gens, sans être estimé de personne ; c'était un de ces charlatans de réputation qui font parade de vertus qu'ils n'ont point, et qui affectent un langage et des principes austères démentis par leur conduite désordonnée. L'argent était le dieu de l'avocat Linguet, il avait depuis long-temps sacrifié son honneur à ce métal, et semblait croire qu'avec de l'argent on peut se passer de l'estime publique. Il faisait un trafic honteux de la défense de la veuve et de l'orphelin, et ne rougissait pas

de poursuivre en justice pour se faire payer, et de proclamer coupables ceux-là mêmes dont il avait plaidé la cause, et dont, devant les tribunaux, il avait soutenu l'innocence. Cependant, quoiqu'il fût bien connu, on avait du plaisir à le voir, parce qu'il s'exprimait avec vivacité, que sa conversation était épigrammatique, et que l'on ne corrigera jamais la société du tort d'aimer à entendre déchirer le prochain.

Beaumarchais avait presque autant d'ennemis déclarés que Linguet, mais il possédait des amis véritables, ce que celui-ci n'eut jamais; il est vrai que Beaumarchais valait mieux que l'auteur des *Annales politiques et littéraires*. Il savait se conduire avec convenance, il attachait un prix véritable à être bien vu, et trouvait que la considération publique valait bien la peine qu'on tâchât de la conquérir. Comme Beaumarchais avait entrepris de se créer une grande fortune; comme d'une autre part, il n'avait pas été étranger aux intrigues politiques, comme enfin il s'était fait une réputation littéraire qui reposait sur un vrai chef-d'œuvre, *le Mariage de Figaro*, il ne faut s'étonner si, dans ces diverses carrières, il avait froissé, humilié, écrasé force amour-propres, et si, par suite et pour se ven-

ger, on le calomniait *à dire d'expert*, comme dit Basile.

On sait avec quelle facilité ceux qui nous haïssent nous imputent tous les vices possibles, sans préjudice des crimes, pour peu qu'il y ait un prétexte de nous inculper. Beaumarchais avait perdu deux femmes; à entendre ses ennemis, il les avait empoisonnées; il s'était enrichi, c'était en volant tout le monde; il obtenait à prix d'argent ou à force de cabales des succès au théâtre. On affectait de ne voir en lui qu'un roué de classe inférieure, qu'un intrigant déhonté. Sans doute il avait bien quelques torts : il voulait toujours faire parler de lui, il n'était point satisfait lorsque son nom ne remplissait pas toutes les bouches, et plutôt que de consentir à laisser le public en repos sur son compte, il aurait fait couper la queue et les oreilles à ses chevaux, comme Alcibiade.

Au demeurant, Beaumarchais servait ses amis avec zèle, aussi avait-il des hommes qui lui étaient dévoués. Il se conduisait d'après une maxime qu'il repétait souvent, et dont j'ai plus d'une fois admiré la justesse : *L'amitié n'est pas une sinécure; on ne peut rester les bras croisés en face de ses amis.* Il avait raison, car le pur

sentiment n'existe point sans dévouement et sans services acceptés ou rendus. Écoutez plutôt le *bon homme*, dans la fable qui commence ainsi :

Deux vrais amis vivaient au Monomotapa.

Beaumarchais pensait comme lui. Il avait encore un autre précepte, aussi utile peut-être, mais qu'on ne peut également approuver : « il n'y a » pas de paix à faire avec ses ennemis, le combat » contre eux doit être à mort; il faut les écraser » ou qu'ils vous écrasent. » Il prétendait qu'un jaloux, qu'un méchant ne se raccommode jamais franchement avec ceux qu'il haït, et qu'en conséquence c'est peine perdue de les ménager. J'ai observé qu'il ne se trompait point, et qu'il n'y a dans le monde rien de plus pernicieux, rien de plus inutile que ces paix plâtrées, qui laissent à nos adversaires toute facilité pour nous détruire en se montrant presque nos amis.

Je ne cacherai pas mon faible pour cet homme extraordinaire ; j'aimais à le voir lutter contre de grands obstacles et finir par les renverser. Celui-là aurait pu dire comme Archimède, donnez-moi un point d'appui, et je me charge de soulever la terre. Il fut heureux jusque au moment où il se trouva en présence de la révo-

lution. Alors vainement il voulut combattre le monstre, le monstre le dévora à demi; mais il fit tomber la tête de Linguet, qui avait soulevé trop d'animosités contre lui, et qui, pendant la tempête, ne trouva pas un abri. Cependant, chose assez singulière, Beaumarchais m'avait prédit cette catastrophe. « Linguet, me » disait-il un jour, ne mourra jamais horizon- » talement. » Il voulait par là faire entendre qu'il voyait en lui un vrai gibier de potence. L'oracle n'a failli qu'en un point, l'instrument révolutionnaire l'a moissonné horizontalement, mais Beaumarchais, dans son langage figuré, n'avait pas prévu cette amélioration dans l'art du bourreau.

CHAPITRE XII.

Procès intenté par Linguet au duc d'Aiguillon. — Mot sanglant de de M. de La Chalotais contre ce dernier.—Le marquis Ducrest.— Mot de Rivarol. — Le petit almanach des grands hommes. — Épigramme de Cubières. — Modes de l'époque ; les coiffures des femmes. — Les boutons et les gilets des hommes. — Les jeunes gens d'alors. — État de la France. — Nécessité d'une révolution. —Convocation des notables.—Le marquis de Lafayette et le baron de Breteuil.—Réponse du roi à Monsieur. — Nombre et composition des notables.—Séance d'ouverture. — Description de la salle. — Mépris témoigné au Tiers-État.— Silence du peuple au passage du roi. — Conversation de deux femmes. — Discours du roi ; du garde-des-sceaux ; de Calonne ; de d'Alègre ; de l'archevêque de Narbonne. — Division des notables en sept bureaux. — Voix comptées par tête. — Chagrin que ressent la famille royale du morne accueil du peuple.

Jamais il ne s'était vu foule pareille à celle qui assiégeait la grand'chambre lorsque Linguet, rayé du tableau des avocats et sortant de la Bastille, parut au Palais en simple particulier venant plaider pour lui-même, dans le procès qu'il intentait au duc d'Aiguillon par une de-

mande en supplément d'honoraires. Linguet avait défendu ce seigneur, lorsque le parlement rendit contre lui le celèbre arrêt qui le marqua d'une tache ineffaçable, et dont la conséquence fut de le porter au ministère; car c'était ainsi que Louis XV respectait la justice et l'opinion publique.

Tout le monde sait que les exactions, les débauches et la lâcheté de d'Aiguillon, le rendirent odieux à la Bretagne, dont il était le commandant; un démêlé s'étant élevé entre lui et la cour souveraine de cette province, le célèbre procureur-général de La Chalotais intervint; mais bientôt la querelle parut devenir personnelle entre le duc et l'homme du roi. La cause de cette hostilité privée vint d'un mot piquant lancé par ce dernier : on parlait devant lui du combat de Saint-Vaast, où la poltronnerie du commandant s'était manifestée, et où, loin de poursuivre de sa personne et sur la grève les Anglais débarqués, il s'était mis à couvert de la fusillade dans un moulin : un flatteur osait dire que dans cette circonstance le duc s'était couvert de gloire : « De gloire ! répliqua La Cha- » lotais; dites donc de *farine*. »

De là naquit une haine dont les suites ame-

nèrent le magistrat jusques sur les marches de l'échafaud. Sauvé par le duc de Choiseul, il trouva le moyen d'armer en sa faveur le parlement de Paris, et d'Aiguillon eut à subir devant cette cour ce procès humiliant, pendant lequel on le traîna dans la boue. Linguet, chargé de cette cause, en tira le meilleur parti possible, il la perdit; elle n'était pas gagnable, et le duc crut payer son avocat avec une misérable somme de cent louis. Il était alors à l'apogée de la puissance; Linguet garda le silence et resta dans les agitations d'une vie malheureuse, pendant le cours de laquelle il fut rayé du tableau de son ordre, exilé, prisonnier, banni, etc. Enfin les temps changèrent; la justice ne fut plus épouvantée des violences de la cour; Linguet put lui-même rentrer en France, et il forma alors contre le duc une demande en paiement de cinquante mille francs.

Une multitude immense assistait à ces plaidoieries; l'avocat de d'Aiguillon s'appelait maître de Lausne, et l'on disait à ce sujet, par un mauvais jeu de mots, que le duc n'avait pas besoin de l'aune, puisque Linguet emportait la pièce. Ce dernier parut devant le parlement, moins en plaideur timide qu'en homme supé-

rieur à ses juges. Il força ceux-ci à plier sous toutes ses volontés, et il fut sur le point de prendre à partie un maître des requêtes, monsieur de Châteaubriand, qu'il accusait d'avoir essayé de le faire assassiner, de concert avec son adversaire. Le parlement lui donna gain de cause. Il obtint trente ou trente-deux mille francs d'indemnité, que d'Aiguillon paya dans les vingt-quatre heures, sans attendre un arrêt du Conseil, qui cassa inutilement cette procédure.

Madame de Genlis prenait, je ne sais pourquoi, un vif intérêt au duc d'Aiguillon. Elle aurait voulu qu'il triomphât dans cette querelle. La victoire de Linguet lui fut pénible. Elle eut, à cette époque à peu près, un autre chagrin; son frère le marquis Ducrest, fort bizarre personnage, et qu'elle avait fait chancelier du duc d'Orléans, se ridiculisait par les inventions les plus extravagantes : il imagina de lancer à l'eau, sur la Seine, un vaisseau de carton, qui, comme on peut le croire, coula à fond dès qu'il eut quitté le chantier : on se moqua de cet essai; et bientôt la tête tourna tout-à-fait au marquis, et il continua de telle sorte à faire des étourderies, qu'il fut obligé l'année d'après, malgré le crédit

de sa sœur, de se démettre de sa charge, et de cesser d'administrer les finances du prince.

Rivarol, toujours malin, prétendait que la sœur tenant le prince au cœur, le frère n'avait pu le tenir plus long-temps par la bourse. J'accommode assez mal ce mot, mais il m'est impossible de le rapporter dans toute son originalité ordurière. Rivarol étincelait d'esprit; il s'était fait une foule d'ennemis par ses railleries mordantes, résumées surtout dans son *Petit Almanach des grands hommes*, où il avait rassemblé toutes les nullités littéraires dispersées dans les diverses provinces de la France, et qu'il avait dédié aux dieux inconnus, *Diis ignotis*. L'amour propre blessé des auteurs se vengea en l'accablant d'injures, en lui contestant sa noblesse, et en le faisant descendre d'un aubergiste. Le marquis de Champcenetz, issu d'un domestique du roi, l'avait aidé dans la rédaction de cet almanach satirique; aussi le chevalier de Cubières les réunit-il tous les deux dans l'épigramme qu'il composa à ce sujet :

Au noble hôtel de la vermine,
On est servi très proprement :
Rivarol y tient la cuisine,
Et Champcenetz l'appartement.

Cette querelle, le procès de Linguet, et plusieurs autres bagatelles de ce genre, occupaient les esprits, aux approches du grand drame qui se préparait. Combien nous étions frivoles! quelle futilité dans nos propos, quelle extravagance dans nos modes ridicules! on ne peut, à moins de voir ces modes gravées, concevoir jusqu'où les hommes et les femmes poussaient l'exagération dans tout ce qui tenait à leur parure: citerai-je, par exemple, pour les femmes, les coiffures, monstrueuses dans leur élévation comme dans leur ampleur, et sur lesquelles on plaçait un attirail d'objets les plus bizarres? c'était un mélange inoui de fleurs, de plumes, d'écharpes, de rubans, de gazes, de perles, de cordons d'or ou d'argent: il y avait sur l'une la représentation d'une chasse tout entière, le chasseur, le chien et les canards; sur l'autre on voyait le vaisseau *la Belle-Poule* voguant à pleines voiles; sur une troisième une scène champêtre, le berger, la bergère, les moutons, *et je pense aussi la musette.*

Le costume des femmes tenait de celui des deux sexes: le chapeau, la coupe du haut de la robe, la badine qui ornait les mains de la dame appartenaient à la parure virile: les talons hauts,

le rouge, le jupon flottant, étaient évidemment féminins. Quant aux hommes, ils s'habillaient d'étoffes de soie, en général de couleurs claires, zinzolines ou chinées ; les boutons, les garnitures d'habits, les boucles des souliers et des jarretières, les gilets enfin, étaient devenus des parties fort importantes dans le luxe masculin : sur les premiers, on peignait en miniature des sujets galants, les diverses scènes d'une comédie, d'un opéra, du Mariage de Figaro ou de Nina; il y avait des boutons qui formaient les éléments d'un cours d'histoire naturelle, d'histoire de France, ou de géographie ; sur d'autres étaient des grotesques : j'en ai vu qui portaient imprimés délicatement les madrigaux les plus célèbres.

Les gilets, dont il fallait posséder un nombre considérable, étaient variés à l'infini de formes et de dessins : on en avait fait de véritables tableaux, par les sujets en tous genres qu'on y représentait : marines, paysages, mœurs chinoises, combats, vendanges, querelles de harangères, amours des dieux, tout le système astronomique, des courses de chevaux ; que n'y trouvait-on pas? il en était des gilets comme des boutons : tel petit-maître possédait dans

sa garde-robe tout le répertoire de l'Opéra-Comique.

Il faut avouer que la jeunesse, à cette époque, était singulièrement frivole; que les amusements montraient peu de raison. Nous passions, comme je l'ai déjà dit, notre temps à faire la cour aux dames et aux courtisanes; à nous informer des nouvelles des théâtres; à nous passionner pour une pièce; à répéter une chanson bien méchante et toujours fort ordurière; à jouer gros jeu, pour imiter la reine et le comte d'Artois; à rechercher les aventures galantes et à inventer des modes pour nous singulariser: je ne conçois pas comment un homme qui a vécu autrefois ose se permettre de comparer les deux époques, et de donner la préférence à celle-là: pour moi, je conviens avec humilité que nos enfants valent mieux que nous: je sais qu'ils sont plus exigeants que nous ne l'étions, mais comme ils ont le droit de l'être, ce que l'on a de mieux à faire c'est de les contenter.

Hélas! on aurait dit que la société devait s'endormir au sein de l'enfantillage et de la niaiserie, pour se réveiller tout à coup au milieu des crimes

et du sang; et sans doute il fallait que la catastrophe dont nous devions être les victimes nous rencontrât tellement dégénérés et affaiblis, qu'elle n'eût aucune peine à nous accabler : c'est au moins la réflexion que j'ai faite bien souvent, et que l'événement n'a pour moi que trop justifiée.

La France était calme, au temps dont je parle, mais elle n'était pas tranquille; c'était le sommeil de l'hermite du Vésuve, endormi sur le cratère du volcan. La royauté avait tout absorbé depuis plusieurs siècles, et il lui arrivait ce qui advient toujours à ceux qui veulent tout embrasser : le moment était arrivé où le pouvoir ne pouvait plus étreindre et retenir ce dont il s'était emparé : en France, on avait abusé de tout, de la grandeur sous le règne de Louis XIV, du despotisme sous celui de Louis XV, de la bonté sous celui de Louis XVI; les lettres de cachet, les coups d'état ne servaient plus à rien : on ne pouvait en tirer aucun secours; tout s'use, et c'est ce que les monarques ne comprennent jamais; il y a une force plus absolue que celle de la souveraineté royale, c'est l'opinion publique : cette puissance a quelque chose de la divinité, car elle dit aussi au despotisme *tu n'iras pas*

plus loin, et lorsqu'elle a posé cette borne, les plus hardis ne la franchissent pas impunément.

La cour ne pouvait supporter plus long-temps la résistance des parlements appuyée sur l'assentiment de la nation, et il était impossible à la magistrature, lors même qu'elle l'aurait voulu, de se soumettre aux exigeances de la cour : la pente des choses entraînait l'une vers l'attaque, et les autres vers la défense : c'était un combat à mort. D'un autre côté, la cour, dont l'effrayante avidité dévorait sans pouvoir se rassasier le fruit des sueurs du peuple, regardait d'un œil de convoitise les richesses immenses du clergé. En même temps, la noblesse ancienne, long-temps comprimée par la force du sceptre, commençait à regretter le rôle qu'elle avait joué aux époques féodales ; elle voyait avec envie le crédit et la morgue des ducs et pairs, presque tous annoblis nouvellement, ou dont le sang était tellement mélangé de roture qu'à peine il en restait quelque goutte de pur. La nation, enfin, lasse du malaise dans lequel elle languissait, demandait d'importantes réformes : elle voulait cesser d'appartenir aux agents inhabiles d'un gouvernement sans vigueur : il lui fallait une

régénération totale, et des cris unanimes l'invoquaient de toutes parts.

Certes, jamais encore on n'avait rencontré réunis ensemble tant d'éléments de révolutions. Le roi était un honnête homme, mais sans aucune énergie, désirant le bien et ne le faisant point, parce qu'il ne savait pas le faire lui-même : sa famille ne pouvait lui prêter aucun secours; elle avait donné, ainsi que lui, sa confiance à des courtisans sans mérite et sans aucune vertu, à des hommes dont l'unique soin était de piller la France et de vivre à nos dépens : il faudrait les examiner les uns après les autres, ces hommes, pour concevoir dans quel abîme leurs maîtres étaient tombés en se confiant à eux.

Necker, s'il avait pu être écouté, serait parvenu peut-être à retarder la chute de la monarchie; mais Necker était odieux à la cour; c'était un *bourgeois*, un négociant, un banquier, un homme de rien, fort ridicule assurément, car il n'avait pas de maîtresses, et il n'était nullement disposé à payer les dettes de tous ceux qui voulaient en faire aux dépens du trésor : rien n'est plaisant comme la colère dont on trouve les traces dans les mémoires, dans les écrits des courtisans, au

sujet de l'*insolence* de Necker ; n'avait-il pas osé demander au roi, comme preuve de confiance, l'entrée au conseil, et une récompense honorifique ? N'était-ce pas une hardiesse bien punissable, et ne fallait-il pas la réprimer ? La reine parla contre lui, et on le renvoya. Calonne fut mis à sa place, et celui-ci n'hésita point à livrer la caisse publique à tous ceux qui voulurent y puiser. Un seul prince, pendant un petit nombre d'années, en tira pour sa part plus de quarante millions, ainsi du reste ; mais le moment arriva où il n'y eut plus aucun moyen de satisfaire tant d'avidité. L'argent manqua, et comme il en fallait toujours, force fut alors de recourir à un moyen extraordinaire.

Une rumeur sourde, mais universelle, demandait la convocation des états-généraux. La cour n'avait garde de l'accorder ; elle s'imagina, pour contenter le peuple, d'en créer un simulacre, et l'on décida, le 29 décembre 1786, dans le conseil du roi, de former une assemblée de notables, que l'on consulterait sur les causes du déficit financier et sur les moyens de le combler. Diverses lettres furent adressées à cet effet à plusieurs membres du clergé, de la noblesse, de la magistrature et des municipa-

lités ; on leur ordonnait de venir à Versailles, pour coopérer avec le roi à la réformation des abus, au soulagement du peuple, et aux mesures à prendre pour rétablir l'ordre dans la comptabilité du royaume.

M. de Calonne espérait beaucoup de cette assemblée ; il croyait en éblouir facilement les membres ; son imprévoyance, son inhabileté ne lui permettaient pas de s'apercevoir que ses nombreux ennemis, réunis aux bons citoyens, profiteraient de cette circonstance pour le renverser, en signalant ses fautes et ses concussions ; lui-même se livra, pour ainsi dire, à l'archevêque de Toulouse, Brienne, qui, plus que tout autre, convoitait sa place. Il abandonna à ce prélat le choix des évêques qui devaient faire partie de l'assemblée des notables ; il lui fit cette concession chez la reine, où il le rencontra le soir même où le roi avait arrêté la fameuse convocation.

M. de Brienne n'eut garde de manquer une si bonne occasion, et il dit le lendemain à mon oncle, qui le voyait beaucoup : « Je croyais » M de Calonne homme d'esprit, mais je vois » que ce n'est qu'un sot, du moins il n'a pas » de jugement ni de connaissance des hommes ;

» il s'est jeté dans nos mains, nous ne le lais-
» serons pas échapper. — Pensez-vous, lui dit
» mon oncle, qu'il n'ait point pris ses mesures?
» — Je n'en crois rien ; il espère nous éblouir
» par des phrases, il se trompe, nous ne lui
» demanderons que des chiffres, et avec des
» chiffres on le noiera. »

Mon oncle me répéta cette conversation ; elle pourrait faire la matière d'un chapitre, qu'on intitulerait : *De la reconnaissance des courtisans.*

Ces notables appelés pour entrer dans des voies d'économie, furent d'abord la cause de dépenses nouvelles. On ne put trouver dans l'immense château de Versailles de quoi loger non leurs personnes, mais leurs bureaux; nuls de ceux qui étaient là ne voulut céder momentanément sa place, et il devint nécessaire de construire aux *Menus* un vaste local, qui coûta une somme énorme; c'était bien préluder aux réformes, que de commencer par des prodigalités.

Les notables, convoqués dans les premiers jours de février, arrivèrent de toutes parts, et ne trouvèrent pas le ministère prêt encore ; on retarda la séance d'ouverture, sous prétexte que

les travaux matériels de la salle n'étaient point terminés. Pendant ce temps, chacun intriguait pour se faire nommer notable. Le lieutenant civil de Paris, qu'on avait oublié, obtint une lettre de cachet pour y être appelé. Le recteur de l'Université, qui réclama comme lui, ne fut pas aussi heureux; on répondit à celui-ci par une équivoque grammaticale : on lui dit que s'il s'agissait de l'assemblée *des* notables, son rang sans doute y serait marqué, mais que comme ce n'était qu'une assemblée *de* notables, on ne pouvait les y appeler tous, et que le choix dépendait de la seule volonté du roi. On répandit alors le bruit que le marquis de Lafayette, ayant demandé au baron de Breteuil d'être admis parmi les notables, le ministre lui aurait répondu qu'il n'avait rien fait qui dût l'y amener; que cependant, il prendrait à ce sujet les ordres du roi; qu'au reste, cette manière de parvenir à faire partie de l'assemblée était une sorte d'engagement pour le marquis de Lafayette de se ranger, dans toutes les discussions, du parti du ministère. Cette anecdote se répandit dans le temps, et nous rîmes beaucoup de la stupidité du baron de Breteuil, qui ne trouvait pas, dans le héros de l'Amérique, matière suffisante à

notabilité ; quant au reste, la conduite de M. de Lafayette prouvera qu'il aurait cru entacher son honneur, si, pour obtenir sa nomination, il se fût vendu aux volontés de M. de Calonne.

Le roi, qui jouait cartes sur table, prépara son discours, que MONSIEUR voulut voir, dans l'intention, dit-il à son frère, de le corriger avec lui s'il y avait lieu.

« Je n'ai garde d'y consentir, répondit » Louis XVI, je vous connais, vous voudriez » y mettre des fleurs de rhétorique, cela le » rendrait plus académique, mais ne remplirait » pas mon but ; je veux que ce soit moi qui » parle à la nation, et qu'elle sache ma vraie » façon de penser et de sentir pour elle. »

Ce propos peignait bien l'excellent cœur de Louis XVI, qu'on n'a jamais accusé, comme son frère, d'avoir plus d'esprit que d'âme. Les notables étaient au nombre de cent quarante-six ; savoir, sept princes du sang, sept archevêques, sept évêques, douze ducs et pairs, ou simplement héréditaires et à brevets, huit maréchaux de France, six marquis, neuf comtes et un baron, huit conseillers d'état et quatre intendants, dix-sept premiers présidents et dix-sept procureurs-généraux des parlements ou cours souve-

raines du royaume, douze députés des pays d'états, vingt-cinq officiers municipaux, quatre membres appelés en hors-d'œuvre et deux secrétaires.

L'assemblée des notables fut ouverte le 22 février. Le roi, après avoir entendu la messe dans la chapelle du château, se rendit en grande pompe à l'hôtel des Menus; tous les princes du sang, à l'exception du prince de Conti et du duc de Penthièvre, étaient dans son carrosse. La salle, où les notables entrèrent par une porte particulière, avait été divisée en deux parties : une pour les députés, l'autre, élevée de trois pieds au-dessus du sol, était destinée au roi, à sa maison et aux princes; au milieu se trouvait le trône, surmonté d'un dais; aux deux côtés de ce dais, mais hors de l'espace qu'il recouvrait, étaient deux fauteuils à bras pour MONSIEUR et le comte d'Artois; plus loin, et en retour, des siéges pour les autres princes et des bancs pour les pairs; des banquettes placées dans le reste de la salle servaient aux notables et à l'assemblée : de riches tapis de la Savonnerie et des Gobelins couvraient les murailles et le plancher. On remarqua une impertinence puérile que l'on fit aux maires des bonnes villes, en ne recouvrant leurs siéges que

d'un simple drap bleu uni, tandis qu'on réservait les housses fleurdelisées pour la magistrature et pour les autres députés.

Le roi descendit dans le cabinet qu'on lui avait préparé, et de là il entra dans la salle. Les princes, les notables prirent rang suivant le cérémonial réglé à l'avance; au-dessous du roi, le garde-des-sceaux, M. de Miromesnil, était assis sur un fauteuil sans dossier; il avait à ses pieds deux huissiers agenouillés, et portant sur leurs épaules la masse d'argent, insigne du chef de la magistrature. Le roi ne paraissait pas content; un morne silence l'avait accueilli pendant la route.

Le silence du peuple est la leçon des rois.

Plût à Dieu qu'on eût profité alors de cette preuve de mécontement! mais la leçon fut perdue, comme tant d'autres devaient l'être encore.

Pendant que le cortége passait, j'entendis devant moi, entre deux femmes du peuple, le dialogue suivant, qui peut donner une idée de l'opinion populaire à cette époque : « Que va » faire le roi, disait l'une d'elles? — Il va » se procurer les moyens de prendre notre ar» gent dans nos poches sans trop nous faire

» crier. — Ah ! j'entends, reprit la première, » la reine et le comte d'Artois en manquent ? eh » bien ! est-ce à nous de leur en fournir ?» Ces paroles me frappèrent ; mes voisins qui les avaient entendues comme moi n'en firent que rire. On n'aurait pu ôter à cette époque de l'esprit du peuple, que la ruine de la France venait des prodigalités de la famille royale.

Le roi s'étant assis et couvert, prit la parole en ces termes : « Messieurs (et il porta la main à » son chapeau), je vous ai choisis et assemblés » comme le faisait le chef de ma branche, dont » vous aimez la mémoire, et que je me plais à » imiter. Mes projets sont grands et importants ; » il s'agit à la fois de soulager le peuple, d'aug- » menter le produit de mes finances et de dimi- » nuer les entraves du commerce. Je me suis » fixé sur ces objets, parce que j'en ai reconnu » la nécessité, mais j'écouterai les observations » que vous me ferez, et je les pèserai exacte- » ment. J'espère que vous concourrez tous au » même but, qui est le bien de l'état. »

Le garde-des-sceaux parla ensuite, le contrô- leur-général des finances vint après, et tâcha d'éblouir l'assemblée par le tableau des améliora- tions qu'il annonça ; tout devait prendre une face

nouvelle au moyen de l'assemblée des notables, et cette assemblée devait produire les plus beaux résultats pour le bonheur public ; enfin, il tâcha de masquer par des paroles mielleuses l'amertume du breuvage qu'il était chargé de présenter.

Le premier président du parlement de Paris, M. d'Aligre, homme tout dévoué à la cour, et que celle-ci pensionnait pour le tenir dans sa dépendance, essaya, dans son discours, de représenter le ministre comme capable de rétablir les finances. Son principal argument à cet égard n'était pas très concluant, il le tirait de ce que le roi était le restaurateur de la justice.

M. de Dillon, archevêque de Narbonne, grand flatteur s'il en fut, pérora après lui ; il dit peu de choses, mais assez pour montrer que s'il y avait de la résistance dans l'assemblée, elle ne viendrait pas de lui : chacun alors se rappela son servile discours du 12 décembre 1772, lors de l'ouverture des états du Languedoc, qu'il présidait : « Sujets aussi soumis que fidèles, disait-il » alors, nous savons que ce n'est point à nous » à interroger la sagesse de notre souverain ; les » nécessités de l'état et la splendeur du trône » doivent emporter, de notre part, le sacrifice » d'une partie de nos biens. »

Nul ne parla après ces orateurs ; comme on n'avait pas su que le roi autoriserait les notables à s'énoncer devant lui sur les intérêts qui les unissaient, on ne s'était pas mis en mesure de le faire. Le garde-des-sceaux donna ensuite avis que le roi avait divisé l'assemblée en sept comités ou bureaux, qui auraient chacun un prince pour président. Un secrétaire, M. Hennin, lut ensuite la liste de ces bureaux, et M. Dupont, son confrère, clôtura la séance en signifiant que les voix seraient comptées individuellement. Le public n'avait pas été admis à cette réunion solennelle, aussi ne cacha-t-il pas son mécontentement. Le retour du roi et celui de la reine ne furent salués par aucune acclamation ; partout sur la route régna un morne silence, qui frappa au cœur l'auguste couple ; ils s'en expliquèrent dans leur intérieur, et pour les consoler, on commença à leur faire entendre que la défaveur apparente qui pesait sur eux provenait des mesures prises par le ministre Calonne, que le peuple n'aimait point, et qu'il voyait, avec regret, soutenu par la famille royale.

CHAPITRE XIII.

Nombre des notables composant chaque bureau. — Monsieur. — L'archevêque de Narbonne. — Le duc de Larochefoucault-Liancourt — Le comte de Brienne. — M. d'Aligre. — L'archevêque de Toulouse. — M. de la Luzerne, évêque de Langres. — Le marquis de Lafayette. — M. de Castilhon. — Le maréchal de Broglie. — Le comte de Thiars. — M. de Bertier. — M. de Barantin. — M. de Caradeuc. — Le prince de Condé. — Le maréchal d'Aubeterre. — Le comte d'Estaing. — L'abbé de Lafare. — Le marquis d'Hautpoul. — Le marquis de Bonfontan. — L'archevêque de Reims. — M. de Bausset, évêque d'Alais. — Le duc de Nivernois. — Le comte de Puységur. — Le prince de Conti. — Le duc de Luxembourg. — Le maréchal de Vaux. — Quelques autres membres de l'assemblée des notables. — M. Dudon. — MM. Deluc, Verdière, de Méjan, de Reboul. — Le duc de Penthièvre — M. Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux. — Le maréchal de Mouchy. — M. de Belbœuf. — MM. de Baume, de Senaux, de Cambon. — Intrigues de Calonne. — Discours du comte d'Artois. — Objets soumis à la discussion des notables. — Réponse de M. de Castilhon à Monsieur. — Querelles entre l'archevêque de Narbonne et M. de Bouillé. — Caricature. — Discours de Calonne. — Fermentation dans les comités. — Discours de l'archevêque de Narbonne.

Les notables, comme je l'ai dit au chapitre précédent, furent divisés en sept bureaux, présidés chacun par un prince du sang : les deux premiers bureaux étaient composés de vingt-deux

membres, les cinq autres, de vingt seulement. MONSIEUR était à la tête du premier : on lui connaissait des talents, on savait surtout qu'il avait le vif désir de faire parler de lui, et de sortir de cet oubli dans lequel les membres de la maison régnante demeuraient comme ensevelis par la politique du cabinet de Versailles. Les ennemis de MONSIEUR répandaient depuis long-temps, et je l'ai déjà dit, des bruits fâcheux sur son compte : on s'était figuré qu'il voulait régner, et qu'il intriguait sourdement pour renverser son frère : ce bruit, propagé par la malveillance à la cour, à Paris et dans le royaume, ne tomba jamais, et les événements de la révolution ne firent que lui donner plus de consistance, sans qu'il eût au fond, j'aime à le croire, plus de réalité.

MONSIEUR avait du reste plus d'esprit que de fond; il lisait beaucoup, mais il digérait mal ses lectures, parce qu'il lisait plutôt pour s'amuser que pour réfléchir; s'il profita plus tard de ce travail, il le dut à son expérience et à ses malheurs; au fond, il n'aimait pas M. de Calonne, quoique celui-ci n'épargnât point à son égard les deniers du trésor royal.

M. de Dillon, archevêque de Narbonne, prélat

essentiellement courtisan ; le duc de Larochefoucault-Liancourt, véritable sage, dont la carrière fut un enchaînement de bonnes œuvres, et dont, quarante ans plus tard, les vertus solides furent à tel point odieuses au ministère Villèle, dont elles étaient la critique, qu'il fallut pour les expier que son cercueil fût traîné dans la boue ; le comte de Brienne, frère de l'archevêque de Toulouse, homme grave, doué de quelque mérite, mais qui n'avait pas celui d'être à la hauteur des circonstances ; M. d'Aligre, premier président du parlement de Paris, magistrat médiocre et d'une avarice sordide, à genoux devant un écu ; tel était le noyau du bureau de Monsieur ; les autres membres, moins connus qu'eux, avaient peut-être des talents plus distingués, et plusieurs d'entre eux servirent utilement la cause de la nation.

Monsieur le comte d'Artois présidait le deuxième bureau : là se trouvaient avec lui l'archevêque de Toulouse, prélat ambitieux, qui ne faisait partie de l'assemblée des notables que dans le dessein de renverser d'abord le contrôleur-général, pour parvenir ensuite à la place de premier ministre : un parti puissant, ayant la reine pour chef, le portait à cet emploi. M. de

Brienne passait, aux yeux des courtisans et des femmes surtout, pour un politique éclairé, et était regardé comme au-dessus de tous les administrateurs du royaume; jamais réputation ne fut moins méritée. L'évêque de Langres, M. de la Luzerne, avec un peu d'esprit, et par conséquent avec toutes les prétentions de ceux qui sont un degré au-dessus du médiocre, voulait aussi faire son chemin; il aspirait au chapeau rouge, mais il ne put l'obtenir qu'après avoir supporté tous les revers de la révolution, et lorsqu'il rentra en France, en 1814. Le marquis de Lafayette, jeune héros qui comptait déjà avec tant de gloire parmi les défenseurs de la liberté dans le Nouveau-Monde, et que poursuit aujourd'hui avec tant d'injustice la haine des extravagants de sa caste, était aussi du bureau du comte d'Artois, qui déjà le voyait de mauvais œil; ce gentilhomme préludait dans cette circonstance à la manière franche et loyale avec laquelle il devait, plus tard, concourir à la réforme des abus : on l'avait nommé parce qu'on espérait faire de lui une machine ministérielle, quelque chose de semblable aux ventrus de nos jours, et l'on demeura étonné de lui voir déployer une fermeté peu commune; il prouva qu'un honnête homme peut faire de

grandes choses, même sans posséder ce vaste génie que la nature accorde si rarement.

M. de Castilhon, procureur-général du parlement de Provence, apportait dans ce bureau les lumières qui le rendaient l'un des premiers magistrats du royaume; il possédait surtout le vif désir de la réforme du clergé; il pensait avec raison que la religion ne serait purifiée que lorsque les ecclésiastiques auraient renoncé à la plus grande partie de leurs richesses, et pratiqueraient unanimement les vertus de leur état.

Le duc d'Orléans avait avec lui, dans le troisième bureau, le maréchal de Broglie, bon militaire, autant qu'on peut l'être sans ce coup-d'œil d'aigle qui seul fait les grands capitaines; il était dévot, sérieux, peu communicatif; il voyait avec peine les dilapidations de Calonne, c'était enfin un chaud partisan de Necker. Le comte de Thiars, ami du roi, qu'il amusait de ses bons mots et de ses facéties, cachait, sous une apparence frivole, les qualités d'un bon citoyen; il en donna des preuves, et le peuple vit bientôt qu'il pouvait compter sur lui. M. de Bertier, qui n'appartenait pas à l'illustre famille toulousaine de ce nom, quoiqu'il se fût fait reconnaître par elle, était l'intendant de

Paris ; administrateur bien médiocre, petit-maître renforcé, incapable de rien faire de lui-même, et qui n'a dû sa célébrité qu'à la mort affreuse que des assassins lui firent souffrir. M. de Barantin, premier président de la cour des aides de Paris, et qui peu après devint garde-des-sceaux, aurait pu jouer un rôle remarquable; il n'était pas sans moyens, il avait surtout des vues saines, et un vif amour du bien. M. de Caradeuc, digne fils du célèbre La Chalotais, et procureur-général du parlement de Bretagne, apportait à l'assemblée des notables une fermeté à toute épreuve, des vertus civiques, et une profonde connaissance des lois.

Le prince de Condé présidait le quatrième bureau; habile sur un champ de bataille, il était sans énergie dans l'intérieur du royaume; la nation lui reprochait sa faiblesse pendant la fin du règne de Louis XV, et elle ne comptait pas qu'il se séparât d'un ministère détesté, tant que celui-ci conserverait la faveur royale. Le maréchal d'Aubeterre était un de ces personnages comme on en voit tant, et dont on ne dit rien. Il n'en était pas de même du comte d'Estaing, encore couronné des lauriers moissonnés dans les mers d'Amérique; cet amiral, recomman-

dable par de grands talents militaires, était tout à la fois courtisan et patriote; il voulait obtenir de la faveur en se rendant nécessaire, et je crois fermement qu'il s'imaginait jouer, à la naissance de nos troubles politiques, le rôle du cardinal de Retz lors des querelles de la Fronde; sa conduite équivoque déplut aux deux partis; le château se méfia de lui, et la nation ne voulut pas accepter les services d'un homme que l'on voyait clairement ne travailler que pour son seul avantage; il n'émigra pas, ne pouvant renoncer à l'idée qu'il était nécessaire, et il porta sa tête sur l'échafaud.

L'abbé de Lafare avait pour lui l'opinion publique; on croyait qu'il se signalerait en se montrant au nombre des adversaires de Calonne; il n'en fit rien, car il avait son chemin à faire; sa conduite ambiguë ne lui nuisit point; il parvint aux honneurs de son ordre, et nous le voyons aujourd'hui, revêtu de la pourpre, montrer à la cour de Rome sa reconnaissance par tous les moyens qui peuvent la prouver. Le marquis d'Hautpoul, gentilhomme languedocien, passa inaperçu, ainsi que le marquis de Bonfontan, tout nouvellement noble et capitoul de Toulouse.

Le duc de Bourbon avait avec lui, dans le cinquième bureau, l'archevêque de Reims, Talleyrand de Périgord, honnête ecclésiastique, mais complétement inhabile; M. de Beausset, évêque d'Alais, homme du premier mérite, grand travailleur, que ses écrits placent dans un rang éminent parmi les gens de lettres, et qui honora le sacré collége lorsqu'il eut été nommé cardinal, dans les dernières années de sa vie. Le duc de Nivernois, doux courtisan, poète gracieux, mais pauvre homme d'état, et peu propre aux affaires; le comte de Puységur, militaire distingué, quoique trop enfoncé dans les rêveries du magnétisme, ainsi que toute sa famille, recommandable du reste par de véritables talents; en général, le bureau du duc de Bourbon était d'une médiocrité désespérante : c'était le beau idéal du ministérialisme.

Il n'en était pas de même du sixième, que présidait le prince de Conti, à commencer par le chef, qui possédait de l'esprit, un ardent amour du bien, qui était ferme et capable de se montrer avec distinction; il sut diriger avec tant d'énergie son bureau, que ceux qui le composaient furent appelés les grenadiers des notables; on ne pouvait leur adresser un plus bel éloge.

Le duc de Luxembourg, dont on n'espérait pas grand'chose, donna plus qu'on n'attendait de lui. Le maréchal de Vaux était dur, sévère, mais incapable de transiger avec ses devoirs; le marquis de Croix compta parmi les défenseurs de l'ordre et des intérêts de la France; M. de Catuelan, premier président du parlement de Rennes, se montra un digne breton, c'est tout dire; MM. de Lançon et de Raynand, l'un procureur-général du parlement de Metz, et l'autre de Grenoble, soutinrent là l'honneur de la magistrature, abandonné par M. Dudon, procureur-général du parlement de Bordeaux, qui se rangea du parti du ministère. Ce M. Dudon, depuis long-temps, avait séparé sa cause de celle de ses confrères : c'était le fils d'un homme nouveau parvenu par ses intrigues et ses courbettes; il s'était fait le flatteur de tous les courtisans et l'espion de sa compagnie, qui ne pouvait le souffrir, non plus que son fils, et qui, pour se débarrasser d'eux, les avait abreuvés d'affronts pendant longues années, sans pouvoir parvenir cependant à leur faire donner leur démission : Calonne pouvait compter sur Dudon, tant qu'il aurait de l'argent à lui faire gagner.

Le chevalier Deluc de Saint-Affrique, député du tiers-état du Languedoc; M. Verdière, maire de Bayonne; M. de Mejan, maire de Metz, et M. de Reboul, maire de Clermont, étaient de sincères amis de leur patrie, venus à l'assemblée des notables très déterminés à ne point transiger avec leur devoir, et à faire une guerre active aux abus, aux folles dépenses, et à tout ce qui causait la misère publique.

Le prince de Penthièvre présidait le septième et dernier bureau : c'était le plus vertueux des hommes, et la vénération universelle lui fut acquise à juste titre; mais il ne fallait pas attendre de lui des actes de fermeté; son caractère doux, bon et facile ne l'y portait pas; il était lui-même dans une fausse position, ne sachant pas s'il appartenait ou non légalement à la famille royale; timide, minutieux, craignant de se compromettre, son refrain était : « Patien- » tons, messieurs, patientons; tout s'accom- » modera; mais, pour Dieu, ne nous mettons » pas en rebellion ouverte avec l'autorité du » roi. » Il ne voyait pas que cette autorité n'était en résultat que celle d'un ministre inhabile.

M. de Champion de Cicé, qui plus tard devint garde-des-sceaux, passait pour avoir un esprit

fin et rusé; on lui connaissait de l'ambition, aussi ne comptait-on guère sur lui, bien persuadé qu'on était qu'il s'accommoderait de tout ce qui lui serait avantageux. Le maréchal de Mouchy était bête comme un Noailles; ceci était passé en proverbe à la cour, et hors le duc d'Ayen, le reste de la famille ne s'inscrivait pas en faux contre cette réputation; elle n'avait, au demeurant, jamais empêché les Noailles de faire leur chemin: on les disait descendus d'un capitoul de Toulouse et d'un domestique de la maison de Turenne; leurs prétentions étaient bien plus élevées, mais on sait qu'en fait de noblesse toutes les prétentions ne sont pas des réalités. Le maréchal de Mouchy était un honnête homme, dont les talents militaires n'avaient jamais jeté un grand éclat.

M. de Belbœuf, procureur-général du parlement de Rouen, avait de vastes connaissances et une énergie remarquable; il venait à l'assemblée pour y servir le roi, et non pour s'y montrer le partisan du ministère. Les intentions de son confrère au parlement de Besançon étaient les mêmes. M. de Senaux, président à mortier au parlement de Toulouse, sortait d'une famille illustre par de grands talents et d'honorables vertus, il ne démentait pas ses ancêtres. M. de

Cambon, procureur-général en la même compagnie, était aussi un magistrat éclairé.

Dans le reste des notables, dont je ne parle pas, se trouvaient sans doute, au milieu d'hommes sans moyens ou vendus au ministère, quelques personnages recommandables. On avait cru qu'on obtiendrait de cette assemblée tout ce qu'on voudrait, et la surprise de Calonne ne fut pas médiocre, lorsqu'il reconnut que les choses n'iraient point entièrement selon ses désirs. On lui reprocha, à la suite de la séance d'ouverture, d'avoir voulu, dans son discours, violenter le libre suffrage des membres, en leur annonçant que les plans qu'il avait à leur communiquer avaient déjà obtenu la sanction du roi. L'archevêque de Toulouse, qui, dès ce moment, ne dissimula plus son opposition, fut celui qui s'en expliqua le plus vivement avèc lui.

Ces agitations naissantes intimidèrent le contrôleur-général et ceux qui le soutenaient. Monsieur le comte d'Artois, dans le discours qu'il prononça le jour de la première réunion de son bureau, engagea les notables à montrer la plus grande soumission, et à ne point se signaler par une résistance qui nuirait à la chose publique. On vit avec peine cet excellent prince se

faire, en quelque sorte, le protecteur officiel d'un homme qui avait jeté le désordre dans les finances du royaume. Au demeurant, M. de Calonne affectait la plus grande confiance; il la fondait sur l'amitié que lui témoignaient ce prince et la reine. Il ne savait pas qu'il était journellement desservi auprès de cette dernière, par un individu dont le crédit avait par malheur trop d'influence sur l'esprit de Marie-Antoinette.

Le discours de monsieur le comte d'Artois contenait le passage suivant : « Vous allez exa-
» miner avec détail les importants projets sur
» lesquels le roi veut bien vous consulter; je
» connais votre zèle, votre patriotisme, et je ne
» doute point des marques que vous en donnerez
» dans une situation aussi importante. Français
» comme vous, sujet comme vous, je répon-
» drai à la confiance que le roi mon frère nous
» témoigne, par la plus entière franchise et la
» plus parfaite soumission aux ordres qu'il vou-
» dra nous donner pour le bonheur de ses peu-
» ples et la gloire de son trône. Mais, messieurs,
» ces sentiments sont trop gravés dans vos
» cœurs pour qu'il me soit permis d'en douter. »

C'était demander beaucoup et espérer au-delà de ce qui pouvait être, en se figurant que les

prenant la parole, prétendit qu'il fallait rogner les ongles au clergé, et qu'il était temps qu'on cessât de marcher dans le chemin des prêtres.

A ces mots l'archevêque de Narbonne, saisissant la balle au bond, répliqua au marquis de Bouillé qu'il avait tort de parler ainsi, puisqu'il s'était lui-même si bien trouvé de passer par cette route, qui l'avait mené à la gloire et à la fortune : « Car, ajouta-t-il, si feu votre oncle, » l'évêque d'Autun, ne vous avait pas acheté un » régiment, où en seriez-vous aujourd'hui ?» Monsieur de Bouillé, surpris de cette attaque personnelle, prétendit que ce qui s'était fait était le résultat d'un arrangement de famille. « Oui, » sans doute, un arrangement par lequel notre » confrère payait tout. »

Le maréchal de Castries, fort embarrassé de cette querelle qui s'échauffait, ordonna par un signe à la valetaille de sortir ; la discussion continua avec assez d'aigreur, et le marquis de Bouillé n'eut pas les rieurs de son côté. C'était une chose très remarquable que ce désir qui portait la noblesse à ruiner le clergé, dont tous les hauts dignitaires lui appartenaient pourtant, et employaient à la relever les trésors de l'Eglise.

» premier bureau, me permettra de lui dire qu'il » n'est aucune puissance légale qui puisse admettre l'impôt territorial tel qu'il est proposé, » ni cette assemblée, quelque auguste qu'elle » soit, ni les Parlements, ni les états particuliers, ni même le roi; les états-généraux en » auraient seuls le droit. Quant à moi, je ne » puis, comme provençal, délibérer sur cet » objet, la Provence n'ayant été ni conquise ni » réunie, et s'étant donnée librement, en confirmation du testament du roi René, dont le » premier article garantit tous les priviléges du » pays, et notamment celui de n'être jamais » soumis à aucun impôt territorial. »

C'était débuter par la résistance, et l'on avait demandé de la soumission; il n'y avait plus moyen de s'entendre. D'une autre part, le clergé, instruit des projets que l'on tramait contre lui, se préparait également à combattre pour la conservation de ses intérêts. Une anecdote peu connue prouvera combien déjà, dès les premiers jours, le clergé et la noblesse étaient peu d'accord entre eux : plusieurs de ceux-ci, avec d'autres notables, dînaient chez le maréchal de Castries; on parla de ce qu'on voulait faire au détriment de l'Eglise, et le marquis de Bouillé,

moins. On reconnut aussi bientôt que toutes ses mesures tendaient à élever la recette au taux de la dépense, et non pas à réduire la dépense au niveau des recettes. La cour ne voulait pas diminuer ses profusions; les notables poussés, les uns par le patriotisme, les autres par les secrètes menées de l'archevêque de Toulouse, tourmentaient Calonne de manière à le gêner dans l'exécution des plans évasifs qu'il se flattait de faire prévaloir. Force enfin fut à lui de rassembler les notables en comité général, mesure qu'il avait éludée tant qu'il l'avait pu.

Il craignait quelque lutte dans cette séance, et il désira que le roi ne s'y trouvât pas; il fit parler à ce prince par madame Adélaïde, qui tâcha de lui faire entendre qu'il ne devait pas se familiariser avec les députés, en se rapprochant trop d'eux, que d'ailleurs il ne pouvait s'empêcher de donner à son frère une marque de confiance, en lui laissant présider une assemblée générale.

« Mais, répondit le roi, c'est pourtant mon » devoir d'assister à tout ce qui peut m'éclai» rer. — Soit, reprit la princesse, dans la » seconde séance vous paraîtrez : attendez jus» que là; les affaires auront été mieux dispo-

» sées, et vous pourrez déjà voir quel en devra » être le résultat. »

Louis XVI, trop faible, ne sut refuser ce que lui demandait sa tante, appuyée d'ailleurs de la reine. Il consentit à se faire remplacer par MONSIEUR, à qui il recommanda de bien faire attention à ce qui se passerait, et de lui rendre du tout un compte fidèle.

« La victoire est à nous, dit M. de Calonne à » un auguste personnage, lorsqu'on lui eut » communiqué la résolution du roi; maintenant, je ne crains plus les notables; ils crieront, et nous ne les écouterons pas. » Il parut donc devant eux avec une assurance incroyable, chercha à se les rendre propices par d'adroites flatteries, et termina en ajoutant que sa Majesté éprouvait une satisfaction réelle, en voyant que l'assemblée et son ministre, bien que peut-être ils ne s'entendissent pas complétement sur la forme, étaient d'ailleurs parfaitement d'accord sur les principes et le fond des projets. La séance fut levée par MONSIEUR, après cette harangue, ainsi qu'il en était convenu avec le contrôleur-général des finances, soit pour éluder toute opposition, soit pour faire croire au roi que les notables étaient persuadés de l'exactitude des

calculs de Calonne. Mais cette précaution manqua son effet. Une fermentation violente se manifesta dans chaque bureau au retour de la séance générale. Dans celui de MONSIEUR, l'archevêque de Narbonne dit à ses confrères : « Si » le respect que je dois à la personne de Son » Altesse royale ne m'avait pas imposé silence, » j'aurais interrompu le contrôleur-général, et » lui aurais demandé l'explication des expres- » sions dont il s'est servi dans son discours ; » qui nous a tous également surpris. Nous » n'avons pu nous défendre d'un mouvement » d'indignation en entendant M. le contrôleur- » général dire que nous étions d'accord avec lui » sur les principes et sur le fond, et que nous » ne différions que sur la forme ; à ces pa- » roles, l'inquiétude était peinte sur tous les » visages. Les membres des différents bureaux » se regardaient avec étonnement, et cher- » chaient à lire dans les yeux de leurs voisins » quel était le traître ; tous les soupçons ont na- » turellement été se réunir sur les rapporteurs » chargés de recueillir les avis des bureaux, et » on a dû les accuser d'infidélité ; pour les justi- » fier, pour effacer les impressions défavorables » qu'a dû faire le discours de M. le contrôleur-

» général, il me semble qu'avant de délibérer » sur les objets de la seconde session, il faudrait » supplier le roi de donner ordre à M. le con- » trôleur-général d'envoyer son discours aux » différents bureaux, afin qu'ils puissent réta- » blir les faits qu'il a dénaturés, et mettre dans » son jour toute la vérité. »

On voit que l'archevêque de Narbonne, certain de la chute de M. de Calonne, n'hésitait pas à passer dans le camp ennemi. Voilà les courtisans; ils sont toujours et partout les mêmes.

CHAPITRE XIV.

Arrêté pris par le bureau du prince de Conti.—Le prince va le porter au roi. — Conversation de la reine avec M. de Calonne et Mme de Polignac. — L'abbé de Vermont. — Lettre de M. de Calonne aux princes. — Le comte d'Artois et son bureau ne sont pas d'accord. — La famille royale abandonne le ministre. — Mot de Monsieur. — Chute de M. de Calonne. — Détails inédits de son renvoi. — Billet d'un prince. — Renvoi du garde-des-sceaux. — Le ministre et la potence. — Noble conduite du marquis de Lafayette. — Il dénonce les abus. — Cause de la haine que la cour lui porte. — Clôture de l'assemblée des notables. — Lettre inédite de l'archevêque de Toulouse.

Ce ne fut pas seulement dans le bureau de Monsieur qu'éclata ce mécontentement, signe certain d'un plus terrible orage ; le même esprit se manifesta dans les autres. Celui du prince de Conti, dans lequel on ouvrait toujours les résolutions les plus patriotiques, prit à ce sujet un arrêté, conçu en ces termes : « Attendu que » M. le contrôleur-général n'a pas craint, dans » le discours qu'il a prononcé hier, d'altérer la » vérité, et a osé dire que tous les bureaux

» étaient d'accord avec lui, adoptaient ses » principes, et qu'ils ne différaient que sur la » forme, tandis qu'ils ont opposé une résistance » juste et fondée sur presque tous les points, » d'où il s'ensuivrait que le roi serait trompé ;

» Le bureau, désirant faire connaître la vérité » à Sa Majesté, la supplie de donner ordre à » M. le contrôleur-général d'envoyer son dis- » cours dans tous les bureaux, afin qu'ils puis- » sent, en rétablissant les faits dans leur pureté » et leur intégrité, éclairer la religion de Sa » Majesté. »

On ne s'arrêta pas là, on voulut que M. le prince de Conti portât lui-même au roi cet arrêté, car on craignait qu'il ne s'égarât en chemin, s'il suivait la voie ordinaire. Le prince ne refusa pas de remplir cette mission, il n'attendit pas même la fin de la séance, et partit aussitôt. Le roi, surpris de le voir paraître, lui demanda si le bureau s'était séparé, le prince lui dit que non, et en même temps lui remit l'arrêté, qui surprit étrangement Louis XVI. Une réponse fut promise, et le prince de Conti, de retour du château, écrivit avec une admirable loyauté à M. de Calonne, pour le prévenir de ce qu'il avait fait contre lui.

Le contrôleur-général fut trouver madame de Polignac, cette lettre à la main; il lui conta ce qui se passait, et avec quelle véhémence il était poursuivi. La duchesse, qui appréciait l'avantage immense d'avoir à la tête des finances un ministre tout dévoué à sa maison, passa chez la reine avec M. de Calonne, et tous deux engagèrent cette princesse à parler au roi. « Mon » Dieu! que voulez-vous que je fasse seule, » dit-elle, au milieu de la fermentation générale » qui existe contre vous? Je crains, monsieur, » que vous n'ayez été trop avant. — C'est pos- » sible, madame, répliqua M. de Calonne at- » téré, mais du moins, je ne me suis tant avancé » que poussé par mon vif désir de satisfaire tous » vos désirs et ceux de vos amis. — Ah! ma- » dame, dit à son tour la duchesse, vous ne » pouvez abandonner cet excellent ami. — » Je verrai s'il est possible de le défendre; » je lui suis très attachée; mais il a contre lui » une forte cabale, et je crains bien que les no- » tables ne le détruisent dans l'esprit du roi. »

M. de Calonne ne put tirer autre chose de la reine: celle-ci ne lui avouait qu'à demi, par la tiédeur qu'elle laissait paraître, combien elle était changée à son égard, et ce changement

provenait des conseils secrets et des insinuations fatales à ce ministre, qui lui étaient donnés, dans son intérieur le plus intime, par un personnage qui n'avait, à la vérité, aucun motif de haine contre M. de Calonne, mais qui était le plus dévoué partisan de son compétiteur, l'archevêque de Toulouse.

Il y avait, en effet, au château un homme investi d'une place de confiance auprès de la reine, lequel, par une singularité particulière à son caractère, ne voulait pas ostensiblement du pouvoir, et ne cherchait qu'à porter au timon des affaires son bienfaiteur et son ami. L'abbé de Vermont, issu de bas lieu, avait son orgueil à part; placé dans la maison de la reine quand celle-ci était archiduchesse d'Autriche, il s'était avancé par degrés dans sa confiance, en ne demandant rien pour lui ou pour sa famille des honneurs et des dignités auxquels il lui était si facile de prétendre; il possédait quatre-vingt-mille francs de rente en bénéfices, et il n'en voulait pas davantage. Il ne se faisait aucune illusion sur la médiocrité de sa naissance, dont il parlait le premier sans embarras et sans affectation. La reine, accoutumée à prendre ses avis, convaincue de sa fidélité, et, qui plus est, de son attache-

ment, se laissait entièrement guider par lui.

L'abbé de Vermont aimait avec sincérité la reine ; il s'était comme identifié avec elle, mais ses sentiments n'étaient pas français. Rempli de reconnaissance pour les bontés que Marie-Thérèse avait eues pour lui, il s'était fait autrichien, pour ainsi dire, et le cabinet de Vienne n'avait pas à Versailles d'agent plus dévoué. Cet ecclésiastique, dont l'esprit était peu étendu, et dont le discernement n'avait pas non plus la vivacité nécessaire pour le conduire à de saines idées, était d'une opiniâtreté extrême : deux choses l'occupaient exclusivement : ce qu'il appelait la gloire de la reine, qu'il faisait consister à ce qu'elle gouvernât le royaume ; et le désir immodéré, qu'il dissimulait depuis vingt ans, d'amener l'archevêque de Toulouse à la place de premier ministre ; aussi, pour y parvenir, il employait toujours toute son influence pour écarter ceux qui prenaient de l'ascendant sur la reine ; il ne manqua pas, dans cette circonstance, de se déclarer avec chaleur contre M. de Calonne, et quoique celui-ci fût fort du goût de cette princesse, il parvint à la détacher de lui et à la tourner du côté de M. de Brienne. L'abbé de Vermont, avec de bonnes intentions, a été sans

contredit l'une des principales causes de tous les malheurs de l'infortunée Marie-Antoinette.

Il avait si bien caché son jeu, que le contrôleur-général ne soupçonna pas qu'il le desservait; dans le premier moment, il n'alla pas même le trouver, certain qu'il croyait être de son amitié; mais voyant combien la reine était vacillante dans ses résolutions, il tâcha de se faire appuyer par un prince du sang, envers lequel il s'était toujours montré prodigue des deniers de l'état. On lui promit avec vivacité une pleine et entière protection; on lui jura qu'on le soutiendrait envers et contre tous, et M. de Calonne, dès lors quelque peu rassuré, se prépara à se défendre contre les rudes coups que les comités lui portaient de toutes parts.

Il se décida enfin à envoyer son discours comme on le lui demandait; il y joignit la circulaire suivante, adressée à chacun des sept présidents.

Monseigneur,

« J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse » royale (ou sérénissime) le discours que vous té» moignez désirer d'avoir; je ne puis communi» quer que la seconde partie, qui est la seule que

» j'aie écrite, et dont, avant l'assemblée, j'avais » montré le manuscrit au roi, qui avait daigné » l'approuver dans tout son contenu. D'après » les doutes qu'ont manifestés les bureaux, et » d'après leur réclamation, j'ai remis mon dis- » cours sous les yeux du roi, qui l'a lu une » seconde fois, et qui l'a trouvé absolument » semblable à celui qu'il avait lu avant l'assem- » blée. Ainsi, Votre Altesse ne peut douter que » le discours que j'envoie aux bureaux ne soit » le même absolument que j'ai prononcé lundi » dernier, etc. »

Cela n'était point vrai ; le discours, en apparence et dans la contexture des phrases, était le même, mais un changement dans les mots adoucissait le sens, et même le dénaturait : par exemple, la phrase principale dans laquelle M. de Calonne avait dit : « Le roi voit avec plai- » sir que vous êtes d'accord avec moi sur les » principes et le fond des choses, et que nous » ne différons que sur la forme », avait été changée de la manière suivante : « *Le roi voit* » *avec grand plaisir que vous avez été d'accord* » *avec ses principes, et que vous secondez ses* » *vues pour rétablir l'ordre et parvenir au sou-* » *lagement de ses peuples.* »

Les notables ne se laissèrent pas tromper par cette ruse, ils éclatèrent plus que jamais, et dans les délibérations qu'ils prirent à cette occasion, ils se mirent en état d'hostilité déclarée contre M. de Calonne. Tous les bureaux marchèrent d'intelligence. Vainement le comte d'Artois voulut adoucir la véhémence du sien; il ne put y parvenir : tout ce qu'il put faire en faveur de Calonne fut de constater son opposition, et, quand le secrétaire lut la rédaction de l'arrêté, portant qu'il avait été pris à l'unanimité, le prince lui dit : « Effacez ces mots, car je ne » suis pas de cet avis. »

Ce fut un vrai chagrin pour les membres de ce bureau de ne point être d'accord avec leur président, à qui ils étaient tous attachés de cœur et d'ame. S. A. R. persista à ne plus se ranger de l'opinion des membres du comité; c'était de sa part beaucoup de générosité que soutenir seul un homme détesté de tous, mais S. A. R. avait la conviction qu'on était injuste à l'égard de cet homme, et elle mettait sa gloire à ne pas l'abandonner au moment du péril. Chacun appréciera comme nous la fermeté de cet excellent prince, qui n'a jamais hésité à défendre les ministres de son choix. Madame Adélaïde ne l'imita pas, elle

tourna contre M. de Calonne, qu'elle protégeait avec chaleur peu de jours auparavant. La reine tâchait de demeurer neutre; mais quelques propos qui lui échappèrent prouvèrent aux courtisans que le contrôleur-général était déjà perdu dans son esprit.

Monsieur, qui ne l'aimait pas, disait un jour au marquis de Montesquiou Fezensac, homme d'esprit, d'une grande érudition, et qui avait fait la généalogie de sa maison avec beaucoup de talent. « Chaque fois que je vois Calonne, je me » surprends à calculer la hauteur de la potence à » laquelle S. M. Assuérus fit attacher Aman, » son contrôleur-général des finances. » C'était énoncer avec énergie son opinion sur M. le ministre. Le duc d'Orléans avait pris également ce ministre en haine, il l'accusait de tendre, par ses projets, à lui enlever une partie de ses revenus.

Le roi, qui ne voulait que le bien, était fort embarrassé au milieu de ce dédale d'intrigues, il sentait les torts du contrôleur-général sans trop les reconnaître en apparence; cependant il écoutait tout le monde, et finissait par se méfier de tous; il questionnait ses valets-de-chambre, et jusqu'à son compagnon serrurier. Louis XVI, avec des intentions excellentes, passa sa vie à

faire des fautes ; il avait la volonté du bien, mais non la force de le faire.

Profitant de leur union, les notables redoublèrent l'énergie de leurs attaques. M. de Calonne leur donna beau jeu par ses imprudences ; il fit répandre dans le public un écrit, en forme d'avertissement, par lequel, sonnant pour ainsi dire le tocsin, il dénonçait au peuple les deux premiers ordres de l'état. Les comités répondirent à cette pièce par des délibérations tellement vigoureuses, que la lutte ne put être prolongée plus long-temps, il fallut que le contrôleur-général donnât sa démission, ce qu'il fit le 8 ou le 9 avril 1787. Je ne puis comparer la joie occasionée par cette disgrâce qu'à celle ressentie depuis par toute la France, lors de la chute du ministère Villèle, qui conduisait également le royaume à sa perte.

Le garde-des-sceaux Miromesnil ne demeura pas non plus en place. M. de Lamoignon lui succéda : nous perdîmes dans le premier le plus habile Crispin de France ; Sa Grandeur jouait les rôles de valets avec cette supériorité que M. de Peyronnet a mise depuis à faire des armes. M. de Lamoignon était un pauvre homme fort au-dessous de sa place, et, plus encore, des circon-

stances. Les habiles ministres sont rares en France. Combien en compte-t-on par siècle? un à peine; deux, c'est beaucoup, on n'en a jamais vu trois.

M. de Calonne ne se doutait pas de sa disgrâce; la nouvelle lui en parvint à dix heures du soir, par une lettre de cachet que lui apporta M. de Montmorin, et qui lui enjoignait de donner sa démission. Il ne fut guère consolé par un billet fort aimable que lui adressa un personnage auguste, et qui finissait par ces mots : « Je n'ou» blierai pas ce que vous avez fait pour moi. » Adieu, vous emportez mes regrets et mon » estime. » Il voulut voir la reine, mais cette princesse surtout refusa de le recevoir; il craignait que l'archevêque de Toulouse ne lui succédât, mais celui-ci ne voulut pas prendre la place dans le premier moment, et on mit le contrôle-général, comme en dépôt, dans les mains de M. Fourqueux, qui ne le garda pas long-temps.

Le garde-des-sceaux, Miromesnil, venait de perdre sa fille, madame de Deruelle, et il avait fait défendre la porte de son hôtel, lorsque M. de Montmorin se présenta avec l'ordre du roi qui réclamait les sceaux. Le suisse, conformément à sa consigne, refusa de le laisser entrer; mais il

insista et parvint jusques à M. de Miromesnil, à qui il commença par faire son compliment de condoléance, sur la perte qu'il venait d'éprouver. Le garde-des-sceaux, d'après ce début, ne soupçonnant pas la vraie cause de la visite de M. de Montmorin, entama la conversation relativement à la disgrâce de M. de Calonne. « Eh bien! » monsieur le comte, dit-il, voilà du nouveau. » — Oui, répondit l'émissaire, mais ce n'est pas » tout, il y en a encore qui vous concerne; j'é- » prouve une véritable peine de vous l'annoncer, » surtout dans le moment de deuil où vous êtes. »

M. de Miromesnil devina ce qui en était, et cela ne le mit pas, comme on peut le penser, dans un état plus calme; cependant il reçut avec respect la lettre royale, conçue en termes presque obligeants, et dans laquelle il n'était pas question de l'exiler, ce qui fut pour lui une sorte de soulagement. Il apprit que la reine, voulant enfin connaître la vérité, avait interrogé séparément plusieurs notables, que les ayant trouvés unanimes sur la mauvaise gestion du contrôleur-général des finances, elle n'avait pas hésité à proposer au roi son renversement. Au reste, il y eut beaucoup de versatilité dans la conduite qu'on tint à l'égard de celui-ci. Au

premier moment de sa disgrâce, six lettres de cachet lui furent successivement expédiées pour lui désigner le lieu où on l'exilait; la dernière le contraignit à se rendre dans la Lorraine, au lieu d'aller en Flandre, comme il l'avait demandé.

La haine générale qu'on portait à M. de Calonne le poursuivit dans son voyage. Comme il passait à Verdun, au moment où l'on suppliciait un malheureux voleur, la populace s'amassa autour de la voiture, voulant à toute force le mener sur la grande place sur laquelle avait lieu l'exécution, pour lui faire voir comment on pendait, et afin, disait-on, qu'il pût prendre une petite répétition du rôle qu'il aurait à jouer tôt ou tard. La maréchaussée fut obligée d'intervenir pour le dégager de cette foule furieuse, et de l'escorter jusques à sa terre d'Armenonville, d'où on lui donna le conseil de ne pas sortir de quelque temps, afin de laisser à la fermentation publique le temps de se calmer.

Les notables, débarrassés du contrôleur-général et espérant mieux de son successeur, que l'on voyait clairement devoir être l'archevêque de Toulouse, recommencèrent leur travail. A l'occasion de celui sur la gabelle on remarqua ce propos de MONSIEUR. « Le tableau de la gabelle et de ses

» effets, dit-il, est si effrayant, qu'il n'y a pas de » bon citoyen qui ne voulût contribuer, fût-ce » de son sang à l'abolition d'un pareil régime. »

Le marquis de Lafayette ouvrit l'avis, dans le bureau du comte d'Artois, que Sa Majesté voulût bien, par la même loi qui devait abolir la gabelle, ordonner que tous les malheureux qu'elle avait précipités dans les fers ou conduits aux galères fussent aussitôt rendus à la liberté et à leurs familles. Le prince et le comité accueillirent à l'unanimité cette proposition, dont l'honneur principal appartient à celui qui l'a faite. Ce ne fut pas là sa dernière démarche, il en fit bientôt une autre qui ajouta à la vénération que l'on portait déjà à ses vertus. Il ne craignit pas de se dévouer à la haine de la cour et de ceux qui avaient profité avec scandale de la spoliation des domaines de l'état, en déposant dans les mains de son Altesse Royale une dénonciation conçue en ces termes :

« Monseigneur, le roi nous invite à n'indi- » quer des abus particuliers qu'en signant nos » avis, celui que j'ai ouvert samedi dernier » nous vaut cette permission. J'en profiterai, » Monseigneur, avec le zèle, l'impartialité et » la liberté qui sont dans mon cœur. J'ai dit

» qu'il faut attaquer le monstre de l'agiotage » au lieu de le nourrir. On croit généralement » que le gouvernement vient de donner plu- » sieurs millions en faveur des agioteurs. Sa » Majesté daigne nous assurer qu'elle ne sou- » tient pas l'agiotage, je n'avais été que l'inter- » prète de l'alarme publique.

» J'ai proposé et je propose au bureau, que » S. M. soit suppliée d'ordonner un examen sé- » rieux par personnes non suspectes, de tous les » bons du roi pour les domaines, ainsi que des » titres de dons, ventes, échanges ou achats » qui sont ou devraient être à la chambre des » comptes, de manière que S. M. puisse con- » naître la valeur des dons qu'elle a faits, re- » venir sur les marchés onéreux qui n'ont pas » été liquidés, et rompre ceux où, depuis son » avénement à la couronne, elle aurait été » lésée d'outre moitié.

» Pour appuyer mes craintes de quelques » exemples, j'ai cité le marché de Lorient, » parce que le public a été scandalisé d'ap- » prendre que pour la seigneurie de Lorient et » la terre du Chatel, ne valant pas cent qua- » tre-vingt mille livres de rente, M. le prince » de Guémené ait eu la principauté de Dombes,

» estimée quarante mille livres de rente, sans » compter, dit-on, huit cent mille payées à » M. de l'Aubespine, qui en avait obtenu la » concession, et la somme immense de douze » millions et demi payables en vingt-cinq ans.

» J'ai cité l'échange du comté de Sancerre, » parce que je crains qu'il n'ait été payé avec » huit mille arpents de bois, dont trois mille » trois ou quatre cents dans le comté de Blaisois, » valant à eux seuls, dit-on, le comté de San- » cerre, et que le public ajoute à ces arpents » un grand nombre de terres dans différentes » provinces, et une grosse somme donnée à M. le » baron d'Espagnac. J'ai la douleur de craindre » que le roi n'ait acquis depuis son avénement » au trône pour environ sept cents mille livres » de revenu en terre et en forêts, qu'il a payées » avec environ sept cents vingt mille livres » de rente, dont cinquante à peu près en rentes » viagères, et qu'il ait accordé à cette occasion, » soit comptant, soit à terme, plus de quarante- » cinq millions.

» Il est possible que je me trompe, mais un » grand désordre suppose une grande dépré- » dation.

» Je demande pourquoi les ministres des

» finances proposent au roi des achats ou des » échanges qui, n'étant aucunement à sa convenance, ne peuvent servir qu'à la convenance » des particuliers. Je pourrais demander pourquoi on fait acheter des domaines au roi » quand on pense qu'il faut vendre ceux qu'il a.

» Je ne suis ni le conseil du roi, ni la chambre » des comptes, ni l'administration des domaines; je ne puis donc vérifier ce que j'indique, » mais mon patriotisme est alarmé, et je sollicite un examen rigoureux; et puisque l'avis » ouvert et signé par moi doit être remis au roi, » je repète avec une double confiance la réflexion que j'ai soumise à Monseigneur : c'est » que les millions qu'on dissipe sont levés par » l'impôt, et que l'impôt ne peut être justifié » que par les besoins de l'état : c'est que tant de » millions, abandonnés à la déprédation et à » la cupidité, sont le fruit des sueurs, des larmes, et peut-être du sang des peuples, et que » le calcul des malheureux que l'on a faits pour » composer ces sommes si légèrement prodiguées, est un calcul effrayant pour la justice » et la bonté que nous savons être les sentiments de Sa Majesté. »

Signé LAFAYETTE.

Après une telle pièce, après les dilapidations qu'elle signalait et les alarmes qu'elle dut faire naître chez les Polignacs et les Rohans, et tous ceux qui, par des échanges illégaux, avaient profité de la fortune publique, devons-nous être étonnés de ce concert d'outrages, de ces horreurs vomies par les courtisans et tous leurs stipendiés, contre le héros de l'Amérique? Je ne suis pas étonné qu'il ne soit point aimé de la famille royale, puisque tant de gens ont dû, par intérêt et par vengeance, le desservir auprès d'elle; on l'aura montré comme un séditieux, parce qu'il ne voulait pas que la France fût mise au pillage : oui, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est point seulement à cause de sa conduite aux débuts de la révolution, qu'il est si exécré d'un certain parti, mais parce qu'il avait, dès 1787, fait trembler ce parti, en l'arrêtant dans ses déprédations. Au reste, M. de Lafayette peut se consoler de la haine des courtisans; la nation l'a depuis longtemps reconnu pour le plus probe et le plus vertueux des hommes.

M. de Fourqueux, remplacé avant d'avoir pu donner une grande audience, céda le portefeuille à M. de Villedeuil, intendant de Rouen,

nommé contrôleur-général, et l'archevêque de Toulouse, parvenu enfin au ministère, où il ne devait faire que des sottises, reçut le titre de chef du conseil des finances, qu'il échangea, au mois d'août suivant, pour celui de premier ministre, dont au reste il avait déjà toute l'autorité. Enfin l'assemblée des notables, où l'on ne fit plus rien d'important, fut close le vingt-cinq mai, à la grande satisfaction de la cour, et d'un prince auguste en particulier : on prétend qu'à une revue, où le vieux maréchal de Biron se faisait traîner, pour ainsi dire, le roi dit au comte d'Escars : « Biron a toujours aimé la pa-» rade, comme mon frère aime les bureaux » (MONSIEUR). — F...! pas moi, s'écria un autre » personnage, ils m'ennuient fort. »

La France vit avec peine que cette assemblée, sur laquelle on avait beaucoup compté, avait eu des résultats si médiocres. Les finances demeurèrent dans le même état, les dilapidations continuèrent, et le mal ne fit qu'augmenter. On sentit bientôt la nécessité d'un remède plus énergique, malheureusement ce remède, en sauvant la nation, tua la monarchie.

Je me suis étendu sur ce qui concerne cette première assemblée des notables, parce qu'on

en a peu parlé, et que cependant elle méritait d'être connue; je n'en ai pas écrit l'histoire, je me suis contenté d'en saisir les faits principaux; ce fut elle qui donna l'impulsion à l'esprit public, et fit sentir plus que jamais la nécessité d'une convocation prochaine des états-généraux.

L'archevêque de Toulouse, parvenu au but de toute son ambition, se crut un moment à l'aise, et ne douta pas qu'il ne renouvelât le souvenir de Suger, du cardinal d'Amboise, de Sully, de Richelieu et de Colbert; dans sa joie, il écrivit la lettre suivante à madame de L..., femme de beaucoup d'esprit, et Toulousaine, dont j'ai déjà cité les vives reparties; j'en ai pris une copie sur l'original, que me donna le fils de cette dame.

« Madame, vous aurez appris par la gazette » ma nomination à la place de chef du conseil » des finances; me voilà en position de faire » le bien, si je ne puis bien faire; je tâcherai » de parvenir à l'un et à l'autre. Je voudrais » régler l'administration du royaume comme » celle de nos États (ceux de Languedoc), et » surtout y mettre de l'ordre et régulariser » l'emploi des fonds publics; ce sera très diffi- » cile. On veut ici que la bourse publique soit

» ouverte à tous ceux qui ont envie d'y puiser, » j'éviterai que cela arrive. Je dois ma fortune » à la protection de Sa Majesté la reine, qui » m'a traité avec une bienveillance dont je con- » serverai une reconnaissance éternelle. Cette » princesse me fit venir au moment où l'on » renvoyait M. de Calonne. — « Vous nous êtes » nécessaire, me dit-elle, le roi a grande con- » fiance en vos talents (je répète les expressions » de sa majesté); il ne doute pas que vous ne » conduisiez ses affaires mieux qu'elles ne l'ont » été jusqu'à présent. » — Je l'assurai de mes » bonnes intentions. — « Nous sommes dans une » époque d'effervescence; on en veut au trône, » et on me poursuit personnellement, j'ai » besoin que mes amis me défendent. »

» Ces paroles me touchèrent jusques au fond » du cœur. Sa Majesté, en les prononçant, avait » les yeux remplis de larmes, je mis mes soins » à la consoler, et j'y parvins en lui faisant » entendre que l'avenir la dédommagerait du » présent. Je tâcherai d'arranger les choses » de manière à contenter tout le monde, et je me » flatte d'y parvenir. Ma bonne volonté doit » compter en ceci; je demande seulement » qu'on ne veuille pas que tout soit fait en un

» mois, et qu'on me donne le loisir de déve-
» lopper mes plans.

» J'ai cru devoir à votre amitié cette lettre,
» qui n'est que pour vous, et si je vous l'ai
» écrite, c'est que je vous connais. Vous ne la
» montrerez, si vous aviez envie de le faire, que-
» lorsque je ne serai plus au ministère. Sera-ce
» bientôt? je n'en sais rien. »

CHAPITRE XV.

Le baron de Breteuil. — M. de Saint-André. — M. de Raynaud. — Le danger d'être mal coiffé. — Maîtresses du prince de Montbarrey. — La médisance *in extremis*. — Le prince de Montbarrey et la Raucourt. — Mes amours avec la vicomtesse de Lav....—Le mari complaisant. — Madame de Fontenay. — Propos de Robespierre. — Le parlement de Paris demande les états-généraux. — Exaspération du peuple contre la reine. — Projet de l'insulter révélé par le marquis de Sainte-Hurugue. — Douleur de la reine.

Le récit des principaux événements qui signalèrent l'assemblée des notables m'a entraîné bien loin de ce qui m'est personnel, ou qui ne présente qu'un intérêt accessoire; on me pardonnera sans doute cette préoccupation que rend, ce me semble, bien excusable le vif intérêt que, malgré mon extrême jeunesse, je portais aux affaires de mon pays; déjà, à cette époque, je m'apercevais que la France ne pouvait être heureuse si elle n'entrait dans une voie de régénération. Un roi qui, avec toutes les vertus d'un homme privé, ne possédait aucune des qualités qui font les grands princes; des ministres inhabiles, des courtisans mépri-

sables, un clergé démesurément riche et étrangement corrompu, une noblesse ruinée et avide, le tiers-état fatigué de porter à lui seul les charges de l'impôt; tels étaient les symptômes qui me semblaient présager une prochaine catastrophe. Pourquoi faut-il que mes fatales prévisions se soient sitôt réalisées?

Le baron de Breteuil, que nous voyions quelquefois chez mon oncle, n'était pas non plus sans inquiétude; c'était un petit esprit encroûté d'une vieille politique; il ne se dissimulait plus cependant en 1787 la faute qu'il avait commise en poussant la famille royale à faire éclater l'affaire du collier; il sentait combien cet acte impolitique avait fait de tort à la royauté. Les notables, venus du fond de leurs provinces, en avaient parlé, et avaient montré à ce sujet des préventions fort défavorables; il reconnaissait également que les têtes se montaient, et que l'on aurait de la peine à leur inculquer les maximes de ce respect de courtisan, pouvant seul servir de barrière contre les idées de liberté qui germaient de toutes parts. Le baron de Breteuil, bien que très entiché des principes de l'absolutisme ministériel, était forcé de reconnaître qu'il n'était plus possible aux ministres de marcher en sens

inverse de la nation. « Tout est perdu, disait-il, » puisqu'une lettre de cachet ne fait plus trem- » bler en France. »

Quant à moi, je n'étais pas de son avis; cette ressource du despotisme m'avait toujours été odieuse, et je ne cachais pas mon opinion à ce sujet; nous étions quelques jeunes gens qui partagions les mêmes idées. J'avais alors parmi mes amis, M. de Saint-André, jeune Languedocien rempli de vivacité et d'intelligence; un mot brillant partait de sa bouche avec la rapidité de l'éclair, et une pensée profonde lui succédait avec la même vitesse; il était ambitieux parce qu'il sentait sa force, et professait cette opinion si naturelle, et pourtant si controversée, que les places éminentes doivent appartenir aux plus habiles.

M. de Raynaud, qui était aussi l'un de mes compagnons les plus dévoués, ne savait comment faire pour se conduire lui-même. C'était un de ces personnages qui ne peuvent supporter le poids de leur indépendance; on le voyait empressé à se mettre à la remorque de l'un de nous, tant il lui semblait fatigant d'avoir une volonté à lui; il ne marchait, il n'agissait que par nous, c'était à nous de réfléchir à sa place et de le diriger dans ses démarches; au demeurant, il possédait d'excellentes

qualités : il était doux, serviable, complaisant et poli, et on n'avait aucun reproche à lui faire, pourvu qu'on ne lui demandât pas de se prononcer le premier ou de prendre l'initiative sur le fait le plus indifférent; par exemple, lorsque je voulais m'amuser à le tourmenter : « Raynaud, lui » disais-je, où irons-nous passer la soirée?—Où » irons-nous, grand Dieu! est-ce que je le sais? » est-ce que je peux te le dire? tu en parles bien à » ton aise; ma foi! nous irons où tu voudras.— » Non, décide-le toi-même ; moi, oh! allons à » droite, allons à gauche, tout m'est égal.— » Moi, d'ailleurs j'ai la migraine, et je ne suis » pas en position de donner un bon conseil. »

Je ne pouvais pas le faire sortir de là, et force était à moi de le conduire selon ma fantaisie. Mais, par une bizarrerie assez piquante, cet homme si indécis, si déterminé à obéir aux autres, était peut-être le premier ferrailleur de Paris. Il ne fallait pas le regarder trop long-temps en face lorsqu'on ne le connaissait pas; il prenait en mauvaise part le moindre coup de coude donné par mégarde dans une foule; et il était désespérant par la multitude de fâcheuses querelles qu'au spectacle surtout, il faisait aux premiers venus sous le plus léger prétexte.

Il faillit, dans une circonstance, se colleter avec le prince de Montbarrey qui, bien plus âgé que lui, aurait dû être plus raisonnable ; il s'agissait d'un événement tragique qui occupait toute la société : on répandait le bruit que M. de Simiane, certain de l'infidélité de sa femme, amoureuse folle du marquis de Lafayette, s'était donné la mort dans un accès de fureur jalouse. Le fait certainement n'était pas vrai : M. de Simiane avait cédé au délire d'une fièvre chaude ; mais les ennemis du marquis de Lafayette prenaient plaisir à propager cette anecdote désagréable. Le prince de Montbarrey, jaloux du héros de l'Amérique, la racontait au foyer, en y ajoutant même quelques embellissements de sa façon; Raynaud commençait déjà à s'échauffer; on croira peut-être qu'il était surtout irrité des propos du médisant, pas du tout, son principal grief était que la frisure du prince lui avait déplu.

« J'aurais plutôt cru que c'était son propos, » lui dis-je. — Non, me répliqua Raynaud, » mais quand on est coiffé d'une manière aussi » ridicule, on ne doit pas se permettre de mal » parler d'un homme d'honneur. — Tu penses » donc qu'on pourrait le faire si on était frisé

» convenablement? — Je ne dis pas non. » Je ne pus le détourner de faire une folie qu'en le prenant à bras-le-corps, et en l'emmenant dans la salle.

Il est vrai que le pauvre prince de Monbarrey, pour avoir été ministre, n'en était pas moins ridicule. Il lui arrivait à tout moment des aventures plus désagréables les unes que les autres; il était entouré d'une foule de femmes de mauvaise compagnie : outre la demoiselle Renard au char de laquelle il resta long-temps attaché, on lui connaissait la femme d'un procureur, une dame Courville, créature très hardie, très insolente, et malicieuse au suprême degré; elle partageait, dans les derniers temps, les honneurs et les profits du ministère avec Mme de V.... jeune et jolie chanoinesse, fille d'une bonne famille de Bourgogne, et très décidée à faire son chemin dans le monde, n'importe par quelle route ; jamais il ne fut plus mauvaise langue : amis, ennemis, indifférents, elle frappait sur tous, et ne se ménageait pas je crois elle-même. Médire, calomnier était sa vie, et elle déchirait la réputation le mieux établie avec un calme, un aplomb, une tranquillité désespérants. C'était d'elle que Rivarol disait que sa salive était de l'eau-forte.

Cette dame ne pouvait souffrir les gens de bien, et surtout les personnes de son sexe dont la conduite était irréprochable; le contact de la vertu produisait sur elle l'effet de l'eau sur les hydrophobes. Je ne l'approchais jamais qu'en tremblant, car le sort m'a souvent rapproché d'elle dans le cours de ma vie, et je la craignais encore au moment où elle se mourait. Son curé vint la visiter pendant sa dernière maladie, et après une conversation de quelques minutes, il lui montra le crucifix et commença à l'exhorter à la mort : « Monsieur le curé, lui dit-elle tout » à coup, sans que rien amenât cet étrange pro- » pos, vous logez à côté d'une grande coquine; » voilà vingt ans que je la connais; elle a com- » mencé par coucher avec son frère, et elle a » fini par vivre avec son porteur d'eau. »

Madame de V... expira en prononçant ces dernières paroles; l'ecclésiastique en fut épouvanté, et il me disait plus tard en me parlant d'elle : « Voilà une âme pour laquelle je » n'aurai jamais le courage de réciter un *de* » *profundis*, car je l'ai vue certainement » partir pour l'enfer. — Elle y sera en pays de » connaissance, lui répartis-je, le diable lui » soufflait depuis long-temps tout son esprit. »

La chanoinesse exerçait, au temps dont je parle, un ascendant bien puissant sur le prince de Montbarrey; la Courville tâchait de l'emporter sur elle, et leurs querelles amusaient la galerie. Cette dernière n'était pas de force à lutter contre madame de..., qui ne tarda pas à se débarrasser d'elle en dévoilant au mari toute la conduite de sa femme; le procureur, furieux, sollicita une lettre de cachet, que madame de ... lui fit obtenir par le canal de M. de Breteuil, et le prince de Montbarrey perdit sa maîtresse en même temps que son ministère.

Pour se consoler de cette double disgrâce, il voulut s'attacher à la courtisane mademoiselle ***; mais hélas! cette nouvelle liaison ne lui réussit pas mieux que les autres, et elle se termina par une scène passablement scandaleuse. Il paraît que la belle *** était liée d'une *amitié* tendre avec la Raucourt, fille célèbre à plus d'un titre, comme j'ai déjà eu occasion de le dire; une nuit donc que, pressé d'une amoureuse ardeur, le prince de Montbarrey allait chercher près de sa belle quelque soulagement à son martyre, il entre brusquement dans la chambre à coucher, et trouve la place occupée par un quidam coiffé du viril bonnet de

coton ; furieux, il saisit son heureux rival par le bras : « Sortez, dit-il, polisson que vous êtes, » et venez me rendre raison de votre insulte, » quoique cette coquine ne mérite pas qu'on se » batte pour elle. — Il en sera comme vous vou- » drez, mon prince, réplique la Raucourt, car » c'était elle, je suis bonne à soutenir le combat » de toutes les manières. »

M. de Montbarrey, reconnaissant alors à qui il avait affaire, accabla ces deux femmes des paroles les plus méprisantes, cassa quelques glaces, brisa un cabaret de porcelaine, c'étaient encore des manières du temps, et partit, bien déterminé à ne souffler mot de son aventure. Mais la Raucourt, qui n'avait pas de réputation à perdre, n'imita pas sa discrétion : elle raconta l'histoire, et trouva le moyen de mettre les rieurs de son côté ; le prince de Montbarrey n'était pas aimé, et l'on trouvait du plaisir à le tourner en ridicule. Il n'a rien dit de tout ce que je rapporte ici, dans ses *Mémoires ;* il a préféré se peindre en beau ; mais il n'a pu réussir, et il s'y est encore montré passablement laid.

J'étais attaché, à cette époque, au char de la vicomtesse de Lav.... ; elle m'aimait, car elle ne cessait de me le dire ; et jamais je n'ai su

douter de ce qu'une dame affirmait par serment. Je sentais moi-même une flamme non moins vive, et j'avoue que je prétendais à autre chose qu'à la possession du cœur de cette belle personne. Elle était vertueuse, j'aime à le croire, elle devint faible néanmoins, et mon bonheur fut complet; mais ce fut dans une assez singulière circonstance que j'obtins pour la première fois des preuves de l'intérêt qu'elle me portait.

Le vicomte de Lav.... était un seigneur aussi respectable qu'ennuyeux; de plus, il était jaloux, pour achever la liste de ses perfections; il s'était mis dans la cervelle qu'il ne devait pas être trompé par sa femme; ce qui, assurément, était pour un mari d'alors une prétention fort impertinente. Néanmoins, sa surveillance, active non moins qu'inquiète, nous contrariait; parfois il s'écoulait des jours, des semaines entières, sans que madame de Lav.... pût seulement échanger quelques mots avec moi, et jamais nous n'avions trouvé l'occasion de jouir de ces entretiens secrets où l'on a tant à se dire, et où tout tiers serait déplacé. Cette contrariété nous mettait au supplice : l'époux, soit qu'il se doutât de son infortune, soit qu'il ne fît qu'obéir à l'impulsion de son caractère, ne quittait plus madame de Lav....

Pour échapper à cette surveillance insupportable, nous tentames tous les moyens que notre passion nous suggéra. Ce fut sans succès, et nous commencions vraiment à désespérer de réussir, quand la comtesse de Ch... nous invita à un bal qu'elle donnait tous les ans, à la même époque. Ma belle amie y vint, escortée de cet odieux mortel, qui poussait l'égoïsme jusques à vouloir qu'une des plus jolies femmes de la cour demeurât sa propriété exclusive, ce qui était contre toutes les règles, surtout alors où les femmes mariées entraient nécessairement dans ce que nous appellions le domaine public.

Je dois ici donner, pour l'intelligence de la narration quelques détails topographiques sur la disposition de l'appartement de la comtesse de Ch...; il était composé d'une pièce immense, divisée en quatre salons par deux cloisons qui se coupaient à angle droit; trois portes seulement établissaient la communication entre ces salons, de telle sorte que pour passer de l'un des salons du fond dans l'autre, il fallait nécessairement revenir par les deux premiers; dans la cloison qui séparait ces salons du fond, on avait ménagé un cabinet destiné à certain usage, et qui était accessible par deux petites portes

donnant chacun sur l'un des salons. Une de ces portes pouvait être solidement fermée à l'intérieur, tandis que l'autre, dont la serrure était en mauvais état, n'était pas susceptible d'une clôture complette.

On dansait déjà lorsque j'arrivai chez la comtesse de Ch... ; l'époux fâcheux était assis à une partie de reversi, non loin de la petite porte non close. La vicomtesse de Lav... dansait dans un quadrille voisin ; jamais elle ne m'avait paru plus belle, plus séduisante, et jamais mon cœur ne s'était porté à l'aimer plus ardemment ; mille désirs me consumaient, et si je ne les exprimais pas, c'était par la cruelle certitude de ne point les voir exaucés. Madame de Lav... paraissait être aussi plongée dans une rêverie profonde, elle écoutait mes propos ; tout-à-coup, et avec un sourire sans pareil,

» Faible génie que vous êtes, me dit-elle,
» votre imagination est donc glacée, la mienne
» ne l'est pas, ou plutôt notre sexe est en ceci
» supérieur au vôtre ; écoutez-moi bien et suivez
» de point en point les instructions que je vais
» vous donner : passez dans le salon vert, empa-
» rez-vous de la porte du petit cabinet, restez-
» là contre, et lorsque vous entendrez qu'on la

» heurte légèrement de l'intérieur du cabinet,
» ouvrez-la doucement, avec précaution, et
» à demi; surtout, entrez-y à la vue de l'hono-
» rable compagnie. »

Surpris de ce discours dont je ne devinais pas le but, j'exécutai au pied de la lettre ce que l'on venait de me comman der. De son côté, la vicomtesse de Lav... va rejoindre son époux. « Monsieur, lui dit-elle, il faut que je passe dans
» cette petite pièce dont la porte ne peut être
» fermée, poussez, je vous prie, votre chaise
» de manière à barrer le passage à tout impor-
» tun, je vous confie le soin de veiller à ce
» qu'on ne me dérange pas. »

Son mari, à mille lieues du tour qu'on lui joue, s'empresse aussi de lui obéir; elle entre hardiment, fait le signal, je me précipite de mon côté dans le cabinet. ..... le reste est lettre close. Ce fut un tour fort agréable, et que certainement feu Bocace aurait inséré dans ses contes, s'il avait existé de son temps des femmes qui en fussent capables. Je dois cependant faire un aveu, je fus épouvanté de tant de rouerie; madame de Lav... me parut une femme trop supérieure à moi, et depuis cette soirée délicieuse, je sentis expirer mon attachement pour elle.

Je m'engageai dans de nouveaux liens avec madame de Fontenay, qui était bien alors la plus séduisante créature qu'on pût imaginer. Robespierre en devint aussi amoureux dans un de ses voyages à Paris, et quoiqu'il ne fût pas écouté, on se conduisit avec tant de galanterie qu'on n'alluma pas sa colère. Bien en prit à la belle dame de l'avoir ménagé, car, dans la suite, il aurait été homme à se venger impitoyablement. Je me souviens qu'en ce temps-là, où le Parlement recommençait à lutter contre la cour avec une violence nouvelle, Robespierre me disait :

» La résistance de la magistrature m'électrise, » je voudrais pouvoir faire comme elle, mon » plus grand bonheur serait de tenir tête aux » ministres dans l'intérêt du roi et de la nation. »

Une autre fois, et comme nous nous promenions aux Tuileries, il me montra le château : « C'est dommage, me dit-il, que ce palais ne » soit pas habité. Je voudrais que le roi m'y » donnât un logement, tout au haut dans les » combles, il me semble que j'y serais si bien. »

Je me rappelai ce souhait, lancé au hazard ; à l'époque où Robespierre, en qualité de membre du comité de salut public, était devenu l'un des habitants des Tuileries, après avoir envoyé

le monarque à l'échafaud. Je lui rappelai ce souvenir, il s'étonna comme moi de ce jeu bizarre de la fortune ; j'osai lui demander si, comme il se l'était imaginé, il s'y trouvait bien, un hélas!.. fut sa seule réponse, et un jeu expressif de physionomie accompagna cette exclamation ; j'en tremblai, car les meilleurs amis de Robespierre ne pouvaient être tranquilles à ses côtés.

Les parlements, en 1787, à la suite de la clôture de l'assemblée des notables, ne parurent pas concevoir une haute idée du ministère de l'archevêque de Toulouse, et ils s'opposèrent avec vivacité à l'enregistrement de l'impôt du timbre et des autres édits qui devaient augmenter les charges de la nation. Leur résistance prolongée affligea le roi en même temps qu'elle l'indisposa, et pour cette fois, se voyant poussé à bout par ceux qu'on appelait alors des séditieux, il se résolut à montrer de la fermeté; mais il était trop tard, la résistance ne fit que rendre l'opposition plus vive et plus désastreuse.

Le parlement de Paris ne put long-temps se maintenir dans les bornes d'une indépendance respectueuse ; il déclara solennellement son insuffisance pour sanctionner de nouveaux impôts, ajoutant qu'à la nation seule appartenait

le droit de consentir aux levées d'argent, et qu'elle ne pouvait le faire que dans l'assemblée des états-généraux.

Ce mot magique eut été à peine prononcé qu'on le répéta instantanément dans toutes les provinces : un seul cri s'éleva en France, on demanda les états-généraux. En vain l'archevêque de Toulouse, nouvellement arrivé au pouvoir, essaya-t-il de s'opposer au torrent, en vain il tenta de soutenir ses projets par la violence. Les coups d'état ne vont qu'aux forts, et ce sont justement ceux qui n'en ont pas besoin ; les faibles succombent sous la démonstration d'une énergie qu'ils sont incapables de soutenir. A peine M. de Brienne était-il nommé ministre, que déjà il chancelait et sa chute paraissait prochaine ; on le connaissait comme un homme faible à tel point, qu'on le méprisait, mais on ne le haïssait pas.

Il n'en était pas de même de la malheureuse reine ; l'avidité de ses prétendus amis, les sommes immenses qu'ils avaient extorquées, ses propres dépenses, son luxe et les fêtes qu'elle donnait, servirent à ses ennemis pour exciter contre elle l'opinion publique. On l'accusait, à tort certainement, d'être cause de l'embarras des finances ; on disait qu'elle et les princes vi-

daient journellement le trésor de l'état. Une fois que cette idée eut pris racine chez le peuple, il n'y eût plus moyen de l'en arracher ; on s'éleva contre la souveraine ; on lui prodigua les plus atroces injures, et ce fut bientôt une habitude de la calomnier indignement.

L'exaspération à ce sujet alla si loin que plusieurs misérables complotèrent de lui faire une avanie la première fois qu'elle viendrait à l'Opéra, ou dans toute autre circonstance qui l'amènerait à Paris. Mon oncle eut vent de cette espèce de complot par l'indiscrétion du marquis de Sainte-Hurugue. Celui-ci, homme de qualité, avait eu à lutter contre le despotisme ministériel ; il s'était figuré que la reine appuyait ses persécuteurs. Cette fantaisie était devenue sa monomanie permanente ; il accusait S. M. de ses malheurs, et prétendait en tirer une vengeance éclatante. Les cabaleurs n'eurent pas de peine à se l'attacher, et ils s'en servirent merveilleusement pendant le cours de la révolution.

Ma famille avait rendu quelques services à ce personnage, mon oncle principalement, et le marquis de Sainte-Hurugue venait le voir de de temps en temps. Dans une dernière visite, il s'abandonna à sa colère accoutumée, lâcha quel-

ques mots qui donnèrent l'éveil à mon parent, et celui-ci, en le poussant de questions, parvint à savoir ce que l'on tramait. Il ne s'agissait de rien moins que d'entourer la voiture de la reine et de crier à haute voix toutes les infamies que l'on vomissait ordinairement tout bas. Mon oncle se rendit aussitôt chez M. Lenoir, lieutenant de police, lui conta ce qu'il savait, et partit ensuite pour Versailles, où il alla faire la même déclaration au ministre de la maison du roi.

Celui-ci reçut avec trouble et douleur une pareille confidence. Il y avait déjà tant de faiblesse dans le gouvernement qu'on recula devant un acte de prudente énergie. Le ministre passa chez le roi, et lui communiqua ce qu'il venait d'apprendre, attribuant la cause de cet éloignement que l'on manifestait pour la reine uniquement à des motifs de politique, et à l'affection qu'on lui soupçonnait pour son frère l'empereur Joseph; Louis XVI éprouva une douleur extrême de cette confidence; sa tête se monta, il passa chez la reine, et, d'un ton de mauvaise humeur, lui signifia que jusqu'à nouvel ordre, elle devait s'abstenir d'aller à Paris.

Ce fut un coup de foudre pour cette prin-

cesse ; elle demanda au roi le motif de cette résolution, ce fut alors que le prince lui redit ce qu'il tenait de M. Amelot. Ce n'était pas assez, elle envoya chercher ce dernier, et voulut qu'il s'expliquât clairement devant elle. L'embarras du courtisan ne fut pas médiocre, il éluda tant qu'il put ; mais forcé d'obéir, il raconta les bruits publics et montra les rapports de la police. A la vue de ces indignes fausseté, connaissant enfin par quels abominables mensonges ou parvenait à lui ravir l'affection de ses sujets, son cœur se gonfla et ses yeux se remplirent de larmes.

« Que puis-je faire pour les détromper ? » demanda-t-elle à un grand seigneur de sa cour, homme de bien, et qu'elle honorait de ses bontés. — « Rien, madame, lui répondit celui-» ci, tout serait maintenant inutile ; les » concessions que vous feriez ne serviraient à » rien ; il faut prendre patience et vous re-» poser sur le temps du soin de vous justifier. »

CHAPITRE XVI.

Madame de Sig... — Le guet-à-pens. — La lettre. — Le duel. — Lavoisier. — Sylvain Bailly. — Quelques mots de lui. — Bernardin de Saint-Pierre. — Ses ouvrages. — Son caractère. — Prévention des Parisiens contre le comte d'Artois — Louis XVI et Monsieur. — Monsieur à la chambre des comptes. — Le comte d'Artois à la cour des aides.

Bien qu'avec quelques-uns des mes amis je m'occupasse déjà beaucoup de politique, on peut croire aisément que, dans l'âge des amours, je n'avais pas abjuré leur culte; de temps en temps quelques aventures galantes venaient me distraire du soin un peu grave des affaires publiques.

Je rencontrai chez la comtesse de Choiseul une femme nouvellement mariée, qui, à vingt-cinq ans avait autant vécu qu'une autre à soixante. Née d'une famille bourgeoise, mariée, grâces à sa fortune, à un homme de qualité, madame la marquise de Sig... croyait que pour

se rendre l'égale des femmes de la cour, il fallait se montrer encore plus impudente qu'elles, et je dois dire à sa louange qu'elle était, je crois, arrivée jusqu'à surpasser ses modèles. Piquante sans être jolie, madame de Sig... possédait plus de jargon que d'esprit, plus de familiarité que de grâces; elle était coquette, étourdie, dissimulée comme un ministre d'état, hypocrite comme un chat, méchante comme une vipère, et libertine comme on l'avait été au temps de la régence; à travers ces nombreux défauts, on rencontrait une vivacité agréable, un désir très prononcé de plaire, quelque instruction, et une sorte d'usage du monde qui avait bien son prix.

Comme je l'ai dit plus haut, je lui fus présenté par madame de Choiseul; en retour du compliment que je lui adressai d'usage elle me gratifia de force minauderies, et d'une permission solennelle, que je ne lui demandais pas, d'aller lui rendre mes devoirs chez elle; j'y fus par désœuvrement, j'y revins par curiosité, et je n'en sortis plus par habitude. J'avais pris la coutume d'aller la voir chaque jour, et je ne savais comment y renoncer; cependant cet esclavage commençait à me peser, la jalousie de madame de Sig... me devenait insupportable, elle ne me

laissait pas respirer, et prenait soin de me dire un mal horrible de toutes les femmes que je voyais, soupçonnant mes infidélités avant qu'elles existassent, me querellant à plaisir, et me rendant d'autant plus malheureux que je ne l'aimais point, et qu'elle avait même fini par se rendre détestable à mes yeux.

N'y pouvant plus tenir, je perdis la tête et je lui écrivis en ces termes : « Vous en direz ce que » vous voudrez, mais je ne vous aime plus, si » toutefois je vous ai jamais aimée ; votre » amour est du despotisme, et quand nous n'en » voulons plus d'aucune sorte, il ne me con- » vient pas de respecter celui-là; je vous quitte » non pour prendre une autre maîtresse, mais » pour être libre, pour respirer à mon aise, car » j'étouffais sous votre amour. »

Ce billet extravagant et de très mauvais exemple, la mit dans une fureur inconcevable ; elle fit faire à prix d'argent une satire contre moi, qu'elle fit imprimer et distribuer chez nos connaissances communes ; elle écrivit à mes parents et à moi des lettres anonymes plus atroces les unes que les autres, le tout dans le but de me ramener à elle ; ce n'était pas en prendre le chemin. J'aurais pu me venger puisque sa corres-

pondance était tout entière dans mes mains ; elle me la fit redemander par une dernière épître, je me hâtai de la lui renvoyer ; mais je fis comme Clainville dans la *Gageure imprévue*, je ne joignis pas cette dernière lettre aux autres ; et elle ne s'en aperçut pas.

Un mois ou deux s'étaient déjà écoulés, lorsqu'un matin je vis entrer chez moi le chevalier Martin, grand garçon, que par un sobriquet d'assez mauvais goût, nous avions surnommé Martin la Bête, et qui faisait tout pour ne pas faire mentir son nom. Je le vois encore, gros, long et roux, se croyant beau parce qu'il avait une figure insignifiante, et profond parce qu'il ne se comprenait pas. Je l'avais présenté chez la marquise de Sig..., et je crois qu'il m'avait succédé auprès d'elle, car la dame au milieu de sa douleur ne s'oubliait point.

« Mon ami, me dit-il, j'ai une proposition à » vous faire ; vous alliez tous les jours chez ma» dame de Sig..., vous n'y paraissez plus, cela » fait tenir de méchants propos sur son compte, » inquiète sa famille, et tourmente son mari ; vous » êtes un homme d'honneur, vous apprécierez sa » position ; il faut, en reparaissant chez elle, non » habituellement, mais de loin à loin, faire

» finir des commérages qui deviendraient dangereux pour sa réputation. »

J'avoue que ceci me surprit, cette crainte de voir altérer la pureté d'une réputation déjà perdue me fit rire, et je répondis négativement. Martin insiste, me presse, me supplie, finit par avouer que ce jour même il y a un déjeûner prié chez madame de Sig..., que je suis au nombre des convives, et que la veille chez madame de Choiseul, elle avait dit à tous nos amis communs, que je m'y trouverais certainement.

J'avoue que cet excès d'impudence me confondit; néanmoins, après de mûres réflexions, je compris qu'il était convenable de faire ce que me demandait le chevalier, et que, quels que fussent les torts de madame de Sig..., je ne devais voir en elle que son sexe et les droits qu'il a à notre galanterie. Me voilà donc décidé à me rendre à ce déjeûner annoncé pour midi; je m'habille en conséquence; dans ce moment, une pensée heureuse me frappe, je me rappelle que je possède encore une lettre de madame de Sig..., et je la prends avec moi dans le dessein de la lui rendre, afin de la convaincre pleinement de ma bonne foi.

Nous arrivons, la dame logeait dans la rue

d'Antin ; on nous introduit, non dans le salon, mais dans la chambre à coucher, chose très inconvenante, et qui commence à m'étonner. Là, une jolie soubrette que je connaissais de longue main, nous annonce que sa maîtresse vient de sortir inopinément pour aller accompagner chez le premier président, une dame de province qui sollicite la prompte expédition d'un procès ; qu'elle ne tardera pas à rentrer, et que, vu son absence et l'éloignement de son mari, alors à son régiment, elle prie les premiers venus de faire les honneurs de sa maison à ceux qui arriveront ensuite ; sur ce, mademoiselle Pauline salue et part, non sans m'avoir regardé avec un air moqueur, qui aurait dû me donner beaucoup à penser.

Nous restons seuls et la conversation s'engage. « Vous connaissez cette chambre, me dit » mon introducteur? — J'y suis venu quelque- » fois. — Et le lit? — Cela ne vous regarde pas. » — Ah! vous êtes discret. — Je dois l'être. — » En ce cas vous êtes plus que bon, car mada- » me de Sig... ne vous épargne pas, elle dit de » vous cent horreurs ; » et, à la suite de ce début, le drôle en ajoute tant, que la patience m'échappe, et qu'à mon tour je me laisse emporter

et déroule tout le détail de mon intrigue avec cette méchante femme.

J'en avais déjà beaucoup dit et j'en avais encore beaucoup à dire, lorsque les rideaux d'épais damas qui fermaient la vaste alcôve s'ouvrent tout à coup; madame de Sig... en sort accompagnée de madame de Choiseul et de deux ou trois autres femmes de sa société intime. Je demeure confondu; elle vient à moi, et du ton le plus majestueux: « Monsieur, un sot se vante de faveurs » qu'on lui accorda, et un fat de celles qu'il n'ob» tint jamais: c'est dans cette dernière catégorie » que je vous range; vos propos sont infâmes, » et je vous défie de prouver qu'ils sont vrais. »

Je m'étais remis tandis qu'elle parlait, et mettant la main dans ma poche, je lui répliquai à l'instant: « Vous ne serez pas surprise, » madame, si devant cette honorable compagnie, » je tiens à passer pour sot plutôt que pour fat, » et cette lettre me servira merveilleusement à » cet effet. »

Je montre en même temps l'épître qui m'était restée, et que j'apportais dans des intentions si généreuses; ce fut pour elle un coup de foudre, elle pâlit, rougit tour à tour, poussa un cri étouffé et tomba évanouie.

« Sortez, me dit madame de Choiseul, tous » les torts sont de notre côté, il est affreux que » nous nous soyons prêtées à ce guet-apens. »

Ce propos était ma justification, je salue la compagnie, je me retire en demandant au chevalier de Martin à quelle heure je pourrais le rencontrer chez lui; il me suit, me conjure de l'entendre, m'affirme son innocence. Je n'en crois rien, et malgré ses dénégations constantes, j'exige une satisfaction qu'il me donna à contre-cœur. Nous nous battîmes deux heures après, hors de la barrière de la Villette; je reçus un coup d'épée dans la cuisse, mais je lui en rendis un qui lui traversa le corps de part en part; il n'en mourut pas, mais il demeura couché près d'un an.

Les dames témoins de la scène qui avait précédé le duel, s'étaient promis de n'en rien dire, et par conséquent tout Paris le savait vingt-quatre heures après; madame de Sig... bien conseillée, partit. Elle alla joindre son mari, qui seul peut-être, n'eut aucune connaissance de cette équipée. Je la retrouvai plus tard dans l'émigration et à Coblentz; elle était là d'une haute piété, ce fut le dernier rôle qu'elle joua, je n'ai plus depuis entendu parler d'elle. Le dé-

nouement de cette aventure me mit de mauvaise humeur et me porta à me séparer peu à peu des sociétés futiles, en m'inspirant de sévères réflexions. Je commençai à m'occuper des hautes sciences, vers lesquelles m'entraînait un goût tout spécial.

Je me fis présenter par mon oncle à deux hommes également célèbres par leur mérite, leurs vertus et leurs malheurs, MM. de Lavoisier et Bailly; le premier, fermier-général, employait son immense fortune à reculer les limites de la chimie; ses expériences, inspirées par le génie, sont encore le modèle de ceux qui marchent dans la même route.

M. de Lavoisier n'avait rien de pédantesque ni de guindé; il était aimable, doux, simple dans sa vie intérieure et dans sa conversation, il en savait assez pour unir une grande modestie à beaucoup d'indulgence; le malheureux ne l'implorait jamais en vain.

C'est toujours avec une douleur sincère que je me rappelle cet excellent homme, si digne d'être aimé, et que ceux qui pouvaient le sauver, laissèrent lâchement assassiner par pur esprit de jalousie. Fourcroi, son émule, fut bien coupable en cette circonstance; on sait que la voix publi-

bonté et du désintéressement qu'on lui a faite dans les livres ; cet homme, c'est Bernardin de Saint-Pierre : je commence par déclarer qu'à mon avis ses ouvrages, littérairement parlant, sont admirables ; quant à sa théorie des marées, je n'en dirai rien ; c'est un système, par conséquent aussi solide et aussi faible que tous les autres, et pour lequel je ne me querellerai avec personne.

Mais je ne serai pas facile à convaincre sur la douceur et l'abnégation de soi-même qu'on accorde à Bernardin de Saint-Pierre : je l'ai connu ce qu'il a été toute sa vie, franc égoïste, pleurart, chagrin de son peu de fortune, et, comme l'a dit Napoléon, prenant de toutes mains ; on aurait pu dire les tendant à tout le monde : je ne reconnaissais pas en lui l'abandon de l'homme franc et ouvert ; il se plaignait sans cesse de sa pauvreté, remplissait les salons de ses murmures, frappant à la porte de tous les ministères, et demandant des pensions, en vertu de droits que je trouve fort légers : qu'on lise avec attention l'histoire, ou plutôt le long panégyrique de sa vie publique, par M. Aimé Martin, et l'on pensera peut-être comme moi. D'ailleurs, la malheureuse correspondance de Bernardin de

Saint-Pierre, qu'une avidité maladroite a livrée au public, en trois énormes volumes dépourvus de tout intérêt, et où l'on ne rencontre pas quatre lettres dignes d'être conservées, a prouvé victorieusement que la nature n'avait pas placé dans l'ame de cet homme célèbre toute l'élévation qu'avait son style : on souffre véritablement de l'insistance avec laquelle il demande l'aumône, et cela sans aucune dignité : je ne conçois pas comment ceux qui avaient tant d'intérêt à le couronner de gloire, ont pu se prêter par cette publication à en obscurcir l'éclat.

Bernardin de Saint-Pierre me parut jaloux de Bailly ; ce sentiment peu honorable le suivait dans toutes les circonstances de sa vie ; et dans sa vieillesse encore, je l'ai entendu critiquer, avec une aigreur qui annonçait une envie personnelle, l'illustre auteur du *Génie du christianisme* ; je ne rapporterai pas ce que je lui ai entendu dire à ce sujet ; il aurait pu blâmer sous le rapport littéraire cette production admirable, mais il ne fallait pas la décrier par des critiques mesquines. Au reste, l'auteur dont je parle possédait tous les avantages extérieurs qui séduisent la multitude ; il était beau dans sa jeunesse, et nous l'avons vu superbe vieillard ; sa grande taille,

sa magnifique chevelure blanche, une mise patriarcale, non peut-être sans coquetterie, un son de voix flatteur, tout plaisait en lui, surtout lorsque à ces qualités extérieures, notre pensée joignait le souvenir de ses ouvrages admirables, qui ne mourront jamais.

On parle maintenant de romantique : eh! que peut avoir ce genre de plus pathétique, de plus passionné que Paul et Virginie, l'Arcadie, les Amazones, que l'on lit en versant des larmes, en frémissant d'admiration, et toujours avec le regret croissant que l'auteur, dans sa longue carrière, n'ait pas voulu terminer ces deux derniers ouvrages? Où trouve-t-on plus de poésie, de sentiment, que dans les études et les harmonies de la nature, ces chefs-d'œuvre du genre? C'est à tort que certains auteurs de nos jours se flattent de nous avoir ouvert des routes nouvelles, ces routes étaient tracées avant leur apparition, et des écrivains autrement habiles qu'eux les avaient déjà frayées.

Au commencement de la révolution, Bernardin, ne fut pas heureux, au moins selon ses désirs; il ne put y jouer le rôle supérieur qu'il tâchait de répéter dans une sphère plus rétrécie, essayant de se mettre en évidence avec une per-

sévérance qui ne lui réussit pas : c'était une funeste idée, que celle de vouloir attirer sur soi l'attention publique, à une époque où, plus qu'en toute autre, il convenait de suivre le précepte du sage, *et de cacher sa vie.*

A l'époque où je connus ces hommes illustres, déjà le tourbillon révolutionnaire commençait son cours désastreux ; la résistance des parlements continuait : on exila celui de Paris, et il y eut à ce sujet de vives divisions dans le sein de la famille royale.

MONSIEUR, poussé par la supériorité de son esprit, qui lui faisait sentir la nécessité d'une réforme, paraissait avoir des idées tout-à-fait en opposition avec celles de ses frères et de ses belles-sœurs. Les méchants disaient qu'en affichant de tels principes, il cachait de secrètes espérances ; car tant que Louis XVI vécut, on ne cessa de croire que MONSIEUR formait des projets, dont l'exécution devait le mettre en possession de la couronne : c'était assurément une calomnie, mais il n'est aucun de mes contemporains qui ne l'ait entendu dire comme moi.

Dans les circonstances où nous nous trouvions, MONSIEUR, plus que jamais, se montrait en op-

position avec la cour ; il n'approuva pas l'exil du parlement à Troyes, ni la violence avec laquelle on voulait procéder à l'enregistrement des impôts. Il se prononça également contre le ministère de l'archevêque de Toulouse ; et comme la reine lui disait que ce prélat allait recevoir le chapeau rouge, il répondit : « Vous auriez beau le » vêtir de pourpre, ce ne sera jamais ni un car» dinal d'Amboise, ni un Richelieu, mais un » Dubois de meilleure mine... » La princesse son épouse pensait comme lui, elle engageait les autres membres de la famille à tâcher de regagner leur popularité perdue, elle disait hautement qu'elle ne se contenterait pas d'être la reine de France, si elle ne pouvait être en même temps reine des Français.

Ce propos honorable et vraiment patriotique fut horriblement dénaturé par la malignité qui ne s'endort jamais auprès des grands. On prétendit que ces mots avaient été adressés à la reine, et que la princesse, après l'avoir engagée à réformer sa conduite politique, s'était permis d'ajouter, ce qu'assurément elle n'eût pas osé dire : « Si vous ne suivez pas mes avis, vous ne serez » que la reine de France, vous ne serez pas celle » des Français. » On sent combien de telles pa-

roles eussent été inconvenantes; aussi on les propageait, dans la pensée, en les répétant, de dépopulariser la malheureuse Marie-Antoinette. Il en était de même à l'égard du comte d'Artois, que la haine de quelques ennemis poursuivait avec acharnement; on irrita contre lui le peuple de Paris, en affirmant qu'il avait dit au roi, en parlant de la fermentation présente, que s'il était à la place du monarque, il se tirerait d'embarras avec six francs de corde. Mot atroce, et démenti par tous les actes de la vie du plus clément des princes.

Cependant l'exil du parlement et son refus d'enregistrer les impôts qu'on voulait établir, tourmentaient le premier ministre. Il imagina, pour se tirer d'affaire, de demander à la cour des comptes et à celle des aides cet enregistrement nécessaire pour la perception des taxes. Il en fit sentir l'importance au roi; mais Louis XVI ne pouvait aller tenir des lits de justice dans ces cours, l'usage s'y opposait, et à Versailles, plus on approchait de la révolution, et moins on consentait à se relâcher de l'étiquette. Alors M. de Brienne demanda que Monsieur et le comte d'Artois fussent chargés de ce soin : le premier, mandé auprès de son frère, refusa de consentir à se rendre dans cette circonstance

l'instrument d'un ministère dont il improuvait la marche.

Ce refus indisposa le roi, à qui la reine et d'autres personnes avaient donné de la défiance contre MONSIEUR. « Avez-vous peur de perdre » votre popularité, lui demanda Louis XVI, et » songeriez-vous déjà à prendre des mesures » propres à séparer votre cause de la mienne? — » Sire, répondit MONSIEUR, telle n'est point » ma pensée; mais comme votre ministre agit » contre mon opinion, je ne me crois pas obligé » à l'appuyer dans ce qu'il tente. »

Le roi, plus mécontent que jamais, répliqua avec aigreur : « Je vous conseille de ne pas » chercher à ramener des époques funestes à la » monarchie. Mes frères ne joueront pas, tant » que je vivrai, le rôle des frères et des parents » de Charles VI. — Ah! sire, dit alors MONSIEUR, le reproche sanglant et peu mérité » que vous m'adressez, m'oblige à faire une abnégation entière de ma volonté pour obéir » sur-le-champ à Votre Majesté; je suis bien à » plaindre, si on est parvenu à lui inspirer de » pareils soupçons contre moi! »

La résignation de MONSIEUR désarma le roi, qui embrassa tendrement son frère, en le priant

d'excuser un mot parti de sa bouche dans un mouvement de vivacité. Il fut convenu que MONSIEUR se rendrait à la chambre des comptes, et le comte d'Artois à la cour des aides, le 18 août. Le premier de ces deux princes arriva au petit pas de ses chevaux : son visage pâle et triste, sa contenance mélancolique, annonçaient combien il éprouvait de peine à s'acquitter d'une mission qui lui déplaisait tant; le peuple apprécia ces dehors, il applaudit S. A. R., et la reçut aux cris de *Vive Monsieur!* Certainement ce dut être pour ce prince l'un des plus beaux jours de sa vie. Il parla à la cour des comptes avec politesse et sensibilité, de manière à ranger tous les cœurs de son parti.

Le même bonheur n'accompagna point le comte d'Artois; les Parisiens animés contre lui par des calomnies répandues à dessein, ne lui présentèrent à son passage que des esprits irrités et des visages menaçants. Lui-même, fort de son rang, de son bon droit, et de son amour pour le roi, croyait devoir en cette circonstance montrer qu'il ne séparait pas sa cause de celle de la couronne. Je le vis passer : il s'avançait avec la mine fière et l'air assuré; la multitude courroucée de cette apparente satisfaction, se mit à le siffler, à le huer avec une telle rage, que les officiers

du prince craignant un soulèvement dangereux, ne purent retenir leurs craintes; l'un d'entre eux, le chevalier de Crussol, cria *aux armes!*

A ce mot terrible, on craignit un massacre, les troupes firent un mouvement de menace, les spectateurs épouvantés se précipitèrent en bas des degrés du palais avec une telle rapidité, en poussant des cris si étranges, que la peur entra dans le cœur des plus intrépides; l'effroi saisit monsieur le comte d'Artois, à la pensée du sang que l'on allait peut-être verser, dans la nécessité de le défendre, et il devint pâle et tremblant; il fut contraint de prendre le bras d'un de ses gentilshommes, pour achever de monter l'escalier; ceux qui le connaissaient partagèrent sa douleur: elle provenait de la peine que lui causait l'erreur du peuple; il lui était affreux d'en être si mal apprécié.

Rassuré toutefois sur les suites de cet événement, il continua sa route vers la salle de la cour des aides, où la compagnie qui l'attendait le reçut dans un silence aussi pénible pour son ame que les vociférations de la multitude. Toutes ces circonstances contribuèrent à le troubler; il prononça d'une voix émue son discours, et quand il se retira, nous pûmes voir combien il souffrait encore des événements de la journée.

CHAPITRE XVII.

Fautes de M. de Brienne. — Le roi refuse un ministre courtisan. — Quels étaient ceux qu'on voulait lui imposer. — Encore M. Necker. — Conduite de la cour à son égard. — Dispositions hostiles de Robespierre. — Le comte Grégoire. — L'abbé Maury. — Ses galanteries — Je le trouve en lieu suspect. — Son sang-froid. — Cazalès. — Sa réponse à La Touche et au marquis de Genlis. — Son propos sur eux. — Fabre d'Églantine. — Ses mots révolutionnaires. — Sa tragédie d'*Augusta* sifflée. — Son aigre repartie à Chénier. — Pronostic de mon oncle sur Robespierre. — Le marquis d'Es.... — Sa conversation avec mon oncle. — Réponse de l'abbé Maury.

Ce fut une fatale journée, que celle où les deux frères reçurent un accueil si différent : dès ce moment, la populace, qui s'était crue menacée par l'ordre du comte d'Artois, se prononça contre lui avec une véritable furie, et n'eut plus besoin d'être poussée pour lui en vouloir. MONSIEUR ne retira pas même de sa conduite tout le fruit qu'il pouvait en espérer ; le premier moment

passé, on se méfia de lui, on soupçonna sa bonne foi, et il demeura également exposé à toutes les attaques de la multitude, jusques à l'heure où l'affaire de Favras changea en certitude, pour beaucoup de gens, la méfiance qu'il inspirait.

Cependant l'archevêque de Toulouse, ne pouvant triompher des obstacles que le parlement lui suscitait, après son retour de Troyes, où il avait fait exiler cette compagnie, imagina la création d'une cour plénière, composée d'une réunion de pairs, de membres du clergé, de la noblesse, de la magistrature, et de quelques conseillers-d'état, auxquels il prétendait attribuer l'enregistrement des impôts. Cette création absurde ne fut jamais effectuée; les grands bailliages, par lesquels on voulait remplacer les parlements, en 1788, eurent à peine une existence de quelques mois; force fut au ministre de renoncer à ces mesures, que l'opinion publique frappait de nullité, en les tournant en ridicule.

M. de Brienne désespéré de montrer tant d'inhabileté, après avoir tant fait croire qu'il nous rendrait l'administration de Richelieu, ne tarda pas à perdre la tête, et dans sa mau-

vaise humeur, il aurait multiplié les coups d'état : la reine, qui l'avait porté au ministère, le soutenait de tout son crédit, et ne pouvait se résoudre à abandonner l'homme de son choix ; cette excellente princesse ne s'était pas montrée heureuse en protégés ; l'un, le maréchal de Ségur, avait fait au tiers-état l'affront le plus sanglant, en l'écartant des honneurs de l'armée ; l'autre, l'archevêque de Toulouse, au lieu de rétablir l'ordre dans les finances avait achevé de les ruiner.

Ce prélat n'était pas moins avide qu'ambitieux ; il garnissait son trésor particulier quand il épuisait celui de l'état, et au milieu des souffrances que lui occasionaient les dartres vives dont il était rongé, il rêvait encore et la gloire et la considération, lorsqu'il ne pouvait plus parvenir à la première, et que la seconde lui était enlevée à jamais; malgré son vif désir de conserver la direction des affaires, il sentait davantage chaque jour qu'il fallait y renoncer. La reine voyant à quel point le public était animé contre M. de Brienne, et reconnaissant enfin que des courtisans ne pouvaient plus sauver la France, parla au roi de la nécessité qu'il y avait de renvoyer le premier ministre.

« Eh! qui prendrons-nous? répliqua le roi; » je ne vois autour de vous et de moi que des » fripons ou des imbéciles; qu'on ne me propose » plus un beau parleur ou un gentilhomme, je » veux quelqu'un qui sache son métier. »

C'était là le difficile; les Polignac auraient voulu un des leurs à la tête du ministère : je sais positivement qu'ils avaient parlé à la reine de M. d'Adhémar, beau seigneur, chantant faux, jouant bien la comédie, bon militaire, mais le plus incapable de tous pour diriger une vaste machine comme celle du gouvernement français : on mettait aussi en avant l'évêque d'Arras, qui avait déjà pris sur l'esprit d'un auguste prince cet ascendant qu'il conserva si malheureusement dans l'émigration; quelques autres, M. d'Aligre, M. de Nicolaï, étaient encore sur cette liste secrète : la déclaration positive du roi ne permit pas de la faire connaître.

D'une autre part, l'opinion publique éblouie par la conduite et les écrits de M. Necker, les vertus de sa femme et l'esprit de sa fille, voulait à toute force que le Génevois devînt notre second Colbert; vainement les gens sages disaient que c'était un homme très ordinaire, un véritable charlatan politique, qui avait passé

sa vie et employé son savoir faire à se donner une réputation de capacité qu'au fond il ne démontrait point clairement ; leur voix fut dédaignée, la mode est tout en France ; il y a de la mode en politique, et même en finances, comme il y en a dans les arts, la littérature et les habillements.

Au temps dont je parle, on s'était engoué de Necker ; on ne jurait que par lui, et le royaume était perdu si Necker ne prenait pas en main le soin du salut public.

La cour n'aimait pas *le bourgeois*, la famille royale prévenue contre lui ne pouvait le souffrir ; le haut clergé, qui nous fatiguait par son libertinage, criait à la ruine de l'autel si un protestant rentrait au ministère ; mais cette redoutable opposition dut céder au caprice de la mode, M. Necker revint parce qu'elle se prononça impérieusement en sa faveur ; son nom, répété par toutes les bouches, dicta, ou pour mieux dire violenta, la volonté du roi ; vainement l'archevêque de Toulouse, qui fut peu de temps après nommé cardinal, employa-t-il toute son influence sur la reine, pour repousser un tel successeur, nous eûmes Necker une seconde fois.

Les courtisans se figurant cependant que le crédit de ce personnage ne tarderait pas à s'anéantir, eurent d'abord la velléité de lutter contre lui : on agita dans un cercle intime la question de savoir si on irait le voir ; il fut résolu qu'on ne lui donnerait pas cette marque de déférence, et qu'on tâcherait de l'humilier de toutes les façons. Ce fut alors que commencèrent sur lui et sa famille des plaisanteries sans fin, et ce qui suffirait pour donner une idée de l'esprit et du ton qui régnaient dans le monde à cette époque, on s'égayait surtout sur le nom de sa femme, mademoiselle *Curchaud*, ce qui n'était assurément ni bien spirituel ni de très bon goût.

Necker avait toutes les petitesses d'un esprit médiocre qui vise à la supériorité ; il se fâcha sérieusement de ce dont il aurait dû rire, et plus d'une fois, au dire d'un de leurs amis, le mari, la femme et la fille, pleurèrent de dépit dans leur intérieur, des malices impertinentes dont la société de la reine les accablait, sans doute à l'insu de Marie-Antoinette.

Ces méchancetés déplacées, ces picoteries que rien n'excusait, envenimèrent la haine que d'un autre côté Necker portait à la noblesse ; car il y est à remarquer que tous les parvenus

ont en horreur cette caste dans laquelle ils cherchent à se glisser, tout en en parlant avec mépris. Ce n'était pas un banquier comme lui, ou un négociant qu'il avait choisi pour épouser sa fille, mais un homme de qualité, c'est ainsi que font tous ceux qui sont dans sa position. Necker voulut se venger, et il y réussit cruellement, d'abord en convaincant Louis XVI de la nécessité d'assembler les états-généraux; et ensuite en faisant décider, malgré la majorité de la seconde assemblée des notables, composée des mêmes membres que la première, que le tiers-état aurait une double représentation.

L'année 1788 s'écoula au milieu d'une agitation sans exemple; nous-mêmes qui, jeunes encore, n'aurions dû nous occuper que de nos plaisirs, n'étions pas sans jeter un regard de curiosité sur ce qui allait se passer. On se faisait les illusions les plus flatteuses : la France, disait-on, marche vers une régénération complète; les abus vont disparaître, et nous retrouverons les vertus de nos pères. Le peuple comme la noblesse partageait le délire universel, chacun enfin était dans l'attente d'un avenir qu'on se plaisait à parer des plus brillantes couleurs.

Que je riais, lorsque mon oncle, avec sa vieille

de la vertu et de la religion ; pieux sans cagoterie, aimant Dieu parce qu'il connaissait bien sa toute-puissance, il était sévère observateur des devoirs de sa robe, et sa conduite toujours conforme à la morale était la censure perpétuelle de celle de ses supérieurs; ecclésiastique simple mais ferme, éclairé et doux, il marchait tranquillement à la recherche de la vérité. Jamais nul homme ne voulut le bien avec plus de persistance : il accepta les honneurs, mais ne les rechercha point.

Exaspéré peut-être à la vue de tous les abus que les premiers jours de la révolution exposèrent dans toute leur laideur, animé par la résistance de la cour et des principaux de son ordre à l'établissement de ce qui devait amener le bonheur public, il sortit parfois de la modération qu'il recommandait lui-même, mais ce ne fut là que l'écart d'une vertu mal dirigée ; jamais il ne fit fléchir l'austérité ni l'indépendance de ses principes; il demeura prêtre au milieu de la convention nationale, et il se déclara le défenseur de la religion, à l'instant où elle était indignement abandonnée par des évêques apostats.

Je sais qu'un certain parti ne sera pas content du portrait que je viens de tracer, il en rugira de

fureur ; car dans la personne de l'ancien évêque de Blois il poursuit moins le conventionnel, que l'auteur des *Ruines de Port-Royal*. Il faut apprendre à l'âge présent la vraie cause de cette haine furieuse dont M. le comte Grégoire est l'objet ; persuadé que la religion de Bossuet et de Massillon est celle de l'Évangile, convaincu que la doctrine de saint Augustin est préférable à celle de Molina, il a toujours professé ces maximes sévères, qui ne permettraient pas aux enfants de Loyola de corrompre les ames. On l'abhorre, parce qu'il est chrétien comme Pascal, Arnauld, Nicole, Boileau, Racine, Montausier, et tous les grands hommes du siècle de Louis XIV ; ce sont les opinions prétendues jansénistes que l'on poursuit en lui, et ses ennemis marchent pour l'outrager sous la protection du canon jésuitique. Si le comte Grégoire avait béatifié dans ses écrits Escobar et Molina, s'il avait dans son oratoire le portrait de Jacques Clément, ou le buste du Père Guignard, on ne renouvellerait pas sans cesse cette imputation de régicide, qu'il ne mérite pas. D'ailleurs, quand il se fût souillé de cette tache horrible, quatre-vingts ans de vertu ne devraient-ils pas lui mériter un pardon que ces mêmes hommes, qui l'accusent faus-

sement, ont accordé avec tant de facilité à leur ami Fouché, duc d'Otrante?

M. l'abbé Grégoire, que je rencontrais chez Robespierre, comme je l'ai dit plus haut, ne manifestait pas la même ambition que ce dernier. Détruire les abus, ramener le clergé à sa pureté primitive, abandonner les biens de l'église pour le plus grand avantage de l'état, ne se prêter à aucune concession coupable qui pourrait nuire au salut commun, telles étaient ses nobles pensées, et l'histoire dira qu'il s'y conforma constamment dans toute sa conduite politique. J'aimais sa conversation; elle était agréable et instructive; il parlait avec feu; il s'animait à l'idée d'une injustice, et on ne pouvait le fréquenter sans s'attacher à lui. Il avait trente-neuf ans à l'époque des états-généraux, et apportait dans cette assemblée de vastes connaissances et un désir ardent de les employer au bonheur public.

Un prêtre comme lui, mais alors moins respectable, l'abbé Maury, venait souvent chez mon oncle : il possédait toute la vivacité provençale, unie au charlatanisme parisien; il visait, depuis qu'il avait l'âge de raison, à faire une grande fortune dans l'église, et il ne s'embarrassait pas des moyens. Philosophe avec ceux qui voulaient

l'être, il parlait religion chez l'archevêque de Paris, et dans ses sermons, il y avait des maximes pour tout le monde. L'abbé Maury avait de l'esprit, mais, comme tous les hommes d'une naissance commune, il ne possédait pas les habitudes de la société; ses manières étaient rudes et vulgaires, il jurait malgré la sainteté de son habit; mais à travers ces formes peu agréables, il déployait de grands talents oratoires; du reste, il aimait les femmes et leur faisait la cour avec une rare impudence. Je l'ai vu, au moment où toute la défense du clergé reposait presque entièrement sur son éloquence, sortir furtivement de l'Assemblée nationale, pour aller à quelque rendez-vous d'amour.

Je lui ai connu une intrigue très suivie avec la fille d'un maître juré bobelineur, nommé Chausal, qui demeurait dans la rue du Jour, tout auprès de Saint-Eustache. Cette jeune personne, très jolie et passablement coquette, prenait l'abbé Maury pour un officier aux gardes, marié à une vieille femme de la cour, très jalouse; il le lui avait fait accroire, et lui disait que c'était pour mieux se déguiser qu'il revêtait le costume ecclésiastique. Je le surpris dans l'intimité, avec sa maîtresse, par un hazard singulier. Je faisais moi-même d'assez fréquentes visites à une jolie couturière

qui logeait dans la maison du père Chausal. Je m'y rendis un dimanche; en montant l'escalier, je m'aperçus que j'étais précédé par l'abbé Maury; je ralentis ma marche, il arriva sur le palier, où il trouva sa maîtresse et ma couturière, et je ne parus que lorsque la conversation fut engagée, de manière à ne pas lui permettre de me soutenir qu'il était là par hasard.

Il me vit enfin : « Ah ! monsieur le mauvais » sujet, que faites-vous ici? — Mais ce que vous » veniez y faire, je présume, monsieur l'abbé.— » J'ai pour cela dispense de Rome, me ré- » pondit-il en riant. » A la suite de ce propos, il me salua, prit mademoiselle Chausal sous le bras, et entra sans façon dans la chambre de celle-ci. Je demeurai confondu de son effronterie, la voisine me questionna sur son compte, je me tins sur la défensive, ne voulant pas être indiscret, et par là j'appris de quel mensonge il s'était servi, rien ne me portait à le découvrir, aussi ne le fis-je pas; le lendemain je le vis arriver chez moi.

« Ah ça, mon enfant, me dit-il, je ne » doute pas de votre discrétion ici, puisque » là-bas je n'ai eu qu'à m'en louer. Je suis » fâché seulement de vous scandaliser, mais » aussi que diable allez-vous faire dans la rue

» du Jour, à une heure où l'on doit être à » l'office ? »

J'avoue que ceci me surprit encore plus que l'aventure de la veille; je n'en témoignai pas ma pensée, mais, dès ce moment, je n'eus plus pour l'abbé Maury cette sorte de vénération que lui portaient les royalistes : je vis en lui un franc hypocrite, non qu'il ne défendît sincèrement les principes qu'il avait embrassés, mais il ne les avait pas dans le cœur.

Je l'ai entendu souvent à cette époque fulminer contre l'imbécillité du clergé et de la noblesse. Député aux états-généraux, il trouvait avec raison la conduite de ces deux ordres maladroite et dangereuse; ils ne savaient céder sur rien, ils disputaient sur tout, contredisaient leurs adversaires dans les choses les plus simples, les plus raisonnables; sans aucun fruit, ils les aigrissaient, et par cette conduite absurde les poussaient, de leur côté, dans une exagération à laquelle ils ne se seraient pas abandonnés sans cette opposition mal calculée. Un jour on lui disait devant moi dans la salle de l'assemblée nationale, où il se trouvait au milieu de son parti. « Vous jouez avec habileté un gros jeu, mon» sieur l'abbé. — Eh ! le moyen de le gagner,

» quand on a d'aussi f... cartes, s'écria-t-il, » en désignant ceux qui l'entouraient? »

Cazalès fut recommandé à mon oncle par M. de Montégut. C'était un officier aux épaules grosses et carrées, à l'air simple et modeste, taciturne et rêveur; nous nous demandâmes en le voyant quel motif avait pu décider le choix de ses commettants. Il prit soin peu après de nous répondre, lorsqu'il se montra à la tribune, où son impétueuse éloquence brilla avec tant d'éclat. Cazalès n'était pas au-dessous des plus illustres orateurs de la constituante, et ses vertus donnaient un grand poids à ses paroles; je le suivis avec intérêt pendant toute sa carrière politique, et jamais sa conduite ne démentit ses discours. Un certain parti, importuné de ses talents, chargea Latouche de le gagner. Celui-ci vint le voir avec le marquis de Genlis, et ils eurent à eux trois une conversation piquante. On entreprit de séduire Cazalès par des éloges, des phrases, de l'argent, et on finit par la peur; il résista à tout, se déclara content de sa médiocre fortune, et répondit au dernier moyen: que lorsque l'on faisait métier d'exposer chaque jour sa vie sur un champ de bataille, on ne devait pas craindre de la perdre une fois dans les rues de Paris.

Les deux émissaires confondus se retirèrent, et Cazalès ne put s'empêcher de dire à mon oncle, en lui contant cette scène : « Ces messieurs » se figurent que parce qu'ils sont sans cesse » à vendre, nous sommes tous à acheter. »

Il continua de marcher dans une carrière honorable jusques à l'heure, où, comme tant d'autres, il commit l'erreur de croire que l'honneur était dans l'émigration. Il quitta le roi pour suivre les princes, c'était cependant le roi qu'il fallait défendre; mais alors on n'entendait pas cela, et je ferais frémir si je racontais tous les affreux propos tenus alors par les royalistes contre Louis XVI.

Ce fut une chose bien remarquable au moment de la révolution, que toute la cour ne pût trouver, parmi ceux qui la composaient, un orateur ou un homme d'état; il lui fallut prendre ses principaux défenseurs dans la noblesse de province, qu'elle méprisait souverainement, et dans la portion du clergé qui appartenait à la roture; rien ne manifesta mieux l'impuissance dans laquelle était cette cour de continuer à diriger les affaires; elle parut frappée de stupidité dès l'ouverture des états-généraux; toutes les mesures qu'elle prit furent imprudentes et marquées au sceau de la faiblesse et de l'irréflexion.

Je reviendrai, dans le chapitre suivant, sur ce qui concerne les états-généraux, je veux, avant de me jeter dans ces récits sérieux, amener sur la scène quelques personnages que l'on y verra souvent figurer plus tard. Le premier dans l'ordre de mes souvenirs, fut un Carcassonnais, Fabre d'Eglantine, connu déjà lors de la révolution par des ouvrages qui eurent peu de succès, et depuis ce moment par des comédies qui ne sont pas dépourvues de mérite, et surtout par une conduite criminelle, soit comme homme public, soit comme particulier. Né dans une classe très inférieure, il possédait une vanité qui le rendait insupportable; il ne pouvait souffrir la noblesse, et tant qu'il fut obligé de plier devant elle, il se contenta de la déchirer à belles dents, ne pouvant mieux faire; mais quand la marche des événements l'eut mis en position d'écraser ceux qu'il exécrait, il se rua sur eux avec la rage du tigre, il les égorgea avec délices. Je lui ai entendu dire à peu près comme Caligula, qu'il voudrait que les nobles n'eussent qu'une seule tête, pour que d'un seul coup il pût la faire tomber.

En 1793 on le sollicitait dans le procès de Louis XVI d'être favorable à ce malheureux prince. «Vous goûterez, lui disait-on, le plaisir de

» faire une bonne action. — Je connais, reprit-
» il, une jouissance bien supérieure à celle-là,
» c'est celle d'un roturier qui condamne un roi à
» mort. » Fabre d'Eglantine avait de l'esprit, mais peu d'instruction; il ignorait les premières règles de la langue française, et cependant il se plaçait dans son opinion au-dessus de nos plus habiles écrivains. Je le voyais chez Cailhava, qui le traitait avec bonté, chez Robespierre, qui le cajolait comme s'il en eût valu la peine, et dans deux ou trois autres maisons, où on le recevait, quoiqu'il eût fort mauvais ton. J'avais assisté, en 1787, à la chute de sa tragédie d'*Augusta*. Jamais il ne fut plus plat ouvrage, c'était un mélange indigeste, auquel on ne comprenait rien, et dont le parterre fit bonne justice. L'auteur caché dans une loge du cintre, s'écriait avec une comique indignation : « Les misérables, siffler un philosophe ! »

Chénier essaya de consoler Fabre sur cette mésaventure; celui-ci, persuadé qu'il ne le faisait pas avec sincérité, lui répliqua aigrement. « Je
» viens de vous donner la monnaie d'Azémire; »
propos brutal et que rien ne justifiait.

Mon oncle fut nommé de l'assemblée constituante ou des états-généraux, comme on l'appelait alors, ou de l'assemblée nationale, comme on

la désigna bientôt, car elle porta ces trois noms ; il en eut quelque joie, et il devint l'un des chefs du parti de la minorité royaliste. Mon oncle avait beaucoup d'expérience, était fort âgé, et trouvait toujours bien ce qui plaisait à la cour. Il passait des heures entières à me catéchiser, ne se doutant pas qu'il me parlait en vain, et que rien au monde ne me ferait revenir à des idées qui n'étaient plus les miennes. La vivacité des opinions que manifestaient les députés du tiers-état le tourmentait ; il me disait en désignant Robespierre :

« Mon neveu, voilà un compère qui veut » faire parler de lui ; il m'a bien la mine après » avoir aboyé tout à son aise aux états-géné- » raux, d'aller passer quelques années à Pierre- » en-Scise ou au château de Lourdes. » Ce pronostic, si loin de la vérité, m'est revenu souvent dans l'esprit, au moment où Robespierre jouait un si grand rôle.

Je rencontrai un matin chez mon oncle, le marquis d'Es..., député de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse, gentilhomme long et maigre, blond et riant ; il était dans une étrange colère contre ces drôles de roturiers qui annonçaient vouloir faire les méchants. « Sandis,

» disait-il, qu'on me donne le soin de les ré-
» duire, je me charge de les rendre plus doux
» que des agneaux. Il faudra en faire pendre
» cinquante, en faire mourir autant sous le
» bâton, et les autres se cacheront de peur sous
» les tables. Sandis! toutes les fois qu'un bêtre
» de vassal remue, je mets mon bailli à ses
» trousses, et je me montre sans pitié. »

« Votre moyen, lui dis-je, me semble vio-
» lent; ce n'est pas avec des potences et des
» gourdins que l'on acquittera les dettes de l'é-
» tat. — Eh bien! qu'on taxe les non nobles, me
» répondit-il, qu'on mette le clergé à sec, mais
» sandis! qu'on ne fasse pas cracher au bassin
» les gentilshommes; c'est bien assez de leur
» sang, leurs terres doivent demeurer libres. »

Peu de moments après, l'abbé Maury entra; je lui répétai ce que venait de me dire le marquis d'Es... : il fut à lui, et le regardant entre deux yeux, « Ah! vous consentez, mon confrère, à ce
» qu'on mette le clergé à sec; oui, peut-être on
» l'y mettra, mais croyez que s'il se suicide,
» il homicidera les gentilshommes. Vous vous
» figurez que ceux qui nous en veulent feront
» deux parts, vous vous trompez, on nous fera
» tous bouillir dans la même marmite. »

Cette boutade réjouit l'assemblée ; on était loin de penser que cette menace se réaliserait, et le marquis en nous quittant, nous dit : « Il est » gai ce capelan, mais c'est trop familier et de » bien mauvaise compagnie. »

Je ne répéterai pas ce que Maury nous dit à son tour du marquis.

CHAPITRE XVIII.

Ignorance et morgue de la noblesse de province. — Fautes de la cour envers le tiers-état et les curés. — Vanité de Necker. — Son mot à M. d'Outremont. — Conduite du tiers-état. — Mirabeau. — Son caractère. — Anecdote le concernant. Extraite de l'ouvrage de l'abbé Montgaillard. — Réfutation de cette anecdote. — Vie privée de Mirabeau. — Ma rencontre aux Tuileries avec mademoiselle Albertine D....

J'ai parlé plus haut de la richesse et des débauches du haut clergé et des prodigalités de la cour ; j'ai signalé dans ces désordres une des principales causes de la révolution ; l'ignorance et l'orgueil de la noblesse en général ne contribuèrent pas peu, non plus, à accélérer cette catastrophe. Il ne faudrait pas juger des gentilshommes par ceux qui fréquentaient la cour : ceux-là faisaient une classe à part ; elle n'avait rien de commun avec les autres. Les provinces étaient remplies de nobles ou d'annoblis, sots, roides, gourmés, fiers et insupportables personnages, sans instruction aucune, sans lecture,

sans connaissance du monde, se croyant la fleur de la chrétienté, et convaincus de science certaine qu'ils étaient d'une race plus parfaite que celle des roturiers.

On ne peut se faire à Paris une juste idée de leurs sottes prétentions, de leur stupide orgueil: quelques-uns avaient été apprendre dans un collége un certain nombre de mots latins qui ne leur avaient pas beaucoup profité; d'autres, militaires presque dès le berceau, s'étaient accoutumés à traiter tous les hommes comme les malheureux soldats qu'ils tourmentaient; et, de retour dans leur masure, décorée du nom pompeux de castel, se rendaient les tyrans de leurs vassaux, pour qui ils étaient tous des objets d'exécration. Le séjour des campagnes devenait un véritable esclavage pour ceux qui n'en étaient pas les seigneurs. Dans les petites villes, c'était pis encore, car la noblesse y faisait corps, et si elle se déchirait entre elle, elle se soutenait contre le reste de la population. J'ai connu un certain marquis de Chatenay qui voulait que, dans la ville où il séjournait habituellement, on le saluât avec respect chaque fois qu'il venait à passer; un médecin s'y refusa; le marquis lui intenta un procès et le gagna. Le docteur, au

désespoir, évitait la rencontre de cet insolent patricien, mais dans une circonstance où, soit par dépit, soit par oubli, il causait avec lui, le chapeau sur la tête, M. de Chatenay le lui jeta par terre d'un coup de canne.

Il y avait bien quelques exceptions à cette règle; mais elles étaient rares. La masse des petits nobles, des personnages à *gentilhommière*, comme l'on disait alors, était telle que je la dépeins. Au reste, elle a traversé la révolution avec les mêmes sentiments; et, en 1814, c'est sa morgue outrageuse et usurpatrice qui, reparaissant tout à coup, comme par enchantement, a donné naissance à ces préventions désagréables qui ont entouré le trône et causé les divisions qui, maintenant, troublent la paix de la France. Ce que j'avance ici, je puis le prouver; je ne serai démenti par aucun de ceux qui ont vu l'ancien régime; il suffit d'ailleurs de la conduite récente de la *gentilhommerie*, pour reconnaître ce qu'elle a dû être, quand on a vu de ses propres yeux ce qu'elle a été récemment.

La portion de la noblesse de province appelée aux états-généraux, y apporta cette vanité bouffie dont elle était incapable d'apprécier le danger; elle crut pouvoir traiter là le tiers-état

comme elle le traitait en province ; elle ne voulut voir, dans les membres qui le composaient, que des marchands, des avocats, des médecins, des échevins, des robins, gens très au-dessous d'elle, qu'elle écrasait dans *son endroit*, et à qui, certainement, elle ne devait pas céder à Versailles ou à Paris. Il faut avoir vu sa hauteur, sa fierté impatiente; elle ne concevait pas la résistance, non-seulement aux volontés du roi, mais encore aux siennes particulières ; et il lui tardait d'être de retour chez elle, pour accabler ces serfs insolents qui se rebellaient.

Dès-lors, la noblesse de province se fit un point d'honneur de ne jamais donner raison au tiers-état, avec lequel elle se déclara en état permanent de guerre ouverte ; extravagance vers laquelle elle ne fut encore que trop poussée par les femmes du château de Versailles, et par la faute des courtisans; on se figurait là qu'il fallait gagner le cœur de la noblesse de province, afin de se créer un parti, ne voyant pas (ce qui était clair comme le jour), que s'il y avait une séduction à entreprendre, elle devait porter principalement sur le tiers-état ; on n'y songea pas, on se serait évanoui de dégoût à la pensée de faire sa société intime *de cette canaille;* on

montra en public le mépris qu'on lui portait ; on l'humilia, on chercha à l'abaisser de toutes manières.

La même distinction de rang existait, et les rapports étaient aussi tranchés, entre les curés d'une part, les chanoines, les grands vicaires et les évêques, de l'autre ; dans cette dernière classe étaient la richesse, la noblesse et les dignités ; dans la première, la pauvreté, la science et la modestie. Il y avait certainement beaucoup moins loin du premier pair de France au dernier annobli, que d'un curé à son évêque ; le prélat, toujours homme de qualité, possédait une fortune immense ; le curé, fils de paysan ou de bourgeois, vivait misérablement, et supportait tout le poids du travail.

Cependant, aux états-généraux, les curés se trouvèrent en présence du haut clergé, de même que la roture était en face de la noblesse ; comme elle, ils étaient supérieurs en nombre, ils avaient les mêmes griefs à punir, ils se virent en position de prendre leur revanche ; comme ils n'étaient pas des anges, ils la prirent, et l'on sait ce qui en arriva. Les curés, ainsi que le tiers, furent constamment repoussés des cercles de Versailles ; on les abandonna même à la raillerie des abbés

de cour, comme on avait livré la bourgeoisie aux impertinences des gardes-du-corps. Cette faute coûta cher à ceux qui la firent : le bas-clergé et le tiers ne se séparèrent qu'après avoir renversé leurs oppresseurs. Nous en aurions fait autant à leur place : et les oppresseurs seuls ne diront pas comme nous.

C'était avec de tels éléments de discorde, avec ces levains de haine en pleine fermentation, que les états-généraux allaient s'ouvrir à Versailles, sans qu'ils se trouvât à la cour un seul homme capable de comprendre d'un regard la gravité des circonstances, et de diriger la famille royale au milieu des écueils qui l'entouraient. Necker, idolâtre de ses œuvres, n'était pas susceptible de si hautes prévisions; il ne voyait, dans les événements à venir, que le triomphe de sa vanité, ce serait lui qui deviendrait le guide de l'assemblée et le tuteur officieux du roi; il ne lui venait pas dans la pensée qu'il rencontrerait dans cette foule, des gens de mérite fort en état de lutter contre lui; plein du sentiment de sa supériorité, il ne voyait le reste des hommes qu'à une distance telle que tout conflit entre eux et lui semblait impossible.

Il disait un jour à ce sujet, à M. d'Outre-

mont, l'un de ses amis : « Je vais être furieuse-
» ment occupé pendant la tenue des états ; les
» députés ne comptent que sur moi, et j'aurai
» douze cents éducations financières à faire,
» sans parler de la cour qu'il me faudra con-
» duire par la main. »

Ce fut avec de pareilles illusions qu'il arriva au moment de sa seconde disgrâce, et qu'il revint au ministère une troisième fois; mais à cette dernière, il ne le conserva pas long-temps ; la résistance unanime qu'on lui opposa détruisit en peu de jours ses châteaux en Espagne, et il n'eut pas à se louer de la docilité de ceux qu'il s'était complu à regarder comme ses écoliers.

Le roi n'avait donc personne qui méritât sa confiance, et qui pût y répondre convenablement : ses conseillers ne l'engageaient qu'à faire des fautes ; ils aigrissaient la reine contre la nation, et ils poussaient les princes à des inconséquences dont les suites devaient être si funestes ; ceux-ci voyaient dans les états-généraux, non l'élite de la nation, destinée à consommer la régénération du royaume, et qui venait au secours du trône embarrassé par la dilapidation des finances ; mais une réunion de misérables factieux, qui seraient bientôt rebelles si on leur

demandait de nouveaux sacrifices pour fournir au luxe des courtisans.

Il était insupportable à ces courtisans d'avoir à flatter, même pour peu de temps, ce qu'ils appelaient un ramas de gens de rien, bons à fournir de l'argent; et non à prétendre aux faveurs de l'intimité; aussi désignait-on les membres du tiers par des qualifications méprisantes, et on arrangea les choses de manière à ne leur épargner aucun de ces petits dégoûts, de ces contrariétés qui blessent l'amour-propre; on les assujettit à un costume presque ridicule, tant il était misérable en comparaison de celui de la noblesse; on les relégua, dans la salle des états-généraux, à une extrémité éloignée du trône, on leur désigna une entrée particulière, étroite, mesquine, et ouverte sous un hangard où malicieusement on les laissa exposés à la pluie, tandis que les deux autres ordres entraient par la porte principale, où on leur rendait les honneurs civils et militaires. Le tiers-état souffrait tout sans se plaindre; il s'était compté, il connaissait sa force, et il savait que peu de temps s'écoulerait avant qu'il eût pris dans le royaume la place que naturellement il devait avoir.

Son but principal était la réunion des trois

ordres en une seule masse; il voulait y parvenir, certain qu'après cette victoire, toutes les autres s'ensuivraient. Une fraction de la noblesse avait promis de se réunir à eux, et ils comptaient sur la presque totalité des curés, qui étaient au nombre de deux cent cinq, ce qui devait avec eux former une majorité plus que suffisante pour représenter la nation entière; de cette mesure découlerait nécessairement la suprématie du tiers-état, et comme au dehors ils avaient pour alliée presque toute la France, ils demeuraient assurés de faire la loi.

Il y avait d'ailleurs dans leurs rangs une puissance à laquelle toutes les autres devaient céder, celle des talents et de l'énergie; là, sur les bancs reculés du tiers-état, se pressaient: Barnave, Chapelier, Sieyes, Boissy-d'Anglas, Camus, Garat, Lanjuinais, Malouet, Mounier, Rabaud-Saint-Étienne, Thouret, Treilhard, Tronchet, et tant d'autres dont l'éloquence persuasive, les connaissances étendues et la fermeté inébranlable ne tardèrent pas à leur faire prendre un ascendant immense. A leur tête se faisait remarquer ce Mirabeau, dont la voix tonnante retentit encore à nos oreilles, et dont le souvenir ne s'éteindra pas dans la postérité; c'était un de ces hommes destinés par leur génie à perdre ou à sauver les em-

pires : la mort seule put l'empêcher de remplir toute sa mission.

Il n'y avait rien en Mirabeau de ce que l'on rencontre chez les autres hommes : c'était une ame à part, aussi puissante pour le mal que pour le bien, incapable de faire à demi l'un ou l'autre; il fut libertin, en pouvait-il être autrement? c'était du feu qui coulait dans ses veines; il n'avait aucune idée de la valeur de l'argent, son esprit était celui qui inspirait les grands citoyens de Sparte ou de Rome, et ses habitudes physiques étaient celles du plus efféminé sybarite; il se plaisait aux futilités d'une parure recherchée, il aimait les parfums et ne pouvait aller à pied; une voiture était pour lui d'une nécessité indispensable: en un mot, sous les dehors d'un courtisan, il cachait la supériorité d'un grand homme d'état; il cherchait la gloire, dût-elle n'être que du bruit; il écrivait avec une habileté profonde, mais sa parole avait une bien plus haute portée, elle entraînait, elle renversait tous les obstacles. Cependant, par un contraste plus fréquent qu'on ne pense, dans le monde ce n'était plus le même homme qu'à la tribune : ici il se montrait véhément, fougueux, amer, irascible; là, par un contraste bizarre, il devenait doux, complaisant, poli, sans volontés, sans rudesse,

et cette disparate était si frappante que ses amis intimes en étaient toujours étonnés.

Les formes polies du comte de Mirabeau ne m'ont jamais paru compatibles avec une anecdote consignée dans l'histoire de France, de l'abbé de Montgaillard, et que je vais transcrire textuellement ici pour en faire ensuite sentir l'absurdité.

« Dans les premiers jours de mars 1791, » (dit l'abbé historien) M. de la Porte, in- » tendant de la liste civile, se rendit chez » Mirabeau et voulut bien nous permettre de » l'y accompagner, tant nous lui témoignâ- » mes le désir de voir un homme dont la célé- » brité était si grande; voici ce que nous avons » entendu et vu dans cette visite : Mirabeau » était dans les mains de deux valets de cham- » bre, on sait à quel point il était jaloux de sa » coiffure; M. de la Porte le salua en entrant du » titre de monsieur le comte. « Qu'est-ce donc? » dit au même instant le tribun du peuple, vous » en êtes encore aux titres féodaux, ignorez-vous » qu'ils sont justement proscrits par nos lois, » sachez du moins que je m'honore de voir mon » nom *dessouillé* des titres nobiliaires, je suis ci- » toyen, voilà le plus beau de tous les titres, celui » que je m'honore de porter; tous les Français sont

» égaux, et personne n'a droit à une distinction » quelconque; veuillez donc m'épargner un titre » dont je rougirais d'être plus long-temps char- » gé. » M. de la Porte intimidé s'excusa de son » mieux, prit prétexte de l'habitude, et abonda » dans le sens de Mirabeau, qui, mécontent » d'avoir été traité devant ses gens en seigneur de » l'ancien régime, par le ministre d'un roi cons- » titutionnel, témoignait de plus en plus l'impa- » tience de voir sa coiffure terminée. Dès qu'ils » furent sortis, Mirabeau dit au ministre : « Etes- » vous fou? Quelle incartade venez-vous de » commettre; me titrer devant mes gens, moi » qui suis, qui dois être l'homme du peuple! » Est-ce en me compromettant de la sorte, » que vous croyez me donner plus de facilité de » servir le roi? Oui, Monsieur, je suis le » comte de Mirabeau, et si un de mes gens s'a- » visait de m'appeler autrement, je lui donne- » rais mon pied dans le ventre. Oui, je suis et » je ne cesserai jamais d'être le comte de Mira- » beau; mais il ne faut pas que mes gens puissent » parler dehors, et sachez que sur le seuil de ma » porte, je ne suis plus que le citoyen Mirabeau.»

Quelques observations suffiront pour prouver que dans cette circonstance, comme dans beau-

verture des états-généraux, me promenant aux Tuileries, j'aperçus, accompagnée d'une femme de chambre celle que j'avais tant regrettée. Elle était bien changée, mais tout à son avantage ; la jeune fille était devenue une femme superbe, et je sentis aussitôt se réveiller mes premiers feux. Elle semble d'abord vouloir m'éviter, mais je la joins bientôt; elle me reçoit alors avec bonté, m'assure que sa fuite précipitée de Toulouse n'avait aucun rapport avec ce qui me concernait et tenait uniquement aux affaires de son aïeul; elle me quitte enfin après m'avoir donné son adresse. Avec quel empressement le lendemain je volai au lieu qui m'avait été indiqué ! j'espérais y trouver les doux souvenirs des premières amours..... ; mais hélas ! comme une sylphide légère, Albertine m'avait encore échappé, personne ne la connaissait à l'adresse qu'elle m'avait donnée, et dès ce moment, je perdis sans retour les traces de cette famille; je ne pus la retrouver même à Bruxelles, où, à mon passage en 1792, tous ceux que je questionnai m'affirmèrent ne pas la connaître. J'ai consigné ici le bizarre dénouement de cette aventure, quoiqu'il soit peu à mon avantage, pour me conformer uniquement à la résolution que j'ai prise de ne rien cacher de ce qui m'est arrivé.

CHAPITRE XIX.

Louis XVI. — Marie-Antoinette. — La cour. — Conseil secret. — l'évêque d'Arras. — Le cardinal de La Rochefoucauld. — Les preux de 1788. — Procession des états-généraux. — Sentiment du peuple. — La duchesse de Lauzun. — Robespierre. — Conversation singulière. — Douleur de la reine. — Sa répartie à madame de Polignac. — Les mémoires de madame Campan. — Les états-généraux. — Costumes des députés. — Discours du roi et du garde-des-sceaux. — Necker expose le déficit. — Position des trois ordres. — Commencement de leurs querelles.

Louis XVI, en montant sur le trône, débuta par une faute énorme, en se mettant sous la tutelle du plus futile des vieillards; d'un homme pour qui une chanson graveleuse, une mauvaise plaisanterie, un froid calembourg, étaient d'un intérêt supérieur aux affaires qui pouvaient assurer ou compromettre le repos de l'état; d'un homme qui déguisait une nullité désespérante sous les grâces, le persiflage et la fausse gaîté du courtisan. Cet homme, c'était M. de Maurepas, ministre incapable de faire reconquérir à Louis XVI ce que Louis XV avait perdu. Il n'y eut plus dès

lors aucun retour vers ces idées de grandeur souveraine, seules conservatrices des monarchies.

Les goûts simples du roi lui furent encore contraires; un petit-fils de Louis XIV, apprenti forgeron, parut aux Français quelque chose de très ridicule, et l'on ne redouta pas celui qui passait ses journées, disait-on, à battre du fer. Le prince aspirait à rendre ses sujets heureux; mais, élevé en roi, il avait tous les défauts d'un roi : il avait cette méfiance de soi-même, toujours très funeste, mais plus dangereux encore lorsqu'elle peut exposer la paix publique, il éprouvait surtout ce besoin de se laisser gouverner par un favori, ce favori fut la reine.

Celle-ci, fille de Marie-Thérèse, ne possédait pas toutes les grandes qualités de sa mère; elle apporta en France une légèreté, un amour des riens, peu commun en Allemagne. On aurait cru, dès le commencement de son règne, qu'elle n'avait d'autres devoirs à remplir que de s'occuper de sa toilette. Elle voulait dominer, et elle était étrangère à ces hautes spéculations qui rendirent si admirable le caractère de sa mère. Marie-Antoinette voulait prendre le pouvoir, non pour le garder, mais pour le laisser tomber dans les mains de ceux qui l'entouraient; et ceux-ci n'é-

taient malheureusement pas en état de la diriger d'une manière convenable.

La cour ne voyait pas, au moment de l'ouverture des états-généraux, jusqu'où les choses devaient aller ; elle ne craignait que de perdre le maniement des finances, c'était l'unique objet de ses inquiétudes, car il lui était impossible de modérer ses dissipations. Cette terreur suffisait pour la plonger dans d'étranges angoisses, et elle était décidée à tout, plutôt que de consentir à ce qu'on lui imposât un tel frein.

Cependant, tout le monde n'était pas tranquille au château ; et il se tint, à cette époque, dans les appartements d'un prince du sang, un conseil où l'on appela les membres de la noblesse sur lesquels on pouvait compter : l'évêque d'Arras, l'archevêque de Paris, le cardinal de la Rochefoucauld, et deux ou trois membres du tiers dont on espérait beaucoup.

Un instinct secret faisait comprendre facilement à tous ceux qui étaient réunis dans ce salon, qu'ils étaient perdus si les états-généraux avaient lieu. On décida donc qu'il fallait, dès le premier jour, jeter au milieu des députés des semences de discorde qui les empêchassent de rien faire d'abord, afin de donner ensuite le droit de

les renvoyer, en leur adressant le juste reproche qu'ils avaient perdu en de vaines disputes un temps qu'ils auraient dû consacrer à fermer les plaies de l'état. L'évêque d'Arras commença dès-lors à prendre sur l'esprit du comte d'Artois le crédit qu'il conserva dans l'émigration.

C'était un prélat à vues courtes, orgueilleux, vaniteux jusqu'à la puérilité; il ne possédait aucune des vertus de son état, et il en avait tous les vices; il était opiniâtre à l'excès, et il décorait ce défaut du titre d'énergie; il ne conseillait que de fausses mesures, et si, par hasard, il lui prenait fantaisie de s'occuper des moyens de conduire une affaire, il y avait certitude qu'il se déciderait pour le plus mauvais; étourdi, hautain, querelleur, courtisan au suprême degré, il était le personnage plus propre à faire avorter toutes les affaires auxquelles il toucherait, et en même temps, dépourvu de toute pitié, il aurait commandé les actes les plus atroces sans en être épouvanté.

Le cardinal de la Rochefoucauld était un homme nul, comme le sont, depuis l'auteur des *Maximes*, presque tous ceux de cette famille; où, si l'on trouve encore des vertus éminentes, on ne rencontre plus aucune trace d'esprit; il

aurait été de force à faire les fables de son petit-neveu Sosthène, ou les discours de l'honnête Gaëtan. Tout surpris qu'on le contraignît à être quelque chose, il s'agitait pour se montrer sous un jour avantageux ; mais on ne peut mentir à sa nature, et le cardinal de la Rochefoucauld, en répétant toujours : *mon avis est ;* n'avait en résultat aucun avis à donner.

Quelques seigneurs, un baron de Besenval, par exemple, un chevalier de Coigny, un Crussol, tous honnêtes gentilshommes, mais incapables de mettre la main au gouvernail dans un jour de tempête ; des Duras, des d'Escars, des Grammont, parlaient, parlaient toujours mais ne faisaient que parler ; ils charmaient les femmes par leurs propos chevaleresques. Tous ces efféminés voulaient se faire passer pour des chevaliers du temps de la croisade ; jamais, en effet, il ne fut autant question de chevalerie qu'à cette époque, et jamais il n'y eut moins de paladins. Les vertus énergiques de la vieille féodalité ne se retrouvaient pas dans les amants des courtisanes modernes, dans ceux que mettaient en l'air un malin vaudeville ou une mode nouvelle ; il n'y avait plus là de Montmorency, de Clisson, de Duguesclin, de Coligny,

quoique de petits hommes portant les mêmes noms se traînassent encore dans les lieux que ces héros avaient habités ; des pygmées remplaçaient des colosses, et c'était une chose risible que de voir ces mirmidons élever la prétention de tirer du fourreau la vieille et forte épée de leurs vigoureux ancêtres. Princes, ducs ou marquis, les chevaliers de 1788 et 1789, excitaient moins de peur que de pitié.

On voulut consacrer l'ouverture des états-généraux par une procession solennelle, la dernière qui devait avoir lieu avec cet éclat ; tous les députés y assistèrent. Le roi, la reine, les princes et le reste de la cour vinrent y déployer cette splendeur et cette magnificence qui allaient disparaître sans retour. La course fut longue, et le peuple se montra sévère comme à la première assemblée des notables ; il ne cria ni *vive le roi*, ni *vive la reine ;* mais il fit entendre les cris de *vivent les états-généraux! vive le duc d'Orléans !* C'était annoncer assez de qui il entendait se séparer, et vers qui il voulait rapporter toutes ses espérances.

« Les misérables ! dit un grand seigneur » tout auprès de moi, que ne les charge-t-on » à coups de sabre ? »

Voilà comme on pensait, mais pour exécuter, on n'avait garde; et le prince de Lambesc ne tarda pas à faire la triste expérience que le temps était passé où l'on pouvait traiter le peuple comme un vil troupeau. Ce temps est pourtant revenu, nul n'aurait pu le croire; il a fallu pour tenter les mêmes excès un Villèle, un Corbière et un Peyronnet; il a fallu surtout pour les souffrir que nous ayons passé par toutes les servitudes de l'empire.

Le tiers-état comprit facilement quel secours il pouvait attendre du peuple, et son audace ou plutôt sa fermeté s'accrut d'autant. J'accompagnais la duchesse de Lauzun sur le passage de cette procession. « Ne vous semble-t-il pas, » me dit-elle en riant, que ces bourgeois portent le deuil de leurs priviléges qu'on va leur » ravir. »

J'allais répondre lorsqu'une voix s'écria derrière nous : « Ne serait-ce pas plutôt, madame, » un deuil de politesse pour tous ceux qu'ils » comptent vous arracher. » Cette voix était celle de Robespierre qui, n'ayant pas voulu se montrer en costume à la procession, était venu me joindre sur le passage.

Madame de Lauzun regarda le personnage, puis se penchant vers moi : « ce vilain (je ré-

» pète son expression) a une mine bien pati-
» bulaire. — C'est un député du tiers. — Dans
» ce cas, je ne m'étonnerais point qu'il voulût
» avec nous enterrer aussi la monarchie. »

Je ne répliquai pas, et nous continuâmes de cheminer. Robespierre me dit plus tard : « Je gage
» que cette péronnelle vous aura débité quel-
» que sottise sur mon compte. — Je crains que
» vous ne vous fassiez quelque mauvaise affaire
» qui vous tracassera après les états-généraux.
» — Bon ! que cela ne vous inquiète pas ! Dieu
» aidant, nous mêlerons si bien la fusée qu'il
» leur faudra du temps pour la débrouiller. »

Le roi rentra, fatigué de cette course pénible, et de plus, fort triste; la reine, plus émue que lui, contenait mal son dépit; elle avait vu avec un pressentiment funeste la joie du duc d'Orléans; elle prétendait même que la vertueuse épouse de ce prince avait une mine triomphante, et qu'elle déguisait mal l'allégresse que lui inspiraient les dispositions de la populace. Madame de Polignac osa donner le conseil d'exiler le duc et la duchesse d'Orléans. « Ce serait inconvenant, lui répondit
» la reine, dois-je les punir de ce qu'ils savent
» se faire aimer ? Ah ! si on m'avait appris ce
» grand art, ils n'auraient pas, en cette cir-

« constance, recueilli le témoignage de l'amour » des français. »

Ce propos, dit avec une sensibilité profonde, toucha au cœur madame de Polignac, il lui parut une sorte de reproche indirect, et elle se mit à fondre en larmes. Marie-Antoinette, voyant sa douleur, et en reconnaissant la cause, fut à elle et l'embrassa vivement en lui disant : « Ce n'est » pas vous, ma chère amie, que j'accuse, vous » n'êtes comme moi qu'une femme ; mais je me » plains de ceux qui, ayant plus d'expérience que » moi, m'ont conduite par un mauvais chemin. »

Je tiens les détails de cette conversation intéressante, de madame Campan, et j'ai été vivement surpris de ne pas les trouver, non plus que beaucoup d'autres faits très curieux qu'elle m'a racontés, dans les mémoires publiés sous son nom. J'ai tout lieu de croire que ces mémoires ont souffert des altérations et des changements étranges ; je n'aurais même pas beaucoup de peine à le prouver. En général, il faut se méfier des mémoires posthumes qui ne sont pas écrits entièrement par la main de leurs auteurs. Madame Campan, je l'atteste, et d'autres l'affirmeront comme moi, parlait des événements passés de tout autre manière qu'elle n'en parle dans ses

mémoires. On voit en les lisant avec attention qu'on les a rédigés dans un système apologétique dont elle ne s'était pas occupée, à ce que je crois ; on acquiert surtout la preuve de cette intention dans le récit de tout ce qui concerne le duc de Lauzun.

La procession finie, les intrigues continuèrent, soit au château, soit parmi les membres de l'assemblée. On procéda enfin à l'ouverture des séances. Ce fut le 5 mai 1789 que ce grand événement eut lieu, dans la salle des Menus, où avaient été réunies les deux dernières assemblées des notables, mais les dispositions intérieures n'étaient plus les mêmes. En face du trône du roi se développait un vaste amphithéâtre propre à contenir douze cents personnes. A droite, se placèrent les membres de l'ordre du clergé, les évêques vêtus de longues robes violettes, de surplis en dentelles et de magnifiques rochets ; leurs chapeaux étaient garnis de cordons vert et or, et des bagues de prix étincelaient à leurs doigts.

Le costume de l'ordre de la noblesse n'était pas moins somptueux ; il consistait en un habit de velours noir, veste et parements d'or, un manteau de soie flottait légèrement sur les épaules ; une cravatte de point d'Angleterre et un chapeau

à la Henri IV, tout chargé de plumes blanches, faisaient l'effet le plus gracieux : la noblesse occupait la gauche de l'amphithéâtre.

Enfin, et dans le fond, le tiers-état, mesquinement vêtu de drap noir, avec un chapeau de forme bizarre et un rabat de mousseline blanche, offrait un aspect misérable. C'était l'habillement des tabellions de campagne et des baillis de comédie ; il prêtait à la plaisanterie, et pendant quelques jours, messieurs les courtisans ne les épargnèrent pas.

Nul, excepté le roi peut-être, n'apportait dans cette circonstance un véritable intérêt pour la nation. Ce prince était venu accompagné de ses ministres, des grands officiers de sa maison, et dans un appareil peu ordinaire. En se plaçant sur son trône, il s'embarrassa dans les draperies et les tapis, il chancela un instant ; peu de personnes s'aperçurent de ce mouvement qui ne m'échappa point, et je ne sais pourquoi j'en voulus tirer un funeste présage.

Le discours prononcé par le roi dans cette séance a été recueilli par l'histoire; il appellait surtout l'attention des députés sur le mauvais état des finances et sur l'*inégale répartition* des impôts.

Ce discours, où se peignait si bien l'ame du

monarque, fut reçu avec applaudissements. Il n'en fut pas de même de celui du garde-des-sceaux de Barentin ; une phrase en gâta tout le mérite. « Des faveurs, disait-il, versées sur un » petit nombre de courtisans et de favoris, quoi- » que méritées ne satisferaient pas la grande ame » du roi. » Ces paroles imprudentes firent craindre qu'on ne voulût point fermer aux dilapidations le trésor public, et l'on se méfia de ce qui viendrait de la cour. Necker venant ensuite, exposa l'état des affaires, il le fit avec morgue et pédanterie. Il traça aux états la route qu'il fallait suivre, et cela avec la minutie d'un régent de collége; il présenta enfin le déficit qui, en apparence, ne s'élevait qu'à cinquante-six millions cent cinquante mille livres, mais qui, par le fait, soit par l'effet des anticipations, soit par la suspension de soixante-seize millions de remboursement aux termes de l'arrêt du 16 août 1788, dépassait en réalité deux cent soixante millions. Cet aperçu attrista et plus que jamais on reconnut qu'il était nécessaire de remédier sans possibilité de retour à des abus aussi énormes.

La séance levée, les deux premiers ordres passèrent dans leurs salles respectives, tandis que le tiers-état, investi de la possession de la

salle commune, parut dès le début occuper la place des véritables députés de la nation. Lui-même se pénétra de cette idée, et commença dès le soir à la divulguer, en invitant le clergé et la noblesse à se réunir à lui pour procéder à la vérification des pouvoirs. C'était là une question très délicate et que rien ne fixait positivement. Les ordres devaient-ils agir en commun ou séparément? Il y avait des exemples à citer pour et contre chacune de ces opinions; le tiers-état, dans cette circonstance, voulait l'unité, et les deux autres ordres la division : la querelle s'engagea sur ce point, elle fut vigoureusement soutenue de part et d'autre pendant tout le reste du mois de mai et la moitié de juin.

La noblesse offrait une masse plus compacte que celle du clergé. Tous les gentilshommes, à l'exception de quarante environ, tenaient à ce qu'ils appelaient la dignité de leur ordre, ils ne voulaient pas être confondus avec les roturiers, et par conséquent ils persistaient à vérifier seuls leurs pouvoirs.

Le clergé, au contraire, portait dans son sein bien des germes de division. D'un côté étaient les évêques et les vicaires-généraux, de l'autre, la multitude des curés de campagne, très peu dis-

posés en faveur de leurs supérieurs, qui avaient apporté dans une assemblée où devait régner l'égalité la plus entière, une étiquette sévère et peu convenable, et s'étaient fait donner un banc particulier, où ils siégaient avec tout l'orgueil ecclésiastique.

La cause du tiers-état était, par le fait, celle des curés, et le plus grand nombre d'entr'eux n'attendait qu'une circonstance pour se séparer des prélats et se réunir à la bourgeoisie. Le clergé avait nommé pour son président le cardinal de la Rochefoucault ; le duc de Luxembourg présidait la noblesse, et M. Bailly le tiers-état.

Je n'entrerai pas dans le détail de toutes les querelles qui firent perdre un temps précieux ; je ne raconterai pas ce que l'on trouve tout au long dans les mémoires du temps, je me contenterai de rapporter ce qui est moins connu, et les particularités secrètes de ce grand drame dont les développements allaient être si gigantesques et surtout si inattendus ; c'est là ce qui m'occupera dans les chapitres suivants.

CHAPITRE XX.

Propos de Necker. — Enthousiasme de sa fille. — Robespierre en 1789. — Portrait de Boissy-d'Anglas. — Portrait de Lahjuinais. — Mot de celui-ci sur les jésuites. — Quelques membres du tiers. — De l'ordre du clergé. — Le comte de Montlosier. — Lettre inédite de Calonne. — Mot d'un prince à la reine — Conversation de Mirabeau avec mon oncle. — Monsieur. — Mot de Mirabeau sur Monsieur. — Mot du roi sur Monsieur. — Entrevue de Monsieur et de Mirabeau.

Necker, au sortir de la séance royale, et après avoir accompagné le roi au château, rentra chez lui, et trouva sa femme et sa fille avec cinq ou six de ses amis. Tous aussitôt s'empressèrent de le féliciter sur l'*admirable* discours qu'il venait de prononcer, et sur les vues supérieures dont il était rempli. Madame de Staël, toujours enthousiaste de son père, se distinguait par l'exagération de ses éloges. Necker reçut ces compliments sans s'étonner, bien convaincu qu'il les méritait.

« La France, dit-il, je l'espère, me devra

» son bonheur, et je ne prévois pas quelle ré-
» compense elle me prépare. — Des honneurs,
» des dignités, dit avec chaleur madame de
» Staël, car l'encens est la seule chose que l'on
» ne puisse présenter qu'aux dieux. »

Necker sourit à ce propos adulateur, puis ensuite prenant M. d'Outremont à part : « Voici
» enfin, les états-généraux convoqués, cela n'a
» pas été sans peine; il m'a fallu combattre,
» pour les avoir, contre tout le château. Vous
» êtes lié avec plusieurs députés, dites-leur tout
» ce que j'ai fait pour eux, je crois avoir droit
» à leur reconnaissance; dites surtout à ceux du
» tiers qu'ils se tiennent fermes dans leur pré-
» tention de délibérer en commun, ils l'empor-
» teront, s'ils savent profiter de la frayeur de la
» cour, car à la cour on se meurt d'épouvante,
» tant on redoute la sévérité de leur investigation
» dans les comptes, que sans doute ils nous de-
» manderont, et qu'il faudra bien leur présenter. »

C'était ainsi que le Génevois était fidèle au prince qui l'employait. M. d'Outremont, sachant combien je penchais vers les idées nouvelles, me conta cette conversation le soir même du jour où elle eut lieu, pour que j'en parlasse à Bailly, à Robespierre, à Lafayette, à Genlis, que l'on appelait

alors Sillery, à Beauharnais, et aux autres députés, dont on savait que je partageais les sentiments. En écrivant ce paragraphe, je me suis surpris au moment d'effacer le nom de Robespierre, comme indigne d'être accolé à celui qui le précède et à ceux qui le suivent, mais j'ai réfléchi que ce nom devenu depuis si odieux, ne l'était pas à cette époque; M. de Robespierre, loin de faire pressentir alors le monstre furieux de la convention, était un élégant petit-maître, toujours pincé, poudré, parfumé et vêtu avec goût, prononçant d'un ton mielleux des paroles doucereuses; il n'avait rien de féroce ni d'acerbe.

Je vais même plus loin, quand le roi fut mort et Robespierre déjà bien compromis, soit en France, soit dans l'étranger, un grand nombre de politiques se trompait sur son compte; on lui soupçonnait le dessein de rétablir la royauté, on fondait sur lui les plus hautes espérances; enfin l'opinion n'a été fixée sur son compte que tard, et lorsque le voile d'hypocrisie dont il s'enveloppait fut entièrement déchiré; depuis on l'a vu dans toute sa laideur; quant à moi, qui, pour sauver ma vie, ai eu le malheur de vivre dans son intimité, je savais, dès le 10 août, de quoi il était

capable, mais en 1789 on ne le devinait point, et il voyait alors très bonne compagnie.

Mon oncle me tenait au courant, et dans le sens de ses idées, de tout ce qui se passait, soit au château, soit dans la chambre, dont il faisait partie. Le tiers-état, animé presque tout entier des mêmes sentiments, marchait d'un pas ferme à la victoire. Les vertueux citoyens dont il était composé ne se laissaient pas épouvanter par les menaces journalières qu'on leur adressait. La terreur n'avait pas de prise sur les ames de ces intrépides défenseurs des libertés publiques ; qu'aurait-elle pu, par exemple, sur ce Boissy-d'Anglas, ce héros de nos discordes civiles, qui plus tard ne devait ni pâlir, ni reculer devant la tête sanglante de son collègue Féraud, dont le sort lui était promis.

Je me rappelle avec attendrissement cet homme admirable, ce beau vieillard tel que je l'ai vu dans les dernières années de sa vie, alors que la fortune nous rapprocha plus intimement; je vois encore sa taille élevée, sa noble et gracieuse figure, que jamais le remords n'avait fait contracter péniblement ; sa chevelure argentée et bouclée naturellement, flot-

tante à demi sur ses larges épaules, son sourire était céleste, et il y avait dans ses yeux une sérénité, une douceur inexprimables ; jamais des paroles de haine ou d'aigreur ne sortirent de sa bouche, il était bon, simple dans sa vie, simple dans ses manières comme un patriarche ou comme un sage de la Grèce ; il nous retraçait la peinture animée des mœurs antiques ; son indignation contre les vices et les crimes de son temps n'était pas encore sans mansuétude ; il plaignait ceux que son devoir le contraignait de poursuivre, et aurait voulu les ramener à la vertu plutôt que les pousser vers le désespoir.

Lanjuinais, son émule en mérite, mais animé d'un tout autre caractère, commandait le respect et la considération par des qualités différentes. Le Breton Lanjuinais était de petite taille, maigre, et presque laid, si la laideur peut habiter sur une figure étincelante d'esprit et de vivacité, ses yeux lançaient des flammes, sa voix éclatait lorsqu'il était exalté par l'indignation. Savant jurisconsulte, il possédait à un degré éminent la connaissance du droit civil et du droit canon, les matières les plus ardues lui étaient familières, et il fut, à toutes les époques de

notre histoire contemporaine, le flambeau des assemblées dont il fit partie.

Il se montra toujours l'intrépide champion des saines idées, jamais ni la faveur ni la disgrâce ne le firent dévier de la route qu'il s'était tracée, il y marcha droit, et combattit surtout sans relâche pour la vraie religion contre la fausse piété des ultramontains; les jésuites n'eurent jamais de plus ardent adversaire, il les détestait avec le même enthousiasme qu'il aimait la vertu, et je lui ai entendu dire avec cette expression pittoresque qui n'appartenait qu'à lui : « *Les jé-* » *suites sont des régicides à priviléges, c'est un* » *monopole que les rois modernes leur accor-* » *dent.* » Je l'ai vu, quatre jours avant sa mort, tonnant encore, sur son lit de douleurs, contre les enfants de Loyola et contre le ministère qui les avait naturalisés au milieu de nous.

Mounier, non moins digne de nos respects que ces hommes illustres, vertueux, ferme, savant comme eux, et qui, par sa conduite énergique aux états du Dauphiné, avait été l'un des principaux moteurs des résolutions fortes qui y furent prises. Bailly, dont j'ai déjà parlé avec tant d'estime, le philosophe Dupont de Nemours, le savant Merlin, non encore souillé du

forfait, qui flétrit également le sage Rabaud Saint-Etienne ; son collègue Tronchet, qui, pour défendre son roi devant des juges iniques, devait braver une mort assurée ; Target, qui eut la faiblesse de reculer devant un si noble mandat ; Treilhard, l'un de nos plus profonds jurisconsultes, et nombre d'autres, formaient, au milieu du tiers-état, une masse imposante que l'on ne pouvait entamer facilement.

Le clergé ne présentait pas un pareil faisceau de lumières ; si l'on en excepte les abbés Grégoire, Maury et de Montesquiou, qui paraissaient à la tribune, et l'abbé de Chapt de Rastignac, qui ne parlait pas, mais qui écrivait, ce n'était point par l'éloquence que cet ordre se distinguait. On voyait là l'évêque d'Arras, moins homme d'état qu'homme d'intrigue, le vieil archevêque de Vienne, Pompignan, qui, après avoir combattu les philosophes pendant toute sa vie, semblait, aux états-généraux, être devenu l'exécuteur testamentaire de leurs volontés, suivant l'expression de l'abbé de Bonneval ; l'évêque d'Autun, Talleyrand Périgord, dont je ne dirai rien ici, bien assuré de le retrouver ailleurs ; le vénérable Dulau, archevêque d'Arles, et enfin l'imbécille prince Louis de Rohan, évêque de Strasbourg,

qui toujours furieux contre la cour, venait uniquement dans l'intention de la traverser dans les projets; mais qui, accablé sous le poids de sa nullité, ne put jouer aucun rôle.

L'ordre de la noblesse ne manquait pas d'orateurs. Cazalès était le premier peut-être; à côté de lui se plaçait, et avec une gloire presque égale, l'impétueux comte de Montlosier, cet habile génie que nous avons vu défendre à la fois, avec un talent pareil, les droits du roi et ceux de l'église, et combattre les usurpations du sacerdoce, lorsqu'oubliant sa divine origine, l'Église a voulu devenir toute mondaine; ils font une étrange confusion des choses et des époques, ces hommes qui veulent trouver M. de Montlosier en contradiction avec lui-même : dans l'assemblée constituante, de quoi s'agissait-il? de l'existence tout entière du clergé, d'attaques contre la discipline, qui devaient rejaillir sur le dogme; on prétendait ramener le sacerdoce à sa pauvreté primitive, pour le déconsidérer ensuite, et alors M. de Montlosier put s'écrier : « Vous voulez le » réduire à une croix de bois, eh bien ! c'est » une croix de bois qui a sauvé le monde. »

Quel est aujourd'hui l'état de la question? Le clergé, replacé avec honneur par Napoléon

sur une base large et solide, n'est pas satisfait, il veut plus que nous n'avons, nous autres séculiers ; son ambition s'est réveillée en même temps que son appétit, il lui faut ses anciennes richesses, et, plus encore, son ancien pouvoir ; il trouble la paix de l'état, il professe les doctrines ultramontaines ; il fait plus, il veut nous plier sous le joug insupportable et sacrilége des jésuites ; enfin, il s'agite de manière à compromettre sa propre existence. Qu'a fait alors le comte Montlosier ? il a environné la religion de ses respects, mais il s'est élevé avec véhémence contre le parti prêtre, contre les jésuites et la congrégation, il s'est conduit en digne Français, en bon citoyen, il a été fidèle à son honneur et à ses principes, et ceux qui étaient intéressés à affaiblir la force de ses raisonnements, n'ont eu d'autre ressource que de le calomnier ; il n'en restera pas moins l'honneur de la patrie, et nos descendants prononceront toujours son nom avec respect.

Clermont Tonnerre, le fougueux d'Esprémenil, qui allait perdre aux états-généraux cette popularité qu'il avait acquise comme parlementaire ; les deux Lameth, le marquis de Lafayette, M. de Champagny, le vicomte de Beauharnais, se

montraient avec une égale ardeur, soit pour l'attaque, soit pour la défense. Mirabeau, membre du tiers-état, quoique d'ancienne noblesse, les dominait tous, et prit dès le premier jour, sur l'assemblée, un ascendant que Necker, avec tout le talent dont il se vantait, ne put ni combattre ni même balancer.

L'ancien ministre Calonne, quoique éloigné, avait conservé une haute influence sur d'augustes personnages; on le consultait sur ce qu'il fallait faire, il en résulta uue correspondance journalière. Une de ses lettres tomba dans mes mains; elle avait été remise à mon oncle pour qu'il la montrât à l'évêque d'Autun, car ce prélat s'amusa un moment à faire croire à la cour qu'il lui était dévoué, il prenait ce masque, dans la pensée qu'il pourrait lui faciliter l'entrée au ministère. Mon oncle me parla de cette lettre, et me donna le désir de la connaître; il me la confia même pour quelques instants, je les employai à en prendre une copie, et comme aujourd'hui ce n'est plus qu'un monument historique, je crois pouvoir la transcrire sans trahir la confiance qu'on eut alors en moi, je ne nommerai cependant pas le personnage à qui elle fut adressée.

Londres, ce 22 mai 1788.

« ..... Vous ne pouvez douter ni de mon » zèle ni de mon dévouement; j'ai vu, confor- » mément à votre désir, M. Pitt, qui m'a paru » dans les meilleurs sentiments pour la cause » royale; je crois qu'il secondera avec chaleur, » dans le ministère dont il fait partie, tout ce » qui pourra tendre à vous prêter secours en » cas de besoin. Ce serait glorieux à vous de sou- » tenir la monarchie ébranlée en France; vous » avez tout pour cela, valeur brillante, esprit, » vivacité, énergie, vous êtes le digne repré- » sentant du roi chevalier. Je ne puis trop pren- » dre la liberté de vous encourager à tenter un » coup hardi. Le roi ne peut être sauvé que par » là; mais pour le tenter avec sûreté et profit, » il convient que les choses soient menées de » manière à ce que la masse de la nation désire » la dislocation des états-généraux; il convient » pour cela de continuer à semer la discorde » entre les deux partis. Redoutez le tiers-état, » méfiez-vous du clergé, mais comptez sur la » noblesse, celle-ci se laissera toujours prendre » à de belles paroles, qu'on lui parle d'honneur, » de chevalerie, de devoir, qu'on rappelle d'an-

» ciens souvenirs, et on fera d'elle ce que l'on » voudra. Les ecclésiastiques ne sont pas aussi » faciles à mener, et s'ils ne voient pas un avan- » tage, ils ne se remuent jamais; faites-leur » craindre la perte de leurs richesses, et ils » s'uniront intimement à vous : quant au tiers, » puisqu'on ne peut lui faire peur, il faut tâ- » cher de lui faire commettre des imprudences » qui donnent raison contre lui; cela sera fa- » cile : en l'humiliant, on l'exaspérera, et il » ne manquera pas de se perdre.

» Je vous recommande d'employer vos ef- » forts à gagner plusieurs du tiers; il en est » qui vous sont tout acquis. MM. de Guilhermy » et Martin d'Auch sont de ce nombre; je crois » qu'avec un peu d'argent, on achèterait faci- » lement M. de Mirabeau, et comme celui-ci » est un beau parleur, il serait fort utile. Je » sais que M..... a dans ce moment beaucoup » de crédit sur lui, il vous sera facile de le dé- » cider à faire usage de son influence sur ce » personnage. Je ne crois pas que M. Bailly » puisse être séduit; je vous conseille de vous » méfier du breton Lanjuinais, c'est une tête » chaude, et qui n'est nullement porté pour la » cour.

» Ne pensez pas qu'il faille négliger le se-
» cours des troupes, il sera bon d'environner
» Versailles de plusieurs régiments, de manière
» à ôter à tout séditieux l'espérance du succès;
» en cas de révolte, les dernières mesures sont
» dangereuses, redoutez-les; il faut, lorsque
» l'on veut frapper un grand coup, qu'il ne soit
» porté ni mollement, ni à demi, mais avec
» vigueur et promptitude. Je sais que l'on tra-
» vaille Paris. Il y a là un *homme* très dangereux
» par son rang et sa fortune, heureusement que
» c'est un poltron, et qu'il ne remuera pas si on
» ne l'y force. Je vais bien vous surprendre par
» ce que j'ai à vous dire, mais je n'ai pris cette
» nouvelle règle de conduite qu'après y avoir
» mûrement réfléchi. Joignez votre cause à
» celle des parlements, ils ont autant que vous
» à perdre si les états-généraux se consolident;
» je sais combien ils sont fâchés d'avoir pro-
» voqué leur convocation; les parlements bien
» menés et flattés dans leur vanité mesquine,
» peuvent vous servir, car ils ne sont pas en po-
» sition de vous nuire, tandis que les états-géné-
» raux ayant tout pouvoir en main, et appuyés
» sur la fantaisie de toute la nation, ne vous
» serviront pas et vous feront beaucoup de mal.

» Je crains qu'on n'ait négligé les curés ; il fau-
» drait choisir parmi eux les deux ou trois plus
» marquants et leur promettre le premier évêché
» vacant : on pourrait même en attendant, leur
» donner des siéges *in partibus*, et en faire des
» coadjuteurs. Ceci vous fera rire, et pourtant
» vous vous en trouveriez bien ; songez à ce qui
» vous arrivera si cette bourgeoisie ecclésias-
» tique tourne le dos aux évêques et va se réu-
» nir au tiers-état. Je vous le répète, il n'y a
» que la noblesse sur laquelle vous puissiez
» compter. Ne négligez pas non plus de vous
» attacher les militaires ; je tremble que l'or-
» donnance du maréchal de Ségur n'ait produit
» plus de mal que de bien.

» Voilà M..... ce que j'ai à vous dire main-
» tenant. Je traiterai dans une prochaine lettre
» de ce qu'il y aura à faire immédiatement après
» la dissolution des états-généraux, afin de par-
» venir à arranger les choses de manière à ce
» qu'on ne les redemande plus ; croyez M.....
» que le seul désir de vous témoigner ma recon-
» naissance me fait agir. Vous avez pour moi tant
» de bonté, que je cherche à la reconnaître
» comme je le dois ; mais, pour Dieu, ne vous
» exposez pas, ne vous mettez pas en avant,

» songez que vous êtes toute notre espérance,
» cár.... »

Des compliments terminaient cette lettre, dont les plus hautes considérations ne me permettent pas de faire connaître la dernière phrase. J'aurais bien voulu que le reste de cette correspondance curieuse me fût communiqué, mais je ne pus la voir davantage; je ne montrai ma copie à personne, j'en sentais trop la conséquence, mais l'ayant retrouvée dans mes papiers, je n'ai pu résister à l'envie de la faire connaître. Elle prouvera avec quelle fureur on s'opposait à toute amélioration dans le gouvernement du royaume, et comment on voulait s'y prendre pour nous arracher les avantages que nous attendions des états-généraux.

Les conseils de Calonne ne furent pas suivis aussi exactement qu'il le demandait; comme il l'avait préjugé à l'avance; on trouva très ridicule à Versailles son idée de porter de simples curés à l'épiscopat. Un prince dit à ce sujet en riant à la reine : « Calonne est devenu républicain en » Angleterre. » Calonne républicain ! et taxé de l'être parce qu'il montrait une apparence de raison. Voilà comme marchent les préjugés; il faut que rien ne les heurte, ils dédaignent tout conseil

qui ne rentre pas dans le cercle de leurs idées. Cependant on essaya de gagner Mirabeau, ce fut mon oncle qu'on chargea de ce soin, et il me raconta au retour sa conversation avec cet homme extraordinaire, et qui savait si bien s'apprécier ; elle me frappa tellement que je me hâtai de l'écrire, et je crois pouvoir la rendre ici fidèlement.

Mirabeau reçut mon oncle avec politesse, il nous voyait souvent, et notre famille était dans ses bonnes grâces. Il comprit aux premières paroles de quoi il était question, et interrompant son interlocuteur, il lui demanda s'il venait de la part du Roi. La chose n'étant pas, il fallut le lui avouer.

« En ce cas, dit Mirabeau avec beaucoup de » dignité, vous me fournissez une preuve bien » éclatante qu'il y a deux gouvernements et » deux autorités, ce qui m'amène à croire qu'il » y a pareillement deux intérêts, celui de » Louis XVI, dont on ne s'occupe guère, et celui » de M....., dont on s'occupe trop. Je désire » servir le roi et la France, et non une coterie » à laquelle je ne vois aucune force, aucune » consistance, et que je renverserai du pre- » mier souffle.

— » Elle a pourtant à sa tête, répliqua mon » oncle, des gens très considérables.

— » C'est possible, mais ils ne sont plus » considérés, ils ont fait trop de fautes, et d'ail- » leurs tout leur manque de ce que j'exigerais » de ceux à qui je voudrais m'attacher.

— » Ils pourraient néanmoins ouvrir à votre » ambition une vaste carrière.

— » Dites qu'ils me la fermeraient plutôt. » Ecoutez-moi un instant, mon cher monsieur; » on dit que j'ai de l'esprit, on le croit; je me » sens du génie et je veux le prouver. J'ai eu » une jeunesse fougueuse, il faut que je la ré- » pare, et la gloire peut donner la considéra- » tion. »

Mon oncle tomba d'accord avec lui sur tous ces points; il continua cependant d'insister, mais Mirabeau lui répliqua en riant : « Je ne suis pas » à vendre, et si je voulais me mettre à l'enchère, » ce moment ne serait pas bon, on ne me connaît » pas encore, et par conséquent on ne me met- » trait pas à un bien haut prix; mais que deux » mois d'états-généraux aient passé sur ma tête, » et alors je serai apprécié à ma juste valeur. »

Mirabeau, tout en continuant de plaisanter, éluda de donner une réponse favorable, et mon

oncle s'en revint sans avoir pu rien conclure avec lui. Ce mauvais succès le dépitait, il ne soupçonnait pas la véritable cause du refus qu'il avait essuyé. Mirabeau avait déjà des engagements avec un prince à qui il s'était complu à attribuer une certaine énergie, assez du moins pour pousser à bout son entreprise, sauf à abandonner plus tard le maniement des affaires à ceux qui l'auraient aidé à parvenir au pouvoir souverain. Mirabeau voyait là un avantage plus grand, plus digne, de ses pensées que celui qu'on pouvait lui offrir à la cour, où il n'aurait jamais été qu'en sous-ordre, car, lors de l'ouverture des états-généraux son influence n'était pas assez puissante pour qu'on songeât à le payer au prix d'un ministère, d'une ambassade, ou de quelque somme énorme ; il jugeait parfaitement sa position et ne voulait rien perdre de ce que les circonstances lui promettaient.

Tandis qu'une partie de la cour cherchait à dominer par la séduction, MONSIEUR s'occupait de l'avenir, ou peut-être se reposait sur le hasard, de l'amélioration de sa position. Il ne pensait pas comme le reste de sa famille, et faisait ce qu'on appelle bande à part, profitant de

tout et tâchant de se montrer le partisan des idées nouvelles. Tous les députés du tiers-état et du clergé étaient bien accueillis chez lui ; il parlait finances et administration avec les premiers, et soutenait des thèses de théologie avec les autres, ce qui faisait dire à Mirabeau, à qui on rapportai ces cajoleries : « Je ne sais si » MONSIEUR aspire à être roi ou à être pape. »

On voulut que ce prince engageât Louis XVI à dissoudre les états-généraux. « Je me garderai » bien de lui donner ce conseil, dit-il, les au- » tres en auraient le profit et moi tout l'odieux. » Ma place dans le royaume m'oblige aux plus » grands ménagements, je ne dois donner prise » sur moi à personne. » Le roi à qui on avait toujours inspiré des préventions contre lui, disait un jour à M. de Malesherbes : « Je gage » qu'un livre manque dans la bibliothèque de » mon frère. — Lequel, Sire ? — Machiavel; » il n'en a pas besoin, il doit le savoir par » cœur. »

Cette auguste famille ainsi divisée ne présentait pas un front redoutable à ses ennemis. MONSIEUR, instruit des mouvements que le comte de Mirabeau se donnait dans l'assemblée du tiers, voulut causer avec lui. La rencontre

n'eut pas lieu dans l'appartement du prince, mais chez M. d'Avaray, qui avait engagé Mirabeau à se rendre un soir chez lui. MONSIEUR arriva comme par hasard, alors M. d'Avaray, s'adressant à Mirabeau, lui dit : « Voici le comte de Lille » qui entre, vous le connaissez certainement. »

Mirabeau ayant aperçu S. A. R., répondit avec beaucoup de grâce : « Eh! qui ne connaît le » plus spirituel et sans doute le plus sage de tous » nos jeunes seigneurs? Cependant, M. le comte, » il me semble qu'il y a du danger pour moi à » me trouver en sa présence, il ne doit pas m'ai- » mer, et mes amis pourraient craindre que je » ne me laisse entraîner au plaisir de me rap- » procher de lui. »

MONSIEUR sourit à ce compliment délicat : « Je » ne hais ni n'aime encore répondit-il un homme » supérieur que je voudrais voir seulement dans » une autre voie, mais je voudrais apprendre de » lui pourquoi le tiers-état insiste avec tant de » ténacité sur la vérification en commun.

— » Parce qu'à cette formalité, M. le comte, » est attachée toute son existence, parce qu'il » ne peut rien être, ni rien faire de bien si l'on » n'opine pas en réunion générale. La division » en trois chambres ne produira que du mal,

» surtout dans la circonstance actuelle; nous » sommes dans un moment de crise; nous nous » querellons sur le bord d'un volcan prêt à faire » son éruption; il faut se hâter de terminer » quelque chose, car dans quelques mois peut- » être il ne serait plus temps. »

La conversation s'engagea; MONSIEUR eut l'air d'être profondément indifférent à tout ce qui pouvait arriver. « Je ne puis qu'être soumis, » répéta-t-il à diverses reprises. —« Monsieur le » comte, lui dit Mirabeau avec une respectueuse » gaieté, vous me parlerez tant de votre sou- » mission que vous me forcerez à croire que » vous craignez d'y manquer. »

Ceci frappait trop directement au but pour ne pas déplaire au prince; il se leva et partit, laissant Mirabeau dans le salon. Le comte d'Avaray en rentrant, se plaignit à celui-ci du propos qu'il venait de lâcher, et qui, avec raison, paraissait avoir fâché S. A. R.

« Ma foi, répliqua Mirabeau, je ne suis ici » qu'en passant, et je m'y donne mes coudées » franches, tandis que vous, qui vivez à la cour, » ne pouvez vous y soutenir que par la flatterie. » Je n'aime pas que l'on finasse avec moi; ceux » qui vont droit au but me semblent pré-

» férables. » Il ajouta encore quelques paroles passablement insolentes, et il s'en fut raconter à ses amis ce qui venait de lui arriver. On remarqua dès ce moment que MONSIEUR redoubla de démonstrations patriotiques, et pourtant qu'il montra en même temps une sorte d'éloignement pour Mirabeau. Il s'opposa plus tard, et de toutes ses forces, à la proposition qui fut faite à Louis XVI, d'appeler cet homme d'état dans son conseil. Mirabeau jugeait bien sa position à l'égard de son Altesse Royale; car un jour en parlant de ceux que charmerait sa mort, qu'il ne croyait pas si prochaine, il disait : « Je » mets en tête MONSIEUR, nous nous appré- » cions réciproquement. »

CHAPITRE XXI.

La cour continue à cajoler la noblesse.—Penchant des gens du château pour les idées nouvelles. — Anecdote à ce sujet. — Minorité de la noblesse. — Noms des membres qui la composaient. — Le tiers-état se constitue assemblée nationale. — Son arrêté touchant les contributions. — Voyage du roi à Marly. — Lettre inédite du chevalier de Coigny. — Détails de ce voyage. — D'Esprémenil chez madame de Polignac. — Plaisanterie d'un prince. — Conversation de la reine et du roi. — Députation secrète du parlement de Paris. — Le cardinal de Larochefoucauld et l'archevêque de Paris aux genoux du roi. — On décide le roi à frapper un grand coup. — Le tiers-état est chassé de la salle d'assemblée. — Serment du Jeu de Paume. — Intrigues sans résultat. — Une partie du clergé passe du côté du tiers-état. — Réponse de l'évêque d'Autun à mon oncle.

Le tiers-état persistait dans son projet de réunion, et toute la France ralliée à lui le soutenait dans son opiniâtreté légitime; l'ordre de la noblesse également inébranlable dans ses résolutions, se refusait à tout rappro-

chement; pour entretenir les gentilshommes dans cette résistance, la cour employait les moyens les plus propres à les séduire; on les attaquait dans leur vanité en les appelant au château, où on leur prodiguait toutes sortes de cajoleries. Madame de Polignac et sa famille avaient pris la tâche de conspirer ouvertement contre la nation, elle soufflait l'irritation dans les esprits les mieux disposés à la paix, elle maintenait les autres dans un système d'opposition qui n'était pas sans danger.

Des femmes jeunes et jolies ne craignaient pas, dans l'intérêt de leur caste, d'employer des séductions qui exposaient leur honneur, pour retenir ceux qui, plus faibles ou mieux éclairés, auraient fini par consentir à se soumettre au vœu général. Il y avait cercle tous les soirs chez la duchesse favorite; là on ne soutenait que la thèse dangereuse de la résistance, là on faisait jurer à la noblesse de ne céder jamais, on lui montrait la perte de tous ses avantages comme la conséquence infaillible d'un rapprochement avec le tiers, on lui faisait envisager la gloire qu'il y aurait pour elle à ne pas se mêler à *des vilains;* le sort de la France, de la cour, de la monarchie est dans vos mains, disait-on, montrez-vous

dignes de vos pères, et songez que vous forligneriez du jour où vous fraterniserez avec la bourgeoisie.

Ces paroles imprudentes germaient dans les têtes de ces gentillâtres, et plus d'une fois ils furent sur le point, par quelque coup d'éclat, d'élever entre les trois ordres une barrière qui serait devenue insurmontable. D'augustes personnages, complétement aveuglés sur leurs intérêts, se mêlaient avec familiarité dans ces réunions, ils exaltaient les cœurs, ils juraient de marcher à la tête de la fidèle noblesse, de combattre, de mourir avec elle, et les gentilshommes ne doutaient pas que des chefs illustres ne les dirigeassent au moment du péril. La cour ne comprenait pas sa position, elle se croyait encore toute puissante, elle ne s'apercevait pas que comme elle avait voulu marcher en dehors de l'opinion publique, celle-ci l'avait entièrement abandonnée, et qu'elle était seule enfin au milieu du royaume. Cet isolement était tel, que tout ce qui tenait à la valetaille ou même aux petites charges du château, était passé du côté des idées nouvelles. Le fanatisme politique qui commençait à se manifester, avait changé en traîtres des hommes jusqu'alors dévoués; rien de ce

qui était dit à la cour n'était perdu, on le révélait soigneusement aux députés du tiers. J'étais un jour chez Mirabeau, lorsqu'un valet de pied de madame la comtesse d'Artois vint demander à parler en secret au député; celui-ci le fit passer avec lui dans une autre chambre; quand ils se furent séparés, Mirabeau revint à moi en me disant : « Vous voyez cet homme, eh bien! par amour de » la liberté, et sans me connaître autrement que » par ma réputation et mes principes d'indépen- » dance, il accourt presque chaque matin me » conter ce que là haut on dit contre moi et » contre le tiers; hier par exemple on a vivement » sollicité la reine de porter le roi à frapper un » grand coup. Plusieurs gentilshommes se sont » mis à genoux devant un prince du sang, dans » un superbe mouvement d'enthousiasme, afin » de l'engager à tenir la promesse qu'il leur avait » faite, de les diriger quand il faudrait sauver » la monarchie. Ils ont été pressants, heureuse- » ment que la prudence du personnage égale sa » valeur, et il leur a répondu qu'il ne pouvait » rien entreprendre sans les ordres du roi.

» Figurez-vous, poursuivit Mirabeau, que » sans que nous ayons eu besoin de nous en » mêler, nous nous sommes procuré de nom-

» breuses intelligences dans le château ; on veut
» là une révolution comme nous en voulons
» une dans la ville, et rien de ce qui s'y dit ne
» nous est caché ; nous pourrions, si nous avions
» envie d'aller vite, les faire enlever tous de
» leurs lits par une belle nuit. »

A ce discours je demeurai confondu, et je vis clairement que la cour était perdue, puisqu'elle demeurait abandonnée à elle-même. Mirabeau m'apprit aussi ce jour-là que la minorité de la noblesse, lasse de combattre dans sa chambre une majorité qui ne s'amendait pas, était résolue de se séparer de cette majorité, et comptait prochainement venir dans la chambre commune, procéder avec le tiers à la vérification des pouvoirs ; les noms des membres de cette minorité généreuse, qui ne balançait pas, dans l'intérêt public, à faire le plus grand des sacrifices, méritent d'être connus. Je me plais à les rappeler ici :

C'étaient : le duc de La Rochefoucauld Liancourt, le baron de Menou, le duc d'Aiguillon, le comte de Crillon, le vicomte de Beauharnais, le marquis de Latour Maubourg, le comte de La Touche, le comte Mathieu de Montmorency, le comte Alexandre de Lameth, le baron d'Harambure, le duc de Luynes, le vicomte de

Toulongeon, M. de Bhèlines, le vicomte des Androuins, le marquis de Lacoste, le comte de Castellane, le marquis de Blacons, le marquis de Langon, le comte de La Blache, le comte Antoine d'Agoult, le comte de Virieu, le baron de Châlons, le comte de Masanne, de Durle, d'Eymar, de Nompère Champagny, Després de Crassiers, le marquis de Diaucourt, le marquis d'Aguesseau, le comte de Molette Morangiés, le marquis de Lancosme, Futeau, le vicomte de Clermont Tonnerre, le marquis de Laligan, le comte de Lally Tolendal, le comte de Rochechouart, le marquis de Montesquiou Fezensac, Duport, Dionis du Sejour, Lezai Marnésia, Sillery, d'André; auxquels il faut joindre le marquis de La Fayette, le prince de Poix, Charles Lameth, et quelques autres qui paraissaient hésiter encore, mais n'en étaient pas moins décidés à se ranger du parti de la nation.

Cette défection épouvantait la coterie Polignac; il fut tenu un conseil dans lequel on dégrada de noblesse les dissidents, et on leur jura une haine implacable, surtout à leur chef, le duc de Liancourt, haine qui, après quarante ans, s'est encore assouvie sous nos yeux jusques sur les marches du temple, où l'on por-

tait sa dépouille mortelle. On arrêta de plus que dès la dissolution prochaine des états-généraux, on les jetterait tous dans une prison d'état, où ils termineraient leurs jours. Il y eut une querelle très violente dans l'intérieur de la famille royale; on reprocha avec aigreur à MONSIEUR, la conduite du marquis de Montesquiou Fezensac, son capitaine des gardes, et on lui demanda de le chasser d'auprès de sa personne.

« Ce serait une imprudence que je me garderai de commettre, répondit-il, les opinions » sont libres; puisque le roi ne s'est pas pro» noncé, je ne veux pas prendre l'initiative. »

MONSIEUR ne disait pas tout, il aurait pu ajouter que le marquis de Montesquiou n'avait agi ainsi que sur son ordre exprès; c'est ce que ce dernier affirma devant moi à la duchesse de Grammont, qui, l'ayant rencontré dans le Parc, le querella sur sa défection; pour se disculper, il avoua ce que je viens de répéter. « En ce cas, » dit-elle, je croirai dorénavant tout ce que » l'on dira de votre maître. »

La noblesse vit aussi avec courroux cette scission; Cazalès, d'Esprémenil, Boutillier, Laqueuille, tonnèrent contre les dissidents; c'étaient les meneurs de cet ordre, véritables chefs de file

qui avaient le secret des intentions de la cour. Le rapprochement demandé par Calonne avait eu lieu, et l'emporté d'Esprémenil était devenu l'un des membres les plus assidus du cercle de madame de Polignac ; ce fut ainsi qu'il perdit cette popularité qui, quelques années auparavant, le rendait l'idole des Parisiens. Ils connurent bientôt son nouveau pacte, et la haine la plus prononcée succéda à l'amour qu'ils avaient pour lui. Il ne faut pas qu'un chef de parti recule jamais, sans quoi il est perdu, c'est beaucoup si on ne lui demande pas d'avancer au-delà des bornes qu'il s'est prescrites, et presque toujours, s'il s'y renferme, il finit par être dépassé par ceux qui d'abord ne le suivaient que de loin.

Le tiers-état voyait toutes les passions qui s'agitaient autour de lui, et il n'en marchait pas moins à son but avec fermeté ; certain de l'appui de la nation, il méprisait les petites intrigues, les petites cabales, les petits camouflets, que la sotte vanité des grands ne lui épargnait point. Il fit un pas immense le jour où, sur la proposition du député Legrand, et non sur celle de l'abbé Sieyes, comme on le croit généralement, il prit le nom d'assemblée nationale, renonçant avec adresse à celui d'états-généraux, qui emportait l'idée

d'une distinction des trois ordres : cet acte n'était pas sans hardiesse, mais il fut suivi d'un autre bien plus important encore ; ce dernier était ainsi conçu : « L'assemblée arrête que les contributions » telles qu'elles se perçoivent actuellement dans » le royaume, n'ayant point été consenties par la » nation, sont toutes illégales, et par conséquent » nulles dans leur création, extension et pro- » rogation ; elles sont autorisées provisoirement » au nom de la nation, mais jusqu'au jour » seulement de la première séparation de cette » assemblée. »

C'était répondre par des coups de foudre à des piqûres d'épingles, c'était montrer clairement aux favoris, aux dissipateurs, que leur règne était passé, qu'il faudrait dorénavant vivre avec leur revenu ou leur savoir-faire, et non aux dépens du trésor de l'état. La nouvelle de ces deux grandes résolutions parvenue au château, y terrifia d'abord ceux qu'elles anéantissaient, mais après l'effroi du premier moment, les esprits se rassurèrent, et l'on se décida à tenter ce coup désespéré, qui devait être la dernière ressource de la cour, et malheureusement retomber sur elle. A cette époque, et comme si la Providence eût voulu donner un avertissement à la famille royale en

amenant déjà la mort au milieu d'elle, le jeune dauphin termina ses jours; la douleur qu'en éprouva le roi fut extrême, on en profita pour l'arracher au séjour de Versailles et pour l'entraîner à Marly, où on se flattait de le circonvenir de manière à ce qu'il ne pût voir que comme on vouloit qu'il vît, dans l'intérêt d'une poignée de gens avides qui sacrifiaient les intérêts du trône à leurs intérêts privés. Il fallait frapper l'esprit de cet excellent prince, on arrangea une scène dramatique propre à produire un grand effet.

Je puis en faire connaître les détails, en mettant sous les yeux des lecteurs, l'extrait d'une lettre que le chevalier de Coigny écrivit le jour même à mon oncle, pour le prévenir de ce qui avait eu lieu, afin qu'il préparât ceux de ses collègues dont il croyait être sûr à l'exécution du projet qui ne tarderait pas à éclater.

« Nous sommes ici au comble de la joie, mon » cher....., et je présume que vous serez heu- » reux comme nous, lorsque vous saurez la ré- » solution qui vient d'être prise. Nous sommes » sauvés, et les factieux sont perdus, car le roi » vient de le décider ainsi, et certainement il ne » reculera pas. Nous étions venus à Marly » fort tourmentés, nous voyions clairement où

» l'on nous menait, et nous étions perdus si » cette canaille du tiers avait mis le nez dans nos » affaires. La bonne duchesse, que vous ne re- » connaîtriez pas, tant elle est active et agis- » sante, avait fort bien compris qu'il ne fallait » pas s'endormir en une circonstance où nous » jouions le tout pour le tout. Elle jugea donc » convenable de nous appeler hier au soir au- » tour de la reine. Nous parlâmes à cette prin- » cesse avec chaleur, nous lui fîmes sentir » qu'il ne s'agissait de rien moins que de la perte » de son influence, que l'on en voulait à elle » principalement, et que si elle ne nous secon- » dait pas, nous ne répondrions plus de rien. » M. d'Esprémenil, admis depuis quelque temps » dans notre intimité, la harangua de fort » bonne grâce; quand il eut fini de parler, » notre aimable prince le frappa à la joue en » riant, et lui dit : si vous aviez été toujours » aussi raisonnable, grand enfant, on ne vous » aurait pas mis en pénitence, et vous auriez » eu du *nanan*.

» Cette *excellente plaisanterie* nous dérida, » et rendit moins sérieuse la gravité de notre » réunion. Il fut convenu ensuite que l'on in- » sisterait auprès du roi, pour qu'il se décidât à

» mettre un frein aux usurpations populaires.
» Messieurs les princes de Condé et de Conti
» avaient été prévenus, et ils s'étaient mis en
» mesure de venir au conseil aussitôt qu'on les
» appellerait, car nous jugeâmes que, dans une
» telle circonstance, il était bon que toute la
» famille royale se montrât liée des mêmes
» sentiments. Ce matin la reine et son frère sont
» entrés chez le roi, et lui ont demandé ce qu'il
» comptait faire. Il a paru, comme à l'ordi-
» naire, fort incertain, disant que la chose, au
» fond, ne valait pas la peine de s'en tracasser;
» que puisque tous les états-généraux n'avaient
» pas agi uniformément dans le protocole de
» leur cérémonial, on pouvait laisser ceux-ci
» s'accommoder à leur fantaisie.

» Mais, lui a-t-on répondu, voilà le tiers qui
» vient de se déclarer assemblée nationale. —
» Ce n'est qu'un mot. — Il a pris un arrêté pour
» déclarer dorénavant illégale la manière ac-
» tuelle de lever l'impôt. — Ma foi, a répliqué
» le roi, marchand qui perd ne peut pas rire, et
» comme c'est lui qui paie l'impôt, il ne me
» surprend pas en voulant qu'on en régularise
» la levée.

» La conversation a duré quelque temps sur

» ce ton, mais la reine, ne pouvant se retenir,
» a touché les grandes cordes; elle a montré le
» trône ébranlé par les factieux, une conspira-
» tion flagrante formée par ceux-ci dans le but
» de changer l'ordre de la succession; que tout
» ce qui se faisait était, non au fond dans l'a-
» vantage du peuple, mais afin d'aider un prince
» coupable à s'emparer de la couronne. Au mo-
» ment où cette princesse parlait avec le plus de
» chaleur, on est venu annoncer une députation
» secrète du parlement de Paris; elle était ac-
» compagnée du garde-des-sceaux, et M. d'Es-
» prémenil en faisait partie. Elle venait sup-
» plier le roi de dissoudre les états-généraux
» dont l'existence compromettait le salut de la
» monarchie; elle assurait en même temps que
» la compagnie, pour détourner l'orage, ne ba-
» lancerait pas, et s'engageait à l'avance à faire
» tout ce qui serait agréable à Sa Majesté.

» M. d'Esprémenil a parlé à son tour avec
» force et chaleur; il a signalé l'existence du
» complot, en a donné des preuves, et n'a pas
» craint d'aller, dans sa hardiesse, jusqu'à faire
» entendre au roi qu'on le rendrait dans l'ave-
» nir responsable de tout le mal qui arriverait.
» Sa Majesté, frappée de ces paroles, a tressailli

» et regardé l'orateur avec une sorte de surprise
» qui n'était pas sans être mêlée de mécontente-
» ment. Le garde-des-sceaux venant à son tour,
» a assuré le roi qu'il était dangereux de souf-
» frir plus long-temps l'audace du tiers; il a dit
» que tous ces avocats, ces juges subalternes,
» ces curés de campagne, ne demandaient qu'un
» bouleversement général, qu'ils empiétaient
» déjà sur la prérogative royale, et qu'il serait
» coupable de tolérer leurs excès.

» Sur cette entrefaite, voilà que le cardinal de
» La Rochefoucault, accompagné de l'archevê-
» que de Paris, sont survenus à leur tour;
» ceux-ci, chargés du pathétique, se sont en
» entrant précipités aux genoux de Sa Majesté,
» en la conjurant, par saint Louis et par la
» piété de ses augustes ancêtres, de défendre la
» religion cruellement attaquée par la philoso-
» phie, qui compte parmi ses partisans presque
» tous les membres du tiers; ils l'ont assuré que
» ceux-ci manifestaient hautement le dessein
» d'établir le protestantisme en France, et pour
» le prouver, ils ont mis sous les yeux du roi
» plusieurs lettres écrites par les nommés Boissy-
» d'Anglas, Rabaud Saint-Etienne, et autres
» lettres qu'ils se sont procurées je ne sais com-

» ment, et qui établissaient ce fait d'une ma-
» nière incontestable.

» Il paraît que ceci a fortement ébranlé le
» roi ; il a demandé d'une voix émue d'où l'on
» en avait tant appris ; il a voulu d'abord qu'on
» appelât les rebelles devant lui, et il insistait
» sur ce point lorsque notre chère duchesse,
» portant monseigneur le Dauphin et tenant
» Madame Royale par la main, est entrée à son
» tour ; la reine a pris les enfants avec vivacité,
» les a poussés dans les bras de leur père, et a
» conjuré celui-ci de ne plus balancer à confon-
» dre les projets des ennemis de sa famille. Le
» roi, touché de ses larmes et de tant de repré-
» sentations, a cédé et a témoigné sur l'heure le
» désir de tenir un conseil ; on a envoyé avertir
» les princes, et on s'est assemblé sur-le-champ,
» sans appeler le contrôleur-général, qui ne sait
» rien de ceci. Tout est arrangé, le roi donnera
» une déclaration qui satisfera la nation, com-
» mandera aux députés de travailler dans leurs
» salles particulières, et punira avec sévérité
» les brouillons et les intrigants. Vous pouvez
» compter qu'il ne reculera pas ; on annonce
» une séance royale pour le 20, c'est là que
» se déroulera le plan que je vous annonce, et
» qui nous assure la victoire.

» Voyez tous nos amis, recommandez-leur de » témoigner un grand abattement ; il faut qu'ils » fassent semblant d'avoir frayeur, afin d'inspi- » rer la peur aux autres ; il sera bon surtout » qu'ils répandent des nouvelles alarmantes, » propres à laisser croire que le roi tombera de » tout son pouvoir sur les récalcitrants : ils doi- » vent répéter sans cesse que le mieux est de se » soumettre, et surtout porter aux nues la sa- » gesse de la déclaration qu'on leur présentera ; » on compte beaucoup sur vous, sur votre in- » fluence, et notre duchesse vous réserve deux » baisers en récompense de vos soins. A votre » âge, mon cher....., vous en sentirez tout le » prix. La reine vous aime beaucoup ; hier en- » core elle me demandait de vos nouvelles, et » quant à son Altesse Royale, elle m'a promis » de faire pour vous ce que vous sollicitez. Vous » êtes convaincu de la bonté de cette auguste » famille, rendez-vous digne de son estime et » de ses bienfaits, etc. »

Mon oncle, j'ai tout lieu de le croire, se conforma aux intentions et aux instructions du chevalier de Coigny, mais ces ruses de cabinet ne pouvaient l'emporter sur la manifestation de la volonté générale. Cependant cette séance,

annoncée pour le 20 juin, fut renvoyée au vingt-trois, je ne saurais dire pourquoi. En attendant, et afin de dissoudre par le fait l'assemblée nationale, on fit fermer la salle, sous prétexte de la préparer convenablement à recevoir le roi. Ce fut la raison qu'on donna aux députés lorsqu'ils se présentèrent.

Leur indignation fut aussi vive qu'elle était juste ; ils se voyaient depuis long-temps en butte à une foule d'outrages qui, bien que puérils au fond, n'annonçaient pas moins combien on les méprisait. On les avait arrêtés naguère dans une des premières salles du château, lorsque les trois ordres étaient venus rendre leurs devoirs au roi ; tandis que le clergé et la noblesse obtenaient la faveur d'entrer dans le cabinet ; et maintenant, sans les en prévenir, on les chassait de leur salle d'assemblée. C'était le dernier coup qu'on pût leur porter. Les principaux du tiers, après une courte délibération prise dans la rue, se retirèrent dans un jeu de paume voisin, sous la présidence de Bailly, et là, au milieu d'une indignation qui tourna au profit de l'enthousiasme, le décret suivant fut rendu.

« L'assemblée nationale considérant qu'ap-
» pelée à fixer la constitution du royaume, opérer

» la régénération publique et maintenir les vrais
» principes de la monarchie, rien ne peut empê-
» cher qu'elle ne continue ses délibérations, dans
» quelque lieu qu'elle soit forcée de s'établir;
» qu'enfin, partout où ses membres sont réunis,
» là est l'assemblée nationale : arrête que tous
» les députés prêteront à l'instant le serment de
» ne jamais se séparer, et de se rassembler par-
» tout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à
» ce que la constitution du royaume et la régé-
» nération de l'ordre public soient établies. »

Tous les membres du tiers, à la réserve de deux, c'étaient, je crois, Guilhermy et Martin d'Auch, députés de la sénéchaussée de Castelnaudary, prêtèrent avec enthousiasme, aux acclamations d'une foule de citoyens, ce serment patriotique, dont l'effet fut décisif. Là naquit positivement la révolution, le serment du jeu de paume en fut le premier acte et en assura le succès. Dès lors toute l'autorité passa des mains du roi dans celles de l'assemblée nationale, parce que tel fut le vœu de l'opinion publique, et que, quoi qu'on dise, elle seule règne despotiquement. Au reste, la cour, malgré son insuffisance, sentit la force du coup dont elle était frappée; on s'en aperçut bientôt sans peine à son

« MESSIEURS;

» Je croyais avoir fait tout ce qui était en mon » pouvoir pour le bien de mes peuples, lorsque » j'avais pris la résolution de vous assembler, » lorsque j'avais surmonté toutes les difficultés » dont votre convocation était entourée, lors- » que j'étais allé, pour ainsi dire, au devant des » vœux de la nation, en manifestant à l'avance » ce que je voulais pour son bonheur.

» Il semblait que vous n'aviez qu'à finir mon » ouvrage, et la nation attendait avec impatience » le moment où, par le concours des vues bien- » faisantes de son souverain et du zèle éclairé de » ses représentants, elle allait jouir des prospé- » rités que cette union devait lui procurer.

» Les états-généraux sont ouverts depuis deux » mois, et ils n'ont pas encore pu s'entendre » sur les préliminaires de leurs opérations; une » parfaite intelligence aurait dû naître du seul » amour de la patrie, et une funeste division » jette l'alarme dans tous les esprits. Je veux » le croire et j'aime à le penser, les Français » ne sont pas changés; mais pour éviter de faire » à aucun de vous des reproches, je considère

» que le renouvellement des états-généraux » après un si long terme, l'agitation qui l'a » précédée, le but de cette convocation, si » différent de celui qui rassemblait vos ancêtres, » les restrictions dans les pouvoirs, et plusieurs » autres circonstances, ont dû nécessairement » amener des oppositions, des débats et des » prétentions exagérées.

» Je dois au bien commun de mon royaume, » je me dois à moi-même de faire cesser ces fu- » nestes divisions. C'est dans cette résolution, » Messieurs, que je vous rassemble de nouveau » autour de moi; c'est comme le père de tous » mes sujets, c'est comme le défenseur des lois » de mon royaume que je viens en retracer » le véritable esprit, et réprimer les atteintes » qui ont pu y être portées.

» Mais, Messieurs, après avoir clairement » établi les droits respectifs des différents ordres, » j'attends du zèle pour la patrie des deux » premiers ordres, j'attends de leur attachement » pour ma personne, j'attends de la connais- » sance qu'ils ont des maux urgents de l'état, » que, dans les affaires qui regardent le bien » général, ils seront les premiers à proposer » une réunion d'avis et de sentiments que je

» regarde comme nécessaire dans la crise ac-
» tuelle qui doit opérer le salut de l'état. »

Ce préambule glacé, dans lequel régnait un mécontentement caché sous des formes oratoires, ne toucha le cœur d'aucun de ceux qui l'entendirent. On ne vit là que l'expression d'un courroux dont le roi consentait seulement à être l'interprête. Le garde-des-sceaux lut ensuite plusieurs déclarations; l'une cassait comme illégales toutes les délibérations prises par le tiers-état, l'autre cassait la restriction des pouvoirs, un autre réglait le protocole des présents états-généraux et de ceux à venir.

Puis le roi reprenant la parole,

« J'ai voulu aussi, Messieurs, vous faire
» mettre sous les yeux les différents bienfaits
» que j'accorde à mes peuples. Ce n'est pas pour
» circonscrire votre zèle dans le cercle que je
» vais tracer, car j'adopterai avec plaisir toute
» autre vue de bien public qui me sera présentée
» par les états-généraux. Je puis dire sans me
» faire illusion que jamais roi n'en aura jamais
» autant fait pour aucune nation; mais quelle
» autre peut l'avoir mieux mérité par ses senti-
» ments que la nation? Je ne craindrai pas de
» l'exprimer: ceux qui, par des prétentions exa-

» gérées ou des difficultés hors de propos, re-
» tarderaient encore l'effet de mes intentions
» paternelles, se rendraient indignes d'être
» regardés comme Français. »

La foudre grondait dans cette dernière phrase. On en espérait beaucoup au château; on ne doutait pas que le tiers-état n'en fût épouvanté, et qu'il ne se regardât désormais comme écrasé sous le poids d'une telle menace : elle manqua pourtant son effet. Il y avait dans le tiers des ames trop généreuses pour ne pas regarder en face et sans peur un danger quel qu'il fût, lorsqu'il s'agissait du salut de la patrie. Après que le roi eut cessé de parler, le garde-des-sceaux, toujours à genoux, selon un usage antique qui allait s'éteindre sans retour, lut encore une déclaration bien plus importante que les précédentes; elle renfermait tous les éléments qui ont depuis composé la charte constitutionnelle sous laquelle nous avons le bonheur de vivre maintenant, et que nous devons à la sagesse de l'immortel Louis XVIII, si étrangement calomnié lorsqu'il portait le nom de MONSIEUR.

Certes, si Louis XVI, dès son avénement au trône, eût annoncé une volonté ferme, si on n'avait pas eu la funeste certitude que ce bon

prince ne régnait point par lui-même, sans doute après la lecture de cette déclaration, les trois ordres, d'un commun accord, l'auraient proclamé le restaurateur de la liberté française, et se seraient empressés, après y avoir donné leur sanction, de demander la clôture de la session, car dès lors leur but aurait été rempli. Mais on connaissait la faiblesse du roi, on savait que les courtisans qui l'environnaient, en faisant mine de céder à l'orage, étaient très décidés à ne rien tenir de ce qu'ils laissaient promettre; que cette déclaration n'était qu'un piége auquel on se flattait de prendre l'assemblée, et rien n'inspirait cette confiance que le malheureux prince n'était pas en position de commander. Aussi le tiers-état écouta-t-il, avec une froideur respectueuse, la lecture de l'acte qui le délivrait de son long esclavage, et comme il ne croyait point à sa durée, il n'en témoigna aucune joie; ce fut dans un morne silence qu'il laissa le roi terminer son discours par les paroles suivantes:

« Vous venez d'entendre, Messieurs, le ré-
» sultat de mes dispositions et de mes vues;
» elles sont conformes au vif désir que j'ai
» d'opérer le bien public. Si par une fatalité, qui
» est loin de ma pensée, vous m'abandonniez

» dans une si belle entreprise, seul je ferai le » bien de mes peuples, seul je me considérerai » comme leur véritable représentant, et con- » naissant vos cahiers, connaissant l'accord » parfait qui existe entre le vœu général de la » nation et mes intentions bienfaisantes, j'aurai » toute la confiance que doit inspirer une si » rare harmonie, et je marcherai vers le but » que je veux atteindre, avec tout le courage » et la fermeté qu'il doit m'inspirer.

» Refléchissez, Messieurs, qu'aucun de vos » projets, qu'aucune de vos résolutions ne peut » avoir force de loi sans mon approbation spé- » ciale, ainsi je suis le garant naturel de vos » droits respectifs, et tous les ordres de l'état » peuvent se reposer sur mon équitable impar- » tialité.

» Toute défiance de votre part serait une » grande injustice. C'est moi qui jusques à pré- » sent fais le bonheur de mes peuples, et il est » rare, peut-être, que l'unique ambition d'un » souverain soit d'obtenir de ses sujets qu'ils » s'entendent enfin pour accepter ses bienfaits.

» Je vous ordonne, Messieurs, de vous sépa- » rer de suite, et de vous rendre demain matin » chacun dans les salles affectées à votre ordre,

» pour y prendre vos séances. J'ordonne en » conséquence au grand-maître des cérémonies » de faire préparer les salles. »

Le roi se leva immédiatement. Le clergé, la noblesse lui obéirent et se séparèrent. Nous étions tous dans l'impatience de connaître ce que le tiers-état allait faire. Il demeura tout entier, immobile et compact. J'avais particulièrement les yeux fixés sur Bailly son président. Je le vis ému, mais calme; il comprenait l'imminence de sa position, les dangers personnels qu'il pourrait courir, mais, dans une telle circonstance, il ne balança pas à faire à la patrie tous les sacrifices possibles; il ne quitta point sa place et ses collègues l'imitèrent. Mirabeau prononça quelques mots pour achever de donner à ceux-ci une noble assurance. Les choses étaient à ce point lorsque le marquis de Dreux-Brézé, grand-maître des cérémonies, homme de petite naissance et d'un esprit plus médiocre encore, s'avança vers Bailly, avec une burlesque dignité, et lui dit :

« Vous avez entendu les ordres du roi.—Oui, » Monsieur, répliqua Bailly, et je vais en délibé- » rer avec l'assemblée nationale. » Cette réponse était peu satisfaisante; Dreux de Brézé semblait

en être mécontent, lorsque l'impétueux Mirabeau, s'adressant à lui, s'écria d'une voix tonnante : « Oui, Monsieur, nous avons entendu » les intentions qu'on a suggérées au roi. Mais » vous n'avez ici ni voix, ni place, ni droit de » parler ; vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours. Esclave, allez dire à » votre maître que nous sommes ici par la » volonté du peuple, et que nous n'en sortirons » que par la force des baïonnettes. »

Il faut avoir entendu ces paroles foudroyantes pour concevoir l'effet qu'elles produisirent. Il me semble voir encore le grand-maître des cérémonies, pâle, confondu, terrassé, suant à grosses gouttes, ne sachant plus ni rester, ni marcher, ni sortir ; il demeura pendant une ou deux minutes comme s'il eût été sous le charme d'un enchantement ; enfin il se retira en chancelant, et comme un homme ivre, suivi de son escorte, muette comme lui. Jamais oreille de courtisan n'avait entendu de semblables paroles, et il y avait loin de cette réplique violente, qui renfermait toute la révolution, aux formes humbles de la résistance parlementaire.

Mirabeau venait de passer le Rubicon ; toute

l'assemblée le suivit, en approuvant son action, et on se mit à délibérer sur ce qu'on venait d'entendre, tandis que Dreux de Brézé, dans une rage sans pareille, courait au château, bien persuadé que le châtiment de l'insulte qu'il prétendait avoir reçue ne se ferait pas long-temps attendre. Mais quelle ne fut pas sa surprise et celle de ceux qui entouraient le roi en ce moment, quand Louis XVI, lassé du rôle qu'on lui faisait jouer et qui ne lui convenait pas, dit pour toute réponse: « Eh bien ! si messieurs » du tiers ne veulent pas quitter la salle, il faut » les y laisser. »

Ce fut alors que parut dans tout son jour la puérilité des gens de la cour; ne pouvant lutter à force ouverte, puisque le roi ne les secondait pas, ils imaginèrent d'envoyer dans la salle des états-généraux une trentaine d'ouvriers, qui, sous le prétexte de détendre la partie où le trône s'élevait, et d'ôter les ornements extraordinaires qui la décoraient, firent avec leurs outils et à dessein le plus grand bruit possible. Cette ridicule guerre de marteaux n'eût aucun succès; le président fatigué de ce bruit envoya donner ordre à ces subalternes de se retirer, et ceux qui n'obéissaientqu'à contre-cœur, se sou-

mirent à la volonté de l'assemblée nationale.

Le tiers-état, maître du terrain, se hâta de profiter de sa victoire avec autant d'adresse que de fermeté; il prononça l'inviolabilité de ses membres, par l'arrêté suivant, qui devint comme une barrière contre laquelle se brisèrent les demi-mesures du château. « L'assemblée nationale » déclare que la personne de chaque député est » inviolable, que tous particuliers, toutes cor- » porations, tribunal, cour ou commission, qui » oseraient, pendant ou après la session, pour- » suivre, rechercher, arrêter ou faire arrêter, » détenir ou faire détenir un député, pour raison » d'aucune proposition, avis, opinion ou discours » par lui faits aux états-généraux, de même que » toutes personnes qui prêteraient leur minis- » tère à aucuns desdits attentats, de quelque » part qu'ils fussent ordonnés, sont infâmes » et traîtres envers la nation et coupables de » crime capital. L'assemblée nationale arrête » que dans les cas susdits, elle prendra toutes les » mesures nécessaires pour rechercher, pour- » suivre et punir ceux qui en seront les auteurs, » instigateurs ou exécuteurs. »

C'était comme on voit, aller droit au but. Tant de vigueur déconcerta ceux qui avaient

compté sur de la faiblesse ; comme ils étaient faibles eux-mêmes, ils voulaient à toute force que leurs adversaires le fussent aussi.

La soirée de ce jour mémorable vit de nombreux conciliabules où mille résolutions contradictoires furent successivement prises et abandonnées ; il y eut chez la duchesse de Polignac, et vers minuit, une réunion intime, où l'on appela le baron de Bezenval, le prince de Lambesc et le marquis du Châtelet, colonel des gardes françaises ; on y fit venir aussi les capitaines des gardes-du-corps. A cette réunion, où les femmes étaient mêlées avec les hommes en habit de guerre, on aurait pu se croire dans un conseil des Gaulois, nos premiers ancêtres, chez lesquels les druidesses prenaient séance quand il s'agissait de délibérer sur les plus chers intérêts de l'état.

Chacun de ceux qui se trouvèrent chez madame de Polignac ouvrit un avis violent, tous voulaient résoudre la question par le secours des armes, sur lequel néanmoins il ne fallait fonder que de légères espérances. Les femmes, qui ne concevaient pas encore le danger du moment, excitaient la bravoure de leurs chevaliers ; mais un prince auguste, réfléchissant à l'heure

du péril sur la responsabilité dont il se chargerait, fit taire son impétueuse valeur pour n'écouter que sa rare prudence. Il fit observer que l'on ne pouvait rien tenter sans l'autorisation du roi, qui la refuserait, et que, dans le cas où l'on passerait outre, il était à craindre que le monarque ne prît parti lui-même pour les états-généraux. De beaux yeux versèrent alors bien des larmes de dépit, en entendant ces sages paroles. On osa aller jusques à combattre l'opinion de ce haut personnage, et à l'accuser de faiblesse, quand il ne faisait preuve que de modération.

Ce fut avec de bien plus vifs transports que l'on accueillit la proposition qu'envoya faire le prince de C...., de son bras et de son épée, pour la défense de la cause royale; mais il ne s'agissait pas de l'employer, puisque celui qui aurait pu donner le signal se refusait prudemment à le faire; dans l'impossibilité de recourir à la force ouverte, on se décida plus que jamais à employer les ressources de l'intrigue, et à la diriger surtout contre Mirabeau, dont ce jour mémorable venait de révéler le grand caractère; on se promit en même temps la chute de Necker; ce fut une compensation qu'on voulut se donner.

Cependant, et avant l'heure de cette réunion

impolitique, la fermentation la plus vive régnait dans tous les esprits ; il y eut une agitation, un mouvement extraordinaires dans la ville de Versailles, et tandis que la noblesse montait au château pour y recevoir les félicitations de la reine, le peuple tout entier se portait aux environs de la salle où délibérait le tiers, comme pour le défendre si on venait l'attaquer. On dit que l'ordre d'entreprendre cette attaque fut donné aux gardes-du-corps, que ceux-ci firent même un mouvement dans cette intention, mais qu'un contre-ordre formel, parti de la bouche du roi, les arrêta bientôt. Je ne sais jusqu'à quel point ceci est vrai, mais tout est croyable pour ceux qui ont vu l'hésitation de la cour.

Quelques députés se réunirent dans une maison particulière ce même soir ; là étaient Mirabeau, Barnave, Lechapelier, Lanjuinais, Boïssy-d'Anglas, Rabaud Saint-Etienne, Mounier et quelques autres, tous animés des mêmes sentiments. On sait que Boissy-d'Anglas possédait une charge dans la maison de MONSIEUR ; ce membre du tiers fut celui qui engagea ses confrères à persister dans leur résistance ; il leur assura qu'ils seraient soutenus au château même, mais il ne leur dit point par qui, laissant le

champ libre à toutes les conjectures. On devina ce qu'il taisait, car il est positif que la haute sagesse de MONSIEUR l'avait convaincu de la nécessité d'une réforme dans l'administration du royaume, et que par suite il donna franchement dans les premières idées de la révolution. Plus tard, peut-être changea-t-il de pensée, mais en 1789, sa propension pour les idées libérales se manifesta dans toutes les occasions.

Ce soir là même Lechapelier disait à Mirabeau: « Est-ce que vous n'avez pas peur que l'on ne » vous punisse de votre apostrophe au grand- » maître des cérémonies? — Il fallait m'arrêter » sur l'heure, dit Mirabeau, ils ne l'ont pas fait, » ils ne le feront pas maintenant, ils ne pour- » raient plus le faire; je suis d'ailleurs à couvert » derrière notre inviolabilité. »

Mirabeau savait lire dans le cœur des hommes; d'ailleurs dans la réunion où il se trouvait alors, il ne fit pas connaître les mesures que, de concert avec de Latouche, Sillery, le baron de Menou et tout le parti dit d'Orléans, il prenait pour suspendre la colère de la cour. Robespierre était de ce perti, ainsi que Barnave et Pétion. Le premier, avec lequel je continuais à être extrêmement lié, ayant reconnu combien j'avais de discrétion, me tenait au courant de tout ce qu'il

pouvait me confier, sans trahir cependant le secret de ses amis. Je sus par lui avec quelle adresse on attaquait la fidélité des gardes françaises, qui détestaient le duc du Châtelet, leur colonel; comment on excitait l'opinion publique, et avec quelles ruses on jouait la cour.

Il y avait peu de chose à faire à cette époque pour enflammer les citoyens. L'immense majorité des Français voulait la réforme des abus; les folies, les galanteries, les dilapidations des grands seigneurs avaient comblé la mesure; on ne voulait plus d'eux, on souhaitait l'établissement d'un meilleur ordre de choses, et l'on conspirait dans les maisons, dans les rues et sur les places publiques; on voyait avec irritation la conduite de la noblesse et d'une partie du clergé; on était dans la confidence de leurs intrigues mesquines qu'on regardait comme des attentats contre la liberté naissante, et chaque jour ajoutait à cette indignation.

On savait que de nombreux corps de troupes environnaient Versailles; le duc de Broglie en avait le commandement, et le baron de Bezenval était investi de celui des régiments destinés à cerner Paris. On n'ignorait pas les sollicitations que l'on employait auprès du roi pour le porter à des actes de rigueur, et l'on était déter-

miné à tirer une vengeance éclatante de tous ces griefs. Les dispositions hostiles de la multitude prirent une telle énergie que tout plia devant elle; ces champions si braves en paroles, ces paladins en cornettes, eurent peur; cela leur arrivait assez souvent; et passant tout à coup d'un excès d'audace à un excès de découragement, ces hommes sans force, ces femmes sans vertu, sollicitèrent la reine et le comte d'Artois de changer de pensée et de céder à la nécessité.

Ce fut un rôle pénible pour ces augustes et généreux personnages de chanter la palinodie, et, peu après la séance du 23 juin, de demander au roi qu'il décidât les deux premiers ordres à une réunion franche et complète. Le marquis de Ferrière, dans ses excellents Mémoires, raconte ce qui se passa en cette circonstance, en homme bien instruit; des raisons majeures m'obligent à supprimer ce que je voulais dire à ce sujet; je me contenterai de transcrire quelque chose de son récit, il suppléera à ce que le respect ne me permet pas de publier.

« Le peuple de Versailles, soulevé par les » discours incendiaires dont on alimentait sa » rage, parlait avec fureur de la résistance de » la noblesse, s'emportait sans ménagement

» contre la reine et contre le comte d'Artois ;
» contre les Polignac. On désignait le jour du
» massacre. Le conseil montra au roi la néces-
» sité d'une prompte réunion ; Necker, indiffé-
» rent en apparence à ces mouvements, en était
» l'ame. Le roi, persuadé qu'on ne pouvait plus
» retarder sans se mettre au hasard de tout
» perdre, envoya quérir le duc de Luxembourg,
» président de la noblesse. La reine, MONSIEUR,
» le comte d'Artois, étaient dans le cabinet du
» roi ; la reine répandait des larmes, les princes
» paraissaient consternés, le roi remit au duc
» de Luxembourg une lettre pour la noblesse ;
» il l'invitait à céder aux circonstances, l'ap-
» pelait sa fidèle noblesse. Le comte d'Artois
» engagea personnellement le duc de Luxem-
» bourg à faire tous ses efforts pour décider la
» réunion ; le prince avait beaucoup de crédit
» sur l'ordre, il s'était montré fort attaché aux
» intérêts de la noblesse, il était affable, hon-
» nête, et quoique ces démonstrations fussent
» calculées, elles avaient séduit les gentilshom-
» mes de province, peu versés dans le manége
» des cours.....

» Le duc de Luxembourg entra dans la cham-
» bre de la noblesse, triste et abattu ; il perdait

» tout à la réunion; sa qualité de président de » la noblesse lui donnait un libre accès auprès » du roi, de la reine et des ministres; ses liai- » sons avec le comte d'Artois, son crédit dans » la chambre de la noblesse, le rendaient im- » portant, le duc s'était livré à de flatteuses » espérances. Cette réunion renversait ses pro- » jets; plusieurs membres parlèrent pour la » réunion, d'autres s'élevèrent contre cette pro- » position avec plus de véhémence que de ju- » gement, cependant une partie de la noblesse » s'obstinait à rester, cette opiniâtreté inutile » eût entraîné des suites funestes..... L'agita- » tion des esprits était extrême.....

» Le duc de Luxembourg alla rendre compte » au roi de ce qui se passait, le roi le chargea » d'une seconde lettre encore plus pressante » que la première, il disait à la noblesse que le » salut de l'état et sa sûreté personnelle dépen- » daient de la réunion. Messieurs, s'écrie le » marquis de Saint-Simon en s'élançant au » milieu de la salle, le roi nous dit que sa vie » est menacée, courons au château, formons- » lui un rempart de notre corps. Ce généreux » mouvement fut saisi avec enthousiasme, le » duc de Luxembourg représenta les consé-

» quences de cette démarche imprudente, l'em-
» barras qu'elle causerait au roi, la position
» pénible où il se trouverait placé pour ainsi
» dire entre le peuple et la noblesse. Il n'est pas
» question ici de délibérer, ajouta le duc de
» Luxembourg, il s'agit de sauver le roi et la
» patrie, la personne du roi est en danger, qui
» de nous oserait hésiter un seul instant? A ces
» mots, tous se levèrent tumultueusement, la
» minorité du clergé se joignit à la majorité de
» la noblesse, les députés des deux ordres ayant
» à leur tête le cardinal de la Rochefoucauld et
» le duc de Luxembourg, leurs présidents, en-
» trèrent en silence dans la salle des états.
» Tout fut alors consommé pour la monar-
» chie, c'est dans cette réunion qu'elle s'en-
» sevelit. »

CHAPITRE XXIII.

Bailly se confie au serment des deux premiers ordres. — La duchesse d'Aiguillon lui apprend la protestation de la noblesse. — Le duc d'Aiguillon. — Mathieu de Montmorency. — Réunion chez Bailly. — Mounier et Lanjuinais vont en députation trouver le duc de Luxembourg. — Embarras de celui-ci. — Espérances de la cour. — Ce qu'elle prépare. — La table de proscription. — Quelques femmes en sous-ordre. — La marquise de Boul... — La femme-de-chambre, patriote par amour. — Propos de Mirabeau. — Scène qui décide le renvoi des ministres. — Le prince de Lambesc. — Mot de Lanjuinais. — Fureur du peuple. — Le 14 juillet. — Terreur de la cour. — Madame de Genlis. — Mon oncle apprend à madame de Polignac ce qui se passe. — Fermeté de la reine. — Querelle dans l'intérieur.

Les membres du tiers, que je voyais chez Bailly, ne cachaient pas le contentement que leur causait la réunion, objet de tous leurs vœux et de toutes leurs démarches. Ils croyaient la cause de la nation gagnée dès ce moment; et plusieurs, ne soupçonnant pas d'arrière-pensées à leurs adversaires, s'endormaient déjà dans une imprudente sécurité. Ceux du même

parti qui n'étaient point membres de l'assemblée nationale, et que leur position rapprochait de la cour, les engageaient cependant à ne pas tant se livrer à d'aussi douces espérances.

» Mais, disait le noble et confiant Bailly, » nous avons la parole d'honneur des gentils- » hommes et le serment des prêtres, je ne puis » douter de la loyauté des uns ni de la piété des » autres; si cependant ils nous trompaient, ce ne » pourrait plus être, entre eux et nous, qu'une » guerre à mort, et ils n'oseront en venir là. »

Cette confiance dura peu cependant; car le surlendemain de la réunion, la duchesse d'Aiguillon, vêtue en homme, lui fit demander une entrevue à la nuit tombante, et à une heure où sa présence n'était pas nécessaire à l'assemblée; elle lui apprit qu'elle tenait de M. de Boisse la nouvelle certaine que, le matin même, deux cents membres environ de l'ordre de la noblesse s'étaient rendus individuellement chez le duc de Luxembourg, et y avaient signé une protestation tant contre leur réunion, qu'ils prétendaient avoir été provoquée par la violence, que contre tous les actes de l'assemblée nationale.

Le duc d'Aiguillon, homme d'esprit, mais sans mérite, coureur de filles, débauché, pillard

et dissipateur, il était fils de l'ex-ministre de ce nom, qui fut persécuteur des La Chalotais, l'ennemi des parlements, l'ame damnée de la Dubarri, et détesté de la nation ; son héritier se flattait de punir la reine qui ne l'aimait pas, et à laquelle, avec raison, il attribuait la chute de son père, et de se réconcilier avec l'opinion publique, en embrassant chaudement les principes de la révolution. On le vit en conséquence passer d'abord dans la minorité de la noblesse, et puis ensuite se rendre avec elle dans la salle du tiers, avant la majorité de cet ordre. Ses salons étaient ouverts à tous les ennemis de la famille royale, et sa mère, qui ne valait pas mieux que lui, était chargée d'en faire les honneurs aux indépendants; c'est un soin dont elle s'acquittait à merveille avec mesdames de Coigny, de Tessé, de Castellanne, et quelques autres, dévouées comme elle au nouvel ordre de choses, et, par conséquent, repoussées de l'intimité du château. On les y regardait comme des pestiférées, on vomissait des horreurs sur leur compte, chacun s'écartait d'elles lorsqu'elles y allaient, et par cette manifestation des sentiments qu'elles inspiraient, on les aigrissait davantage, et on les poussait plus avant dans la route de l'opposition.

De leur côté, elles n'épargnaient pas la cour; elles calomniaient la reine; elles racontaient des anecdotes scandaleuses contre les femmes qui les repoussaient, et les députés du tiers ou du clergé, qui n'étaient pas admis aux honneurs du château, croyant aveuglément ce qu'elles débitaient, ne doutaient pas que les mœurs ne fussent étrangement corrompues dans cette demeure royale, et par suite ne montraient que plus de zèle pour la purifier. La duchesse d'Aiguillon était accompagnée de Mathieu de Montmorency, jeune fanatique, qui ne tarda pas à jouer dans l'assemblée nationale un rôle que naturellement il n'aurait pas dû choisir.

C'était un homme doux, bienveillant, poli, sans aucun vice, mais n'ayant que ces vertus vulgaires qui n'élèvent pas celui qui les possède au-dessus des autres hommes. Il était tourmenté alors de cette manie de célébrité qui dévore les petites ames, il voulait être grand, et la nature ne l'avait taillé que pour être faible; il se jeta dans le parti contraire à la cour sans la haïr, car il n'avait pas assez d'énergie pour aimer ou pour détester à l'excès. Il courait après la gloire, et il se ridiculisa en croyant l'atteindre; mais il ne persista pas long-temps dans la route qu'il s'était

tracée. Le sang dont il sortait, et dont il se montra indigne dans la nuit du 4 au 5 août suivant, le ramena vers des pensées plus conformes à sa position; il émigra, après avoir été aide-de-camp de Luckner, et fut chercher un asile auprès de madame de Staël, son amie.

Là, il devint pieux en la compagnie d'une femme qui ne croyait à rien, et qui ne put s'empêcher de dire, en apprenant cette conversion : « Mathieu, après avoir abandonné sa » noblesse terrestre, veut se faire anoblir dans » le ciel; il sera là un parvenu, et le premier » de son nom, tandis qu'il a été parmi nous le » dernier de son antique race. » Depuis ce moment, il persista dans cette voie; je l'ai vu dans les dernières années de sa vie, homme d'honneur et de probité, digne de l'estime publique, bon père, bon ami, mais dangereux, parce qu'il était congréganiste et sous l'influence des jésuites. Il est mort sans laisser une renommée qu'il rechercha d'abord, et à laquelle il renonça dès qu'il se fut assuré de sa nullité incurable.

Bailly, que m'ont fait oublier un moment le duc d'Aiguillon, sa femme et M. de Montmo-

rency, témoigna sa surprise à la duchesse de ce qu'elle lui racontait; il ne pouvait, lui dit-il, croire à la tromperie du duc de Luxembourg. La dame avec le vicomte Mathieu la lui démontrèrent de telle sorte qu'il dût se rendre à l'évidence et il les quitta. Pour éclaircir le fait, il envoya son ami, le poète Cailhava, à la recherche de Mounier, Boissy-d'Anglas, Lanjuinais et Barnave; lorsqu'ils furent rassemblés, ils les instruisit à leur tour de ce qui se passait.

Boissy-d'Anglas en avait eu vent par MONSIEUR, qui lui avait dit : « Messieurs du tiers se fient » aux apparences; s'ils s'endorment dans la » salle des états, ils se réveilleront dans la rue. » Ce mot ayant donné à penser au député languedocien, le mettait déjà presque sur la voie de la vérité. Lanjuinais s'écria :

« Est-ce que nous ne pourrons faire le bien sans » bouleverser le royaume? Messieurs, je ne sais » pas votre pensée, la mienne est de faire le » bien sans la participation de la noblesse, puis- » qu'elle ne veut pas se rallier franchement à nous.

— » Eh! bien, ajouta Barnave, qu'elle tombe, » puisqu'elle conspire contre la nation! car » tout conciliabule, toute protestation est main-

» tenant un acte séditieux dont il faut qu'elle » rende compte. »

Mounier essaya de ramener les esprits de ses collègues à des dispositions plus pacifiques : il proposa d'aller en députation vers le duc de Luxembourg, pour éclaircir ce fait avec lui. Lanjuinais appuya cet avis : « Je me défie quel- » que peu, dit-il, de ce qui vient de chez les » d'Aiguillon, c'est une race perverse; nous l'a- » vons vue agir en Bretagne; et, par animosité » contre la cour, elle est très capable de la ca- » lomnier. Je me range de l'avis de Mounier. »

On décida que ce dernier et Lanjuinais iraient sur-le-champ trouver le duc de Luxembourg afin de s'expliquer avec lui. Le duc était au château, dans l'appartement du comte d'Artois : les deux députés le firent demander; il sortit, et demeura surpris de voir devant lui deux membres de l'assemblée nationale, avec qui il n'avait aucun rapport. Lanjuinais aborda franchement la question : il lui demanda s'il était vrai que ceux de son ordre eussent rédigé le matin même une protestation chez lui et de son consentement.

A cette question directe, et à laquelle il n'était pas préparé, le duc de Luxembourg se montra

fort embarrassé, il balbutia des paroles insignifiantes, et sans aucun sens précis. « Monsieur, » lui dit Mounier, je crois que vous comprenez » mal votre position ; vous ne voyez peut-être » pas que vous êtes devenu un chef de parti si » vous avez prêté la main à cette manœuvre té- » nébreuse, et que par là vous vous rendez » le justiciable de l'assemblée nationale.

— » Monsieur, que me dites-vous là? s'é- » cria le duc de Luxembourg, en pâlissant et en » reculant d'un pas, vous me paraissez vous- » même bien hardi.

— » Nous pouvons l'être, répondit Lanjui- » nais, car nous marchons appuyés sur toute la » nation, qui ne nous abandonnera plus; tandis » que vous pouvez compter un à un, et en peu » d'instants, le petit nombre de ceux qui for- » ment votre escorte. Prenez-y garde, nous » sommes déterminés à frapper vigoureusement » ceux qui voudraient arrêter la marche de l'as- » semblée. D'ailleurs, pourquoi dissimuler? Si » on ne veut pas de nous, qu'on nous le fasse » connaître, et qu'on nous déclare franche- » ment la guerre. »

Le pauvre duc de Luxembourg, homme très ordinaire, sans caractère, sans fermeté, véritable

courtisan et pas autre chose, essaya de nouveau de se tirer d'affaire en se retranchant dans sa dignité. « Il en sera comme vous voudrez, reprit » Lanjuinais; nous étions venus nous expliquer » avec notre collègue, vous ne voulez pas l'être, » soit, c'est à nous de partir; nous vous avons » averti, prenez garde aux suites de cette dan- » gereuse levée de boucliers. »

A ce moment la porte intérieure du cabinet, que le duc de Luxembourg n'avait point fermée en entrant, fut poussée avec violence : un personnage parut, il vint droit aux deux députés, les appela traîtres, les menaça de les faire punir plus tard de leur audace, et après leur avoir ordonné de sortir, il rentra avec le duc, encore plus étonné de cet incident que de tout le reste. Lanjuinais, de qui je tiens cette anecdote, qu'il me raconta en 1827, peu de jours avant sa mort, ne voulut pas me nommer le personnage qui était intervenu si vivement dans cette scène; je n'insistai pas, et respectai les motifs de sa discrétion.

Les deux députés, confondus de ce qu'ils venaient de voir et d'entendre, s'éloignèrent en déplorant le sort de la monarchie. Leur haute prudence et leur sagesse les porta à se jurer ré-

ciproquement de garder un profond silence sur tous ces détails. Ils se contentèrent de dire à ceux qui les attendaient, qu'ils avaient trouvé le duc tellement sur ses gardes que ses réponses évasives ne leur avaient rien appris. Au reste, on n'en demeura pas moins persuadé que la cour et la noblesse conspiraient, et on en fut plus certain encore le lendemain, car il revint de toutes parts aux députés du tiers des nouvelles de ces protestations imprudentes.

« Laissez-les protester tant qu'il voudront, » disait Mirabeau, il faut des jouets à des en- » fants, et ce ne sont que des enfants ; où feront- » ils enregistrer cette pièce ? La nation ne tar- » dera pas à la déchirer. »

Ce qui donnait tant d'espérances à la cour, à peine sortie d'un abattement extrême, c'était le duc de Broglie, qui promettait monts et merveilles ; il se flattait de chasser tous ces bourgeois avec un coup de canon. Il n'y a pas, en révolution, de plus mauvais observateurs que les hommes de guerre, ni qui soient moins propres à saisir la vraie position des choses ; accoutumés à l'obéissance passive envers leurs supérieurs, comme à celle de leurs inférieurs à leur égard, ils croient qu'une nation marchera comme

un régiment; ils n'ont aucune idée de cette résistance tout à la fois matérielle et morale, de cette lutte que rien ne peut arrêter, et qui n'est pas soumise à des règles comme la discipline militaire. Les citoyens raisonnent leur obéissance, l'accordent ou la refusent selon leur bon sens; un ordre est discuté, reçu ou rejeté suivant l'urgence du cas. Celui qui ne commande qu'à des soldats se croit certain de rencontrer partout la même flexibilité; il agit de la même façon devant des citoyens, leur intime ses volontés, et demeure surpris qu'on ose délibérer; il s'emporte, on lui tient tête avec plus d'opiniâtreté, et comme les idées qu'il s'est faites sont renversées, il ne tarde pas à devenir indécis dans les mesures à prendre, il ne se reconnaît plus dans cette route nouvelle, et presque toujours, il finit par avoir le dessous.

Le maréchal de Broglie était encore dans l'illusion du commandement; il ne voyait dans le tiers que des chapeaux noirs, des manteaux de bourgeois, des rabats ecclésiastiques, et n'apercevait pas la France tout entière derrière les députés; il engagea la cour à se rassurer; il répondit de tout, et trente régiments s'avancèrent pour envelopper Paris et Versailles. L'archevêque de Paris, personnage peut-être le plus inepte de tous

ceux réunis pour combattre la révolution; Le baron de Bezenval, qui se faisait fort de mener les Français comme il menait les Suisses; le prince de Lambesc, aussi féroce qu'il était stupide; le duc de Luxembourg, qui se débattait en vain sous sa nullité; Cazalès, déjà distingué au-dessus des courtisans, surpris qu'un provincial pût avoir du génie, et qui voulait faire son chemin parce qu'il se sentait digne de parvenir; l'évêque d'Arras, prêchant la guerre au nom d'un Dieu de paix; l'abbé Maury, voyant déjà en expectative le chapeau rouge, qu'il obtint plus tard par une voie si différente, étaient à la tête du complot, et en promettaient la réussite. Ils ne rêvaient que des coups d'état; ils s'occupaient à dresser les listes de ceux des membres de l'assemblée nationale dont il fallait se défaire.

Il y avait chez madame de Polignac une table que l'on nommait la table de proscription, parce qu'elle servait à écrire les noms de ceux qu'on voulait châtier; chacun y faisait mettre celui des gens de sa connaissance qu'il n'aimait pas, ou dont les principes n'étaient point en harmonie avec les siens. Ce petit travail se faisait dans des réunions nocturnes, dans lesquelles on distribuait à chacun son rôle. Il y avait des femmes de la no-

blesse qui, sans être présentées en forme, parcouraient du matin au soir le château et les jardins; elles accostaient les jeunes militaires, leur parlaient de loyauté, de chevalerie et d'amour, exaltaient les têtes, troublaient les cœurs, et faisaient tourner leur royalisme au profit de leurs plaisirs. On rencontrait partout ces espèces de folles, vêtues de blanc avec des garnitures de lys; elles semblaient des furies sous le costume des anges. Je me souviens d'avoir aperçu là une dame de Sau....., véritable Messaline, pour qui tout était de bonne prise; une marquise de Boul..., autre débauchée de première classe, qui sacrifiait avec une égale ardeur à la divinité de Lesbos et à celle d'Amathonte; une marquise Sau..., qui eut plus tard un procès scandaleux avec un nègre, son favori; une chanoinesse; madame de Mont...; une vicomtesse de Far...., extravagante s'il en fut, s'accommodant à la fois de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie, vivant en même temps avec le marquis de P..... et l'évêque d'O.....; mesdames de Saint-A..., de Br..., de Nec..., de Mor..., de Cha..., et une foule d'autres, capables de déshonorer le parti qu'elles embrassaient, et surtout de le compromettre par leurs imprudences multipliées.

Une d'elles, madame de Boul..., avait dans ce moment un vif attachement pour une jolie femme-de-chambre de la princesse de Marsan. A cette époque aussi, la jeune fille *estimait* beaucoup Barnave, mais elle ne se vantait pas de le connaître chez madame de Boul..., où elle allait souvent; mais elle partageait en secret les opinions du député, et dans sa sphère rétrécie, elle brûlait de conspirer contre la cour. Un garde-du-corps, dont je ne me rappelle plus le nom, entra un jour chez la marquise de Boul..., et, avec la légèreté de ceux de ce parti; croyant qu'il n'avait pas à se méfier des personnes qu'il trouvait là, il apprit à la maîtresse de la maison, qu'avant peu les députés du tiers seraient punis de leurs méfaits.

A l'entendre, l'ordre de les arrêter aurait été surpris au roi et confié aux gardes-du-corps. On devait casser tout ce qui avait été fait, rétablir le pouvoir purement absolu, et cela d'accord avec le parlement. Cinquante députés des plus redoutés seraient mis en jugement, et dans le nombre de ceux-ci, on en exécuterait dix ou douze afin d'imprimer une salutaire terreur. Certes, il n'y avait rien de vrai dans cette dernière partie du rapport, mais la maîtresse de Barnave

n'en fut pas moins troublée, elle s'empressa de sortir, et courut conter à son amant tout ce qu'on lui avait appris. Barnave, sans témoigner aucune crainte, fut à son tour chez Mirabeau, qui lui répondit :

« Il faut les prévenir ; notre salut ne peut » être que dans l'armement de Paris et de toute » la France, nous les ferons trembler dès que » le peuple aura le fusil à la main. »

Il n'y avait pas de temps à perdre ; les députés coururent chacun de leur côté exciter le mouvement insurrectionnel, et surtout animer les électeurs de Paris, qui s'étaient installés à l'Hôtel-de-Ville, d'où ils gouvernaient leurs concitoyens, toute autorité ayant disparu devant la leur. Il ne fut pas difficile d'aigrir les esprits, déjà montés contre la noblesse, le haut clergé et la cour, et exaspérés au plus haut point par le renvoi impolitique du ministère.

Cependant les mesures prises par le maréchal de Broglie et par ceux qu'on lui avait adjoints, remplirent de confiance les meneurs et les décidèrent à frapper ce qu'ils appelaient le grand coup. Déjà leurs calomnies étaient parvenues à porter au comble la haine du comte d'Artois contre Necker; il n'était bruit que d'une insulte grave

faite par le prince à ce dernier, insulte dont on trouve les détails dans les mémoires du marquis de Ferrières. Bientôt M. le comte d'Artois, réuni avec la reine, et tous deux accompagnés du cardinal de la Rochefoucauld et du duc de Luxembourg, mannequins que l'on mettoit toujours en avant, sollicitèrent le roi de se décider à sauver sa couronne; le prince de Condé se joignit à eux, il parla honneur, chevalerie; il rappela tout ce qu'il y avait à craindre d'une autre branche de la famille royale, et il ne fut pas jusqu'au nonce du pape, le comte Dugnani, archevêque de Rhodes, que l'on ne mît en mouvement.

Louis XVI ainsi persécuté, ne sachant plus à qui entendre, ne trouvant pas autour de lui un seul homme capable de lui donner un bon conseil, se refusant d'en demander au sage et vertueux duc de Liancourt, qui l'aurait éclairé, s'abandonna à des guides inhabiles, quoique leurs intentions fussent bonnes peut-être. Messieurs Necker, de Montmorin, de la Luzerne, de Puységur et de Saint-Priest furent renvoyés, et on les remplaça par le baron de Breteuil, destiné, à toutes les époques, à être funeste à la famille royale; le duc de La Vauguyon, ami du

roi, mais bien faible au milieu de cette tempête politique; le maréchal de Broglie, bon militaire et mauvais homme d'état; Foulon, intendant, dépourvu de tout mérite, haï du peuple, et plus capable de nuire au roi que de le servir; M. de Laporte, homme probe, habile, bien intentionné, mais, comme les autres, peu à la hauteur de la gravité des circonstances; Lagalaisière enfin dont on ne disait rien, et qui passa inaperçu pendant son court ministère.

Mais telle était l'incohérence de la conduite de la cour qu'au moment où l'on faisait acte de force, on ne pouvait se défendre d'en faire un de faiblesse, tel que l'on ne pourrait le croire s'il n'était attesté par des contemporains dignes de foi. Louis XVI renvoyait Necker, et néanmoins ne se croyait pas assez puissant pour annoncer à haute voix sa résolution. Il écrivit à ce ministre une lettre secrète, par laquelle il lui demandait de ne pas faire connaître son renvoi, et de quitter sur-le-champ Versailles et la France. Ainsi on reculait déjà devant une mesure que l'on avait la prétention de dire énergique; l'homme et le roi étaient malheureusement jugés par ces vacillations.

Pour achever de frapper le grand coup*, les régiments continuaient de se rapprocher de

Paris et de Versailles. Le prince de Lambesc, commandant celui de Royal-Allemand, imagina de tenter un acte de vigueur qui, dans son opinion, devait épouvanter toute la capitale. Il s'avance vers la place Louis XV, frappe sur le pont tournant un vieillard qui ne lui résistait pas, et pénètre au galop jusqu'au milieu des Tuileries. Une agression aussi extravagante épouvante moins qu'elle n'indigne; les citoyens s'arment de ce qu'ils trouvent sous leurs mains, les pierres, les branches d'arbres, les chaises pleuvent sur l'escadron étranger, tandis que les Gardes-Françaises échangent dans les Champs-Élysées des coups de fusil contre le régiment de Lorraine.

Le prince de Lambesc, personnage sans moyens, sans cervelle, méchant, dur, féroce même, et qui déjà avait tué, dans une ville de province, un pauvre ouvrier, dont tout le tort était d'avoir fait crédit à ses soldats, se trouble quand il s'aperçoit qu'il ne fait peur à personne. Cet effroi qu'il voulait imprimer aux autres, s'empare de son cœur, il réunit sa troupe, et effectue sa retraite avec une vitesse extrême, poursuivi par les sifflets et les imprécations de la multitude. Lanjuinais, en apprenant

cette fuite honteuse, ne put s'empêcher de dire:

« La maison de Lorraine veut en finir avec » le peuple de Paris, et le dernier des Guises n'y » renouvellera pas la journée des barricades, à » moins qu'on ne la prenne à rebours et contre » lui. »

Une pareille équipée renversa complétement le plan de la contre-révolution. Le peuple de Paris, excité par Saint-Hurugue, Camille-Desmoulins, Laclos, Sillery, Robespierre, Pétion, Rœderer, et par tous ceux qui ne voulaient plus de l'ancien régime, se lève en masse, et marche tout à coup aux Invalides, y prend les armes qu'il y trouve, s'organise en garde nationale, court à la Bastille, en fait le siége, s'en empare, et bientôt le sang de Delaunay, de Flesselles et de plusieurs autres a coulé.

Le mouvement populaire fut si prompt, si fort, si terrible, que sur-le-champ il terrifia ceux qui avaient osé le provoquer : il faut avoir vu leur abattement pour s'en faire une idée. Le château de Versailles, la veille encore si fier, si superbe, où l'on chantait victoire, où l'on se proclamait vainqueur à l'avance avec une jactance ridicule, présenta, dès que les événements de Paris furent connus, l'aspect de la plus sombre conster-

nation. Ceux qui avaient juré de mourir en chevaliers français s'échappèrent au plus vite pour conserver honteusement leur vie. La cour se trouva complétement abandonnée; ce fut une défection sans exemple : elle aurait dû servir de leçon, elle ne servit à rien. Quelques jours après, on y renoua d'autres intrigues, qui devaient être également déjouées.

Madame de Genlis, que j'avais été voir le 14 juillet, me renvoya parce qu'elle sortait, afin d'aller assister à la suite de la prise de la Bastille. Elle n'a certainement pas oublié la joie qu'elle ressentait de cette grande catastrophe; comme le peuple souverain lui paraissait admirable sous les armes! Avec quel enthousiasme elle criait *vive le roi! vive la nation!* Comme elle embrassa avec une pudique chaleur le jeune Élie, le beau Hullin, et peut-être le farouche Maillard, qui devait plus tard obtenir une célébrité si odieuse! Madame de Genlis donnait le bras à Pétion, qu'elle connaissait alors beaucoup: ce fait, avec tant d'autres, est depuis sorti de sa mémoire. Elle constata son délire patriotique par l'invention d'un médaillon emblématique, dont le fond était un fragment d'une des pierres de la Bastille, et qu'ornaient des pierres pré-

cieuses, représentant le signe du zodiaque au mois de juillet, le croissant de la lune à cette époque, etc., etc.

Mon oncle était à l'assemblée nationale, il fut un de ceux qui apprirent les premiers ce qui se passait à Paris, et qui furent en porter la triste nouvelle au château. Madame de Polignac ne voulait pas d'abord le croire, elle dut néanmoins se rendre à l'évidence; abattue à l'aspect d'un résultat si différent de celui qu'elle attendait, elle eut à peine la force de passer chez la reine; là elle tomba à genoux à moitié évanouie, en disant d'une voix mourante : « Madame, tout est » perdu! »

La fille de Marie-Thérèse tressaillit, mais ne ressentit aucune atteinte d'une indigne faiblesse. Elle questionnait sa favorite quand le chevalier de Coigny entra avec le duc de La Vauguyon; ils venaient confirmer les détails de la catastrophe, annoncer l'excès de la fureur populaire, et déclarer qu'il n'y avait plus moyen de l'arrêter. Un prince également trompé par ses courtisans vint là, ému de ce qui se passait, ne sachant plus que faire; on vit aussi entrer MONSIEUR, seul calme et tranquille, au milieu du désespoir universel; il voulut plaisanter, une réponse aigre lui coupa

la parole et le piqua vivement ; il répliqua avec non moins d'amertume. « Voilà, dit-il, où con- » duisent des intrigues mal ourdies. — Les vô- » tres sont mieux combinées, lui répondit-on, » et pourtant elles n'auront pas de meilleurs » résultats. »

Les témoins de cette scène se hâtèrent de l'interrompre, ils firent observer avec raison que ce n'était pas le moment de se quereller, mais celui de chercher un reste de force dans une union que commandaient impérieusement les circonstances.

CHAPITRE XXIV.

Conversation du roi et de la reine. — Réponse du roi à Monsieur. — Le duc de Liancourt dit la vérité au roi. — Effroi de la famille royale. — Louis XVI vient à l'assemblée nationale. — Mot de Mirabeau. — Discours du roi. — Embarras des Polignac. — Madame Campan. — Fuite des Polignac. — Le prince de Conti refuse de sortir du royaume. — Sa lettre au roi, pièce inédite. — Ma conversation avec Bailly. — Le roi à l'Hôtel-de-Ville. — L'émigration. — Mot de Rivarol. — Extravagance des femmes. — Causes dernières de la révolution.

Il n'était plus temps de tergiverser, les choses en étaient venues au point qu'il était absolument indispensable de prendre un parti. Le peuple, trop peu ménagé jusque là, avait fait preuve d'une férocité qu'on ne lui soupçonnait pas encore : on savait que le sang appelle le sang. La peur, comme je l'ai dit, avait envahi le château de Versailles, et de tant de prouesses en projets, de tant de serments, de tant de désirs de vengeance, il ne restait plus rien à ces pourfendeurs de géants ; ils se trouvaient pour la première fois en présence de leur désespérante nullité.

Ceux qui animaient les princes contre le tiers-état, ceux qui, avec tant d'empressement, avaient travaillé au renversement de Necker, furent les premiers à conjurer la reine et les princes de solliciter son retour. La famille royale passa chez le roi, que l'on trouva dans son atelier, occupé à forger une serrure dont il avait inventé le secret. L'admirable tranquillité de Louis XVI surprit tous les assistants, elle présentait un singulier contraste avec le trouble dans lequel ils étaient; on lui détailla ce qu'il ne savait qu'imparfaitement, et ce que ses ministres effrayés n'avaient pas osé lui dire.

« Eh bien! que faut-il faire, demanda-t-il à » la reine? — Rappeler sur-le-champ mon- » sieur Necker, et vous former un conseil qui » soit à la hauteur des circonstances. — Encore » ce Génevois! répondit le roi, je ne l'aime » pas; il fait l'entendu... Est-ce qu'on ne pour- » rait pas trouver mieux que lui dans l'assem- » blée? — Sire, dit MONSIEUR avec une sorte » d'emphase qui lui était naturelle, le peuple le » veut. — Êtes-vous chargé de me parler en » son nom, répliqua le roi, non sans émotion, » et prendriez-vous, fils de France que vous » êtes, la charge de tribun? »

Ce reproche que le mécontentement du roi lui arrachait, et qui était d'ailleurs motivé par la conduite de MONSIEUR, tout en dehors des intérêts de la famille royale, fut sur le point d'amener une nouvelle querelle. Le prince allait riposter, lorsqu'on vit entrer les ministres en corps ; ils conjurèrent Sa Majesté de venir sur-le-champ à l'assemblée nationale, essayer si, par sa présence, elle pourrait calmer les esprits. Le roi, déjà monté, se mit dans une véritable colère, il éclata en reproches contre les perfides conseillers qui l'avaient amené sur le bord d'un abîme dans lequel il était prêt à tomber, et dont leur incapacité ne savait pas le sauver. Il quitta son atelier par un escalier dérobé, et y laissant tout ce monde, il rentra dans son appartement, où il se livra à un désespoir amer.

Sur ces entrefaites, le duc de Liancourt, qui voulait sauver la monarchie, et dont la grande ame était au-dessus des petits calculs des courtisans et du reste de l'ordre de la noblesse, entra chez le roi, comme il en avait le droit par le privilége de sa charge ; il lui raconta avec vivacité tout ce qui se passait, et signala le danger certain qu'il fallait redouter si l'on ne prenait pas des mesures énergiques ; il lui représenta Paris dans

les convulsions d'un soulèvement, et lui fit remarquer que dans cette circonstance il fallait savoir faire le sacrifice d'anciens préjugés. Le roi ne lui avait pas répondu encore, lorsque MONSIEUR et le comte d'Artois arrivèrent; ils suivaient leur frère dans l'espérance de le calmer.

Le duc de Liancourt, en les voyant s'adressa au dernier: « Quant à vous, monseigneur, lui dit-il, » vous avez tout à redouter, votre tête est pros- » crite, j'ai lu des affiches qui vous désignent à » la fureur populaire. — Qu'ai-je fait pour la » mériter?—Il suffit, reprit le duc, que le peuple » soit prévenu contre vous, il a goûté du sang, » il l'a trouvé bon, il en voudra boire encore; » partez, allez passer quelque temps à la cour » de Turin, afin de donner à l'effervescence de » la multitude le loisir de se calmer. »

MONSIEUR appuya chaudement la proposition du duc de Liancourt, et le roi ordonna au prince de s'éloigner de Versailles; cependant il voulut que lui et MONSIEUR l'accompagnassent à l'assemblée où il allait se rendre. Il n'y vint pas cette fois dans l'appareil de sa toute-puissance, ses malhabiles conseillers n'avaient pas brigué l'honneur de le suivre, ses frères seuls étaient avec lui; sa venue troubla les projets de la fac-

tion dont Latouche et Sillery étaient les chefs. Une forte partie de l'assemblée hésitait sur les honneurs à lui rendre, tant déjà le républicanisme avait fait de progrès, mais comme la masse était alors toute pour lui, son aspect la transporta de joie et il fut salué par de vives acclamations ;

Mirabeau en voyant le comte d'Artois, dit à Robespierre son voisin : « Que vient-il faire là ? » Certes, nous arrangerons les choses de manière » à ce que la fantaisie d'y reparaître ne lui entre » plus dans la tête. » Mirabeau, je ne sais pourquoi on voulait beaucoup à cet excellent prince. Je ne raconterai pas les détails de cette séance mémorable, où la royauté parut dans toute sa faiblesse devant la révolution toute puissante. Le discours du roi fut court, il donnera la mesure de ce que les députés pouvaient attendre de lui :

« Messieurs, je vous ai assemblés pour vous » consulter sur les affaires les plus importantes » de l'état, il n'en est point de plus instante et » qui affecte plus spécialement mon cœur, que » les désordres affreux qui règnent dans la ca- » pitale. Le chef de la nation vient avec con- » fiance au milieu de ses représentants leur

» témoigner sa peine, et les inviter à trouver les
» moyens de ramener l'ordre et le calme ; je sais
» qu'on vous a donné d'injustes préventions ;
» je sais qu'on a osé publier que vos personnes
» n'étaient pas en sûreté. Serait-il donc néces-
» saire de vous rassurer sur des récits aussi cou-
» pables, démentis d'avance par mon caractère
» connu? Eh bien! c'est moi qui me fie à vous,
» aidez-moi dans ces circonstances fâcheuses à
» assurer le salut de l'état ; je l'attends de l'as-
» semblée nationale : le zèle des représentants
» de mon peuple réunis pour le salut commun,
» m'en est un sûr garant, et comptant sur
» l'amour et sur la fidélité de mes sujets, j'ai
» donné ordre aux troupes de s'éloigner de
» Paris et de Versailles ; je vous autorise et vous
» invite même à faire connaître mes intentions
» à la capitale. »

Le retour du roi fut un véritable triomphe ; l'assemblée nationale tout entière, et par un mouvement spontané, se leva et sortit pour l'accompagner ; une foule nombreuse ivre de joie se pressa sur son passage. Il marchait à pied entre ses deux frères rassurés en cet instant. On crut que ce jour calmerait toutes les défiances, et de bonnes gens demeurèrent per-

suadés que le retour de la tranquillité publique était assuré ; il n'en fut rien, les mêmes éléments de discorde continuèrent à fermenter, et leur prochaine explosion ne fut que plus terrible.

Les Polignac demeuraient singulièrement embarrassés, ainsi que leurs affidés ; ils apprenaient de tous les côtés à la fois que l'on était décidé à ne plus souffrir autour de la reine d'aussi perfides et d'aussi ineptes conseillers ; les avis sur ce point étaient unanimes, et néanmoins ils ne pouvaient se résoudre à partir ; c'était un cruel sacrifice à faire que celui d'une faveur dont on tirait d'aussi immenses avantages ; la reine d'un autre côté, remplie de courage et de fermeté, qui semblait être venue de l'Allemagne à Versailles pour y montrer une énergie qu'on n'y connaissait pas depuis long-temps ; la reine, dis-je, ne voulait pas entendre parler de l'éloignement d'une famille qui lui était chère.

Sur ces entrefaites, madame Campan, que son service appelait dans l'intimité, parut chez la reine et lui conta qu'un complot était organisé pour faire égorger les Polignac, le duc de La Vauguyon, le maréchal de Broglie, le baron de Bezenval et de plus augustes personnages encore, a jouta-t-elle.

« Qui donc menace-t-on, demanda madame » de Polignac avec effroi ?.

— » Monsieur le comte d'Artois, dit-elle, sa » femme, ses enfants et le prince de Condé.

— » C'est donc, reprit la reine, une véri- » table proscription? mais, ma chère, d'où » savez-vous toutes ces choses?

— » Un des conjurés, qui m'a fait promettre de » ne pas le nommer, m'a tout raconté; on doit » demain assembler le peuple de Paris sur les » ruines de la Bastille, là on lui annoncera que » les princes, et vos amis, madame, ont tenté » d'assassiner les principaux députés de l'assem- » blée nationale, on affirmera que plusieurs sont » déjà frappés à mort, et on excitera la popu- » lace à la vengeance. » A la suite de ce début, madame Campan entra dans de tels détails, qu'elle parvint à ramener plus que jamais la terreur dans ces ames faibles. La duchesse s'évanouit, l'effroi s'empara de tous, et la reine elle-même leur dit qu'elle se croirait coupable de tout le mal qui leur arriverait, si elle persistait à vouloir les retenir.

Il fut donc décidé que cette nuit même le comte, la comtesse d'Artois, le duc d'Angoulême, le duc de Berry, le prince de Condé, les

ducs de Bourbon et d'Enghien, les Polignac et quelques autres, sortiraient de Versailles et abandonneraient le royaume jusqu'à des temps plus heureux. Cette pénible résolution ne put être prise sans que des torrents de larmes fussent versés ; la force des choses rompait les nœuds d'une longue amitié, dispersait la famille royale et la laissait plus en butte à la fureur de ses ennemis. Peut-être eût-il mieux valu que le comte d'Artois, en faisant partir sa femme et ses enfants, restât auprès de son frère, mais ce prince a dû certainement peser dans sa haute sagesse tous les avantages et les inconvénients du parti qu'il embrassa, et nous devons respecter sa décision.

Monsieur le prince de Conti fit la sourde oreille ; on lui envoya le duc de Duras, pour l'engager à imiter ses cousins. « Non, pardieu ! » dit-il, je ne bougerai pas de Paris qu'on ne » m'en chasse : des gens comme nous ne sont » bien que chez eux, ils ont trop de couleuvres » à avaler dans l'étranger, quand ils sont mal » avec la mère-patrie; d'ailleurs le roi peut avoir » besoin de moi, et ce n'est pas à l'heure du » péril que je le laisserai dans l'embarras. »

On ne put tirer autre chose de lui que ces

paroles ; et, quoi qu'on pût faire, car on tenait à ne laisser personne en arrière de soi, quoiqu'on lui eût envoyé une lettre de Louis XVI, qui l'engageait à imiter les autres princes, il tint bon et demeura dans son hôtel ; il écrivit au roi à ce sujet une lettre charmante, dont il donna copie à ses plus intimes. Celle que j'ai eue en mon pouvoir appartenait à un vieux chevalier de Contye, presque son homonyme, lequel, en 1814, était attaché au prince de Condé.

« Sire, je demande à Votre Majesté la permission de lui désobéir. Lorsque le Grand » Condé, l'auteur de notre race, et dont je tiens » à gloire de descendre, rentra après la paix » des Pyrénées, il ne parlait à ses amis que de » l'amertume du pain de l'étranger. On faisait » de moi un automate, disait-il, et on ne me » trouvait bon qu'à donner de l'épouvante à la » France.

» Ce propos m'est revenu par tradition. Souffrez que j'en fasse mon profit. Je suis à merveille ici, et s'il y a de la peine à supporter, » j'aime mieux qu'elle me vienne de mes compatriotes que de nos ennemis naturels ; je ne » veux pas qu'on se serve de mon nom pour » menacer ma chère patrie.

» D'ailleurs, Sire, vous y restez, puis-je faire » mieux que d'imiter votre exemple; mon poste » est auprès de votre personne. Si je partais, » on dirait que je prends la fuite; un Condé ne » doit pas être accusé d'avoir peur, et là où » était le péril, les miens ont toujours resté : il » y en a, dit-on ici, eh bien! j'y reste; je suis » votre exemple, c'est prendre le parti de » l'honneur. » Ainsi disait le prince, mais le roi lui ordonna de partir; il obéit à regret, et revint peu après, laissant dehors le comte d'Artois et le prince de Condé.

On sait la suite des événements, et comment le roi vint le 16 juillet à l'Hôtel-de-Ville, où Bailly, nouvellement nommé maire, le reçut. Je n'entrerai dans aucun détail de ce qui se passa dans cette journée; mon dessein est de ne me servir des événements publics que comme d'un fil, pour me guider dans la route particulière que je me suis tracée.

Je ne fus pas des derniers à complimenter Bailly sur sa nomination. Je vins à l'Hôtel-de-Ville le joindre avec Cailhava, notre ami commun. J'étais bien jeune alors, j'avais à peine vingt-cinq ans révolus, et je me trouvais honoré d'être admis dans la familiarité des hommes les

observa pendant toute la route de Louis XVI glaça tous les cœurs, excepté celui du roi. J'avoue que je ne pus retenir mes larmes lorsque je vis ce prince s'avancer au milieu de cette immense population paisible mais menaçante, et qui ne laissait pas échapper un seul *vivat*. Cet accord unanime me paraissait ce qu'il y avait de plus dangereux. Le roi, comme on sait, traversa une voûte d'acier que les épées, les sabres, les piques, les fusils de la garde nationale formèrent sur sa tête.

Cet appareil le laissa calme; il prit la cocarde nationale, confirma la nomination de Lafayette à la place de commandant de la force armée, celle de Bailly à la dignité de maire; et par ces divers actes de condescendance, se réconcilia spontanément avec les Parisiens. Des acclamations, des cris d'allégresse, des promesses de dévouement, la preuve de la joie populaire donnèrent à son retour une tout autre physionomie. Certes, il y avait encore beaucoup de chances en faveur de la monarchie, mais on ne sut pas diriger les choses de manière à regagner ce que l'on avait perdu.

Une des premières fautes qui furent faites, est sans doute celle qui poussa la noblesse fran-

çaise en émigration. Cette folie commença par le départ des princes; les personnes dévouées à leur fortune ne voulurent pas se séparer d'eux; d'ailleurs, ils se flattèrent d'acquérir plus intimement leur confiance, et de les mieux gouverner loin de la France qu'au dedans; ceux-là partirent donc les premiers. Les événements du 6 octobre ajoutèrent à l'épouvante de la noblesse, et les égoïstes, au lieu de se rapprocher du roi, prirent la fuite, en ne songeant qu'à eux. Les femmes, qui ont toujours poussé parmi nous à toutes les sottises, se mirent en tête de contraindre à l'émigration la totalité des gentilshommes, et elles employèrent les nombreuses ressources que leur donnait leur influence, pour les amener à cet acte, qui devint coupable dès que la personne du roi fut menacée.

On aura de la peine à croire quel était le but principal de l'émigration. La stupide vanité des courtisans leur fit croire que leur absence anéantirait la nation; que les bourgeois, les gens du peuple se regarderaient comme perdus dès que les grands seigneurs les abandonneraient. Un autre calcul sacrilége était de désorganiser l'armée, en la privant de ses offi-

ciers. Eh bien ! il ne fut rien de tout cela ; on laissa partir la noblesse, et des héros remplacèrent des hommes très ordinaires ; nul ne s'inquiéta de ceux qu'on ne voyait plus, et dont la fuite maladroite ne fut fatale qu'à eux-mêmes.

Au demeurant, la noblesse était déjà anéantie en France avant son émigration ; elle avait montré trop de faiblesse, trop de prétention, trop de pusillanimité pour conserver quelque influence ; brave individuellement, elle était molle et sans énergie en masse ; il n'était pas un de ses membres qui eût refusé un duel, et pourtant on les voyait tous reculer et s'enfuir comme frappés d'épouvante chaque fois qu'il fallait affronter un danger moral : elle s'est montrée de même en 1815, où partout elle a cédé sans combattre, la Vendée toutefois exceptée, parce que là elle était appuyée sur la bravoure des simples paysans.

Les femmes, comme je l'ai dit plus haut, furent celles qui firent le plus de mal à la famille royale, par l'exagération de leurs sentiments. Elles ne voulaient reconnaître pour gentilshommes français que ceux qui passaient à l'étranger ; on n'était chevalier que lorsque l'on prenait la fuite, et, pour avoir de l'honneur à leurs yeux,

il fallait nécessairement porter les armes contre sa patrie. Madame de Saint-Ch...; à l'entendre, ne prenait des amants que pour les contraindre à quitter la France. Rivarol prétendait qu'elle disait à chacun d'eux : « Allons, monsieur, » faites vite et partez. »

J'ai connu une dame de Serval qui dit à sa fille unique, prête à se marier : « Mon enfant, » prends patience, envoie ton futur de l'autre » côté du Rhin faire une campagne, tu l'épou- » seras au retour ; mais, s'il persiste à demeu- » rer, je vous refuse ma bénédiction, et je ne » vous verrai jamais. »

Ce n'était pas la seule folle de ce genre. Combien n'avons-nous pas entendu de femmes dire aux hommes de leur société : « Que faites-vous » ici? votre place est auprès des princes. » Et de Louis XVI, pas un mot; personne ne songeait à lui envoyer des défenseurs; on cherchait au contraire à les lui ravir par tous les moyens possibles. C'était une singulière époque que celle de 1789, où les partis concouraient par des moyens différents à une conflagration générale, et maintenant on se la représente autrement qu'elle n'a été. Il est de fait que chacun, parmi les membres de la famille royale, avait ses amis, ses affidés et

sa petite conspiration ; le roi seul était abandonné de tous, on voulait ou le détrôner, ou lui donner un régent. C'était un temps de pleine folie, et nul ne savait préjuger les événements. Le clergé ne pouvait croire qu'on lui enlevât sa fortune, le parlement sa popularité, la noblesse ses privilèges, la cour son pouvoir ; on méprisait à un tel point le tiers-état, qu'on le jugeait incapable de rien tenter; ce fut cette confiance qui perdit tout.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.

Pages.

CHAP. PREMIER. Mon dessein en écrivant ces Mémoires. — Aperçu des matières dont je parlerai. — L'ancien régime. — 1789. — L'émigration. 1792. — La république. — Le consulat. — L'empire. — 1814. — Les *Cent jours*. — 1815. — Les ministères Decaze et Villèle. — Réflexions sur les Mémoires en général. — Époque de ma naissance. — Le marquis de Mondeynard. — La mort de Louis XV. — Voltaire à Paris. — Je lui suis présenté. — Je vais étudier le droit à l'université de Toulouse. — M. de Montégut. — Le parlement de Toulouse. — Arrêt des chambres contre le premier président Bastard. — Le baron de Puymaurin, père du député actuel 1

CHAP. II. Les grisettes de Toulouse. — Leur caractère, leurs mœurs, leur désintéressement. — La marquise d'Aussone. — Une Messaline du siècle dernier. — Le préservatif de la médisance. — Le mari à la sonnette. — Le perruquier bavard. — Mots spirituels de madame de Lamotte. — M. de Puymaurin fils. — Le marquis de Latrène. — La fontaine de la Béarnaise. — Le mari et l'amant, aventure tragique. . . 23

CHAP. III. Les étudiants d'autrefois et ceux d'au-

Pages.

jourd'hui. — MM. Delort, Gonazé, Labroquère, Ruffat.—Les fils de celui-ci.—Curieuse repartie. — M. Enjalran, père de la célèbre madame Manson.—Les maîtres en fait d'armes.—Mot de l'un d'eux concernant Voltaire. — Barrère de Vieusac ; son horoscope. — Anecdote sur ce jacobin célèbre.— Maragon, Ramel, Cazalès.—Le Bailly de Resseguier et madame de Pompadour. — La famille Dubarri, le comte Jean ; le comte Guillaume ; le comte et la comtesse d'Hargicourt ; les demoiselles Dubarri 43

Chap. iv. Aventure nocturne. — Mon homonyme. — Un premier duel. — L'homme aux soupirs. — Les Orphées populaires. — Triste séparation. — Le jeune du Puget et sa tante. 63

Chap. v. Départ de Toulouse. — L'archevêque Loménie de Brienne. — Les grandes *gourines*. — Le comte de Provence. — Molière chez le barbier. — Le tombeau de la fille d'Young. — L'école de médecine de Montpellier. — La robe de Rabelais. — Les femmes de Montpellier. — La poissarde. — Les états du Languedoc. — Pierre Daru. — Le comte de Saint-Priest. — Le comte de Périgord. — Retour à Paris. — Marmontel. — Laharpe. — Delille. — David. — Les deux Chenier. 74

Chap. vi. La société avant 1789. — Les mœurs, leurs désordres. — Ecrits licencieux. — Courtisanes. — La Guimard. — Laguerre. — Champcenetz. — Rivarol. — Les Ségur. — Le duc de Lauzun. — Le prince danseur de corde. — Le baron de Breteuil, les évêques et les filles de Paris. — Correspondance entre eux. — Le

Pages.

marquis de Villette. — La Raucourt. — La Duthé 97

Chap. VII. Madame de Genlis. — Sa médisance. — Ses rigueurs. — Imitation de la guirlande de Julie. — Notre rupture. — M. de Courchamp. — Le comte Jean Dubarri à Paris. — Les torts qu'on lui impute. — Le prince de Nassau. — Sa toilette. — Sa boucle de diamants. — La vengeance dangereuse. — Le prince de Ligne. — Une princesse impériale. — Robespierre en 1785. — Sa philantrophie. — Nos liaisons. — J'ai ses mémoires. — Caihava. — Robbé. — D'Esprémenil. — Le prince de Montbarrey. — Mot de Rivarol. 120

Chap. VIII. Un mot sur les arts. — Vien. — Renaud. — Robert. — Peyron. — Ménageot. — Demarne. — David. — Singulier reproche que lui adresse le peintre Boucher. — Houdon. — Madame Lebrun. — Les pastilles et les billets de caisse. — Madame de Beaufort. — Epigramme de Lebrun. — La comtesse Dubarri. — Je vais la voir à Lucienne. — Le désert. — M. de Monville. — Lettre de la comtesse de Lamotte-Valois à madame Dubarri. — Procès du collier. — Je me lie avec mademoiselle d'Oliva. — Nos amours. — Cagliostro. — Scène de fantasmagorie. — Arrestation du cardinal de Rohan. — Je viens à Paris, en prévenir sa famille. — L'abbé Georgel. — Le prince de Soubise. — Mot de Champcenetz sur ce personnage 140

Chap. IX. Conséquences du procès du collier pour la famille royale. — Griefs du public contre cette famille. — Monsieur est peu aimé. — On

Pages.
l'accuse d'intriguer au préjudice de la reine et des enfants du roi. — Il présente un Mémoire à Louis XVI pour obtenir l'entrée au conseil. — Il offre une cession de ses biens en faveur du duc de Normandie. — La reine se brouille avec lui. — Entourage de cette princesse. — Les Polignac. — Le chevalier de Coigny. — Le baron de Bezenval. — Le maréchal de Ségur. — Calonne. — Le livre rouge. — Necker. — Madame de Staël. — Sa marchande de mode. — M. Cromot, surintendant de Monsieur. — M. Cromot de Fougy, son fils. — Le marquis de Langle. — M. d'Espinchal. — Casimir de Puymaurin et le prédicateur. 161

Chap. x. Le prince Ferdinand de Rohan. — Mes rapports avec la famille de L.... l'hôtel L.... — Mes deux cousines. — Caffieri. — Doyen. — Mot de celui-ci sur David. — Grétry. — Célénie. — Mon amour pour Célénie. — Une soirée à l'hôtel L.... — Méhul. — La déclaration muette. — Conspiration contre moi. — Célénie m'est enlevée. — Le bal des Sylphes. — Olympe de Gouges. — Le chevalier de Cubière. — Madame Simon Candeilhe. — Ses caprices. — Rétif de la Bretonne — Son logis. — Sa modestie. — Son régistre d'amis. 180

Chap. xi. Fautes des deux premiers ordres de l'état aux approches de la révolution. — Galanterie du clergé. — L'évêque de Digne et la danseuse d'Audinot. — Les gardes-du-corps assassinent le peuple à Beauvais. — Débuts de madame Saint-Aubin. — Débuts de Talma. — Ce que l'on pensait de lui à cette époque. — Chénier et ses tragédies d'*Azémire* et de *Charles IX* qu'il prépare. —

Pages.

La vicomtesse de Beauharnais. — Madame de Montesson. — Pourquoi elle ne nomme point madame de Genlis son héritière. — Linguet. — Beaumarchais. — Ce qu'il pensait de l'amitié. — Son mot sur Linguet. 205

CHAP. XII. Procès intenté par Linguet au duc d'Aiguillon. — Mot sanglant de M. de Lachalotais contre ce dernier. — Le marquis Ducrest. — Mot de Rivarol. — Le petit almanach des grands hommes. — Epigramme de Cubières. — Modes de l'époque ; les coiffures des femmes. — Les boutons et les gilets des hommes. — Les jeunes gens d'alors. — Etat de la France. — Nécessité d'une révolution. — Convocation des notables. — Le marquis de Lafayette et le baron de Breteuil. — Réponse du roi à MONSIEUR. — Nombre et composition des notables. — Séance d'ouverture. — Description de la salle. — Mépris témoigné au tiers-état. — Silence du peuple au passage du roi. — Conversation de deux femmes. — Discours du roi ; — Du garde-des-sceaux ; — de Calonne ; — de d'Alègre ; — de l'archevêque de Narbonne. — Division des notables en sept bureaux. — Voix comptées par tête. — Chagrin que ressent la famille royale du morne accueil du peuple.. 224

CHAP. XIII. Nombre des notables composant chaque bureau. — MONSIEUR. — L'archevêque de Narbonne. — Le duc de La Rochefoucault-Liancourt. — Le comte de Brienne. — M. d'Aligre. — L'archevêque de Toulouse. — M. de la Luzerne, évêque de Langres. — Le marquis de Lafayette. — M. de Castilhon. — Le maréchal de Broglie. — Le comte de Thiars. — M. de

Pages.

Bertier. — M. de Barantin. — M. de Caradeuc. — Le prince de Condé. — Le maréchal d'Aubeterre. — Le comte d'Estaing. — L'abbé de Lafare. — Le marquis d'Hautpoul. — Le marquis de Bonfontan. — L'archevêque de Reims. — M. de Bausset, évêque d'Alais. — Le duc de Nivernois. — Le comte de Puységur. — Le prince de Conti. — Le duc de Luxembourg. — Le maréchal de Vaux. — Quelques autres membres de l'assemblée des notables. — M. Dudon. — MM. Deluc, Verdière, de Méjan, de Reboul. — Le duc de Penthièvre. — M. Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux. — Le maréchal de Mouchy. — M. de Belbœuf. — MM. de Baume, de Senaux, de Cambon. — Intrigues de Calonne. — Discours du comte d'Artois. — Objets soumis à la discussion des notables. — Réponse de M. de Castillon à Monsieur. — Querelles entre l'archevêque de Narbonne et M. de Bouillé. — Caricature. — Discours de Calonne. — Fermentation dans les comités. — Discours de l'archevêque de Narbonne. 245

Chap. xiv. Arrêté pris par le bureau du prince de Conti. — Le prince va le porter au roi. — Conversation de la reine avec M. de Calonne et madame de Polignac. — L'abbé de Vermond. Lettre de M. de Calonne aux princes. — Le comte d'Artois et son bureau ne sont pas d'accord. — La famille royale abandonne le ministre. — Mot de Monsieur. — Chute de M. de Calonne. — Détails inédits de son renvoi. — Billet d'un prince. — Renvoi du garde-des-sceaux. — Le ministre et la potence. — Noble Conduite du marquis de Lafayette. — Il dé-

Pages.

nonce les abus.—Causes de la haine que la cour lui porte.— Clôture de l'assemblée des notables. — Lettre inédite de l'archevêque de Toulouse. 260

CHAP. XV. Le baron de Breteuil. — M. de Saint-André. — M. de Raynaud. — Le danger d'être mal coiffé.— Maîtresse du prince de Montbarrey. — La médisance *in extremis*. — Le prince de Montbarrey et la Raucourt. — Mes amours avec la vicomtesse de Lav... — Le mari complaisant. — Madame de Fontenay. — Propos de Robespierre. — Le parlement de Paris demande les états-généraux. — Exaspération du peuple contre la reine. — Projet de l'insulter révélé par le marquis de Saint-Hurugue. — Douleur de la reine. 288

CHAP. XVI. Madame de Sig.... — Le guet-apens. — La lettre. — Le duel.— Lavoisier. — Silvain Bailly. — Quelques mots de lui. — Bernardin de Saint-Pierre. — Ses ouvrages. — Son caractère. — Prévention des Parisiens contre le comte d'Artois. — Louis XVI et MONSIEUR. — MONSIEUR à la chambre des comptes. — Le comte d'Artois à la cour des aides. 307

CHAP. XVII. Fautes de M. de Brienne. — Le roi refuse un ministre courtisan. — Quels étaient ceux qu'on voulait lui imposer. — Encore M. Necker. — Conduite de la cour à son égard. — Dispositions hostiles de Robespierre. — Le comte Grégoire. — L'abbé Maury. — Ses galanteries. — Je le trouve en lieu suspect. — Son sang froid. — Cazalès. — Sa réponse à La Touche et au marquis de Genlis. — Son propos sur eux. — Fabre d'Eglantine. — Ses mots révolutionnaires. — Sa tragédie d'*Augusta* sif-

Pages.
flée. — Son aigre repartie à Chénier. — Pronostic de mon oncle sur Robespierre. — Le marquis d'Es.... — Sa conversation avec mon oncle. — Réponse de l'abbé Maury. 327
CHAP. XVIII. Ignorance et morgue de la noblesse de province. — Fautes de la cour envers le tiers-état et les curés. — Vanité de Necker. — Son mot à M. d'Outremont. — Conduite du tiers-état. — Mirabeau. — Son caractère. — Anecdote le concernant, extraite de l'ouvrage de l'abbé Montgaillard. — Réfutation de cette anecdote. — Vie privée de Mirabeau. — Ma rencontre aux Tuileries avec mademoiselle Albertine D..... 349
CHAP. XIX. Louis XVI. — Marie-Antoinette. — La cour. — Conseil secret. — L'évêque d'Arras. — Le cardinal de La Rochefoucauld. — Les preux de 1788. — Procession des états-généraux. — Sentiment du peuple. — La duchesse de Lauzun. — Robespierre. — Conversation singulière. — Douleur de la reine. — Sa répartie à madame de Polignac. — Les mémoires de madame Campan. — Les états-généraux. — Costumes des députés. — Discours du roi et du garde-des-sceaux. — Necker expose le déficit. — Position des trois ordres. — Commencement de leurs querelles. 364
CHAP. XX. Propos de Necker. — Enthousiasme de sa fille. — Robespierre en 1789. — Portrait de Boissy-d'Anglas. — Portrait de Lanjuinais. — Mot de celui-ci sur les jésuites. — Quelques membres du tiers. — De l'ordre du clergé. — Le comte de Montlosier. — Lettre inédite de Calonne. — Mot d'un prince à la reine. — Con-

Pages.

versation de Mirabeau avec mon oncle. — Monsieur. — Mot de Mirabeau sur Monsieur. — Mot du roi sur Monsieur. — Entrevue de Monsieur et de Mirabeau. 378

Chap. xxi. La cour continue à cajoler la noblesse. — Penchant des gens du château pour les idées nouvelles. — Anecdote à ce sujet. — Minorité de la noblesse. — Noms des membres qui la composaient. — Le tiers-état se constitue assemblée nationale. — Son arrêté touchant les contributions. — Voyage du roi à Marly. — Lettre inédite du chevalier de Coigny. — Détails de ce voyage. — D'Esprémenil chez madame de Polignac. — Plaisanterie d'un prince. — Conversation de la reine et du roi. — Députation secrète du parlement de Paris. — Le cardinal de La Rochefoucauld et l'archevêque de Paris aux genoux du roi. — On décide le roi à frapper un grand coup. — Le tiers-état est chassé de la salle d'assemblée. — Serment du Jeu de Paume. — Intrigues sans résultat. — Une partie du clergé passe du côté du tiers-état. — Réponse de l'évêque d'Autun à mon oncle. 400

Chap. xxii. Préludes de la séance royale. — Elle a lieu. — Propos de Mirabeau. — État statistique et moral de l'assemblée. — Discours du roi et concessions qu'il fait à la nation. — Le tiers-état reste dans la salle. — Le marquis de Dreux-Brézé l'invite à en sortir. — Réponse de Mirabeau. — Mot du roi à ce sujet. — Décret du tiers-état touchant l'inviolabilité de ses membres. — Conseil secret tenu au château et sans résultat. — Réponse de Mirabeau à Lechapelier. — Agitation des esprits. — Cause de

Pages.
la réunion des trois ordres racontées par le marquis de Ferrières. 421
CHAP. XXIII. Bailly se confie au serment des deux premiers ordres. — La duchesse d'Aiguillon lui apprend la protestation de la noblesse. — Le duc d'Aiguillon. — Mathieu de Montmorency. — Réunion chez Bailly. — Mounier et Lanjuinais vont en députation trouver le duc de Luxembourg. — Embarras de celui-ci. — Espérances de la cour. — Ce qu'elle prépare. — La table de proscription. — Quelques femmes en sous-ordre. — La marquise de Boul... — La femme-de-chambre patriote par amour. — Propos de Mirabeau. — Scène qui décide le renvoi des ministres. — Le prince de Lambesc. — Mot de Lanjuinais. — Fureur du peuple. — Le 14 juillet. — Terreur de la cour. — Madame de Genlis. — Mon oncle apprend à madame de Polignac ce qui se passe. — Fermeté de la reine. — Querelle dans l'intérieur. 443
CHAP. XXIV. Conversation du roi et de la reine. — Réponse du roi à MONSIEUR. — Le duc de Liancourt dit la vérité au roi. — Effroi de la famille royale. — Louis XVI vient à l'assemblée nationale. — Mot de Mirabeau. — Discours du roi. — Embarras des Polignac. — Madame Campan. — Fuite des Polignac. — Le prince de Conti refuse de sortir du royaume. — Sa lettre au roi, pièce inédite. — Ma conversation avec Bailly. — Le roi à l'Hôtel-de-Ville. — L'émigration. — Mot de Rivarol. — Extravagance des femmes. — Causes dernières de la révolution. 465
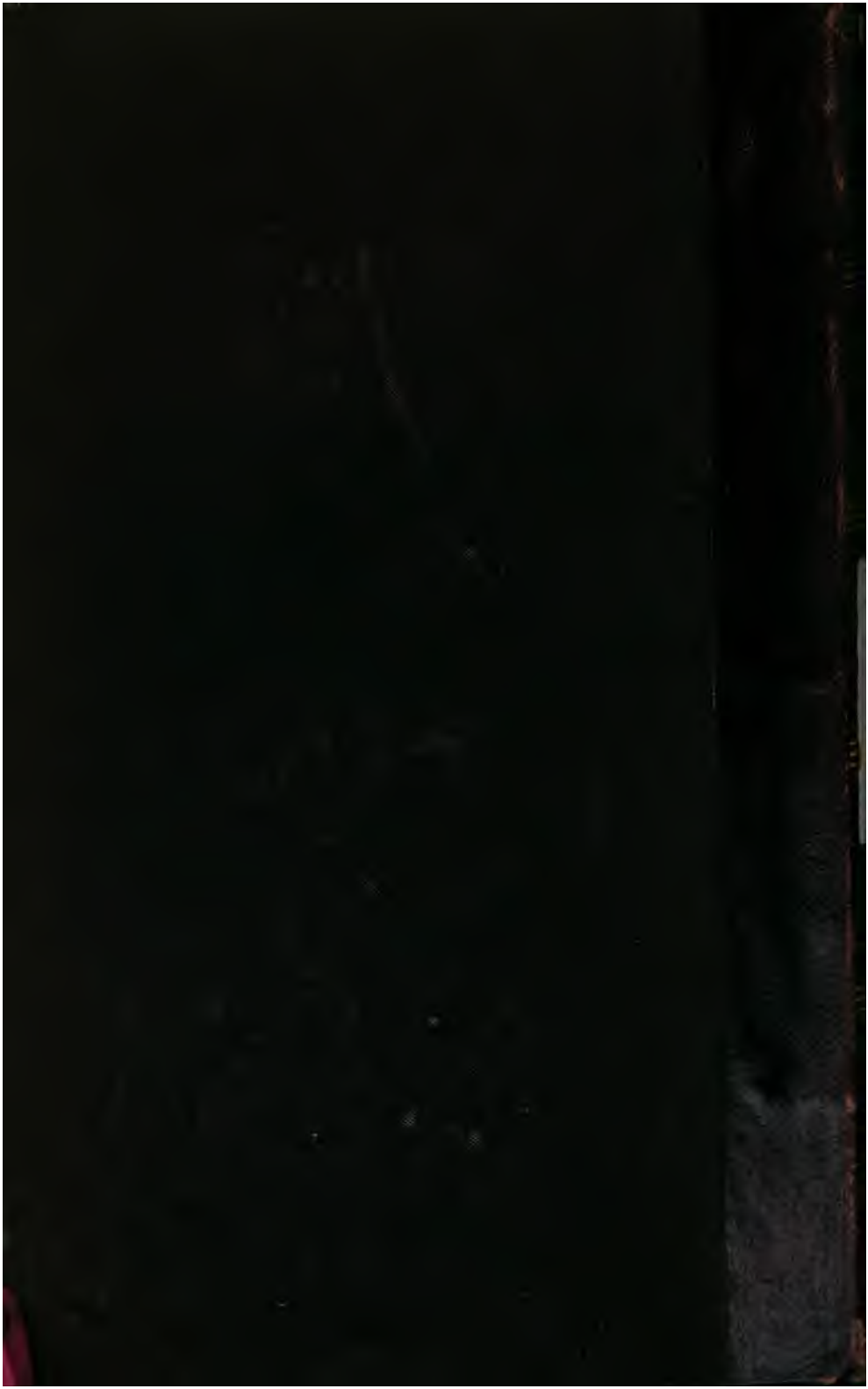
FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.